This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

NYPL RESEARCH LIBRARIES
3 3433 07580380 3

NKI

FABLIAUX

ou

CONTES.

V.

NKI
Legrand

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

IMPRIMÉ CHEZ PAUL RENOUARD,
RUE GARENCIÈRE, N° 5.

THE NEW YORK
PUBLIC LIBRARY

ASTOR, LENOX AND
TILDEN FOUNDATIONS
R L

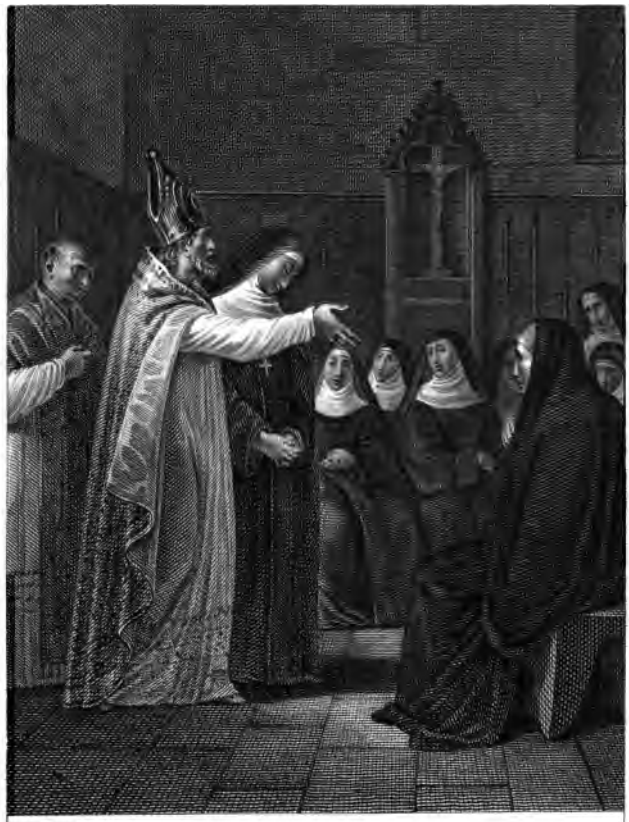

L'ABBESSE.

A. Desenne del. — B.t Roger sc.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

FABLIAUX

OU

CONTES,

FABLES ET ROMANS DU XIIe ET DU XIIIe SIECLE,

TRADUITS OU EXTRAITS

PAR LEGRAND D'AUSSY,

TROISIÈME ÉDITION,

CONSIDÉRABLEMENT AUGMENTÉE.

5

TOME CINQUIÈME.

ASTOR LIBRARY
NEW-YORK.

PARIS.
JULES RENOUARD, LIBRAIRE,
RUE DE TOURNON, N° 6.

M DCCC XXIX.

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

NEW YORK
PUBLIC
LIBRARY

DISCOURS

PRÉLIMINAIRE.

Depuis que nos bons écrivains sont devenus pour le reste de l'Europe ce qu'étoient pour nous, il y a un siècle et demi, les bons écrivains d'Athènes et de Rome; depuis que la France s'est vu pour jamais assurer par eux la sorte de prééminence et de supériorité dont elle doit le plus se glorifier, la littérature est entrée comme élément nécessaire dans la confection de notre histoire, et les grands hommes qu'elle a produits ont dû être comptés dans la liste des grands hommes de la nation. Ainsi pensa Voltaire lorsque sa main brillante entreprit de nous donner le magnifique tableau du siècle de Louis XIV. Dans le beau plan que s'en traça à lui-même cet auteur célèbre, il n'oublia pas d'assigner une place honorable aux écrivains qui avoient honoré cet âge de gloire; et la partie de son travail où il traite de leur mérite n'est pas celle que nous lisons avec le moins de plaisir et de profit.

Quel que soit l'éclat attaché à cette époque, il en est une autre cependant qui, beaucoup moins

connue, est pour nous tout aussi glorieuse, tout aussi intéressante: c'est celle de notre littérature ancienne. Quoique les productions qui nous en sont parvenues soient bien loin assurément de pouvoir entrer en parallèle avec nos chefs-d'œuvre modernes, toutes néanmoins ne sont point à mépriser. La vanité nationale d'ailleurs doit être curieuse d'apprécier ce dont fut capable le génie françois, lorsque, ne connoissant encore ni goût ni principes, ni règles ni modèles, il avoit, pour produire, cette seule force de sève que donne à un arbre vigoureux un sol favorisé par la nature. Quelles que soient enfin ces productions, elles ont été le premier fruit que les lettres renaissantes aient donné à l'Europe depuis l'invasion des barbares; et si les ouvrages du dernier siècle et du nôtre peuvent se glorifier d'avoir procuré à la France la supériorité de talent sur tous les peuples qui l'entourent, les ouvrages dont je parle ont le mérite incontestable de prouver encore l'antériorité de ce talent.

De pareils titres assurément étoient assez flatteurs pour mériter que la mémoire en fût consacrée dans l'histoire de la nation; et tout François qui, comme moi, s'intéressera vraiment à l'honneur de sa patrie, s'attendra toujours à les y trouver déposés. Quelle sera donc sa surprise, ou plutôt son juste mécontentement lorsqu'il verra que jusqu'à présent le fait ne se trouve dans aucun de nos historiens, que Da-

niel et Mézerai ne paroissent pas même l'avoir soupçonné; enfin que Velly lui-même, et son continuateur, malgré l'espèce d'engagement qu'ils avoient tous deux contracté avec le public de faire mieux que ceux qui les avoient précédés, l'ont cependant omis comme eux! Mais quiconque entreprend une histoire lit des historiens. Pressé d'arriver à son but, il ne voit dans toute autre lecture que distraction et perte de temps. Pendant le cours de sa longue et pénible carrière, proposez-lui un manuscrit ancien; si ce manuscrit ne contient point une chronique, il le rebutera; à plus forte raison si ce n'est qu'un vieux roman, un recueil d'anciennes poésies.

Et cependant son mépris est injuste. Quand même la littérature de ce temps ne seroit rien à ses yeux, ne sait-il pas que ces manuscrits, si déraisonnablement dédaignés par lui, peuvent ajouter un prix immense à son travail, autant par le tableau des mœurs et des usages, qu'ils offrent plus que tout autre ouvrage, que par les anecdotes particulières et la multitude des détails curieux qu'ils contiennent sur les duels, les tournois, les armes, les monnoies, sur le gouvernement, la chronologie, la jurisprudence du temps, l'art de la guerre, l'administration de la justice, etc., et l'histoire même.

L'histoire, en effet, n'est pas seulement le récit des évènements politiques et guerriers qu'a pu éprouver successivement une nation : c'est le tableau de

ses différents âges. Or, ce tableau, pour être varié, et surtout pour être intéressant, exige d'autres éléments que ceux des simples faits historiques.

La plupart de nos savants, de nos antiquitaires*, de nos jurisconsultes, Ducange, Pasquier, Fauchet, Lefevre, Caylus, Duchesne, Le Laboureur, Salvaing, Ménestrier, Galland, Brussel, Caseneuve, Sainte-Palaye, etc. assurent avoir lu avec profit nos anciens poètes. Plusieurs même des historiens particuliers de nos provinces, Valbonais, Catel, Calmet, Vaissette, etc. les citent avec reconnoissance; n'y auroit-il donc que nos historiens généraux qui les dédaigneroient?

Encore si l'on n'avoit à reprocher à ceux-ci que d'avoir ignoré les prérogatives honorables de notre ancienne littérature, peut-être pourroit-on les excuser, parce qu'après tout il doit arriver que tôt ou tard d'autres écrivains suppléeront à leur négligence. Mais il est un reproche plus sérieux qu'on peut faire à quelques-uns d'entre eux, celui d'avoir voulu en parler, et de n'en avoir donné que des notions fausses et erronées. Tels sont Velly et Villaret : car, malgré les égards que je dois à leur nom et à leurs travaux, je me vois contraint de les signaler ici à mes lecteurs, sans balancer un instant entre leur honneur particulier et la gloire de ma patrie. Dans

* Je demande grâce pour ce mot; mais il m'a paru nécessaire pour désigner sans périphrase les écrivains qui se consacrent à l'étude des antiquités d'une nation.

un livre fait pour mourir en naissant, ou au moins pour être bientôt oublié, on peut sans danger négliger les erreurs; elles y sont peu dangereuses, et y meurent, comme lui, étouffées avec leur germe avant d'avoir pullulé. Mais dans un ouvrage, qui, par sa nature, est destiné à passer entre les mains de tout le monde, comme elles sont l'arrêt d'un juge qu'on suppose instruit, elles deviennent bientôt une erreur publique, et à ce titre on ne sauroit les relever avec trop d'exactitude.

Villaret, en écrivant l'histoire de Charles V, s'est arrêté un instant sur l'état où étoient alors les lettres et les sciences. Il a eu raison. En effet, c'est sous ce prince que, pour la première fois, le gouvernement parut songer à elles. C'est sous lui que la langue, plus épurée, commença d'acquérir dans toutes ses productions ce ton charmant de naturel et de naïveté, dont Amyot paroît avoir été parmi nous le dernier modèle, et dont après lui on ne retrouve plus guère de vestiges que dans quelques pièces du genre badin. Ce règne, d'ailleurs, a un caractère qui lui est propre. Le douzième siècle avoit particulièrement produit beaucoup de romans; le treizième, des romans, des chansons et des contes: sur la fin du quatorzième parurent nombre d'ouvrages sur la politique, sur la morale, l'agriculture, la physique et les autres branches des sciences utiles. Alors commencèrent les traductions, en prose,

de nos poèmes nationaux plus anciens, et (ce qui étoit bien plus important pour le goût) les traductions de quelques bons écrits de l'antiquité. Le monarque, vraiment digne du nom de sage que lui décernèrent également, et ses ennemis, et ses sujets, encouragea ces différents travaux, tantôt en ordonnant lui-même les ouvrages, tantôt en acceptant leur dédicace, souvent en comblant de ses bienfaits leurs auteurs. Enfin, par les ordres qu'il donna, soit pour acheter, soit pour faire copier les manuscrits du temps les plus estimés, il se composa au Louvre une bibliothèque que son siècle admira, et dont le nôtre ne doit parler qu'avec reconnoissance, parce que, l'opinion l'ayant rendue dès-lors une des propriétés les plus précieuses de la couronne, elle a préparé et formé de loin chez nos rois ce noble et vaste *Muséum*, cette bibliothèque aujourd'hui le trésor des lettres, ainsi que l'une des magnificences de l'état.

Tel est, en raccourci, le tableau qu'avoit à présenter Villaret, même en ne parlant que de la littérature. L'objet étoit assez important pour que ses lecteurs lui permissent d'entrer dans certains détails. Si d'ailleurs, au lieu de se faire le rapporteur de cette grande cause, il vouloit s'en constituer le juge, il devoit alors, plus que jamais, éviter ce style de rhéteur, ces phrases vagues, ces mots sonores et vides de sens, qui ne lui sont que trop ordinaires; il devoit,

en motivant son arrêt, nous prouver qu'il avoit lu, avec la plus scrupuleuse attention, les pièces sur lesquelles il prononçoit, et par ses lumières, ainsi que par son impartialité, nous forcer d'adopter son avis. Écoutons-le parler maintenant.

Nos insipides versificateurs, sans correction, sans goût, dénués de grâces, bégayoient à peine des poèmes informes, dans un idiome que les entraves de la mesure et de la rime rendoient encore plus barbare, tandis que l'Italie pouvoit déjà se glorifier d'avoir produit des poètes dont elle fait aujourd'hui ses délices.

Quoique je ne devine point trop ce que Villaret entendoit par ces *poèmes informes que bégayoient à peine nos insipides versificateurs, dénués de grâces, dans un idiome plus barbare encore par la mesure et la rime*, je ne doute nullement qu'il ne s'entendît lui-même. Mais de bonne foi, est-ce ainsi, est-ce en deux mots, avec ce ton dédaigneux, qu'on juge à-la-fois plusieurs siècles et toute une nation? Un historien instruit, tel que devoit être Villaret, puisqu'il osoit prononcer sur ces matières, devoit-il ignorer qu'avant le reste de l'Europe la France a eu en langue vulgaire des poètes estimés; que ces poètes ne sont pas toujours aussi *insipides* qu'il le prétend; que ce sont eux qui ont renouvelé dans l'Occident l'amour et la culture des lettres; que les royaumes voisins se firent un honneur non-seulement de lire

et d'étudier leurs ouvrages, mais encore de les traduire et de les imiter; que l'Italie enfin, cette Italie, exaltée aveuglément par nos auteurs aux dépens de leur propre gloire, nous est redevable des premiers écrivains dont elle se glorifie? Voilà ce que tout auteur françois devroit savoir, parce que tout François aimant naturellement sa patrie, il doit connoître tout ce qui peut la lui faire estimer davantage. Pour l'auteur qui s'en fait l'historien, c'est un devoir rigoureux de la louer lorsqu'elle y a droit. Que sera-ce donc quand, au lieu des éloges qu'elle mérite, il l'humiliera injustement pour couvrir d'autres peuples d'une gloire qui légitimement n'appartient qu'à elle!

Velly n'a point commis cette même faute, parce qu'ayant à peindre des temps antérieurs où l'Italie n'existoit pas encore pour les lettres, il n'a pu favoriser l'étrangère aux dépens de notre héritage. Mais, outre le tort de ne pas connoître les poètes qui dès-lors illustroient la France, il a eu envers elle le tort encore plus grand de ne lui attribuer pour toutes richesses qu'un ouvrage absurde, composé dans cette Italie même que l'on vante tant, et par conséquent tout-à-fait étranger pour nous; c'est la *Légende dorée* de Jacques de Voragine, dominicain génois, dont il cite un conte entier. (*Voyez* le règne de Philippe-le-Hardi.)

Il est vrai que dans le même temps nous avions

chez nous d'autres contes dévots du même genre, qui ne valoient guère mieux; mais au moins, s'il vouloit nous accuser, il falloit citer ceux-ci qui étoient les nôtres, ou plutôt il falloit dire que, malgré la grossièreté, l'ignorance et la superstition qui régnoient alors, il existoit dans la nation des ouvrages pleins de gaîté, d'imagination et de génie, dont plusieurs nous sont parvenus. Mais, par une bizarrerie singulière de la fortune, les romans, les fabliaux, les pièces dramatiques dont nous pouvions à bon droit nous enorgueillir, sont restés jusqu'à nos jours dans le plus profond oubli, tandis que les contes dévots, faits pour n'en jamais sortir, ont eu, peut-être à cause de leur ridicule même, une sorte de célébrité.

Je ne connois que deux auteurs qui, dans leur temps, aient publié des recueils de ces contes en vers françois. L'un est Coinsi ou Comsi, moine de Saint-Médard de Soissons, ensuite prieur, et mort en 1236: encore ne les a-t-il pas inventés. Ils avoient été, dit-on, composés primitivement en latin, dans le siècle précédent, par un certain Hugues Farsi, moine de Saint-Jean-des-Vignes de la même ville. Mais la plupart de ceux de Farsi ne contenoient que des relations de miracles opérés dans le Soissonnois par l'intercession de la Vierge, et surtout par l'attouchement d'un de ses souliers qu'on prétendoit y posséder. Comsi non-seulement les traduisit en fran-

çois et les rima, mais il y ajouta d'autres sujets dévots de même nature qu'il dut, soit à la tradition, soit à des auteurs antérieurs à lui, tels que le moine Herman, Guibert de Nogent, etc., soit à sa propre imagination; et quoique la plupart de ces derniers sujets ne soient pas des histoires miraculeuses, il conserva néanmoins à son ouvrage le nom primitif de *Miracles de Notre-Dame*. C'est d'après ce titre que quelquefois j'ai moi-même appelé *miracles* toutes les narrations et fictions dévotes qui entreront dans ce volume.

Un second recueil de contes dévots, beaucoup moins connu que celui de Comsi, et même inconnu jusqu'à présent, est intitulé *Vie des Pères*, nom que lui a donné le rimeur, sans doute à l'imitation des anciennes *Vies des Pères du désert*, soit parce qu'il contient de même différentes aventures d'ermites, ou parce que la plupart de ses sujets sont pris dans ces Vies. Ce recueil-ci est anonyme. On voit cependant par plusieurs endroits de l'ouvrage que l'auteur étoit moine aussi.

Quant au mérite de ces histoires, elles sont, malgré tous leurs défauts, si supérieures à celles de Comsi, pour l'art de la narration et le choix des sujets, que j'ai d'abord eu le projet de les distinguer. Mais, à l'exécution, la chose m'a paru impossible. Les manuscrits du temps, qui nous sont parvenus, ayant été composés, comme tous les recueils de ce

genre, selon le caprice des copistes, ou d'après le choix bon ou mauvais des particuliers pour lesquels ceux-ci travailloient, jamais ils ne s'accordent sur les pièces qu'ils contiennent. Ainsi tel conte qui se trouvera dans un manuscrit de *Vies des Pères* se trouvera également dans un manuscrit de *Miracles*, et lorsqu'il s'agira d'en déterminer l'auteur, on ne saura trop comment se décider.

Il existoit chez les religieuses de Notre-Dame de Soissons un très beau manuscrit des *Miracles* de Comsi, avec encadrements d'or, miniatures à chaque conte, et tous les ornements que comportoit jadis le luxe chirographique. Don Germain en parle dans l'histoire qu'il a donnée de cette abbaye, en 1675.

Racine le fils ayant eu occasion de le voir, il le parcourut et en fit l'objet d'un mémoire particulier, qui se trouve inséré parmi ceux de l'Académie des belles-lettres. Après avoir dit un mot sur l'ouvrage et sur ses deux auteurs, l'académicien en donne quelques extraits; mais il faut voir avec quel mépris il en parle, et combien sont ridicules les contes qu'il a choisis. D'un autre côté, il reconnoît qu'on trouve chez Comsi des morceaux *écrits avec élégance, peints avec grâce, et qui pourroient être cités comme des exemples du style simple et naturel.* Mais il convient en même temps que le fonds de l'ouvrage lui a paru *si absurde, qu'il n'a pas eu la patience d'achever une lecture si fatigante.*

Pour moi, qui me crois obligé de lire en entier les manuscrits que j'ose apprécier, j'avouerai à mon tour que je n'ai trouvé dans Comsi ni cette grâce ni cette élégance qu'y admiroit Racine, et sur lesquelles le fils du versificateur le plus parfait qu'ait eu la France, versificateur lui-même élégant et harmonieux, devoit, ce semble, être assez difficile. J'en appelle aux morceaux mêmes qu'il a cités en exemple. Comsi m'a paru simple et naturel, mais niais, plat, sans imagination et sans aucun charme. On peut juger de la trempe de son esprit par l'anecdote qu'il nous apprend sur sa production. Un jour, dit-il, le diable, furieux contre lui à cause du bien que cet ouvrage alloit produire, voulut l'étouffer; heureusement il eut le temps de faire le signe de la croix; mais, peu de jours après cependant, le malin, par rancune, lui fit dérober des reliques qu'il possédoit.

L'auteur de la *Vie des Pères*, indépendamment du mérite de mieux choisir ses sujets et de mieux narrer, a encore celui d'écrire beaucoup mieux. Il avoit l'oreille vraiment poétique. Je ne veux, pour en convaincre, que ce préambule mystique d'un de ses contes. On ne feroit pas aujourd'hui des vers plus harmonieux et plus doux.

TRADUCTION.

Desouz bel elme, en un biau prez,	Accourez sous ce bel orme, accou-
Venez avant, vos qui amez.	rez dans cette belle prairie, vous tous
Le dieu d'amors i velt aller	qui aimez! Le dieu d'amour va s'y

Qui ses amis velt esprouver :
Savoir velt de qui est amez.
Venez avant, vos qui l'amez ;
Entendez à ceste chançon
Qui vaut une bonne leçon.

Nostre Sires, qui toz nos fist
Et près de soi les bons assist,
Nos apele, et les bras nos tent,
Et de jor en jor nos atent,
Et dit : venez avant, mi fill
Qui m'amez. Et vos, fol et vil,
Qui ne m'amez ne me prisiez,
Et pour vos biens me desprisiez,
Alez en perdurable peine
Là où votre péchiez vous maine.

Diez ! com ci aura cruel mot,
Et com cil se tenra pour sot,
Qui en cele paine charra
Dont jamès jor ne partira !....

rendre pour éprouver ceux qui le chérissent : il veut les connoître. Accourez, vous tous qui l'aimez ; et profitez de la sage leçon que vont vous donner mes vers.

Dieu qui nous créa tous, Dieu qui place les bons à sa droite, nous appelle à lui, les bras ouverts. Chaque jour il nous presse. Venez à moi, chers enfants qui m'aimez, nous dit-il. Et vous, méchants et malheureux qui ne faisiez aucun cas de me plaire, qui préfériez vos plaisirs à mon amour, allez aux tourments éternels où vous ont conduits vos péchés.

Dieu ! quelle sentence effroyable entendra, et de quelle consternation sera saisi, celui qui tombera dans cet abîme d'où il ne sortira jamais, etc.

Cet écrivain est resté jusqu'à présent inconnu ; car il semble, encore une fois, qu'un mauvais génie, ennemi de la France, se soit fait pendant long-temps un plaisir malin d'engloutir successivement dans l'oubli les meilleures productions de notre antique littérature, pour ne laisser surnager et arriver vers nous que ce qui méritoit le plus d'être oublié. C'est ainsi, par exemple, qu'il nous a transmis une quantité immense de plats romans du douzième et du treizième siècles, une foule de *farces* et de *sotties* du quinzième, tandis qu'il a tenu enfouis nos excellents fabliaux, la jolie pastorale dramatique du *Ber-*

ger et de la Bergère, et tant d'autres pièces, qu'un bon génie, plus favorable à notre gloire, mais moins puissant, sembloit avoir dictées. Il a enveloppé dans la même proscription l'auteur estimable de la *Vie des Pères*, et, comme s'il eût eu le dessein formel de déshonorer nos aïeux; il a rendu célèbre l'insipide Comsi, qui, traduit et cité pendant long-temps avec éloge, est devenu enfin, pour nos écrivains modernes, un plastron de ridicule et de plaisanteries.

Un procédé si peu raisonné de la part de ceux-ci m'a fait naître quelques réflexions que je vais soumettre ici à mes lecteurs. J'espère pour elles d'autant plus d'indulgence que la matière est neuve.

1° Est-ce par des historiettes de légende, je le répète, qu'on doit apprécier un siècle, surtout lorsque ce siècle peut se vanter de beaucoup d'autres productions bien plus estimables? Est-ce par l'une de ces historiettes, choisie à dessein la plus niaise et la plus stupide, qu'on peut faire juger de l'ouvrage même? Et le lecteur qu'on abuse ainsi ne crieroit-il pas tout le premier à l'injustice et à l'ignorance, si, pour apprécier notre siècle et notre nation, par exemple, un étranger alloit citer ou nos Noëls populaires ou nos cantiques de dévotion?

2° Ces fables dévotes, qu'on nous donne aujourd'hui comme les archives de la plus honteuse superstition, ou plutôt comme le *nec plus ultra* de la démence, elles ont été citées et copiées d'âge en âge

par des écrivains étrangers et par des nationaux, postérieurs aux nôtres. On les retrouve même dans certains de nos livres ascétiques des deux derniers siècles, et jusqu'à présent néanmoins on ne s'est pas avisé encore d'accuser ces siècles d'imbécillité, parce qu'alors il y eut des gens qui imprimèrent de pareilles sottises. Ce seroit comme si l'on prétendoit juger la littérature françoise des trois derniers siècles d'après les écrits populaires formant ce que l'on est convenu de nommer la *Bibliothèque bleue*.

Qui ne sait en effet que ce qu'on appelle *dévots* forme ordinairement dans tous les pays une classe à part, qui, pour les lumières et la philosophie, se trouve toujours en arrière des autres classes? Plus crédules que le reste des hommes, parce que, pour eux, croire est une vertu, et douter un crime, ils n'osent se permettre le moindre examen sur tout ce qui a l'air d'appartenir de près ou de loin à la religion. Où les gens pieux et vraiment sages se scandalisent, eux ne voient que des signes consolants de la bonté d'un Dieu, auquel d'ailleurs rien n'est impossible. Pour corriger la dévotion sur sa trop facile crédulité, il faut qu'elle ait été pendant quelque temps en butte aux railleries des impies et des libertins. Alors, apprenant, aux dépens de son amour-propre, à joindre la circonspection prescrite par la raison et par la sagesse, à la simplicité d'esprit ordonnée par l'Evangile, elle devient enfin ce qu'elle doit être, c'est-à-

dire prudente et éclairée, en même temps qu'elle est soumise et docile; et c'est là, pour le dire en passant, un bien réel que, sans le vouloir, ont procuré en France à la religion les réformés du seizième siècle et les mécréants du nôtre.

3° Aux temps dont nous parlons, il existoit en France peu de connoissances et de lumières, et ces lumières y eussent-elles été plus abondantes, elles ne pouvoient ni se communiquer ni se répandre. Peu de gens savoient lire, surtout dans la classe du peuple; l'imprimerie n'existoit pas encore; les livres étoient rares et chers; et, comme la seule classe des gens opulents pouvoit les acquérir, elle seule pouvoit être instruite.

Il en est des connoissances humaines comme des eaux. Elles disparoissent et se perdent insensiblement, si, pour l'instruction des âges suivants, on ne les rassemble et si on ne les fixe dans quelque bon ouvrage. Des progrès et des acquisitions de l'esprit humain, rien n'est perdu pour l'homme qui lit. Tout l'est pour le peuple; toujours il reste ignorant et superstitieux, et aujourd'hui encore, qui voudroit parcourir nos campagnes et nos petites villes y retrouveroit les mœurs des fabliaux*. Mais alors ces mœurs grossières étoient presque générales; aujourd'hui la classe instruite est très nom-

* Tout autant en 1828 que lorsque Legrand écrivit ces notes. *R.*

bieuse : tel est l'avantage qu'a notre siècle sur celui de nos poètes, et cet avantage, nous ne le devons qu'à l'imprimerie, c'est-à-dire à l'art qui, en multipliant les bons livres, a su encore, par la modicité de leur prix, les mettre dans toutes les mains.

4° Il ne faut cependant pas croire que les *Miracles* aient joui dans leur temps d'une si grande réputation. Si, de l'ombre des monastères où ils prirent naissance, la superstition les répandit dans le sein de quelques familles, jamais elle ne put les rendre, comme les romans et les fabliaux, une lecture propre à toute la nation : aucun d'eux ne fut jamais un ouvrage en vogue, et je défie d'en fournir la moindre preuve.

5° Les contes dont il s'agit ici ne sont point une production des poètes laïques, des beaux esprits du temps. On les doit tous à trois ou quatre moines, qui, de bonne foi sur ces sottises qu'ils avoient entendu raconter, crurent honorer Dieu en les rimant, ou, par un zèle malentendu, ne se firent aucun scrupule de les inventer pour accréditer les reliques de leur monastère. Les vies des saints, les chroniques et histoires, soit contemporaines, soit antérieures, sont presque toutes remplies de ces prodiges ridicules, parce qu'elles furent presque toutes écrites par des moines; et c'est la remarque qu'entre mille autres aura pu faire comme moi quiconque aura eu le courage de se dévouer à de pareilles lectures. Depuis qu'il est à la mode d'écrire contre les ordres

religieux, leurs avocats ont beaucoup vanté, pour les défendre, le service que ces ordres ont rendu aux lettres, en conservant ou en copiant les manuscrits anciens. Me préserve le ciel de vouloir, en aucune façon, rabaisser ce bienfait inestimable que nous leur devons. Jamais la reconnoissance, quelque étendue qu'elle soit, ne pourra trop le célébrer, puisque, sans leurs travaux conservateurs, nous n'aurions peut-être aujourd'hui rien de ce qui nous reste des admirables écrits de l'antiquité. Je porte le même respect à tout ce qu'ils ont fait pour la religion. Mais avec la même impartialité aussi ne doit-on pas convenir que pendant long-temps ils ont par leurs écrits causé aux lettres un tort qu'il est impossible d'apprécier? Un religieux qui compose se ressent malgré lui des influences du cloître. Il a beau avoir de l'esprit, il a en même temps, avouons-le de bonne foi, un style et une manière de penser qui lui sont propres, et auxquels vous le distinguerez toujours de l'homme du monde.

Encore si toutes les pauvretés qu'occasionèrent ces préjugés de couvents étoient restées dans l'enceinte des murs qui les virent éclore! Mais qui ne sait que, pendant bien des siècles, leurs auteurs furent les oracles de l'Europe, et malheureusement pour nous combien de fois encore n'influent-elles pas aujourd'hui sur nos jugements?

Quelque écrivain, en parcourant ces sortes d'ou-

vrages, y rencontrera par hasard un passage, une anecdote, un prétendu fait historique, curieux à force de bêtise et de simplicité. Il le recueille et l'enchâsse dans quelqu'une de ses productions pour en réjouir ses lecteurs. Vient ensuite un compilateur d'anecdotes, un historien même, qui, frappé de la singularité du passage, et croyant y voir l'esprit du siècle où il fut écrit, s'en empare à son tour, et prononce après cela sur le siècle même. Combien d'exemples je pourrois citer en ce genre! Un ou deux suffiront.

Le comte Bouchard veut fonder, près de Paris, à St.-Maur, un monastère. Dans ce dessein il écrit au prieur de Cluni pour lui demander des moines, et le prieur lui répond qu'il n'ose se risquer à entreprendre un voyage *aussi long que celui de Cluni à St.-Maur.*

Des écrivains très estimables, et (ce que je regrette le plus) des historiens du premier mérite, tels que Robertson, ont allégué ce fait pour prouver l'ignorance profonde et le peu de commerce qui régnoient au temps où on le suppose. Mais comment ces auteurs ne se sont-ils pas rappelé qu'il contredit mille autres faits pareils du même temps, faits fondés sur la petite ambition qu'ont eue dans tous les siècles et qu'avoient de même dans celui-là les moines, de multiplier les maisons de leur ordre? D'ailleurs est-il vraisemblable qu'un habitant de la Bourgogne, chef d'une maison religieuse considérable, laquelle lui donnoit au-dehors des rapports

très étendus, n'eût point mille fois ouï parler de Paris, et ne sût point à quelle distance à-peu-près cette ville étoit située? La réponse du supérieur de Cluni ne pouvoit-elle pas être une défaite vis-à-vis de Bouchard, dont l'offre peut-être, dont le caractère ou les conditions ne lui plaisoient pas? Mais quand même cette réponse seroit vraie, quand elle eût été faite de bonne foi, que prouveroit-elle? qu'il y eut alors un moine ignorant, qui probablement, n'étant jamais sorti de son monastère, imagina que Paris étoit aux extrémités du monde. Pourroit-on légitimement en conclure que partout les François vivoient tous de même, enfermés dans leur coquille, et que très peu de gens savoient exactement où étoit Paris, excepté ceux qui l'habitoient?

L'anecdote de Bouchard n'est pas la seule qu'on allègue en preuve de la prétendue stupidité de nos pères. A l'appui de celle-là, on en cite une autre du même temps à-peu-près, dans laquelle il s'agit d'un recueil d'homélies, vendu deux cents brebis, trois muids de grain et huit marcs d'argent; et celle-ci, en prouvant combien les manuscrits étoient rares, prouve par là même, dit-on, combien l'ignorance devoit être générale.

Avant de discuter le fait, exposons-le fidèlement, car de tous ceux qui l'ont rapporté jusqu'ici, il n'y en a presque aucun qui ne l'ait présenté d'une manière peu exacte.

Un évêque, nommé Martin, précédemment chapelain de Geoffroi, comte d'Anjou, possédoit un très précieux recueil d'homélies (*Annal. Bened.* tome IV, page 475). Certain abbé qui avoit entendu parler du manuscrit, voulant savoir ce qu'il étoit devenu, apparemment dans le dessein de l'acheter, écrit sur les lieux à un moine de sa connoissance, pour en demander des nouvelles. Celui-ci répond qu'il est vendu; qu'Agnès, femme de Geoffroi, en a eu envie; que pour l'avoir elle a donné, dans un premier paiement, cent brebis; dans un second, un muid de froment, un muid de millet et un muid de seigle; dans un troisième, cent autres brebis; dans un quatrième, quelques peaux de martre; dans un cinquième enfin, quatre livres en argent, afin d'acheter des brebis encore.

Il est aisé de voir, d'après cet exposé, non pas que les manuscrits au onzième siècle étoient d'un prix exorbitant, non pas qu'ils étoient très rares comme on le prétend, mais qu'il en a existé un qu'une femme, dans un moment de caprice, a payé fort cher. Peut-être d'ailleurs celui-ci étoit-il curieux par le choix des pièces qui le composoient; peut-être, et la chose est probable, l'étoit-il par le choix du vélin, par la beauté des peintures et des dorures, par le fini du travail; or, pour des objets qui ont ce genre de mérite, il n'est d'autre prix, comme on sait, que celui qu'y veulent attacher l'opu-

lence et la fantaisie. D'ailleurs la manière dont paya la comtesse, tantôt en brebis ou en peaux, tantôt en grain ou en argent, les cinq termes qu'elle fut obligée de prendre, doivent, ce me semble, avoir renchéri encore le marché. A grand'peine même put-elle satisfaire au cinquième paiement, malgré la modicité de la somme, puisque, selon l'auteur, il fallut que Martin, pour avoir son argent, menaçât de retirer son manuscrit. *Postquam requisivit denarios ille, conqueri cepit de libro. Illa statim dimisit illi quod sibi debebat.*

Encore une fois, tenons-nous en garde contre toutes ces anecdotes monacales, auxquelles jusqu'à présent on a donné trop de poids, et soyons convaincus que des gens enfermés toute leur vie dans un monastère, mal instruits par conséquent de ce qui se passoit au-dehors, mal placés pour bien voir, et d'ailleurs remplis de préjugés, ne sont pas les gens qu'il faut consulter lorsqu'on veut connoître les mœurs d'un siècle.

Intra terminos parochiæ Gestellensis, dit le moine, auteur de la vie de saint Arnoul, évêque de Soissons, *est quædam vena terræ nigra et quasi subrufa* *, *quæ crebris paludibus intersita non fa-*

* Cette terre, si fâcheuse, n'est autre chose qu'une des nombreuses tourbières qui se trouvent en France; et l'on sait que les tourbières sont un trésor, un bienfait de la Providence pour la classe pauvre des pays où elles se trouvent.

cile potest transiri. In his vero locis moratur genus hominum atrocitatem semper gestiens, ut vulgus Scytharum. A entendre l'auteur de cette remarque, vous vous imagineriez que les habitants de la paroisse de Ghistelle, relégués par la nature dans un terrein maudit, y étoient devenus des sauvages féroces, des espèces d'anthropophages. Vous allez croire, après cela, qu'il va vous raconter, sur leur atrocité, quelques exemples horribles capables de faire frémir : point du tout, il ne parle d'eux que pour rapporter un miracle fait par le saint évêque, en faveur d'une mère qui avoit cinq enfants malades, et que celui-ci guérit. Eh bien! que quelque glaneur d'anecdotes flamandes vienne à rencontrer le passage que j'ai cité, il nous représentera les pauvres Ghistelliens comme une race d'hommes abominables, sans humanité et sans vertu; et cependant il est très probable que, s'ils étoient alors aussi grossiers que les autres Flamands leurs compatriotes, à coup sûr ils n'étoient pas plus méchants.

Mon intention, au reste, en écrivant ces réflexions, n'est pas, à beaucoup près, d'entreprendre l'apologie des siècles d'ignorance. Je ne crois pas mériter assez de mépris pour être soupçonné d'une démence pareille; mais je pense aussi qu'il faudroit assez respecter nos pères, pour ne leur faire au moins que les seuls reproches qu'ils méritent. Je pense qu'un écrivain, lorsqu'il veut parler des temps

de barbarie, ne sauroit être trop circonspect, parce que sans cette précaution, pour rendre son tableau piquant, il en viendra malgré lui à le trop charger, comme celui qui raconte une histoire en vient presque toujours à y ajouter quelque circonstance étrangère, afin de la rendre plus agréable. Je pense enfin qu'il est de la raison de ne juger, ni tout un siècle d'après un seul fait isolé, ni toute une nation d'après l'absurdité d'un particulier. Les *Annales bénédictines*, déjà citées plus haut, font mention d'un seigneur qui, fondant un monastère et se défiant apparemment de sa mémoire sur l'article de sa bonne œuvre, se fendit l'ongle du pouce afin de s'en ressouvenir toute la vie. Ces mêmes annales racontent que, quand Geoffroi d'Anjou et sa femme Agnès fondèrent, en 1047, à Saintes, le couvent de Sainte-Marie, ils accordèrent aux religieuses le droit de se faire donner tous les ans, par les garde-chasses du comte et de la comtesse, un sanglier avec sa laie, un cerf avec sa biche, un daim avec sa daine, un chevreuil avec sa chevrette, un lièvre avec sa hase, et tout cela, disent dans leur charte les pieux fondateurs, c'étoit pour récréer ces petits esprits de femmes : *ad recreandam fœmineam imbecillitatem* (*An. Ben.*, tome IV, page 487). Si un jour quelque historien prétendu philosophe, qui voudra peindre les mœurs des temps passés, trouve en son chemin ces deux anecdotes, je ne serai pas surpris de les

lui voir citer avec complaisance, et pour preuve de la barbarie du temps, alléguer que les fondateurs de couvents se fendoient l'ongle, et qu'ils donnoient en spectacle aux religieuses les ébats amoureux des animaux. Mais je reviens aux contes dévots.

6° Si l'on n'eût cité ces contes que pour rendre odieuse la superstition, en nous montrant jusqu'à quel point elle peut devenir absurde, il faut avouer qu'il étoit difficile de choisir un champ plus favorable. Mais on n'a point réfléchi que, roulant presque tous sur des sujets de dévotion, ils ne pouvoient tout au plus nous présenter que la dévotion du siècle. Ils ne nous eussent point fait connoître, par exemple, quelle étoit sur les sciences et sur les arts la somme des lumières; ils n'eussent rien appris sur ce qu'étoit alors la littérature, et surtout la philosophie en littérature; et cependant voilà ce que nos écrivains frondeurs ont prétendu avoir découvert dans les *Miracles*.

Il y avoit une manière aussi simple que sûre de s'instruire sur ces deux derniers articles, plus intéressants qu'on n'imagine, c'étoit de lire les romans et fabliaux nombreux qu'a produits cet âge. Destinés dans leur origine à être lus ou entendus par toute la nation *, et par cette raison obligés de lui présenter des mœurs où elle se reconnût, composés d'ailleurs par des auteurs bourgeois qui avoient tous

* Les ménétriers non-seulement alloient dans les châteaux amuser la

les préjugés communs à cette nation, sans avoir les préjugés particuliers du cloître, ces écrits nous offrent, si l'on peut parler ainsi, le costume moral d'alors. Mais ce costume, on ne s'est pas avisé jusqu'à présent d'aller le chercher là, et l'on nous a donné à sa place les caricatures et les grimaces de quelques dévots d'un esprit simple.

7° Quoique la plupart des *Miracles* ne prêtent réellement que trop au ridicule, quoique le genre lui-même n'en soit pas exempt, on est forcé d'avouer néanmoins (et ceux qui affectent tant de les mépriser eussent dû en convenir s'ils les avoient lus) qu'il s'y trouve nombre de morceaux agréables qu'on est tout surpris de rencontrer au milieu des platitudes les plus dégoûtantes. Je dirai plus : il se trouve plusieurs de ces contes qui offrent de l'imagination, de l'esprit, de l'intérêt même, et jusqu'à une sorte d'art dans la narration. J'en donnerai quelques-uns qui prouveront ce que j'avance ici ; ils suffiront pour modifier au moins le mépris que jusqu'à présent on leur a prodigué à tous en général.

Quant à ceux que j'y joindrai, ils n'auront pas le même mérite, à beaucoup près, mais ils auront au moins celui d'être piquants par leur originalité même, et je tâcherai de les choisir de physionomies assez

noblesse avec les fabliaux et les romans qu'ils savoient, mais ils les récitoient encore dans les places publiques pour gagner quelque argent du peuple, ainsi que je l'ai dit et prouvé ailleurs.

variées pour que leur monotonie n'ennuie pas; c'est tout ce qu'il m'est permis d'espérer. Je sens trop la différence qu'il y a entre de pareils sujets et ceux des fabliaux; et pour cette partie de mon ouvrage, je ne dois pas me flatter du même succès qu'ont eu le bonheur d'obtenir les autres.

8° Enfin, on a beaucoup parlé jusqu'ici des contes dévots, mais on n'a point parlé de l'esprit qui les dicta, et d'après lequel ils furent composés. Cet esprit en est la clef cependant, et voilà le seul côté par où ils peuvent nous intéresser aujourd'hui, parce que c'est le seul par où ils peignent l'esprit du temps. Les superstitions, quelque absurdes qu'elles soient, ont toutes une origine. Ce principe est vrai pour les maladies de l'âme comme pour celles du corps; or, c'est cette origine qu'il seroit important de connoître pour enseigner à les prévenir. Quel fruit espérez-vous produire si vous nous apprenez seulement combien elles sont nombreuses, ridicules ou funestes? Mais montrez-nous par quels progrès insensibles on a pu aveugler la pauvre raison humaine, jusqu'à lui faire pratiquer avec zèle, ou lui faire croire avec vénération les choses les plus révoltantes, et alors vous deviendrez un écrivain utile.

La dévotion à la Vierge, infiniment respectable d'ailleurs et de tout temps autorisée par l'église, avoit singulièrement pris faveur en France vers la fin du onzième siècle. Reçue avec l'enthousiasme qu'excite

toujours ce qui est nouveau, préconisée par les prédicateurs, par les écrivains, les saints personnages du temps, par les poètes mêmes, elle se répandit et s'accrédita universellement pendant le cours du douzième et du treizième. La plupart des églises et surtout des cathédrales que l'on construisit alors, tous les monastères de Citeaux, un grand nombre de ceux des autres ordres, furent dédiés à la Vierge. A Soissons, l'on prétendit posséder un de ses souliers; à Laon, une de ses chemises et une partie de ses cheveux; à Sens, son *mancheron*, que l'on y montroit encore il y a vingt ans, et qui peut-être n'y est pas aujourd'hui en moindre vénération; ailleurs on se vanta d'avoir de son lait, etc. Ce fut à qui l'emporteroit par les plus précieuses de ses reliques. Dans les siècles antérieurs, les ecclésiastiques, et surtout les moines, avoient publié beaucoup de vies des saints ou de légendes, beaucoup de miracles opérés par les reliques de ces saints; dans les siècles dont nous parlons, ils publièrent des miracles opérés par la Vierge. De là ces histoires du moine Herman, de Guibert de Nogent, de Farsi, de Cantimpré, etc.; de là les contes rimés de Comsi et de l'auteur de la *Vie des Pères*, et ces pièces si nombreuses de nos vieux poètes en l'honneur de Notre-Dame.

Mais tout superstitieux qu'étoient ces ouvrages, cependant ils ne produisirent point seuls la superstition. Elle existoit en partie avant eux, ou s'éta-

blit indépendamment d'eux. Pour accréditer le nouveau culte, il avoit fallu nécessairement le vanter beaucoup et l'élever au-dessus des autres déjà établis. On avoit donc supposé dans celle qui en étoit l'objet, d'un côté, un pouvoir sans bornes sur son fils; de l'autre, une bonté et un amour infinis pour les hommes. On lui supposa, dans le ciel, une puissance telle que non-seulement elle l'emportoit sur tous les saints du paradis ensemble, mais même qu'en qualité de mère, elle forçoit en quelque sorte Dieu à accomplir ses volontés.

Ce n'est pas tout. A force d'exalter le crédit et la miséricorde de la Vierge, on en vint jusqu'à croire qu'un homme qui lui étoit dévot ne pouvoit être damné; que cette protectrice incomparable, quelques crimes qu'il eût commis, lui procureroit infailliblement, avant de mourir, la grâce de se confesser; et que, quand même il seroit surpris de mort subite, elle l'arracheroit de l'enfer plutôt que d'y laisser un serviteur fidèle. Dans des temps plus éclairés, une opinion si monstrueuse eût été anathématisée par la saine morale ainsi que par la religion : alors, tant l'ignorance et la superstition avoient aveuglé les esprits! ce ne fut qu'une croyance religieuse.

Au reste, il ne faut pas croire qu'elle ait été propre seulement aux temps barbares dont il s'agit. Favorable aux âmes dévotes dont elle alimentoit la douce espérance, et aux libertins qu'elle rassuroit sur l'im-

punité de leurs crimes *, elle s'enracina d'âge en âge et subsistoit encore dans le dernier siècle.**

Tel est l'esprit dans lequel fut composé le plus grand nombre des *Miracles*, et l'esprit dans lequel il faut les lire. Présentés sous ce point de vue, ils ne seront plus, à nos yeux, comme ci-devant des monuments d'ignorance, de sottise et de mauvais goût: ce seront des pièces curieuses, dignes d'être recueillies, parce qu'elles offrent en raccourci ce que furent pendant long-temps, chez une partie des François, la religion et la morale; et, à ce titre peut-être, mériteront-ils de fixer l'attention. Je vais en faire connoître quelques-uns, et je choisis pour cela les trois plus absurdes de tous ceux que j'ai lus. Ils commenceront ce volume.

* On connoît l'étrange dévotion de Louis XI pour les petites images en plomb de la Vierge, qu'il portoit attachées à son bonnet.

** Voici ce qu'on lit dans l'*Apologie des dévots de la Vierge*, livre imprimé en 1675, avec approbation et privilège: *De quelque manière qu'on explique le mot impénitent, je trouve fort téméraire de nier que Dieu, par un privilège particulier et par une grâce extraordinaire, n'ait jamais pardonné à un pécheur impénitent, par l'intercession de la Sainte Vierge. Il faut donc prendre pour des fables et pour des contes toutes les histoires qui ont été examinées, approuvées et autorisées par l'église, et qui nous apprennent que des pécheurs, qui avoient vécu dans le crime et dans l'impénitence, se sont convertis au dernier moment de leur vie, par l'intercession de la glorieuse Vierge, et que plusieurs même qui étoient morts dans leur péché ont évité leur condamnation par les prières de la mère de Dieu, ou étant ressuscités, ou par quelque autre manière.*

CONTES

DÉVOTS.

CONTES

DÉVOTS.

DU VOLEUR

QUE NOTRE-DAME SAUVA.

Un homme faisoit le métier de voleur sur les grands chemins; mais chaque fois qu'il alloit y commettre quelque nouveau crime, il ne manquoit jamais d'adresser, avant de partir, une oraison à la Vierge. Il fut pris enfin et condamné à être pendu [1]. Au moment qu'on lui passoit la corde au cou, il fit son oraison ordinaire, invoquant le secours de celle en qui il avoit toujours eu dévotion. Elle ne l'abandonna point, car elle vint le soutenir, par-dessous les pieds, *avec ses mains blanches*, et lui conserva ainsi la vie pendant deux jours entiers. Lorsque le bourreau vint à son tour pour décrocher et enlever son pendu, il fut fort surpris de le trouver vivant. « J'avois trop bu d'un coup quand j'ai exécuté

« ce coquin-là, » se dit-il à lui-même; et, en parlant ainsi, il lui allongea pour l'expédier de grands coups d'épée dans la gorge et dans le corps. Mais la même main qui avoit arrêté la corde détourna encore l'épée, et le fer glissa sur le voleur comme il eût glissé sur le marbre et l'acier. Les yeux du bourreau n'eurent point de peine à reconnoître la protectrice puissante par laquelle étoit opéré ce miracle. Il détacha le pendu de la potence. Quant à celui-ci, il se retira dans un monastère, et y fit pénitence de ses péchés.

Recueil de Méon, tome II, page 443.

J'ai trouvé encore dans les manuscrits un autre *Miracle* dont le sujet est, de même que dans celui qu'on vient de lire, un jeune homme pendu pour vol. Ici seulement c'est la mère du voleur qui est dévote à la Vierge, et non le voleur lui-même. Cette mère vient, après l'exécution de son fils, se plaindre à Notre-Dame. « Rendez-moi mon enfant, lui « dit-elle, ou donnez-moi le vôtre à sa place. » Pour se tirer de cette embarrassante alternative, la Vierge va détacher le pendu de la potence, et lui rendant la vie le ramène à sa mère, à laquelle il promet de se faire moine. Car se faire moine est presque toujours le dénoûment de tous ces contes monastiques, et le caractère particulier auquel on les reconnoît.

NOTE.

(1. *Il fut pris et condamné à être pendu*). Le supplice de la corde pour les voleurs de grands chemins a été changé depuis, comme tout le monde sait. Ces scélérats s'étant extrêmement multipliés sous François Ier, le prince, dans l'espoir d'en diminuer le nombre par l'effroi des tourments, y substitua en 1534 celui de la roue, inusité depuis longtemps, quoique connu dès les commencements de la monarchie. Au temps de nos conteurs on n'employoit communément, pour la punition des crimes capitaux, que la potence ou le feu. Comme je crois qu'on pourra être curieux de connoître quelle étoit la jurisprudence criminelle d'alors, je vais en donner les principaux articles, extraits des *établissements* et des différentes ordonnances de saint Louis. C'est au lecteur à les comparer avec les articles correspondants de la nôtre, et à prononcer sur ce que toutes les deux peuvent avoir entre elles de préférable ou de moins bon.

L'homme *coutumier* qui braconne dans le parc de son seigneur, qui mène paître un troupeau dans ses taillis, qui pêche dans ses étangs, qui frappe son prévôt ou un officier de son hôtel, condamné à l'amende.

S'il lève la main sur le sire, condamné à avoir le poing coupé.

Usurier, puni par la confiscation de ses meubles et par une peine canonique.

Suicide, privé de la sépulture ecclésiastique.

Blasphémateur, marqué au front d'un fer chaud ; en cas de récidive, aura la langue et les lèvres percées d'un fer rouge. (Cependant le pape ayant désapprouvé la sévérité de cette flétrissure infamante, le monarque eut égard à ses remontrances ; et il commua la peine du blasphémateur en

celle d'une amende, de la prison, du jeûne, du fouet et de l'échelle. L'échelle étoit une sorte de pilori, avec des degrés, sur lequel on exposoit le criminel en public.)

Marchand qui vend de faux draps, ou qui vend à fausse mesure, condamné à l'amende; s'il les a fabriqués lui-même, condamné, comme voleur, à avoir le poing coupé.

Fille noble qui s'est laissée engrosser, déshéritée. (Dans le Maine et l'Anjou cependant, les filles qui avoient atteint vingt-cinq ans pouvoient impunément devenir enceintes. La coutume alors donnoit tort aux parents; elle supposoit que c'étoit leur faute, puisqu'ils avoient attendu si tard à marier leurs filles.)

Vassal qui séduit la fille ou la femme de son seigneur, condamné à la perte de son fief.

Suzerain qui corrompt la femme ou la fille de son vassal, perd de même sa suzeraineté.

Gentilhomme qui abuse d'une demoiselle confiée à sa garde, dépouillé de son fief. S'il a employé la violence, pendu.

Adultères surpris en flagrant délit, promenés nus par la ville. (Les coutumes que donna saint Louis à la ville d'Aigues-Mortes règlent pourtant que la femme sera couverte au-dessous de la ceinture.

Dans quelques villes de nos provinces méridionales, ces sortes de coupables n'étoient condamnés qu'à une amende. A Castelnaudary l'amende n'étoit même que de cinq sols. (Brequigny, *Recherches sur les bourgeoisies*, page 12.)

Péché contre nature, puni la première fois par la castration; la seconde, par la perte d'un membre; la troisième par le feu. Si c'est une femme qui est coupable, elle perdra la première fois la lèvre supérieure; la seconde, l'inférieure; à la troisième, elle sera brûlée.

Vol de peu de valeur, puni la première fois par la perte d'une oreille; la seconde, par l'amputation du pied; la troisième, par la corde.

Ce dernier supplice ne regardoit que les hommes. On ne l'employoit point pour les femmes, à cause de l'indécence. Le premier exemple d'une femme condamnée à être pendue est en 1414. Celle-ci étoit de Limoges et eut sa grâce. Ce ne fut qu'en 1448 que ce supplice eut lieu à Paris pour une femme.

Voleur qui prendra un soc de charrue perdra une oreille.

S'il vole dans une église, ou s'il enlève pendant la nuit cheval ou jument, perdra les deux yeux.

Voleur domestique, pendu.

Tout receleur d'un vol, tout complice d'un crime quelconque, puni comme le coupable.

Voleur de grand chemin, pendu et traîné sur la claie.

Assassin, ravisseur, traités de même.

A l'incendiaire, aux faux-monnoyeurs, les yeux arrachés.

Femme vivant avec des assassins et des voleurs, brûlée vive, quand elle-même ne voleroit pas. (La sévérité de ce supplice tenoit à la haine que saint Louis avoit vouée aux femmes publiques, et à la rigueur avec laquelle il les persécuta toute sa vie, comme je l'ai dit ailleurs.)

Mère qui tue son enfant, livrée à la justice ecclésiastique pour qu'on lui enjoigne la pénitence ordonnée par les canons; en cas de récidive, brûlée comme coutumière du fait.

Il ne faut pas oublier que ces lois, quoique faites ou confirmées par le monarque, n'avoient pas lieu, cependant, à beaucoup près par tout le royaume. Les grands vassaux,

dans les provinces dont ils étoient souverains, avoient leur code. Certaines villes même, en acquérant droit de commune, ou de bourgeoisie, s'en étoient fait un particulier. Ainsi, par exemple, à Roye, un des privilèges des bourgeois, quand ils avoient commis un homicide, étoit de ne pouvoir être mis à mort, mais simplement bannis. Dans d'autres lieux, les peines corporelles et afflictives pouvoient être converties par le juge en amendes pécuniaires. (Brequigny, *sur les Bourgeoisies*, pages 10 et 11.)

DU MOINE QUI FUT SAUVÉ

PAR L'INTERCESSION DE NOTRE-DAME.

Au monastère de Saint-Pierre, près de Cologne, vivoit un moine pervers, qui n'avoit ni décence ni mœurs, ni foi ni religion, mais qui heureusement étoit fort dévot au saint apôtre. Tout-à-coup il tomba malade et mourut sans confession. Aussitôt les diables accoururent tout joyeux pour saisir son âme et la porter en enfer. Mais Pierre, dont la reconnoissance ne pouvoit sans douleur se voir arracher ainsi un serviteur fidèle, courut à Dieu, et il le supplia, les mains jointes, de laisser entrer le frère dans son paradis. « Tu veux « donc que je mente? répondit notre sire. Eh « quoi! ne sais-tu pas ce que j'ai dit par la bouche « de mon prophète, que nul n'entrera dans ma « maison s'il n'est pur et sans tache? et ne con- « nois-tu pas la vie qu'a menée ton protégé? »

Pierre n'avoit rien à répliquer à ces paroles. Résolu cependant à ne point abandonner son moine, quoiqu'il se vît en ce moment trop peu

de crédit pour pouvoir le sauver par lui-même, il imagina d'y intéresser tous les saints du ciel, dans l'espoir que Dieu, malgré sa rigueur, ne tiendroit point probablement contre de pareilles sollicitations. A sa prière tous les bienheureux, apôtres, anges, martyrs et autres vinrent donc en corps demander à Dieu la grâce du desconfez, mais ils eurent beau faire, beau presser, il n'y eut ni saint ni sainte qui opéra.

Quand Pierre vit qu'il n'y avoit plus d'espérance, il prit le parti de recourir à la mère de Dieu. « Belle et douce dame, lui dit-il, mon moine « est perdu si vous n'avez la bonté de vous inté- « resser pour lui. Nous n'avons pu, tous tant « que nous sommes, obtenir sa grâce; mais ce « qui nous devient impossible ne sera qu'un jeu « pour vous lorsque vous le voudrez. Quelque « fâché que soit votre fils, notre sire, vous n'avez « qu'à dire un mot pour l'apaiser; et, après tout, « il faut bien malgré lui qu'il vous cède, puis- « qu'il ne tient qu'à vous de lui commander. « — Pierre, répondit Notre-Dame, je vois que « vous êtes un ami chaud, et qu'on fait sagement « de vous choisir pour patron. Eh bien! puisque « vous attachez tant d'intérêt à la grâce de votre « protégé, je m'en charge, soyez tranquille. » A ces mots la mère reine se leva et se rendit auprès de son fils, suivie par toutes les vierges.

Pierre lui-même se mit du cortège, car il ne doutoit nullement du succès de cette démarche.

En effet, celui qui publia jadis, et qui de sa propre main écrivit ce précepte respectable : *Honore ton père et ta mère*, ne vit pas plus tôt approcher la sienne qu'il se leva pour aller au-devant d'elle, et que, la prenant par la main avec un doux sourire, il lui demanda quel étoit le motif qui l'amenoit. « Beau fils, répondit-elle, « c'est pour tirer d'enfer les pécheurs que tu t'es « fait homme dans mon sein; c'est pour empê- « cher qu'ils n'y tombent que je te prie sans « cesse. Ce moine allemand, dont tout ton pa- « radis est venu te demander la grâce ne la « mérite guère, j'en conviens. Mais enfin, puis- « que Pierre m'a sollicitée en sa faveur, ne souffre « pas que ton apôtre m'ait sollicitée en vain, et « ne lui donne pas le chagrin de voir réprouver « son serviteur. — Douce mère, répondit Jésus, « je n'ai rien à vous refuser, et votre volonté est « la mienne. Faites entrer ici qui il vous plaira, « vous en êtes maîtresse, et je ne dois pas y « trouver à redire. Cependant, mère, comme j'ai « annoncé que je ne recevrois dans mon palais « de paradis personne, à moins qu'il ne fût net « et pur, n'approuverez-vous pas qu'auparavant « je renvoie pour quelque temps ce pécheur dans « son monastère, afin qu'il y fasse pénitence de

« ses désordres? Lorsqu'il sera purifié de son or-
« dure, nous le rappellerons ici, et rien n'em-
« pêchera que nous ne le recevions alors, vous
« et moi, avec un égal plaisir. »

A peine Pierre eut-il entendu ces paroles qu'il courut en hâte au secours de son moine. Déjà les malins esprits en avoient saisi l'âme, et ils commençoient à la tourmenter. L'apôtre protecteur l'arracha de leurs griffes; puis il la remit entre les mains de deux anges, qui allèrent la déposer dans celles d'un saint religieux de l'abbaye, lequel, après l'avoir un peu sermonée, la replaça dans le corps dont elle venoit de sortir. Le ressuscité raconta ensuite en pleurant toute son aventure à ses frères, et ils apprirent à connoître par là combien étoient sages ceux qui cherchoient à se procurer pour amis Notre-Dame et saint Pierre.

Recueil de Méon, tome II, page 139.

Voilà le conte que citent de préférence nos auteurs modernes quand ils veulent apprécier les productions du treizième siècle. Encore ont-ils soin d'y ajouter des bêtises de style et de dialogue qui ne sont point dans l'auteur. On ne m'accusera point, je pense, de l'avoir embelli. Peut-être même, en le traduisant, ai-je poussé plus loin que l'original la simplicité niaise de l'expression. On avouera cependant qu'à travers tout ce ridicule il offre du mouvement,

de l'action, et même de grands tableaux; que le zèle de Pierre, que la bonté compatissante de la mère de Dieu, et la déférence respectueuse de son fils sont des beautés poétiques intéressantes. Essayez d'y changer trois ou quatre phrases, au ton bas et trivial dans lequel il est écrit, substituez un style noble, élégant; et vous serez tout étonné que ce conte, traité jusqu'à présent avec tant de mépris, n'aura de répréhensible que l'exemple de superstition grossière qu'il présente.

Il y a encore trois autres *miracles* assez semblables à celui-ci pour le sujet, et qui prouvent également jusqu'à quel excès déplorable la religion du temps avoit poussé ce principe, si dangereux pour les bonnnes mœurs, qu'un fidèle serviteur de Marie, ou qu'un homme protégé par elle, ne pouvoit être damné. Je ne donnerai de tous les trois qu'un extrait.

Le héros du premier *miracle* est un chanoine de Chartres, fort dévot à la Vierge, mais si scandaleusement libertin, qu'à sa mort, le chapitre lui refuse la sépulture en terre sainte et fait jeter son cadavre dans un fossé hors de la ville. Un mois après, la Vierge apparoît à l'un des chanoines pour lui reprocher le traitement indigne qu'on a fait à *son chevalier*, et elle menace le chapitre de son courroux, s'il ne se hâte de réparer l'injustice qu'il a commise. En conséquence de cet ordre, le clergé va processionnellement au fossé chercher le cadavre; et on est fort surpris de le retrouver aussi frais que s'il étoit plein de vie, de lui voir un visage vermeil et une tige de fleurs qui lui sort de la bouche.

Dans le second *miracle*, un moine débauché a une maîtresse; mais la maison qu'elle habite étant séparée du cou-

vent par une rivière, il est obligé toutes les nuits, pour aller coucher avec elle, de passer la rivière en bateau. Dans un de ces voyages, il se noie, et les démons l'entraînent en enfer. Heureusement pour lui il avoit toujours coutume, avant d'entrer dans la barque, de se recommander à la Vierge par une oraison. Celle-ci vient à son secours, et l'arrache aux démons, prétendant que bien qu'il soit en état de péché, cependant comme il s'est mis sous sa sauve-garde il ne peut être damné. Les diables crient à l'injustice et vont se plaindre à Dieu. La Vierge demande à son fils la grâce du moine, et elle obtient qu'il retourne sur la terre pour faire pénitence.

Ce conte se trouve inséré dans le roman de Richard-sans-Peur; mais la dispute pour l'âme du moine se passe entre un ange et un diable, et ils vont plaider leur cause devant le duc qui prononce entre eux.

Quant au troisième *miracle*, l'auteur annonce dans son préambule qu'il a été originairement publié par St.-Hugues, abbé de Cluni, et qu'il ne fait que le rimer. Le voici, extrait comme les deux précédents; mais avec quelques détails de plus.

DU PÉLERIN QUI S'ORIGÉNISA

POUR L'AMOUR DE S. JACQUES.

Un riche bourgeois de Bourgogne se proposoit d'aller en pélerinage à Saint-Jacques de Galice. Déjà même il avoit fait tous ses arrangements. Mais la veille de son départ le diable, qui n'aime pas les pélerinages, vint le tenter, et il le fit si bien boire que notre pélerin échauffé alla passer la nuit avec une fille. Le lendemain malheureusement celui-ci n'eut pas la précaution d'aller se confesser à son curé, et il partit ainsi en péché mortel. Le tentateur, dont la malice eût bien voulu le faire mourir dans cet état de réprobation, se présente à lui sur la route : il se donne pour l'apôtre saint Jacques, et lui fait de grands reproches sur le péché dont il s'est rendu coupable; en un mot, il l'effraie tellement et le menace si formellement de la damnation éternelle, que le malheureux demande s'il ne lui reste plus aucun moyen pour éviter ce malheur. « Il n'en est qu'un, lui dit-on, c'est de te mettre

« toi-même hors d'état de commettre dorénavant « un pareil crime. » D'après ce discours le bourgeois trop crédule tire son couteau et il exécute le conseil du malin, mais peu d'heures après il en meurt.

Déjà l'ennemi content s'apprêtoit à emporter l'âme, quand tout-à-coup l'apôtre Jacques, accompagné de Pierre, vient l'arrêter. « Seigneurs « apôtres, répond Satan, vous excédez ici vos « pouvoirs. J'ai fait tomber cet homme en péché « mortel, il est mort desconfez : par conséquent « il m'appartient, et vous n'avez rien à y pré- « tendre. — Tais-toi, villain, reprend Jacques. « Tu sais bien que tu n'as droit sur aucun de « mes pélerins; et quant à celui-ci, tu as trompé « sa bonne foi en te servant de mon nom comme « un menteur que tu es. Au reste, j'en appelle « à la mère de Dieu. — Oh! je ne suis pas sur- « pris de te voir en appeler à elle; c'est que d'a- « vance tu es bien sûr de gagner ton procès. « Depuis le matin jusqu'au soir elle n'est occupée « qu'à nous chercher de mauvaises querelles « pour nous enlever tout ce qu'elle peut. Si on « la laissoit faire, il n'y auroit pas une âme en « enfer; un homme n'a qu'à saluer son image, « le voilà sauvé. J'ai beau journellement me plain- « dre à Dieu de toutes ces injustices, et lui re- « présenter qu'il ne doit pas se laisser mener

« ainsi, il n'entend point raison quand il s'agit « de sa mère, et il la laisse dame et maîtresse de « son paradis, sans demander seulement qui elle « y fait entrer. »

Satan, malgré sa répugnance, n'en fut pas moins forcé de comparoître devant la Vierge. Mais ce qu'il avoit prévu arriva. Notre-Dame, de sa propre autorité, et avant de l'avoir entendu, ordonna que l'âme rentreroit dans le corps du pélerin pour lui donner le temps de faire pénitence. Cette sentence fut exécutée aussitôt. Le bourgeois se relevant sur ses pieds fut fort étonné de se trouver sans plaie ni douleur. Cependant, afin de lui ôter le moyen de commettre encore le même péché, les deux apôtres, en le rappelant à la vie, le laissèrent dans l'état où il s'étoit trouvé quand il avoit rendu l'âme.

Et n'i ot qu'un petit pertuis
Dont il pissa tout adès puis.

Ceux qui furent témoins de ce beau miracle en remercièrent beaucoup Notre-Dame, et leur dévotion pour saint Jacques en augmenta. Quant au bourgeois, il se rendit à Cluni, où, par le conseil du saint abbé Hugues, il prit l'habit monastique.

Recueil de Méon, tome II, page 147.

DE L'ABBESSE

QUI DEVINT ENCEINTE.

EXTRAIT.

Une abbesse, très régulière dans sa conduite, mais trop sévère dans son gouvernement, s'étoit fait haïr de ses religieuses par sa dureté. Le diable qui rôde et qui guette sans cesse pour tenter les saints, avoit résolu de la faire pécher. Tous les soirs quand elle se couchoit, tous les matins quand elle se réveilloit, il lui parloit à l'oreille des joies d'amour. Enfin, il l'embrasa tellement par l'idée séductrice de ces plaisirs, qu'elle voulut les connoître. Celui qu'elle destina à remplir ce projet fut un jeune homme qu'on employoit dans le couvent aux commissions du dehors. La dame l'appela chez elle; son intention pourtant n'étoit que de s'amuser, sans courir aucun risque pour sa réputation; et c'est ce qu'elle recommanda bien au valet. Mais le diable, plus fin qu'eux, les attrapa; et malgré ses résolutions, l'abbesse fit un enfant.

Bientôt les suites de sa foiblesse furent évidentes. L'arrondissement de sa taille la trahit; et comme on ne l'aimoit point dans sa communauté, ce fut alors que les religieuses triomphèrent. Elles portèrent aussitôt leur plainte à l'évêque, qui jura de châtier le scandale d'une manière exemplaire, et qui prit jour pour se rendre au couvent.

La malheureuse, éperdue, tentée mille fois de se donner la mort, se voyoit sans espoir, car le terme de son accouchement approchoit. Dans son malheur elle eut recours à la Vierge qu'elle supplia de l'assister, lui promettant, en reconnoissance, de la servir fidèlement toute sa vie.

A peine a-t-elle fait sa prière qu'involontairement elle s'endort. Marie alors vient avec deux anges; et après lui avoir fait sur sa faute une courte semonce, elle l'accouche sans mal ni douleur. Puis elle envoie un des anges porter l'enfant à un saint ermite du voisinage, avec ordre de l'élever, parce qu'un jour ce devroit être un personnage illustre. Le reclus reçoit avec respect le poupon, mais il est fort embarrassé pour l'allaiter. Tout-à-coup une biche entre dans la cellule, et présente la mamelle au nouveau-né.

Pendant ce temps l'abbesse se réveilloit, l'évêque arrivoit au couvent avec un archidiacre, et il assembloit les religieuses. Quand toutes sont

au chapitre, il mande l'accusée, et lui ordonnant de se mettre à genoux, l'accable des reproches les plus amers. Celle-ci, qui avec autant de surprise que de joie se sentoit délivrée, écoute respectueusement et sans mot dire les réprimandes; enfin elle répond avec douceur que d'après la haine que lui ont vouée ses inférieures, d'aussi atroces calomnies n'ont plus droit de la surprendre; mais elle proteste de son innocence, elle demande qu'on vérifie si l'accusation est fondée; et dans le cas où on la trouveroit coupable, elle se soumet d'avance aux châtiments les plus sévères. En conséquence d'une demande aussi raisonnable, l'archidiacre est nommé,

Et cinq dames
Qui sorent privetez de fames.

pour faire, dans une pièce voisine, l'examen proposé. Cet examen est favorable à la supérieure; l'archidiacre et les cinq déléguées la trouvent telle qu'elle étoit neuf mois auparavant, et ils reviennent au chapitre rendre témoignage sur son innocence. Grand bruit alors de la part des religieuses. Le prélat, au milieu de tout ceci, ne sait plus à quoi s'en tenir; il prend le parti de passer à son tour avec quelques-unes des incrédules dans la chambre, pour faire aussi sa visite.

Amont et aval la chercherent;
Mès onqes vice n'i trouverent
Ne en ventre ne en mamele,
Ne qu'en une simple pucele.

Convaincu par ses propres yeux, l'évêque rentre; mais c'est pour tonner contre les calomniatrices, et les menacer de toute sa rigueur. Il est désarmé par l'abbesse, qui, le tirant à part, lui avoue humblement et sa faute et le miracle opéré en sa faveur. Malgré cet aveu, il ne peut se convaincre sur la vérité d'une aventure si incroyable, qu'en se rendant chez l'ermite. Là il trouve l'enfant, qu'il baptise, qu'il adopte, et dont il veut être le parrain. A quatre ans, il le fait venir dans son palais pour lui donner une éducation soignée. Enfin, quand le jeune homme a acquis un certain âge, le prélat se démet en sa faveur de son évêché, et il trouve moyen de l'avoir pour successeur. Quant à l'abbesse, elle jeûna et pleura tant qu'elle obtint le pardon de sa foiblesse, et qu'à sa mort, Dieu lui donna son paradis.

Prions tous la Vierge qui la délivra, de nous délivrer de nos péchés.

Recueil de Méon, tome II, page 314.

Autre conte pareil, recueil de Méon, tome II, page 394.

Une dame romaine, veuve et renommée pour sa piété,

devient enceinte. Pour cacher sa foiblesse, elle détruit son fruit, après avoir néanmoins demandé pardon à la Vierge, à qui elle étoit fort dévote. Le diable, qui veut la perdre, va l'accuser auprès de l'empereur, en se donnant pour un devin qui connoît les crimes les plus secrets. D'abord on refuse de le croire, parce que la dame jouissoit d'une grande réputation de vertu; mais il assure que c'est une hypocrite, et consent à être pendu, s'il ne prouve qu'elle est coupable. D'après une accusation aussi formelle, la veuve est mandée devant le prince. Elle comparoît, mais accompagnée d'une autre dame, et cette dame est la Vierge, sa protectrice. A la vue de celle-ci, le démon confondu s'enfuit en poussant, de honte et de colère, des hurlements affreux. L'empereur embrasse l'accusée, et toutes les cloches de la ville sonnent d'elles-mêmes.

Dans une autre version, la femme accusée par le diable a eu de son fils deux enfants, qu'elle a détruits successivement; mais, quand elle paroît devant l'empereur, son dénonciateur ne peut plus la reconnoître. Son visage, par la protection miraculeuse de la Vierge, avoit changé entièrement.

Le conte de la *Veuve Romaine*, ceux du *Moine qui fut sauvé par l'intercession de Notre-Dame*, du *Moine qui fut noyé en allant voir sa maîtresse*, et du *Chanoine de Chartres*, ont été donnés en extrait par Racine le fils, dans son mémoire sur le manuscrit de Comsi.

DE CELUI QUI MIT L'ANNEAU NUPTIAL AU DOIGT DE NOTRE-DAME.

EXTRAIT.

Lorsque le pape saint Grégoire parvint au pontificat, Rome avoit encore beaucoup de païens; le pontife, dans la crainte qu'ils ne fussent tentés d'adorer les nombreuses statues de saints et de saintes qu'offroit la ville, les fit toutes enlever, et donna ordre qu'on les portât dans la place publique. Un jour que de jeunes Romains s'amusoient à lutter dans cette place, l'un d'eux, nouveau marié et païen, ayant ôté son anneau nuptial de peur qu'il ne se cassât, s'avisa de l'aller mettre au doigt d'une des statues qui étoient là; et il ajouta en plaisantant: « Femme, je t'épouse. » Cette statue étoit celle de la Vierge; mais Notre-Dame, qui n'entendoit point raillerie, le prit au mot et plia le doigt, de sorte que quand il vint reprendre son anneau, il ne put le retirer.

Ce n'est pas tout; la nuit, ayant voulu caresser sa femme, il fut fort étonné de se sentir repoussé par une main puissante, qui en même temps lui comprimoit le corps d'une manière très

douloureuse. A ses cris, sa femme effrayée se lève et va chercher de la lumière. Pendant qu'elle est éloignée, Notre-Dame se montre au jeune homme, elle se dit celle qu'il a épousée le matin dans la place devant témoins; en conséquence elle exige qu'il lui soit fidèle, et qu'il renonce désormais à tout plaisir avec sa première épouse. Notre païen soupçonne à tout ceci du sortilège; dès qu'il fait jour, il envoie chercher un prêtre pour exorciser le prétendu démon. Le prêtre vient avec une étole et de l'eau bénite, et il ordonne aux deux époux de coucher ensemble et de consommer ce qu'ils avoient vainement tenté dans la nuit : bien sûr que tant qu'il sera près d'eux avec son eau bénite, le diable n'osera point venir troubler leurs plaisirs. Mais malgré l'assurance qu'il cherche à leur inspirer, tous leurs efforts sont inutiles. Notre-Dame se montre de nouveau, et déclare expressément qu'il n'y a ni prêtre ni eau bénite qui tienne, et qu'elle ne permettra pas qu'on lui fasse infidélité.

Nos gens désolés vont alors conter leur aventure au pape Grégoire, qui *de peur qu'on ne soupçonne l'Eglise de manquer de pouvoir en ne pouvant empêcher tout ceci*, leur défend absolument d'en parler. Cependant il recommande au jeune homme de garder la continence. Ce fut, dit l'auteur, ce qui contraria le plus le sire.

Quelque temps après, un saint ermite lui conseille de fêter un jour de la semaine en l'honneur de la Vierge. Celle-ci, apaisée par ce dédommagement, lui ordonne, dans une nouvelle apparition, d'ériger une statue parfaitement semblable à la figure qu'elle lui montre en ce moment. D'abord le pape s'y oppose; mais sur les instances du damoiseau, qui par d'autres visions est menacé d'un châtiment exemplaire, s'il n'obéit, la permission est accordée, et la statue portée solennellement à Sainte-Marie-de-la-Rotonde. Là, on est surpris de lui voir au doigt un anneau. Le mari, qui reconnoît que c'est le sien, la supplie de le lui rendre; elle y consent: ce qui étoit en même temps lui rendre la jouissance de son épouse.

Ce miracle nous prouve, dit le moine poète, combien Notre-Dame est bonne; mais il montre aussi qu'il ne faut pas se jouer à elle ni lui manquer.

Recueil de Méon, tome II, page 293.

Si j'avois vécu il y a un siècle ou deux, j'eusse craint peut-être, en imprimant toutes ces historiettes ridicules, qu'on ne m'accusât de vouloir insulter à la religion. Aujourd'hui je publie tout ceci hardiment, persuadé que tout esprit sensé distinguera, comme moi, la religion qui toujours est respectable, de la superstition qui ne peut jamais que la déshonorer.

D'UN ROI

QUI VOULUT FAIRE BRULER LE FILS

DE SON SÉNÉCHAL.

EXTRAIT.

Un roi avoit un sénéchal qui depuis trente-cinq ans administroit sa terre et le servoit fidèlement; et celui-ci avoit un fils d'environ quinze ans, plein de bonnes qualités et doué d'une figure charmante. Le sénéchal, étant au lit de la mort, recommanda son fils au monarque. Le prince promit d'en devenir le second père; et en effet, à peine l'enfant fut-il orphelin qu'il le fit venir au palais, le logea avec son propre fils, lui donna pour instituteur le même *maître*, et le traita en tout de la même manière. Chaque jour il venoit assister à leurs leçons; et lorsqu'il avoit caressé son fils, jamais il ne manquoit de prendre dans ses bras celui de son bon sénéchal et de l'embrasser tendrement.

Tant d'amitié prodiguée à un étranger inspira

de la colère au maître. Il prit le damoiseau en haine et résolut de le perdre. « Enfant, lui dit-il « un jour, le roi s'est plaint plusieurs fois de votre « haleine : épargnez-lui ce désagrément-là, je vous « prie : et dorénavant, quand il viendra vous em- « brasser, ne manquez pas de tourner la tête « d'un autre côté. » Le jeune homme qui étoit simple et naïf crut son maître, et fit ce qu'il lui commandoit. Mais le roi, surpris de voir sa tendresse recevoir un pareil accueil, en demanda la raison à l'instituteur. « Sire, répondit le traî- « tre, puisque vous exigez la vérité, je dois vous « la dire : c'est par dégoût que l'enfant se dé- « tourne ainsi ; il regrette de se voir obligé à re- « cevoir vos caresses, et prétend que votre ha- « leine est telle, qu'il est toujours près de tomber « en défaillance. » [1]

Cette confidence perfide mortifia singulièrement l'amour-propre du monarque. Il sortit furieux, en jurant bien de ne jamais mettre l'enfant dans le cas de se plaindre. Cependant il avoit quelque inquiétude sur le prétendu défaut qu'on lui reprochoit : et comme il vouloit savoir à quoi s'en tenir, et que d'ailleurs il n'osoit sur cet article s'ouvrir à personne, il s'avisa d'un expédient singulier :

Fit querre jusqu'à cinq puceles,
Gentilz femmes, joenes et beles;

Avec elles volt dognoïer (*coucher*)
Pour s'aleine fere essoier.

Les coucheuses l'ayant assuré toutes que le reproche n'avoit aucun fondement, il prit à son tour le damoiseau en haine et ne voulut plus le voir. Son animosité étoit encore attisée journellement par les discours du maître. Enfin, elle en vint à un tel point, qu'il résolut de faire périr le jeune homme. Voilà, dit l'auteur, où nous conduit la colère. Un roi oublie l'honneur, il manque à sa promesse; et tout cela pour se venger d'une prétendue indiscrétion d'enfant.

Le prince manda donc secrètement son forestier; et après avoir exigé de lui un serment de discrétion et d'obéissance, il lui ordonna d'allumer le lendemain un grand feu dans la forêt, et d'y jeter celui qu'il enverroit de sa part. Le lendemain matin, de fort bonne heure, il envoya le damoiseau chez le forestier sous prétexte de lui porter une lettre. L'enfant monta aussitôt à cheval, et partit en récitant les heures de Notre-Dame. *Or sachez que celui qui aura cette bonne coutume jamais ne sera damné le jour qu'il les dira.* Ce n'est pas tout; le jeune homme, dans sa route, entendant sonner une messe à un ermitage, s'arrêta pour l'entendre : mais à la communion, tout-à-coup une colombe blanche descendit du ciel, et laissa sur l'autel un billet qu'elle

portoit dans son bec. Ce billet étoit envoyé par madame sainte Marie, qui, voulant sauver son fidèle serviteur, ordonnoit au prêtre ermite de le retenir avec lui jusqu'à midi.

D'un autre côté, l'absence du jeune homme avoit donné au maître des inquiétudes; il alla s'en plaindre au roi dans le dessein de le faire punir. Le monarque, impatient de savoir si son ordre est exécuté, l'envoie lui-même chez le forestier pour en demander la réponse. Mais qu'arrive-t-il? le forestier, qui croit que ce messager est la personne qu'on lui a recommandée, le jette au feu; et lorsque le damoiseau arrive, il le charge d'aller annoncer au roi qu'on lui a obéi. Le monarque ne peut revenir de son étonnement, quand il voit le jeune homme; il l'interroge, va lui-même trouver l'ermite, et à force d'éclaircissements, découvre enfin que celui qu'il vouloit perdre est aimé de Notre-Dame, et qu'il étoit innocent. Alors il lui rend son amitié. Mais l'enfant, touché du miracle que Dieu a opéré en sa faveur, se retire dans la forêt et s'y fait ermite.

Quelque temps après, le fils du roi, s'étant égaré à la chasse, est contraint de passer la nuit dans la cellule du nouveau solitaire. Il le reconnoît; et les saints discours que lui tient son ancien ami le touchent tellement, qu'il forme la résolution d'imiter son exemple. Le lendemain,

lorsque ses gens le retrouvent, il les charge d'aller porter cette nouvelle à son père, et en leur présence quitte ses habits. Le père accourt pour le détourner de son projet; mais lui-même, il éprouve à son tour tant d'émotion, qu'il abdique la couronne, qu'il fait bâtir un couvent dans l'endroit, et s'y rend pour vivre et mourir avec eux.

Recueil de Méon, tome II, page 331.

NOTE.

(1. *Il prétend que votre haleine est telle qu'il est toujours près de tomber en défaillance.*) Dans les contes de Boccace, une femme emploie ce moyen pour satisfaire un jeune homme qu'elle aime. Celui-ci, avant de se livrer à son amour, exige d'elle trois conditions fort difficiles à remplir, et entre autres celle de lui envoyer une dent de son mari. La dame s'y prend comme le précepteur de notre conte. Elle fait accroire aux pages qui servent son époux qu'ils ont l'haleine forte, et en conséquence leur recommande de détourner toujours la tête lorsqu'ils approcheront de lui. D'un autre côté elle persuade au mari que c'est lui qui a ce défaut, elle prétend qu'il a une dent gâtée, et le détermine à se la faire arracher.

DU BOURGEOIS

QUI AIMA UNE DAME.

Certaine dame, épouse d'un chevalier puissant, devint veuve. Quoi qu'on en dise, ce chagrin est, de tous ceux qu'une femme peut avoir, celui qu'elle oublie le plus volontiers. Pour un homme qu'elle perd elle en retrouve vingt qui viennent la consoler, qui l'appellent leur dame et amie, et qui s'empressent à essuyer ses larmes. Celle-ci néanmoins se comporta bien différemment. Quoique beaucoup de consolateurs vinssent la solliciter, parce qu'elle étoit encore jeune et très aimable, elle les rejeta tous, renonça au mariage, et vécut dans la retraite, uniquement occupée de celui qu'elle avoit perdu.

Parmi les soupirants étoit un gentilhomme de ses voisins, homme passablement à son aise, qui l'aimoit depuis long-temps, et qui avoit de la beauté et du courage. Il vint chez elle et se présenta même en qualité d'épouseur; mais sur la déclaration que lui fit la dame du dessein où elle

étoit de rester veuve, il fut contraint de se retirer. Loin de renoncer à elle après un aveu qui lui laissoit aussi peu d'espoir, il n'en fut, au contraire, que plus épris; on eût dit que les obstacles animoient son ardeur. Bientôt il n'eut plus d'autre plaisir que de voir sa mie quand elle sortoit pour aller à l'église, ou de songer à elle quand il ne la voyoit point. Insensiblement il perdit l'appétit et le sommeil, il devint triste et farouche, et prit la vie en haine.

Dans cet état il entendit parler d'un Juif renommé pour sa science occulte, grand astrologue et nécromancien. Beaucoup de gens se louoient d'avoir consulté ses talents. Notre amoureux voulut y aller aussi, car celui qui est malade croit que tous les remèdes dont il entend parler le guériront. D'abord il chercha à se concilier le magicien par un présent; puis lui contant l'histoire malheureuse de ses amours, il le pria de lui procurer la jouissance de la belle veuve, et promit, s'il obtenoit ce bonheur, une somme considérable. Le Juif en donna sa parole; mais avant tout, il exigea une condition préliminaire, dure il est vrai, néanmoins indispensable, c'étoit de renoncer à Dieu, à la Vierge et à tous les saints du paradis. « Alors, dit le circoncis, j'em-« ploierai pour séduire votre maîtresse un charme « sûr; je la rendrai ardente comme braise, et je

« veux qu'elle-même elle accoure se jeter dans « vos bras. »

A cette proposition le gentilhomme hésita quelque temps. D'un côté damner son âme.....; mais de l'autre aussi coucher avec celle qu'il aimoit tant.....! Enfin il prit son parti, et offrit de renier tous les saints et Dieu lui-même, mais il ne voulut pas renoncer à Notre-Dame. En vain le sorcier lui représenta que, dans un marché aussi intéressant, une vierge de plus ou de moins ne devoit point l'arrêter, le bon gentilhomme résista toujours, parce qu'il savoit bien que, s'il se conservoit la Vierge pour amie, il obtiendroit un jour son pardon par elle. Au moyen de ce subterfuge, il espéroit attraper le diable en se réservant ainsi une porte de salut; mais sa ruse fut devinée, et il sortit sans rien obtenir.

Avant de retourner chez lui cependant, il entra dans une église pour se plaindre à celle dont l'amitié venoit de lui faire manquer sa maîtresse, et pour la supplier de réparer au moins le malheur qu'elle avoit causé. Il s'approcha donc d'une image de Notre-Dame, et lui dit tout haut : « Douce mère de Dieu, donnez-moi « celle que j'aime, ou faites que je ne l'aime plus. » Sa prière fut exaucée, et l'image inclina même la tête en signe d'approbation; néanmoins il ne vit pas ce signe, tant il étoit occupé de son amour,

et il continua toujours ses génuflexions et ses révérences. Mais la veuve étoit aussi dans l'église, quoiqu'il ne l'eût point aperçue. Celle-ci remarqua très bien l'action de la Vierge : elle vit qu'à chaque génuflexion du gentilhomme la statue faisoit une nouvelle inclination de tête. Alors elle comprit que cet homme étoit aimé de sainte Marie, et qu'elle avoit eu tort de ne pas l'aimer elle-même. Elle le suivit donc quand il sortit de l'église, et lui demanda pourquoi son visage étoit si changé, et où il avoit été depuis qu'ils ne s'étoient vus. Pour toute explication il raconta naïvement l'histoire entière de ses amours, depuis le premier instant où il avoit éprouvé un refus, jusqu'à celui où il étoit venu faire sa prière à la Vierge. « Marie vous a récompensé de votre attachement « pour elle, reprit la dame, je serai votre épouse « quand il vous plaira. » Ils se marièrent quelques jours après, et servirent tous deux Notre-Dame tant qu'ils vécurent.

Autre conte semblable, intitulé *de l'Ermite qui renia sa foi pour une Sarrasine.*

Cet ermite habitoit dans le voisinage d'un village sarrasin. Souvent il voyoit une fille de ce village venir laver du linge au ruisseau qui baignoit sa cellule. Un jour il la vit s'y baigner elle-même, et de ce moment, devenu amoureux d'elle, il résolut de la demander en mariage au *curé* sarra-

sin. On exige de lui qu'il renonce à Dieu et à la Vierge, et il y consent. Mais à peine a-t-il prononcé son abjuration, que le Saint-Esprit sort de son corps, par la bouche, sous la forme d'une colombe, et le frappe, en sortant, d'un coup d'aile. Cet avertissement le rappelle à lui-même. Il se retire pour faire pénitence. Enfin, après quelque temps de prières et de jeûnes, l'Esprit, pour lui annoncer que sa faute est pardonnée, descend sur sa tête et *roucoule en faisant la roue.*

LA COUR DE PARADIS.

Le comte de Caylus a donné l'extrait de ce conte. Barbazan l'a imprimé parmi ses fabliaux. J'ai déjà prévenu que c'est l'image des *cours plénières* que tenoient dans leurs palais les grands seigneurs et les princes.

Dieu un jour (c'étoit à la Saint-Remi) fut curieux de connoître ceux des bienheureux qui l'aimoient le plus : dans ce dessein il imagina de tenir cour plénière à un mois de là, c'est-à-dire le jour de la Toussaint. Ayant donc appelé les apôtres Simon et Jude, il les chargea d'aller par toutes les *chambres et dortoirs* [1] de son paradis la publier, et y inviter de sa part tous les élus des deux sexes. Les deux apôtres promirent que le lendemain au lever du soleil ils exécuteroient sa commission; et le lendemain en effet, dès que le soleil parut, ils partirent l'un et l'autre, avec une clochette en main, pour s'en acquitter.

Le premier logement qu'ils rencontrèrent dans leur route fut celui des anges. Ces esprits, tous beaux par merveille, s'amusoient en ce moment

à jouer et à folâtrer dans leur chambre. Simon, pour obtenir audience et se faire entendre, sonna sa clochette à la porte [4]. Aussitôt tout le monde se tut, et les archanges Gabriel et Michel, qui luttoient ensemble, vinrent lui demander ce qu'il vouloit. Alors il les invita, eux et leur noble compagnie, à la fête que le sire Dieu se proposoit de donner pour la Toussaint, fête où seroient faits grands miracles, disoit-il, et où l'on verroit la fontaine d'amour [5]. Gabriel remercia au nom de la troupe, et il assura qu'ils se feroient tous un devoir de s'y trouver. Les deux députés, continuant leur message, se rendirent ensuite chez les patriarches, auxquels ils firent également leur invitation. De là ils passèrent chez les apôtres, puis successivement chez les martyrs, chez les confesseurs, et enfin chez les innocents : ceux-ci logeoient dans un endroit à part et retiré.

Ce fut la même chose pour le quartier des saintes. Les deux messagers commencèrent leur visite par la *chambre de virginité*. Là n'habitoient que des pucelles, toutes la tête parée en tout temps d'un chapel magnifique, et toutes si parfaitement belles, que la langue la plus éloquente ne sauroit décrire seulement une moitié de leurs charmes.

A droite, un peu plus loin, logeoient des dames,

mais tellement aimables, tellement pleines de grâces et de toutes sortes d'attraits, qu'elles égaloient presque en beauté les pucelles : c'étoient les veuves qui, pour l'amour de Jésus, avoient renoncé à de secondes noces, et qui n'avoient plus voulu avoir que lui pour époux.

Enfin que vous dirai-je? il n'y eut saint ni sainte, ermite ni moine qui fût oublié. Tous remercièrent de l'honneur que leur faisoit leur sire, et ils promirent d'assister à sa fête.

Au jour fixé, Gabriel parut à la tête de sa troupe ailée. Chérubins, séraphins, anges et archanges, tous entrèrent en voltigeant et caracolant dans les airs, et chantant en chœur *Te Deum laudamus*. Jésus étoit assis aux pieds de sa mère. Ils le saluèrent, et, comme les plus légers, ils allèrent se placer au plus haut étage de la salle. Un moment après entrèrent Abraham, Jacob, Moïse, Jean-Baptiste et les autres patriarches, qui chantoient cette chanson :

Je vis d'amours[4]
En bone espérance.

Ils furent suivis des apôtres qui chantoient celle-ci :

Ne vos repentez mie
De léaument amer:
Car de bien amer vient solaz.

Celle des martyrs fut :

Cil doit bien joie demener
Qui joie atent des maus qu'il sent.

Celle des confesseurs :

Je ne fui onques sans amor,
Ne jà n'iere (*ni jamais ne serai*) en ma vie.

Les innocents enfin répétoient :

Sire Diex, la joie qu'avons
Biaus pere, el nous vient de vous.

Catherine, Agnès, Cécile, Marguerite et toute la troupe des pucelles parut ensuite, conduite par Madeleine [5]. Leur chanson étoit :

Renvoisiement (*Joyeusement*) i vois à mon ami.

Les veuves, ornées d'un riche manteau et la tête couverte du signe de leur viduité [6], disoient tantôt à voix basse, tantôt à haute voix :

Se j'ai amé folement,
Sage sui, si me repent.

Les femmes mariées tenoient par la main leur époux. Elles étoient richement parées et chantoient :

Ainsi doit dame aler
A son ami.

A mesure que ces dernières entroient, elles faisoient à la Vierge une révérence en disant :

Je vous salue, Marie, et celle-ci les bénissoit avec la main. Elles s'inclinèrent ensuite devant son fils, qui les exhorta toutes à être gaies et à se bien divertir.

Quand tout le monde fut arrivé, Jésus appela Pierre pour lui ordonner de fermer les portes et de n'ouvrir absolument qu'à gens connus. L'apôtre répondit que tout étoit fermé, et il fit l'ouverture de la fête en entonnant de toute sa force :

Vous qui amez, traïez en ça (*entrez dans*);
En là (*dehors*), qui n'amez mie.

Jésus alors se leva, et, jaloux de rendre agréable son assemblée, il pria sa douce mère d'en faire les honneurs à toute cette belle compagnie, pour laquelle il étoit mort, et qui l'avoit bien servi sur la terre. « Volontiers, beau fils, répondit « Marie; » et Marie, se levant à son tour, alla prendre Madeleine, puis elles s'avancèrent dans la salle où toutes deux chantèrent :

Tuit cil qui sont en amoraz,
Viengnent dansser;
Li autre non.

Aussitôt anges, pucelles, dames, martyrs, patriarches, veuves, innocents, tous enfin se mêlèrent et commencèrent une danse générale. Pendant ce temps, quelques-uns des anges les plus beaux, voltigeant autour de l'assemblée,

souffloient de toutes parts de la vapeur d'encens, et les quatre évangélistes, placés aux quatre coins de la salle, jouoient sur le cor[7] différents airs, qu'ils entremêlèrent de ce refrain :

Je gart (*garde*)le bois que nus n'en port (*afin que nul n'emporte*)
Chapel de flors, s'il n'aime.

La joie universelle gagna enfin Jésus. Il vînt prendre sa mère pour faire comme les autres. Notre-Dame alors retroussa sa cotte : ils dansèrent ensemble et chantèrent ensuite l'une ces paroles :

Embracez-vous, de par amors[8],
Embracez-vous.

L'autre celles-ci :

Qui sui-je donc? Regardez-moi.
En ne me doit-on bien amer?

A ce spectacle Madeleine attendrie ne put se tenir. Elle avança vers son bien-aimé et lui chanta cet air :

Fins cuers, amorous et joli,
Je ne vos veuil metre en oubli.

Jésus lui tendant la main, et la regardant avec cet air bénin qu'il avoit pris autrefois lorsqu'il lui pardonna ses péchés, lui répondit par ces paroles :

Je tieng par le doit m'amie,
S'en (*ainsi*) vois plus joliement (*gaiement.*)

Et à l'instant tous ceux qui étoient dans la salle réunirent leurs voix pour chanter ensemble cet air :

Toz li cuers me rist de joie
Quant Dieu voi.*

Pendant qu'on dansoit et qu'on se divertissoit au ciel, il y avoit au purgatoire des milliers d'âmes qui brûloient, et ces chants d'allégresse sembloient rendre encore leurs douleurs plus cuisantes. Du milieu de leurs brasiers elles crièrent miséricorde à Dieu si fort et si long-temps, que, malgré le bruit de la fête, Pierre, qui gardoit la porte du paradis, les entendit enfin. Touché de compassion, l'apôtre vint prier Dieu de rendre la joie de ce beau jour complète, en terminant le temps de leurs peines. Tous les autres saints aussitôt, les dames surtout et les pucelles, sexe compatissant, joignirent leurs prières à celles de Pierre; mais ces prières n'eussent rien opéré sans celles de Notre-Dame. Elle se tourna vers son fils et lui tint ce discours : « Doux enfant, « écoute celle qui t'a conçu dans son sein, qui « t'a nourri de son lait et porté dans ses bras. « Quoique tu sois le roi du ciel, tu ne dois pas « oublier cependant que je suis ta mère, et une « mère qui t'a aimé tendrement. Par l'amitié que

* Tous ces vers sont ici conformes au manuscrit n° 7218, à l'exception de *Embracez-vous*, qui y est ainsi : *Agironées, de par amors agironées.*

« tu me dois à ton tour, beau fils, je te conjure « de pardonner à ces pauvres pécheurs. Ce sont « mes sœurs et mes frères; et ta fête, quoi que « tu fasses, ne sera point plénière, si pendant « ce temps il y a ailleurs, sans que tu l'empêches, « des gens qui souffrent. Je te demande seule- « ment que, ce jour-ci et demain encore, leur « supplice soit suspendu. — Mère, répondit Jé- « sus, que ce que vous desirez soit fait. J'accorde « non-seulement deux jours, mais trois, car je « veux que tout mon paradis sache que je vous « aime. » A ces mots, il lui baisa les yeux et la bouche, qu'elle avoit plus vermeille et plus douce que rose épanouie, et dans l'instant les flammes du purgatoire s'éteignirent et devinrent pour les patients aussi douces que lait.

Quant à celles d'entre ces âmes qui se trouvoient avoir fini ce jour-là le temps de leur pénitence, il leur fut permis d'entrer à la fête. L'archange Michel alla les prendre, et il revint à leur tête en chantant ces paroles :

J'ai joie ramenée ci.

Pierre tout joyeux leur ouvrit les deux battants. Elles entrèrent en se tenant par la main, et parurent aussi blanches que l'aubépine lorsque le printemps l'a fleurie. Jésus les accueillit avec bonté, tout le monde les embrassa, et la Mère-

Dieu les pria gracieusement de prendre part à la fête, puisque leur bonheur ne devoit plus jamais finir.

Ce que vous venez de lire, messieurs, vous apprend pourquoi *le jour des âmes* est toujours le lendemain de la Toussaint. Tous les ans même, à pareil jour, en mémoire de cette grâce, les feux du purgatoire sont éteints[9]. Mais ce bienfait n'est que pour le purgatoire, je vous en avertis; les damnés n'y ont point de part, et ils souffrent sans relâche toute l'année.

Recueil de Barbazan, tome III, page 128.

NOTES.

(1. *Il les chargea d'aller par toutes les chambres et dortoirs de son paradis.*) Mes lecteurs se rappelleront avoir vu un fabliau où le poète donnoit à Alexandre des barons (tome 1er, page 274) et une tour, parce que tels étoient les objets que ce fablier avoit ordinairement sous les yeux. Ici voilà un religieux qui, accoutumé à voir journellement des chambres, des dortoirs et des galeries dans son couvent, en place dans le paradis. Si l'on ne savoit pas que ce conte a été, comme les autres de ce genre, écrit par un moine, à ce mot seul on le devineroit.

(2. *Simon, pour obtenir audience et se faire entendre, sonna sa clochette à la porte.*) Cette clochette étoit d'étiquette pour ces sortes d'annonces. Aujourd'hui encore, quand le roi envoie son maître des cérémonies inviter les cours souveraines à une oraison funèbre ou à quelque autre

assemblée pareille, le maître des cérémonies est précédé d'un juré-crieur qui porte une sonnette et qui sonne plusieurs fois pour imposer silence.

(3. *Fête où seroient faits grands miracles*, disoit-il, *et où l'on verroit la fontaine d'amour.*) Il ne s'agit dans le conte ni de fontaine d'amour ni de miracles, quoique l'un et l'autre soient annoncés; l'auteur a oublié cet article. Peut-être aussi ne fait-il promettre par les deux apôtres messagers ces divertissements que, par une sorte de charlatanerie, pour exciter par là la curiosité et attirer ainsi plus de monde à la fête. Au reste, ceci prouve que les grands seigneurs, lorsqu'ils faisoient publier des cours plénières, faisoient annoncer aussi beaucoup de divertissements, et surtout des divertissements extraordinaires et nouveaux.

(4. *Chantoient cette chanson : Je vis d'amours.*) Ce morceau de chant, ainsi que tous ceux que l'auteur a insérés dans son conte, ne sont que des refrains ou des traits de chansons vulgaires qui couroient alors parmi le peuple, et qu'il applique à son sujet, assez ingénieusement pour la plupart. Je les ai retrouvés presque tous dans les chansonniers du temps.

(5. *La troupe des pucelles parut ensuite conduite par Madeleine.*) La Madeleine à la tête des vierges! il y a ici de quoi s'étonner. Il est vrai que, selon certains pères de l'Eglise, Marie, sœur de Marthe, la femme pécheresse de l'Evangile et Marie-Madeleine étoient trois femmes différentes. Mais le pape saint Grégoire accrédita l'opinion contraire, et son autorité a entraîné toute l'église, malgré les réclamations de plusieurs savants et docteurs, qui, depuis et jusqu'à nos jours, ont soutenu le premier sentiment. Il paroît que notre poète pensoit sur la Madeleine comme saint Grégoire, et qu'il la croyoit la femme pécheresse, puisqu'il dit plus bas que Jésus la regarda avec cet air de

bonté qu'il avoit pris autrefois lorsqu'il lui avoit pardonné ses péchés.

(6. *Les veuves, la tête couverte du signe de leur viduité.*) Au siècle dans lequel écrivoit l'auteur, celles des veuves qui, renonçant au mariage, faisoient vœu de chasteté, portoient, comme les religieuses, un voile sur la tête, avec un habit particulier (Ducange, *Glossaire*, au mot *Vidua*). C'étoit un reste des temps de la primitive église où elles étoient diaconesses.

(7. *Jouèrent sur le cor différents airs.*) Il y a plusieurs preuves que cet instrument étoit, ainsi que le tambour, employé à la danse.

Si ot (*il y eut*) maintes armonies,
Tabours et cors sarrasinois,
Entr'eus mainent grand tabarois (*bruit*):
Li uns trement (*jouent*), li autres saillent (*dansent.*)

Mais ce tambour et ce cor sont-ils les mêmes que les nôtres? Il est probable que non, au moins pour le dernier; car, 1° il étoit en bois.

Là oïssiez maint cor de pin.

Roman de Claris.

2° Il étoit droit et sans courbure. Une pièce, intitulée *Le Dit des hérauts*, parlant des gens tortus, contrefaits et bâtis différemment des autres, les compare à des trompettes et à des cors qu'on auroit fait courbes.

Sont buisines * et cors croçus.

Peut-être ces cors pour la danse n'étoient-ils autre chose que l'espèce de petite flûte à bec connue en Provence sous le nom de galoubet.

Il y avoit des cors pour la chasse. Nos vieux romanciers

* Buccina.

en donnent aussi un ordinairement à leurs héros, ou bien ils le font porter devant lui par un nain qui lui sert d'écuyer. Quand ce héros veut se faire annoncer dans quelque château, ou en défier le maître au combat, il sonne du cor. Selon eux, le fameux Roland mourut à Roncevaux en sonnant du sien. Les miniatures des manuscrits qui en représentent, leur donnent la forme du cornet de nos vachers, et vraisemblablement c'en étoit un, comme le prouve le mot même, dérivé du latin *cornu*.

Le cor et le tambour au reste sont deux instruments que nous avons adoptés des Sarrasins, et l'on a vu plus haut, dans le passage cité, qu'ils sont nommés *Sarrasinois*. Quand saint Louis fut vaincu en Egypte et fait prisonnier avec son armée, les Sarrasins s'égayèrent aux dépens des François par des chansons dérisoires dans lesquelles ils insultoient à notre malheur. *En venant dans ce pays-ci*, disoient-ils, *vous avez cru sans doute le prendre avec la flûte et le tambourin.* (D'Herbelot, *Bibliothèque orientale.*)

L'un et l'autre instrument fut adopté par les ménétriers qui couroient la France : j'ai même vu dans les poésies du temps une pièce intitulée les *Tabureors* (les Tambourineurs), où l'auteur se plaint du mauvais goût de son siècle, qui regardoit comme ménétriers des gens dont tout le talent étoit de jouer de la flûte et du tambourin. Il veut qu'on n'honore de ce nom que les musiciens qui savent chanter des romans.

(8. *Embracez-vous, de par amors.*) La permission que donne ici la Vierge aux danseurs et danseuses de la cour céleste, de s'embrasser les uns les autres, prouve combien est ancien l'usage, qui subsiste encore dans les classes bourgeoises et dans celles du peuple d'embrasser sa danseuse quand on a dansé. Cependant il n'a plus guère lieu que pour les danses à deux, et surtout pour le menuet.

(9. *Tous les ans à pareil jour, en mémoire de cette grâce, les feux du purgatoire sont éteints.*) Telle étoit l'opinion du temps, et on la retrouve encore dans nos livres mystiques du dernier siècle, et même dans plusieurs de ce siècle-ci, sur la dévotion à la Vierge. Les auteurs y attribuent de même à la mère de Dieu la faveur accordée dans ce jour aux justes souffrants du purgatoire; mais ils ne savent trop quelle raison en donner; car enfin on ne voit pas pourquoi la Vierge choisiroit de préférence, pour une pareille grâce, le jour de la Toussaint, plutôt que d'autres qui y paroissent bien plus favorables, tels que ceux de ses fêtes, par exemple. Mais les écrivains dont je parle ont reçu par tradition cette opinion dévote, et ils ignorent qu'ils la doivent au bal céleste de notre conte.

On a cru aussi autrefois en France que les flammes du purgatoire s'éteignoient le jour de Pâques, ainsi que celui de la Toussaint.

* *Annales ordinis Benedicti*, sæc. VI.

DE LA SACRISTINE.

Une jeune religieuse, d'une très jolie figure et âgée de vingt ans, étoit sacristine de son monastère. Chargée par son emploi de sonner les matines tous les jours, elle étoit obligée, pour aller à l'église, de passer par une galerie où se trouvoit une image de la Vierge; et jamais elle ne manquoit d'y dire, en passant, un *ave*. Mais le diable, qui ne s'occupe du matin au soir que d'anéantir toutes les bonnes actions qu'il voit faire, voulut perdre la jeune nonnain, et il y réussit. « Que fais-tu dans cette éternelle prison? lui di-« soit-il à l'oreille; viens dans le monde; jeune « et jolie comme tu es, sûre de plaire, il n'est point « de plaisirs que tu ne puisses te promettre; ne « sera-t-il pas toujours assez tôt de venir t'enfer-« mer ici, lorsque l'âge aura flétri tes charmes? »

Pendant que le tentateur séduisoit ainsi la sacristine, il enflammoit pour elle le chapelain du lieu. Celui-ci ne se proposoit rien moins que de l'enlever; mais il eût fallu pour cela y faire consentir la pucelle, et il n'avoit guère la liberté de la

voir. Il employa donc, pour la solliciter, une vieille femme qui lui peignit avec tant de chaleur les plaisirs qu'on lui destinoit, que la petite personne, embrasée, promit de suivre le galant, et lui donna rendez-vous, pour la nuit suivante, à la porte du monastère. La chose étoit d'autant plus facile, qu'elle avoit les clefs de l'église.

Elle vint en effet au rendez-vous; mais ayant, selon sa coutume, dit son *ave* en passant, elle fut très étonnée, lorsqu'elle s'apprêtoit à sortir, de voir à la porte une femme, qui, avec un visage sévère la repoussa, et lui dit qu'elle ne passeroit point. Il fallut donc retourner. Elle se flattoit d'être plus heureuse le lendemain; mais comme le lendemain elle dit encore sa prière, ce fut encore le même obstacle. Le chapelain qui s'étoit impatienté à l'attendre pendant ces deux nuits, lui envoya sa messagère pour se plaindre; mais quand il sut pourquoi la sacristine avoit manqué à sa parole, il lui fit dire de passer devant l'image sans prier, et même de détourner la tête lorsqu'elle passeroit. Celle-ci n'osa pas exécuter le conseil à la lettre, mais elle prit un autre chemin; aussi ne trouva-t-elle personne qui l'arrêtât. Le chapelain l'attendoit, ils partirent ensemble.

Cependant, tous les *ave* qu'elle avoit dits depuis son entrée au couvent, n'étoient point restés sans effet. Notre-Dame qui l'affectionnoit, ne

voulut pas que l'honneur d'une aussi fidèle servante fût compromis. Elle prit ses habits et sa figure; et pendant tout le temps que la fugitive fut absente, elle remplit assidûment toutes ses fonctions, sonnant pour elle les cloches, chantant au chœur, allumant les lampes, enfin s'acquittant de tout ce que l'autre eût dû faire.

Au bout de dix ans néanmoins, l'apostate, lassée de son libertinage et pressée par ses remords, se sépara du compagnon de ses débauches, et voulut retourner dans son couvent pour y faire pénitence. Elle n'arriva que le soir afin de n'être pas reconnue; et même avant de se présenter, elle entra dans une maison voisine qu'habitoit une femme dévote qui donnoit à loger par charité. Elle y fut très bien reçue. On la fit souper; et après la table, comme on causoit de différentes choses, elle s'avisa de demander ce qu'on disoit d'une jeune sacristine qui s'étoit enfuie, il y avoit environ dix ans, avec un chapelain. La dévote fut fort scandalisée d'une question pareille; elle répondit que jamais on n'avoit calomnié vertu plus pure; que la religieuse dont on lui parloit étoit un vrai modèle de sainteté, et que le ciel, au reste, paroissoit rendre témoignage à ses mérites, puisque tous les jours elle opéroit des miracles.

Ce discours étoit une énigme pour la péni-

tente. Elle passa la nuit en prières; et le lendemain, au premier coup de matines, elle sortit, et vint se présenter en tremblant à la porte de l'église. Une religieuse se présente et lui demande son nom. « Je suis une pécheresse qui viens m'offrir à « la pénitence, dit-elle, et alors elle confessa sa fau- « te. — Et moi, dit la prétendue religieuse, je suis « Marie, que vous avez servie fidèlement, et qui, « en récompense, ai voulu cacher ici votre honte. » Après ces paroles, Notre-Dame lui raconte comment elle l'a suppléée dans ses fonctions; elle l'exhorte à faire pénitence, et lui rend les habits qu'elle avoit quittés à son départ. Aussitôt elle disparoît, et la sacristine reprend son emploi sans que personne la reconnoisse. Jamais on n'eût soupçonné son aventure, si elle-même ne l'eût publiée dans la suite. Les religieuses, au reste, l'en aimèrent davantage; et elles la prisèrent encore plus qu'auparavant, comme étant protégée spécialement par la mère de Dieu.

Recueil de Méon, tome II, page 154.

Ce conte se trouve dans le *Trésor de l'âme*, par Robert, vol. in-folio, imprimé à Paris, chez Vérard, à la fin du quinzième siècle.

Dans une autre version, la religieuse est séduite par le neveu de l'abbesse. Cette abbesse, toute mondaine et livrée à la dissipation, avoit continuellement auprès d'elle des étrangers, parents ou autres. Tous les jours c'étoient des

festins; « et cet exemple, dit le poète, n'est que trop com-
« mun. Combien ne voyons-nous pas d'abbés et d'abbesses
« abuser ainsi des biens de l'église pour enrichir leurs pa-
« rents et pour faire bonne chère, tandis que les pauvres
« religieux ou religieuses ne boivent que de l'eau et ne
« mangent que des œufs durs. »

Le damoiseau, établi chez sa tante, devient amoureux de la jeune nonne, et cette tante favorise ses poursuites. Cependant la religieuse ne consent à se laisser enlever qu'après une promesse de mariage. La nuit du rendez-vous, elle dit sa prière en passant, comme dans le conte de la *Sacristine:* elle est arrêtée de même par une femme inconnue. Enfin, elle sort comme dans l'autre conte. Son ravisseur l'épouse: ils ont des enfants et vivent ensemble pendant trente ans. Mais *madame Sainte-Marie qui n'avoit point oublié sa nonain, et qui ne vouloit pas la laisser damner,* lui apparoît en songe; et, après lui avoir reproché son apostasie, lui ordonne de rentrer dans son couvent. A son réveil, celle-ci raconte à son mari ce qui lui est arrivé. Ils se séparent, et lui-même se fait moine.

Rutebeuf a aussi un conte pareil aux deux qu'on vient de lire; car ce poète qui écrivoit contre les croisades, qui plaisantoit sur la religion et sur l'enfer, a fait beaucoup de poésies dévotes.

Chez le fablier, c'est un moine sacristain de son couvent qui s'enfuit avec la femme d'un chevalier. L'une vole son mari, l'autre pille la sacristie; mais on court après eux, on les rattrape et on les met en prison. Là, ils implorent le secours de la Vierge. Marie descend dans la prison et y trouve deux diables qui, pour damner plus sûrement les

deux prisonniers, les sollicitoient à commettre ensemble un second péché, qu'ils n'avoient pas eu le temps de commettre encore. Elle ordonne aux deux démons de porter, l'un, la femme dans le lit de son mari; l'autre, le moine dans son couvent; et de revenir ensuite se mettre en prison pour eux. Le sacristain, rendu ainsi à son premier emploi, va pour reprendre ses fonctions. Ses confrères, et l'abbé surtout, l'accablent de reproches. Il demande ce que signifie ce langage: on veut le convaincre de son infidélité; mais, quand on ouvre les armoires, on voit que rien n'y manque. Le chevalier n'est pas moins surpris de retrouver les effets que, la veille, lui avoit volés sa femme, et de la revoir elle-même à ses côtés. La surprise est bien autre encore lorsqu'on va visiter la prison, et qu'on y trouve enchaînés un moine et une dame parfaitement semblables aux deux coupables qui, peu de temps auparavant, y avoient été enfermés. On va consulter l'évêque sur cette aventure extraordinaire. Le prélat vient avec de l'eau bénite exorciser les deux prisonniers, et il les adjure au nom de Dieu de dire qui ils sont. Ceux-ci, forcés de répondre, avouent qu'ils sont les démons qui avoient voulu induire à mal le sacristain et la femme du chevalier; mais ils avouent en même temps qu'ils n'ont pu réussir. Cette réponse rend tout le monde content: l'abbé fait des excuses au sacristain, et le chevalier retourne auprès de sa femme, plus amoureux encore qu'auparavant.

Je m'interdis toute réflexion sur les sujets qu'on a vus jusqu'à présent: mes lecteurs en feront assez d'eux-mêmes. Je les prierai seulement de remarquer, et la suite le prouvera encore, que, dans presque tous ces contes, le diable joue un grand rôle. L'ange de ténèbres y est toujours supposé en

sentinelle pour induire à mal les âmes pieuses et surtout les ermites et les moines, qu'il hait de préférence, parce que, leur état étant censé le plus saint, ils doivent lui échapper plus aisément. Comme notre imagination ne peut se représenter un esprit, on donnoit à celui-ci une forme semblable à la nôtre, mais hideuse et horrible. C'étoit un grand homme sec et noir, avec une longue queue, des griffes aux pieds et aux mains et une figure effroyable. Les miniatures des manuscrits, les peintures des cloîtres, les monuments, vitraux et portails d'église, que le temps a respectés, nous le représentent encore ainsi. On croyoit même le mortifier beaucoup, en le faisant extrêmement laid.

Le conte suivant est l'histoire d'une vengeance qu'il tira en pareil cas.

DU SACRISTAIN.

Des moines faisoient travailler à orner le portail de leur église; l'un deux, qui étoit sacristain, et qui s'entendoit à ces sortes d'ouvrages, parce qu'il savoit sculpter, y plaça une image de la Vierge, d'une beauté admirable : car il aimoit singulièrement Notre-Dame. Le ceintre représentoit le jugement dernier : au haut se voyoit Dieu notre sire, tel qu'il apparoîtra dans ce grand jour lorsqu'il jugera tous les humains : il avoit à sa droite les élus et les anges; à sa gauche les réprouvés [1]. Mais parmi ceux-ci, on remarquoit surtout un Satan, armé d'un croc de fer, et si hideux, si horrible, qu'on ne pouvoit le regarder sans frémir. Tous ceux qui passoient par là se signoient d'épouvante. Enfin, la figure inspiroit tant d'effroi, que celui qu'elle représentoit, irrité de se voir en exécration, vint demander au moine sculpteur pourquoi il l'avoit fait si laid. « C'est que je te hais, parce que tu damnes « les ennemis de Dieu, répondit le frère. Au reste, « je veux que tout le monde te honnisse, et je « t'aurois fait plus laid encore si j'avois pu. — Ton « intention, reprit Satan, est donc de me rendre

« odieux partout, afin qu'on me préfère cette « dame que tu as rendue si belle? Eh bien! at- « tends-toi que je me vengerai; je t'ai jusqu'à « présent assez laissé en repos; mais je t'avertis « que si avant trois jours tu ne changes mon « portrait, je te ferai ressouvenir de moi pen- « dant long-temps. » En parlant ainsi, Satan disparut, laissant dans le lieu une puanteur affreuse.

Ces menaces ne firent qu'irriter davantage le moine contre le bouc, et dès le lendemain, il ajouta encore à sa laideur. Mais celui-ci venant le trouver sur l'échafaud où il travailloit : « Tu « veux donc que nous soyons ennemis, lui dit- « il; allons, puisque nous voilà en guerre, voyons « d'abord comment tu sais sauter. » A ces mots, il brise et renverse l'échafaud. Mais qui fut bien attrapé? ce fut le méchant : car le sacristain n'eut pas plus tôt crié : Sainte Marie, à mon secours, que la Vierge de l'image étendit le bras pour le retenir; et qu'après l'avoir laissé pendant quelque temps suspendu en l'air afin de donner aux passants le temps d'admirer ce beau miracle, elle le posa doucement à terre, à la grande honte du malin. Quoique humilié de l'aventure, l'esprit infernal ne voulut pas néanmoins renoncer à sa vengeance; mais il s'y prit, pour réussir, d'une manière plus adroite.

Près du couvent, demeuroit une jeune veuve, riche et dévote ; il la rendit amoureuse du moine, et en même temps il échauffa celui-ci d'amour pour la veuve. Avec de pareilles dispositions, nos deux amants furent bientôt d'accord, et ils ne songèrent plus qu'à passer en terre étrangère pour y vivre librement ensemble. L'une prit donc le parti de vendre tout ce qu'elle ne pouvoit emporter; l'autre de voler le trésor de l'église qui lui étoit confié. Ils fixèrent le jour de leur départ, et se donnèrent rendez-vous pour minuit à un endroit indiqué. L'heure arrivée, le sacristain partit, emportant croix, patènes, calices, encensoirs, en un mot, tout ce qu'il avoit pu prendre.

Mais c'étoit là le moment qu'attendoit le malin pour se venger. Il étoit aux aguets : à peine voit-il le frère hors du couvent, qu'il court par les dortoirs avec un bruit épouvantable, et crie que le moine emporte tous les effets de la sacristie. On se lève, on s'habille à la hâte, on s'arme de bâtons et de massues, on court après le fugitif, qui bientôt est rattrapé; et on le ramène au couvent en l'accablant de coups et d'injures. Pour la dame, on la laissa échapper sans lui dire mot. La même chose n'arriveroit point aujourd'hui; il y a peu de moines maintenant qui, en pareille circonstance, ne profitassent de l'em-

barras de la belle; mais les moines sont devenus paillards : les mœurs, autrefois, étoient moins corrompues.

Dès qu'on fut rentré, on mit le sacristain au cachot. Là, il commençoit à faire de tristes réflexions sur sa sottise, quand tout-à-coup le diable vint se présenter à lui et insulter à son malheur. « Cependant il reste encore entre nous deux un « moyen de réconciliation, ajouta Satan : change « cette vilaine figure que tu m'as faite, donne-« m'en une jolie; et je te promets, moi, de te « tirer d'ici et de te rendre même blanc comme « neige. » L'offre tenta le frère; il l'accepta : à l'instant ses chaînes se brisèrent, et il alla se coucher tranquillement dans sa chambre.

A l'heure de matines, il vint à l'ordinaire ouvrir l'église et allumer les lampes. L'étonnement des moines fut extrême de le voir là ; ils le saisirent; et quoiqu'il protestât de son innocence, ils le ramenèrent à son cachot. Mais imaginez quelle fut leur nouvelle surprise de trouver là le diable qui tenoit la place du sacristain, et qui, la tête inclinée, les mains croisées sur la poitrine, affectoit un air cagot, qui vous eût fait pâmer de rire. On alla conter l'aventure au père abbé; celui-ci vint processionnellement au cachot avec la croix et le bénitier, et alors il fallut bien que le malin délogeât malgré lui. Mais avant de par-

tir, il se vengea, par une espièglerie, du plus ardent de la bande : car il le saisit par son capuce et l'enleva en l'air. Heureusement pour le moine il étoit fort gros; il glissa à travers ses habits, et tomba tout nu au milieu de l'assemblée, de sorte que le méchant n'emporta que le froc.

On crut alors que c'étoit le démon qui avoit volé le trésor, et on fit des excuses au sacristain de l'avoir soupçonné. Celui-ci se confessa de sa faute et vécut bien depuis; cependant il tint parole, et fit au portail une statue du diable plus belle que la première. De son côté, la veuve se comporta si bien, que Dieu, lorsqu'elle mourut, lui donna son paradis.

Recueil de Méon, tome II, page 411.

L'auteur dit que tous les ans on lisoit ce conte chez les moines blancs *pour les édifier.*

On le trouve dans le *Trésor de l'âme.*

NOTE.

(1. *Il avoit à sa droite les élus et les anges, à sa gauche les réprouvés.*) Presque toutes les anciennes églises qui ont été bâties au temps de nos conteurs ont à leur portail un jugement dernier, représenté exactement comme celui du conte. Plusieurs hérésiarques avoient été accusés de nier la résurrection, et l'on affectoit d'en offrir le spectacle aux yeux des fidèles, pour leur rappeler ce dogme de la religion chrétienne.

DE L'ERMITE QU'LE DIABLE ENIVRA.

DE L'ERMITE
QUE LE DIABLE ENIVRA.

EXTRAIT.

Depuis long-temps le diable tentoit un ermite, sans avoir pu encore l'induire à mal. Enfin, furieux de voir toutes ses ruses inutiles, il lui déclare un jour qu'il l'étranglera de ses griffes, s'il ne se résout à commettre un péché mortel; au reste il lui laisse à choisir sur trois; l'ivresse, l'homicide ou l'adultère. Le reclus demande quelques jours pour se décider; et après bien des réflexions, il préfère de s'enivrer, comme étant le péché le moins considérable des trois.

Au bas de la montagne sur laquelle il avoit bâti sa cellule, étoit un moulin, dont le meunier, à raison du voisinage, étoit devenu son ami. Celui-ci, ayant un jour pris du poisson, invita l'ermite à venir le manger avec lui et sa femme. L'autre accepta, dans l'idée de s'acquitter bien vite envers Satan, et d'être ainsi débarrassé de son péché. En effet, il but si copieusement, que, quand il fallut retourner, notre pénitent avoit de la peine à se soutenir. La meunière, quoiqu'elle eût un peu

bu aussi, s'offrit à lui donner le bras; et ils marchèrent tous deux, se soutenant tant bien que mal. Mais en chemin la tête tourne à la dame, elle tombe sur l'herbe et s'endort. L'ermite, que le vin avoit échauffé, sent à ce spectacle réveiller sa luxure, il profite de l'état où se trouve la meunière pour la caresser. Le meunier, qui de son moulin voit le tour qu'on lui joue, accourt avec une hache; mais au moment qu'il va frapper, il fait un faux pas et tombe; l'autre aussitôt saisit la hache et le tue. Ainsi, en moins d'un clin-d'œil, il fut adultère et homicide; et c'est ainsi qu'en voulant attraper le diable et ne commettre que le moindre des trois péchés il les commit tous trois.

L'auteur, comme dans presque tous les contes où il s'agit de quelqu'un qui s'est rendu coupable de quelque grand crime, dit que l'ermite fit pénitence, et qu'à sa mort, il fut porté par les anges en paradis.

Recueil de Méon, tome II, page 173.

Ceux de mes lecteurs qui connoissent les contes de Grécourt et de Piron, se rappelleront y avoir vu celui-ci. En publiant les fabliaux, j'ai cité les imitations qui en avoient été faites, et je l'ai même regardé comme un devoir, parce que ces imitations tenoient à la gloire de la littérature françoise. Je ne cite point celles des contes dévots, parce que ce n'est point là un ouvrage que la France puisse se faire honneur de revendiquer.

LE PURGATOIRE DE S. PATRICE.[1]

Il n'y a personne qui ne sache que tel est encore aujourd'hui le nom d'une caverne d'Irlande, devenue célèbre par mille fables grossières, qu'ont débitées ou crues l'ignorance et la superstition. Elle se trouve à deux lieues de Donnegall, dans une petite île située au milieu d'un lac que forme le Derg; et fut détruite ou comblée successivement par les ordres du pape Alexandre VI, par ceux de Henri VIII, roi d'Angleterre, quand il se sépara de l'église romaine; et pour la troisième fois vers la fin du règne de Jacques I. La dévotion pour le lieu subsiste cependant toujours parmi les catholiques du pays, et ils y vont encore en pélerinage. On l'appeloit *Purgatoire*, parce que, selon l'opinion commune, quiconque y descendoit en sortoit *purgé* de ses péchés.

Le conte qu'on va lire, en donnant l'origine de ces opinions fabuleuses, peut être regardé comme un morceau curieux. Néanmoins, comme ce n'est après tout qu'une historiette de légende et une preuve de plus à ajouter aux sottises populaires, je crois qu'il suffira d'en donner un extrait abrégé.

Il a été depuis traduit en prose et imprimé plusieurs fois.

L'apôtre Patrice avoit entrepris de convertir à l'évangile l'Irlande encore païenne. Dans ce dessein il annonçoit partout aux grossiers habitants de ce pays les joies du paradis et les tourments de l'enfer. Mais les barbares lui ayant répondu que pour se résoudre à croire tant de

choses incroyables, ils vouloient les voir, le saint alors se vit forcé, malgré lui, de faire un miracle. Il employa, pour l'obtenir de Dieu, de longs jeûnes et de fréquentes prières. Le seigneur enfin lui apparut, et, après lui avoir donné un bâton miraculeux que les archevêques d'Irlande ont conservé depuis, et qu'on a nommé le *bâton Jésus*, il le conduisit dans une caverne noire et profonde, à laquelle il communiqua un pouvoir singulier; car quiconque y entreroit repentant de ses fautes devoit y voir une image fidèle des plaisirs du ciel et des supplices de l'enfer. L'apôtre aussitôt fit clore de murs la caverne; il y bâtit un couvent et y mit des moines, auxquels il donna la règle de saint Augustin. Beaucoup de gens lui demandèrent depuis à descendre dans ce lieu redoutable: il le leur permettoit; mais à leur retour il les interrogeoit sur ce qu'ils avoient vu, et leurs dépositions recueillies fidèlement étoient gardées dans le monastère. Après sa mort, le trou fut appelé de son nom le *purgatoire de saint Patrice*, et la clef en fut déposée entre les mains du prieur. Voici avec quelles cérémonies on étoit admis à y descendre.

D'abord, dit Marie de France, il faut se confesser à l'évêque et lui déclarer son projet. Celui-ci fait tous ses efforts pour en détourner : il représente les risques d'une pareille entreprise

et le grand nombre de ceux qu'on sait y avoir péri. Si l'on persiste il renvoie, avec une lettre cachetée de son sceau, au prieur, qui, après avoir employé les mêmes remontrances, vous admet aux épreuves. Elles consistent en quinze jours de jeûnes, de veilles et d'oraisons. Ce terme expiré, le pénitent assiste à une grand'messe, à laquelle il communie, après quoi on l'asperge d'eau bénite, et on le conduit en procession à la caverne. Alors on lui en ouvre la porte; il demande de nouveau pardon à Dieu de ses péchés, les prêtres lui donnent leur bénédiction, il fait le signe de la croix, puis s'enfonce dans le trou, dont l'ouverture est fermée aussitôt sur lui. Vingt-quatre heures après les moines reviennent, comme la veille, en procession pour lui ouvrir. S'ils le voient reparoître, ils témoignent leur joie par des chants de dévotion; s'ils ne le revoient point, ils supposent qu'ayant cédé aux tentations du démon, il a été emporté par lui, et le croient damné.

Après ce long préambule historique, Marie de France raconte l'aventure d'un chevalier nommé Ouvain[2], qui eut la curiosité de descendre dans ce purgatoire.

Ouvain d'abord commence par marcher pendant quelque temps dans l'obscurité. Une lueur foible qu'il aperçoit ensuite le fait arriver à un

palais. Là il trouve des chevaliers vêtus de blanc, qui le préviennent sur les épreuves terribles par lesquelles il va passer, et qui, en l'exhortant à prendre courage, lui donnent quelques avis sur la conduite qu'il doit tenir. Un peu plus loin il est arrêté par des démons, et menacé de tous les tourments de l'enfer s'il ne retourne sur ses pas. D'après son refus les esprits infernaux le saisissent. Ils l'attachent sur une roue armée de pointes, le jettent successivement dans les flammes, puis dans une eau plus froide que la glace, etc., etc. Ouvain, en prononçant le nom de Jésus, échappe à leur rage et les force à fuir. Libre de ce danger, il arrive dans un jardin délicieux dont la porte est de cristal et les murs de pierres précieuses. Ce lieu est en tout temps couvert de fleurs et de fruits. On y respire un parfum plus suave mille fois que ne seroit celui de toutes les épices de l'univers réunies ensemble. Tous les jours les anges viennent y chanter; et à midi, une étoile se détachant du ciel apporte à ceux qui l'habitent une manne exquise dont ils sont nourris. C'est là qu'après avoir passé par les différents tourments de l'*enfer*, et expié plus ou moins rigoureusement leurs fautes, ces justes purifiés attendent en paix le moment où le ciel leur sera ouvert. Ouvain, enchanté de ce lieu de délices, veut y rester; on lui répond qu'il ne

le peut, mais qu'il y viendra après sa mort s'il a vécu chrétiennement.

Au sortir de la caverne, il se fait moine dans l'abbaye de Saint-Patrice, et le récit des merveilles dont il avoit été le témoin convertit à la foi chrétienne, dit l'auteur, un grand nombre d'idolâtres.

NOTES.

(1) Je ne mets ici ce conte parmi les *Miracles* qu'à cause de l'analogie du sujet; car il n'est point fait par nos moines. Son auteur est Marie, surnommée de France, dont on a lu des fables dans le quatrième volume de ce recueil. Elle dit avoir tiré son *Purgatoire de saint Patrice* d'un livre plus ancien qu'elle.

Un trouvere anglo-normand, dont le nom n'est pas connu, a mis ce même sujet en un poème françois de sept cents vers, indiqué parmi les manuscrits de la bibliothèque Harléienne, n° 273. Il n'est point ici à la Bibliothèque du roi.

Cette fable, selon les savants Bollandistes (*Acta Sanctorum*, *Vita sancti Patricii*) naquit au commencement du douzième siècle, et fut l'ouvrage d'un moine nommé Henri.

On la trouve dans le roman de *Guérin-Mesquin*, l'un de ceux qui composent la Bibliothèque bleue; et c'est là sa vraie place, quoique l'historien Mathieu Paris (ann. 1153) *le Trésor de l'âme*, et quelques bréviaires anciens l'aient aussi adoptée. Mais il y a ici une observation plus importante à faire.

Mes lecteurs auront remarqué sans doute de la ressemblance entre cette descente d'Ouvain au Purgatoire de saint

Patrice dans notre conte, et celle d'Énée aux Enfers dans le poème de Virgile. Chez l'un et l'autre auteur ce sont d'abord des Limbes par lesquels passe le héros, puis un Tartare, enfin un Élysée. L'auteur chrétien a seulement adapté ces fables à sa religion. Mais, ce qui rend frappante la preuve de son imitation, c'est d'y voir (ce que cette religion n'admet point) des limbes pour les adultes, et un lieu de repos intermédiaire pour les âmes justes purifiées de leurs fautes. Le moine Henri, en lisant ou transcrivant l'Enéide, y auroit-il donc pris l'idée de sa fiction? Un savant Anglois, Warburton, a prétendu que ce voyage d'Enée aux Enfers n'étoit qu'une allégorie de l'initiation aux mystères d'Eleusis, et son système ingénieux a trouvé beaucoup de partisans. D'autres savants ont eu la même opinion sur le *Purgatoire* d'Irlande. Ils citent un passage de Strabon, qui prouve que des mystères tout-à-fait semblables furent introduits dans cette île; et ils pensent que la religion chrétienne, quand elle s'y est établie, a fort bien pu les altérer au point que nous l'offre le conte. En effet, disent-ils, ces préparations expiatoires, ces jeûnes, ces pénitences, ces épreuves périlleuses par le feu, par l'air et par l'eau, qu'on employoit dans les mystères de Cérès, sont précisément aussi ce qu'on retrouve dans le *Purgatoire* de Patrice.

Pour moi il me semble que, s'il falloit attribuer les cérémonies religieuses de la caverne d'Irlande à l'introduction de quelques mystères étrangers, on devroit y reconnoître, préférablement à toute autre, celles de l'antre de Trophonius. On n'entroit dans cet antre, comme dans celui d'Irlande, qu'après plusieurs jours de retraite employés en purifications et en sacrifices (Pausanias). On y étoit conduit de même par des prêtres; on couroit les mêmes risques, si l'on osoit y pénétrer sans les dispositions requises. Enfin, quand on en étoit sorti, il falloit de même écrire sur des

tablettes tout ce qu'on avoit vu ou entendu, et ces dépositions étoient conservées par les prêtres.

Des traits de ressemblance aussi frappants paroîtront suffisants peut-être pour faire soupçonner aux deux superstitions une même origine. Peut-être est-ce en lisant dans Pausanias ce que dit cet écrivain sur l'antre de Trophonius, que le moine Henri aura imaginé, soit par dévotion, soit par fourberie, de supposer aussi en Irlande une caverne expiatoire. Par la suite il aura trouvé dans Virgile de quoi embellir sa fiction, et il en aura profité pour y coudre une histoire, capable de la rendre bien plus intéressante par le merveilleux. Je n'ose hasarder tout ceci que comme des conjectures. Mais, si ces conjectures avoient quelque probabilité, quel ample sujet de réflexions nous offriroit cet antre de Trophonius, devenu dans les mers de l'Océan le trou de saint Patrice; ces mystères d'Isis changés d'abord dans l'Attique, entre les mains d'Orphée, en mystères de Cérès, et deux mille ans après, dégénérés en Irlande dans l'histoire d'Ouvain. De tout ceci il résulteroit au moins une vérité, c'est que les erreurs humaines ne sont vraisemblablement pas aussi nombreuses qu'on l'imagineroit d'abord, et que, comme les êtres physiques, elles ne font, en vieillissant, que s'altérer et se modifier sans cesse, sans jamais s'anéantir. Mais cette vérité est-elle faite pour attrister le philosophe ou pour le consoler?

(2. *Marie raconte l'aventure d'un chevalier nommé Ouvain,*) Cet Ouvain, que les manuscrits d'Angleterre appellent *Owaine, Ouen, Ewen,* etc., est messire Ivain, fils du roi Urien, l'un des plus vaillants chevaliers de la Table-Ronde. Chrétien de Troyes a rimé ses aventures dans le roman du *Chevalier au lion,* qui est ici en manuscrit à la Bibliothèque du roi, n° 73, de Cangé. Il n'y est point question du voyage au Purgatoire de saint Patrice.

DE L'ERMITE

QUI SE CASSA LE COU.

EXTRAIT.

Un ermite avoit construit sa cellule sur une colline, près d'un bois où un voleur s'étoit établi pour détrousser les passants; l'homme de Dieu le rencontre un jour, et il le prêche avec tant de force, que le brigand, se jetant à genoux, confesse ses fautes et demande pénitence. L'autre lui enjoint de ne jamais mentir et de rendre à son prochain tous les services qu'il pourra. Le voleur retourne chez lui dans le dessein d'exécuter ce double conseil.

En traversant le bois, il voit deux hommes nus, qu'avoient dépouillés d'autres voleurs, et qui étoient attachés à un arbre, les mains derrière le dos. Aussitôt il court les délivrer; comme il s'avance vers eux, une branche lui crève un œil, mais la douleur que lui cause sa blessure ne l'empêche pas d'achever sa bonne œuvre; il leur

donne même, pour les couvrir, une partie de ses habits.

Quelques instants après il aperçoit un lépreux qui, en voulant traverser à cheval une rivière, avoit été entraîné par le courant, et qui étoit sur le point de se noyer. Notre pénitent se jette à la nage; il le ramène à bord, l'embrasse [1], et lui donne sa bourse. Dans ce moment se présentent trois cavaliers armés; leur frère, peu de jours auparavant, avoit été tué par le voleur, et ils le cherchoient pour se venger. Comme d'après le signalement qu'on leur en avoit donné ils croient le reconnoître, ils lui demandent avec menaces si ce n'est pas lui qui est l'assassin de la forêt. Celui-ci, qui se rappelle qu'on lui a recommandé de ne jamais mentir, leur répond qu'oui. A l'instant il est poignardé; il meurt en leur pardonnant sa mort; et les anges descendent du ciel, avec des chants d'allégresse pour enlever son âme.

Cette pompe triomphale est aperçue de l'ermite; mais elle le scandalise. « Eh! quoi! se dit-il « à lui-même, ce brigand abominable est sauvé « pour une heure ou deux de pénitence! après « une vie entière d'assassinats et de crimes, quel- « ques bonnes œuvres lui suffisent. Je suis donc « un fou, moi, d'être venu ensevelir ici mes belles « années, de m'être abstenu de tous les plaisirs,

« d'avoir pendant trente ans jeûné, veillé, porté « la haire! Puisque Dieu donne son paradis à si « bon marché, soit ermite qui voudra, moi j'y « renonce. Je veux retourner dans le monde; « quand je m'y serai bien diverti, et que la mort « approchera, je demanderai pardon, et serai « sauvé comme ce voleur [1]. » En parlant ainsi, le reclus donne un coup de pied à sa cellule pour la renverser; mais dans sa fureur il perd l'équilibre : il roule en bas de la colline, se casse le cou, meurt; et il est emporté en enfer par les diables.

Recueil de Méon, tome II, page 202.

NOTES.

(1. *Il aperçoit un lépreux qui étoit entraîné par le courant. Notre pénitent se jette à la nage : il le ramène à bord, l'embrasse.*) La lèpre, qui paroît être originaire d'Egypte, de Palestine et de Syrie, avoit été connue en France sous la première et la seconde race, et y avoit été vraisemblablement apportée par le commerce du Levant. Sous la troisième, elle s'y multiplia d'une manière effrayante, par l'augmentation de ce commerce et surtout par les croisades. Elle rendoit si horriblement difforme et si dégoûtant, se communiquoit avec tant de facilité, que, dans la plupart de nos villes, on établit, pour séquestrer ceux qui en étoient infectés, des hôpitaux particuliers qu'on appela, du nom de la maladie même, ladreries ou léproseries. On peut juger

du nombre des lépreux par celui des léproseries. Louis-le-Jeune, dans son testament, fait des legs à deux mille de ces hôpitaux, ce qui doit infirmer l'assertion de Mathieu Paris, qu'il n'y avoit dans le monde chrétien que dix-neuf cents ladreries. Dans les villes qui n'en avoient point, le lépreux étoit absolument séquestré de toute société. Nous voyons même, par plusieurs de nos anciennes coutumes, qu'en quelques endroits, et surtout en Flandre, on lui bâtissoit dans un champ, hors des murs, une petite cabane en bois soutenue sur quatre piliers. Si la misère le forçoit de venir sur le grand chemin mendier son pain, il avoit à la main une cresselle ou claquette pour avertir les passants de sa présence; mais il étoit obligé alors de se tenir éloigné d'eux; et, quand il mouroit, son lit et ses hardes étoient brûlés. Il lui étoit même défendu d'uriner dans les grandes rues et dans les endroits où il y avoit du monde (*Coutume de Hainaut*). En 757, un parlement, convoqué à Compiègne, avoit déclaré la lèpre une cause de dissolution de mariage, permettant à celui des deux époux qui seroit sain de se remarier. Dans certains cantons de Bretagne, dès qu'une femme étoit attaquée de cette maladie, son mari la quittoit et il en prenoit une autre, de sorte que *quantité d'hommes* se trouvoient avoir jusqu'à trois femmes vivantes (Lobineau, *Histoire de Bretagne*, page 204). Les lépreux, selon les rituels de quelques églises, étoient censés morts pour la société; et, en les séquestrant dans quelque ladrerie, on commençoit par célébrer pour eux l'office des morts. On leur permettoit cependant de se marier entre eux; mais ils ne pouvoient entrer dans la maison d'une personne saine, ni dans un marché, ni dans un lieu d'assemblée publique, ni même dans une église: il falloit qu'ils restassent en-dehors et dans le porche. Enfin ils ne pouvoient, ni être tuteurs, ni témoigner en justice, ni appeler ou être appelés en duel,

ni posséder aucune charge. Le désespoir auquel un si odieux traitement devoit réduire ces malheureux fit qu'on leur supposa plusieurs fois le desir de se venger et l'envie de nuire. En 1321, ils furent accusés d'avoir, conjointement avec les Juifs, essayé d'empoisonner toutes les fontaines; et d'après cette inculpation insensée, il y en eut un grand nombre qui périrent dans les supplices.

L'habit des lépreux mendiants étoit un chapeau, un manteau gris, une claquette et une besace (*Cout. gén.*, tome 1er, page 834; tome II, page 150). Dans quelques-unes de nos provinces méridionales, ils portoient un bâton blanc, qui leur servoit en quelque sorte de passeport et de sauvegarde. Les poésies des troubadours en offrent plusieurs exemples. Tout le monde sait qu'aujourd'hui les janissaires, par tout l'empire ottoman, ne portent encore qu'un bâton. Nos croisés en auroient-ils apporté l'usage de quelqu'une de ces contrées du Levant où ils portèrent leurs armes? Et les Turcs, quand ils conquirent ces provinces, l'auroient-ils adopté comme eux?

La lèpre s'étant éteinte insensiblement en France, soit par les soins qu'on prit de séquestrer ceux qui en étoient infectés, soit plutôt par la salubrité du climat, les léproseries alors devinrent inutiles, et il fallut appliquer à un autre emploi leurs revenus. Henri IV les destina à entretenir de pauvres gentilshommes et des soldats invalides. Sous Louis XIII, la lèpre ayant reparu, à ce qu'on croyoit, le roi fit rouvrir les maladreries, et il ordonna aux fermiers des biens de ces hôpitaux de payer à ceux qu'on y renfermoit une certaine somme pour leur subsistance. Ces pensions ayant occasioné quelques abus, et tenté la fainéantise de plusieurs mendiants qui, pour en jouir sans travail, se rendoient hideux en se frottant de certaines herbes et venoient se présenter aux ladreries, Louis XIV réunit ces maisons et leurs

revenus aux ordres militaires de Saint-Lazare et du Mont-Carmel. Enfin, en 1696, il les affecta aux hôpitaux les plus voisins des lieux où ils étoient situés.

Ce qu'on vient de lire sur l'horreur qu'inspiroit la seule approche d'un lépreux doit faire sentir combien étoit méritoire l'acte de vertu qu'exerçoit le voleur du conte, en secourant, en embrassant un de ces pestiférés. Parmi les œuvres courageuses de charité que nos anciens légendaires prêtent à leurs saints ou saintes, on compte les services rendus aux lépreux.

(2. *Quand je me serai bien diverti et que la mort approchera, je demanderai pardon et serai sauvé comme ce voleur.*) Les auteurs qui ont parlé des contes dévots semblent ne s'être attachés jusqu'à présent qu'à les présenter du côté du ridicule. Ils ne disent rien de la morale scandaleuse qu'on y rencontre à chaque instant, tant de celle qui s'y trouve mise en leçons comme dans cet endroit-ci, que de celle qui est en exemple comme dans *l'Abbesse enceinte*, dans *le Voleur que sauva Notre-Dame*, dans *l'Ermite que le diable enivra*, etc., etc. Ce reproche néanmoins est bien autrement sérieux que l'autre.

Les deux contes suivants prouveront quelle étrange idée les deux moines, leurs auteurs, avoient de la perfection et de la vertu.

DU PRÉVOT D'AQUILÉE.

L'ermite dont je vais vous conter l'histoire avoit passé dans une cellule les deux tiers de sa vie à prier, à jeûner, à combattre la chair et le démon. Après un aussi long temps de pénitence, il crut que peu de gens sur la terre devoient l'égaler en mérites; néanmoins, pour s'en assurer, il pria Dieu de le lui faire connoître; et Dieu lui révéla qu'il y avoit dans Aquilée un prévôt qui, sans être ermite ni moine, valoit mieux que lui.

Si cette réponse humilia le solitaire, je vous le laisse à penser; mais elle le fâcha encore plus. « C'est donc inutilement que je me suis macéré « si long-temps, dit-il, puisque je n'égale pas « même en sainteté un homme de sang, dont le « métier est d'en faire périr d'autres. » Dans sa douleur, il renonça à la vie érémitique, et jura de ne point se donner de repos, jusqu'à ce qu'il connût par lui-même quelle étoit la vie de ce prévôt devenu si cher à Dieu. Pour cela il falloit faire le voyage d'Aquilée : c'est aussi ce que ré-

solut le prud'homme. Il partit donc sans argent et sans ressources, fondant uniquement sa subsistance sur la charité des bonnes gens. Cependant, afin de ne pas perdre par sa folie tous les mérites qu'il avoit acquis jusque-là, il prit le parti de ne boire pendant toute la route que de l'eau pure, et de ne manger que du pain. Enfin, à force de cheminer, il arriva.

Le premier objet qu'il rencontra en approchant de la ville fut une troupe de cavaliers qui en sortoient. Un pauvre se trouvant là par hasard en ce moment, il lui demanda où alloient ces gens armés. « Beau sire, répondit le mendiant, « ils vont pendre un voleur qu'a fait arrêter hier « le prévôt, notre justicier. — Prud'homme, re- « prit le voyageur, montrez-moi, je vous prie, « quel est parmi eux le prévôt?—Il est fort aisé « à distinguer, beau sire : c'est celui qui porte une « robe écarlate et qui monte ce beau cheval gris. »

A la vue d'un pareil faste, il ne faut pas demander si l'ermite fut scandalisé. Cependant il fendit la presse pour pénétrer jusqu'au prévôt, et le supplia au nom de Dieu de lui donner l'hospitalité. L'autre la lui accorda de grand cœur. « Prenez, lui dit-il, cet anneau que je vous re- « mets; allez de ma part le présenter à mon « épouse, et dites-lui que je la prie de vous rece- « voir comme elle me recevroit moi-même. »

Avec une pareille assurance, le solitaire se rendit chez son hôte; mais il fut fort surpris, en entrant, de trouver une maison magnifique, et dans cette maison une dame très jolie et très élégamment parée, qui l'accueillit de son mieux. « Père céleste! se dit-il à lui-même, quoi! cet « homme obtiendra paradis, lui qui a toutes ses « aises en ce monde, qui possède tout ce qu'on « peut desirer, beau palais, beaux habits, belle « femme! Si c'est en menant cette vie-là qu'il « parvient à être sauvé comme moi, j'ai donc été « jusqu'à présent un grand fou de vivre en er- « mitage, et je méritois bien d'être tondu. »[1]

Ces pensées l'occupèrent entièrement jusqu'à l'heure du souper; deux demoiselles alors vinrent lui présenter de l'eau et une aiguière pour se laver les mains; et la dame, le conduisant elle-même à table, le fit asseoir à ses côtés, et voulut manger avec lui dans la même assiette. Tous les convives furent placés de même deux à deux[2]. Rien ne manqua au festin en vins rouges et blancs, en volaille, gibier et bonne chère; mais l'ermite qui vouloit garder son abstinence ne toucha à rien de ce qu'on servit. La dame l'imita; elle et son époux avoient depuis dix ans fait vœu de s'abstenir de vin, de chair et de poisson; et pendant tout ce temps ils avoient scrupuleusement observé leur vœu. Néanmoins ils faisoient tous les

jours servir leur table avec luxe, afin que leur appétit étant provoqué par l'excellence des mets, la tentation fût pour eux plus difficile à vaincre.

Enfin, l'on apporta aux deux pénitents un morceau de pain noir avec un plat de choux cuits à l'eau; et ils soupèrent ensemble. Devant eux se mangeoient de gros brochets, des paons exquis, du gibier de toute espèce, sans qu'ils daignassent seulement y jeter les yeux. Cependant le fumet de ces viandes vint frapper si délicieusement l'odorat du solitaire, qu'il ne put résister à un mouvement de concupiscence, et qu'il laissa échapper un sourire par lequel il fut trahi. La dame qui s'en aperçut le pria de se satisfaire; et peut-être y eût-il consenti, s'il n'eût été retenu par un certain respect humain; mais à son tour l'ayant priée de lui dire pourquoi en le pressant de manger, elle-même ne mangeoit de rien, elle lui parla de son vœu; et cet exemple le contint : il se repentit même alors d'avoir d'abord si mal jugé d'elle; et dans son âme il convint que ce couple chrétien n'étoit pas sans vertu.

Après souper, le voyageur se retira pour dormir, car il se sentoit fatigué. La dame, qui de son côté cherchoit à le bien traiter pour remplir les intentions de son mari, le conduisit dans une chambre très belle et richement tapissée. Là se trouvoit un lit bien large, bien douillet, avec sa

courte-pointe et tous ses ornements. Elle y fit coucher le prud'homme; après quoi elle se déshabilla pour s'y coucher aussi. Lui alors voulut se lever; mais elle lui dit que c'étoit là son lit, et qu'elle n'en prendroit pas d'autre. En vain il la conjura de ne point l'induire à mal, et de lui permettre de sortir, ou de se retirer elle-même; elle répondit qu'il étoit le maître de pratiquer l'abstinence au lit comme il l'avoit pratiquée à table, et que de son côté elle ne l'empêcheroit assurément pas de dormir.

D'après ces promesses, le pauvre ermite se recoucha, et il tenta de sommeiller; mais lorsqu'il sentit à ses côtés cette belle femme nue, il fut assailli d'une terrible tentation. Quelques remords l'arrêtèrent pourtant; il se faisoit un scrupule de souiller les saints nœuds du mariage, et se seroit reproché d'ailleurs de perdre ainsi le fruit de tant d'années de pénitence. Il prit donc le parti de sortir du lit; mais la dame le serra dans ses bras, et le força non-seulement à rester, mais encore à s'approcher, et à se tourner vers elle.

Au reste, ce n'est pas que son cœur fût tenté du péché auquel elle incitoit son hôte : non, pour un royaume entier elle n'eût pas voulu se souiller de pareille infamie; son intention étoit seulement d'éprouver le solitaire; et elle n'y réussit que trop. Bientôt en effet la passion de celui-ci

devint si forte, qu'il n'en fut plus le maître. Il pria la dame de le rendre heureux;

Mès elle la porte li clost.

Et le jetant fortement vers la ruelle, le fit tomber dans une cuve de marbre qui étoit là et qu'on avoit remplie d'eau.

Or, vous saurez qu'on étoit alors en hiver; en un instant le pauvre hère se trouve saisi; il frissonne de tous ses membres; ses dents claquent à faire compassion; enfin il supplie la dame de le tirer au plus vite de là, si elle ne veut point qu'il y meure. L'autre lui tend la main pour l'aider à remonter; et après l'avoir replacé à ses côtés, lui permet alors de satisfaire ses desirs. Hélas! le malheureux n'en avoit guère plus l'envie que le pouvoir. Alors elle le serre contre son sein, elle entrelace autour de lui ses jambes et ses bras, le réchauffe, le ranime : mais il n'est pas plus tôt dégourdi, qu'il sent de nouveau l'aiguillon de la chair, et qu'il réitère auprès de la dame ses instances; elle ne lui répond qu'en le jetant de nouveau dans la cuve. Rentré au lit, et réchauffé comme la première fois, il veut encore jouer son jeu : elle recommence le sien; et pendant le cours de la nuit éteint ainsi quatre fois de suite son ardeur luxurieuse.

Enfin le jour parut; l'ermite, malgré lui *pu-*

ceau de la dame, se leva pour partir. Celle-ci auparavant lui fit plusieurs questions sur son âge, sur sa manière de vivre, sur le lieu de sa demeure. Le prud'homme avoua toute son aventure, ainsi que le motif de son voyage. Interrogée à son tour si elle traitoit son mari comme elle l'avoit traité lui-même, elle avoua que c'étoit pour ce mari qu'avoit été faite la cuve, et convint que toutes les fois qu'il lui témoignoit des desirs peu modestes, elle l'y précipitoit,

Pour le mal des rains oublier.

« Peut-être, ajouta-t-elle, aurez-vous été scan-
« dalisé de lui voir exercer une profession san-
« guinaire; mais vous savez aussi que c'est la loi
« qui condamne, et que le juge ne fait qu'exé-
« cuter l'arrêt qu'elle a prononcé. Que devien-
« droit le monde, si justice n'existoit pas! Loin
« donc de condamner celui qui se dévoue à ces
« fonctions respectables, nous lui devons de la
« reconnoissance s'il les remplit sans reproche;
« et je prétends même qu'il fait une œuvre
« pie. »[3]

Le frère, lorsqu'il entendit ce discours, ne put s'empêcher de louer la vie sainte que menoient les deux époux. Il demanda de nouveau pardon à la dame d'avoir porté sur elle un jugement défavorable, il lui fit ses adieux, et reprit le che-

min de son ermitage. Cependant il se rappeloit que, malgré sa prétendue sainteté, il avoit chez le prévôt succombé à la tentation de gourmandise, ainsi qu'à celle de luxure; et l'idée de ce double péché l'affligea pendant toute la route. Arrivé au lieu de sa cellule, il s'en confessa, et fit une telle pénitence, qu'à sa mort il mérita d'être placé en paradis.

Recueil de Méon, tome II, page 187.

Quelque étranges qu'aient paru les contes dévots qu'on a lus jusqu'à présent, celui-ci, je crois, a de quoi étonner encore. Croira-t-on jamais qu'il y ait eu des hommes capables de concevoir de la vertu une pareille idée. Je ne parle pas de la vie pénitente que l'auteur fait mener aux deux époux: ceci tient aux préjugés du cloître. Un moine ne pouvant guère, par la pauvreté et la retraite qu'exige son état, s'exercer aux œuvres de charité, il fera nécessairement consister la vertu dans les mortifications corporelles, dans l'abstinence et l'austérité. Je parle de l'épreuve singulière que la dame du conte emploie vis-à-vis de son mari et vis-à-vis de l'ermite, pour les obliger à la continence.

Cette idée, au reste, n'est pas une invention de notre poète. Quelque temps avant lui, on avoit accusé le pieux fondateur de Fontevrault de coucher avec ses religieuses les plus jolies, afin de rendre par une tentation violente sa chasteté plus méritoire. Le reproche lui en fut fait par des personnages très graves, et qui étoient ses contemporains. Mais ce reproche fût-il une calomnie, comme le prétend le Père de La Mainferme, il est certain au moins que l'accusa-

tion seule a dû suffire dans le temps pour répandre et pour faire connoître l'austérité bizarre de Robert D'Arbrisselles; et il est sûr encore que l'ignorance et les préjugés d'alors ont pu produire des têtes assez fanatiques pour employer comme lui une épreuve aussi périlleuse.

La galanterie du temps, avec le purisme d'amour qu'elle inspiroit quelquefois, a trouvé elle-même de ces enthousiastes.

Parmi les ouvrages des troubadours on lit une tenson du poète Aimeri de Péguilain, laquelle roule sur une permission que lui avoit accordée sa dame de passer la nuit avec elle; mais, à condition qu'il n'entreprendroit que ce qu'elle voudroit lui permettre. Le poète examine s'il doit tenir sa parole. Pour lui, il s'y croit obligé; mais l'interlocuteur qu'il introduit dans sa tenson, homme moins délicat, est d'un avis contraire. Celui-ci lui conseille de profiter de l'occasion. *Vous en serez quitte*, ajoute-t-il, *pour aller ensuite à la Terre-Sainte, afin d'expier la violation de votre serment.* (Histoire littéraire des troubadours, tome II, page 240.)

Les Enseignements du chevalier de La Tour à ses filles contiennent de même l'histoire d'une dame qui permettoit au seigneur de Craon, son amant, de passer toutes les nuits avec elle, mais avec la même réserve.

NOTES.

(1. *J'ai donc été jusqu'à présent un grand fou de vivre en ermitage, et je méritois bien d'être tondu.*) Il a été remarqué ailleurs que les fous qu'entretenoient auprès d'eux les rois pour leur amusement étoient tondus. La nation ayant, dès les premiers temps de la monarchie, attaché beaucoup d'es-

time à sa chevelure, la privation de cheveux étoit devenue avilissante; et dans les fous, elle marquoit le mépris qu'on avoit pour une profession si justement décriée.

Les moines, par esprit d'humilité, portoient aussi la tête rase.

(2. *La dame voulut manger avec lui dans la même assiette. Tous les convives furent placés de même deux à deux.*) On se rappellera ce qui a été dit ailleurs, que c'étoit là une galanterie du temps.

(3. *Peut-être aurez-vous été scandalisé de le voir exercer une profession sanguinaire. Mais..... loin de condamner celui qui se dévoue à ces fonctions respectables, nous lui devons de la reconnoissance.*) Dans cette apologie de la judicature, si le moine rimeur nous a peint les préjugés de son siècle contre un emploi si utile, et non les siens, il faut avouer qu'il nous laisse de ce siècle une étrange idée; cependant, avant de prononcer, comparons ces préjugés aux nôtres. Nos pères avoient de l'aversion pour la profession du magistrat, parce que ses fonctions quelquefois deviennent sanguinaires, et que de sa bouche sortent des sentences de mort; aujourd'hui notre haute noblesse la dédaigne et la méprise, parce qu'elle la regarde comme un état de roture. Lequel des deux siècles est le plus sage?

La règle des templiers leur ordonnoit d'avoir les cheveux tondus régulièrement *devant et derrière* (Labbe, *Conciles*, tome x, page 858); cependant il paroît qu'au temps de nos poètes, les religieux s'étoient relâchés sur cet objet de discipline, puisqu'un concile de Montpellier, en 1214 (*ibid.*, tome xi, première partie, page 108), et un autre d'Alby, en 1264 (Hardouin, *Conciles*, tome vii, page 465), leur enjoignirent d'avoir les cheveux coupés en couronne au-dessus des oreilles.

D'UN ERMITE ET DU DUC MALAQUIN.

Comme la quintaine, quelque vigoureux que soient les coups qu'on lui porte, n'est point ébranlée, parce que le poteau qui lui sert d'appui reste fixe [1]; ainsi l'homme vraiment pieux, quelles que soient les tentations qui l'assaillent, demeure si fortement attaché à ses devoirs que rien ne peut l'en séparer.

Sur la Montagne-Noire, près d'Antioche, s'étoit retiré, pour se mortifier, un bon ermite. Là, plus occupé du salut de son âme que de celui de son corps, il s'étoit condamné à ne vivre que de racines et de pain. Une vie aussi exemplaire avoit bientôt répandu au loin l'odeur de sa sainteté; de toutes parts on accouroit pour écouter ses instructions ou recevoir ses conseils; et les Sarrasins de la contrée y venoient eux-mêmes. Enfin le bruit de sa réputation fut tel, qu'il parvint aux oreilles de Malaquin, duc du canton.

Ce Malaquin étoit un Sarrasin cruel et barbare, livré à tous les vices, et passionné pour celui des femmes. Il ne put croire qu'un homme eût été

capable de se résoudre à mener une vie totalement opposée à la sienne, et voulut savoir par lui-même ce qu'il devoit en penser.

Dans ce dessein, il se rendit à la Montagne-Noire; et après avoir beaucoup questionné le solitaire, après avoir examiné sa cellule, ses habits, ses petites provisions : « Frère, lui-dit-il, cette « nourriture-là ne vaut rien

Por fere péchié de luxure.

« Si tu veux que ton corps soit en état de te pro« curer du plaisir, il faut le bien traiter, et sur« tout le nourrir autrement qu'avec des racines « et de l'eau. » Le prud'homme répondit qu'il n'étoit pas venu sur la montagne pour y chercher ses aises; qu'il préféroit le bonheur que Dieu promet à ses amis, aux joies momentanées que pouvoit lui offrir le monde; enfin qu'il aimoit mieux sauver son âme qui étoit immortelle, que flatter son corps qui devoit mourir. « Par Ma« homet, reprit le Sarrasin, il ne t'est pas difficile « de résister aux femmes lorsque tu es seul, et « que ton cadavre est presque mourant; mais « viens dans mon palais, je t'y nourrirai comme « moi, je t'y ferai mener la vie que je mène; et « alors, si tu *commandes à tes reins*, j'avouerai « que tu vaux quelque chose. »

En parlant ainsi, Malaquin donna ordre qu'on

jetât bas la cellule, et qu'on emmenât l'ermite. Celui-ci ne put sans larmes voir détruire son asile; mais on l'entraîna, et il fut forcé de suivre. Arrivé au palais, on le logea dans une chambre magnifique, où un lit somptueux et mollet lui fut destiné. On lui donna un queux et un échanson, chargés uniquement de pourvoir à ses repas. Soir et matin, pendant quarante jours entier, ils lui servirent, l'un les vins les plus exquis, l'autre les mets les plus recherchés : mais ils eurent beau le tenter, le prud'homme, qui craignoit Dieu, ne voulut jamais manger que du pain; et pour lui faire goûter de ce qu'on lui offroit, il fallut employer la violence.

Quand Malaquin vit qu'il ne réussiroit point à faire pécher l'ermite par l'appât de la bonne chère, il employa un autre moyen; ce fut une de ses concubines, jeune et aimable, qu'il envoya vers lui

. . . . Por savoir
S'il vodroit de sa char (*chair*) avoir.

La demoiselle mit en usage toutes les agaceries dont elle étoit capable. Afin de montrer avec avantage ses cheveux qu'elle avoit réellement fort beaux, elle fit voltiger la guimpe qui couvroit sa tête; elle étala devant lui l'albâtre de son sein, vint se placer à ses côtés, prit ses mains dans les siennes, baisa malgré lui sa bouche, et l'accabla

de caresses. Ce manège dura une demi-journée entière, sans que le solitaire daignât seulement dire un mot à la tentatrice. Pendant tout ce temps il eut toujours le dos tourné, et parut aussi insensible à ses sollicitations qu'à ses discours.

Malaquin, instruit de l'aventure, en rejeta le mauvais succès sur la demoiselle qu'il avoit choisie; d'après cette idée il en envoya une autre, beaucoup plus belle encore que la première, et à laquelle il recommanda de tant faire par adresse et par séduction, qu'elle mît à mal le saint homme. Celle-ci en donna sa parole, et à son tour elle alla le trouver.

D'abord elle s'assit sur son lit, et là lui tint des propos d'amour. « Beau frère, dit-elle, on nous « répète sans cesse que Dieu fit l'homme et la « femme pour habiter ensemble, pour se rendre « la vie agréable par des plaisirs mutuels; sans « cesse j'entends parler de ces joies ineffables, « dont ceux qui les ont goûtées ne font mention « qu'avec transport. Leurs discours m'ont enflam- « mée, je vous l'avoue; et je ne puis plus résister « à l'envie de connoître par moi-même tant de « délices; je vous fais naïvement l'aveu de mes « desirs : de grâce, bel ami, prêtez-vous à les sa- « tisfaire, et initiez-moi dans ces mystères que je « ne connois pas encore, et dont la seule espé- « rance me fait mourir de plaisir. Eh quoi! vous

« détournez la tête! Pourquoi cet air de dédain?
« Que vous ai-je fait? regardez-moi;

« Frère, je suis bele et jonete.... ;
Regardez ma crigne (*chevelure*) et mon front,
Et les eulz verz (*yeux bleus*) qui rianz sont,
Tenez et ma bouche et ma face
Qui de coulor la rose efface,
Et ma gorge et mes mamelettes
Qui est si blanche et sont si nettes;
Et regardez bien le sorplus.....

Et en parlant ainsi, la friponne découvrit les appas charmants dont elle étoit pourvue. Mais elle eut beau faire, le prud'homme parut constamment aveugle et sourd. Alors de dépit elle se lève, va le saisir par son manteau; puis le tirant à elle sur le lit, le renverse et le retient avec force dans ses bras. Mais il se débat si violemment, qu'il lui échappe et s'enfuit. Vainement elle court après lui; elle ne peut le rejoindre; et se voit forcée de retourner honteusement auprès du duc, sans avoir réussi plus que sa compagne.

Malaquin fut plus humilié qu'elle encore; résolu pourtant de l'emporter d'une manière ou d'une autre, il envoie prendre le reclus, le fait attacher sur un lit, et en cet état, détache vers lui une troisième concubine, avec ordre exprès de ne point revenir qu'il n'ait commis péché avec elle. Celle-ci alla se placer toute nue à ses côtés,

elle lui tint des propos semblables à ceux des deux autres, l'agaça de toutes manières; enfin, que vous dirai-je,

> . . . Tant l'ala sermonant,
> Et ses mains çà et là menant;
> . . . Desus lui se jut,
> Tant l'eschauffa et tant l'esmut,
> Par besier et par acoler
> Qu'au fere * se voloit doner.

Au moment de succomber, un remords salutaire l'arrête; il fait à Dieu une courte prière : puis se coupant la langue avec les dents, il la crache toute sanglante au visage de l'infâme qui le tentoit. La malheureuse se retire épouvantée. Malaquin alors fait venir le prud'homme; et celui-ci, qui s'attendoit à la mort, se présente humblement à lui, les mains jointes : car il ne pouvoit plus parler. Mais le duc avoit senti la grandeur de son iniquité : « Frère, dit-il, si ton Dieu maintenant « étoit assez puissant pour te rendre la parole, je « jure que je quitterois ma religion, et que j'em- « brasserois la tienne. »

Ces paroles causèrent à l'ermite une joie incroyable; il pria notre Seigneur de l'employer à glorifier aussi avantageusement son nom; mais à peine sa prière fut-elle finie, qu'il vit le tron-

* A faire le péché.

çon de sa langue s'approcher miraculeusement de ses lèvres. Il le prit en se signant, et le mit dans sa bouche; à l'instant les deux morceaux se rejoignirent comme s'ils n'avoient jamais été séparés. L'ermite alors parla très distinctement. Quant au duc, il se mit à genoux pour lui demander pardon : le lendemain il se *chrétienna*, ainsi qu'il l'avoit promis; et dans la suite tout son pouvoir ne fut plus employé qu'à engager ses sujets à se convertir comme lui.

Recueil de Méon, tome II, page 279.

Guillaume de Newbridge (*de Gestis Anglorum*, L. V, C. 12) raconte de Saladin une histoire assez semblable à celle qu'on vient de lire, et qu'il dit tenir d'un homme vrai. « Des « soldats de ce prince, dit-il, avoient pris dans une de « leurs courses deux moines de Citeaux, qu'ils lui présen- « tèrent. » Saladin leur ayant demandé quelle étoit leur profession, et ceux-ci ayant répondu qu'ils étoient religieux, et qu'ils suivoient la règle de saint Benoît, il leur fit plusieurs questions sur cette règle, et particulièrement sur la nourriture qu'elle leur permettoit : « Nous avons tous les « jours une petite quantité de vin, répondirent-ils; mais la « viande nous est défendue, et nous ne pouvons en manger « que quand nous sommes malades. » Alors le soudan, pour les éprouver, leur fit donner un appartement dans son palais : il assigna, pour leur service, deux femmes parfaitement belles, et ordonna qu'ils n'eussent pour nourriture que de la viande et de l'eau. Les deux captifs burent et

mangèrent ce qu'on leur offrit; mais ils résistèrent aux séductions des deux esclaves. Saladin, qui vouloit les faire pécher, s'y prit d'une autre manière, et, au lieu de viande et d'eau, il leur fit servir du poisson et du vin. Sa ruse alors réussit. Les moines, échauffés par leur nouvel aliment, succombèrent aux agaceries des séductrices, et péchèrent avec elles. Mais, à peine leur faute fut-elle commise, qu'ils se livrèrent aux larmes. Interrogés par le monarque quel étoit le sujet de leur douleur, ils le lui avouèrent sans détour. « Eh quoi! répartit celui-ci, lorsqu'on vous a servi de « la viande et de l'eau, vous avez gardé la continence qu'or- « donne votre règle. Vous n'y avez manqué qu'en buvant du « vin et en mangeant du poisson, comme la règle vous le « prescrit. Jugez donc maintenant lequel des deux est le « plus sage, ou de votre fondateur Benoît, qui vous a inter- « dit la viande dont l'usage a laissé vos sens tranquilles, et « qui vous a permis le vin par lequel ils ont été troublés, ou « de notre législateur Mahomet qui nous a défendu le vin et « permis la viande. »

Saint Jérôme raconte aussi que, sous l'empereur Dèce, un martyr ayant été lié, comme l'ermite du conte, pour le faire pécher avec une prostituée, le saint homme se coupa la langue avec les dents, et la cracha au visage de la séductrice.

Peut-être notre poète a-t-il eu connoissance de ces deux histoires, et les a-t-il cousues ensemble et brodées, pour en composer son conte. Quoi qu'il en soit de ma conjecture, mes lecteurs n'en admireront pas moins avec quoi ces moines conteurs prétendirent édifier nos aïeux.

NOTE.

(1. *Comme la quintaine, quelque vigoureux que soient les coups qu'on lui porte, n'est point ébranlée, parce que le poteau qui lui sert d'appui reste fixe.*) Il a déjà été fait mention de la quintaine dans une note du fabliau intitulé *la Bataille des vins**. On y a vu que c'étoit une figure mobile, représentant un chevalier armé, et contre laquelle on s'exerçoit à joûter pour apprendre à manier la lance.

* Tome troisième, page 42.

DE LA BONNE IMPÉRATRICE

QUI GARDA LOYALEMENT LA FOI DU MARIAGE,

OU

DE L'EMPEREUR DE ROME

QUI FIT LE VOYAGE D'OUTRE-MER.

EXTRAIT.

Un empereur de Rome alloit en pélerinage au Saint-Sépulcre pour accomplir un vœu qu'il avoit fait dans une maladie : il laisse, en partant, l'administration de sa terre à son frère; mais de manière cependant que l'impératrice son épouse en aura la surintendance générale, et que rien d'important ne pourra s'y faire sans elle. Ce frère, pendant l'absence de l'empereur, devient amoureux de l'impératrice ; il lui fait des déclarations, qu'elle rejette comme il convient; mais il est si insolent, qu'enfin elle le fait arrêter et l'enferme dans une tour.

Quelque temps après, l'empereur revient; la dame, pour lui épargner le chagrin de voir son frère en prison, et pour n'avoir pas elle-même

celui d'en révéler le motif, fait rendre la liberté au coupable. Celui-ci, qui veut se venger d'elle, prévient ses reproches auprès de l'empereur, et l'accuse de mauvaise conduite. A l'entendre, elle ne l'a enfermé que parce qu'il vouloit s'opposer à ses désordres. L'époux, trop crédule, condamne sa femme à la mort, et la livre entre les mains de trois chevaliers qui sont chargés d'aller la jeter à la mer. Mais au moment d'exécuter cet ordre criminel, les chevaliers sont arrêtés par le respect et la compassion ; ils se contentent d'exposer l'impératrice sur une roche déserte, au milieu des flots : cependant ils la dépouillent et emportent ses habits afin de pouvoir assurer qu'ils l'ont tuée.

Dans ce péril, elle a recours à Dieu, et surtout à la Vierge, qu'elle avoit jusque-là servie toujours fidèlement. Celle-ci lui apparoît, l'assure de sa protection, et lui montre une herbe dont la vertu est telle, que tout lépreux qui en boira sera guéri infailliblement, pourvu qu'il soit bien confessé et repentant de ses péchés.

Au même instant, une galère poussée par les vents, et chargée de passagers qui alloient en pélerinage, aborde au rocher. Ils sont surpris de trouver là une belle femme en chemise, et lui font sur son aventure diverses questions auxquelles elle répond vaguement et sans se faire connoître ; cependant on lui fournit des habits

et on la reçoit dans le vaisseau. Arrivée à l'endroit où se rendoient les pélerins, elle loge chez une vieille femme dévote, et travaille pour fournir à sa subsistance. Le souverain du pays étoit lépreux; la dame le guérit avec son herbe. Tous ceux qui ont la même maladie viennent chercher le même secours : enfin, ces prodiges sont tellement multipliés, que le bruit en retentit jusqu'à Rome.

Depuis la calomnie intentée contre la reine, le beau-frère calomniateur avoit été frappé d'une lèpre affreuse qui lui dévoroit les chairs, et qui lui avoit fait tomber la peau. Tous les remèdes employés à sa guérison n'avoient produit aucun effet. Enfin, l'empereur, d'après les merveilles qu'il entend raconter de la dame étrangère, envoie un exprès au roi du pays, pour le prier de la lui envoyer. Elle arrive, couverte d'un grand voile; et d'abord, annonce au malade que, s'il veut guérir, il lui faut faire une confession entière de toutes ses fautes. Il feint d'y consentir, mais il se tait sur la calomnie dont il a noirci sa belle-sœur : aussi l'herbe n'opère-t-elle rien. La dame alors lui reproche de vouloir tromper le ciel; elle l'avertit que c'est en vain qu'il se flatte de guérir, tant que sa conscience sera souillée. L'amour de la vie l'emporte enfin : il confesse à haute voix que non-seulement l'impératrice étoit

innocente des désordres dont il l'a accusée, mais que c'est lui qui étoit coupable envers elle d'un amour incestueux.

A cet aveu, tous les assistants fondent en larmes sur le sort de leur vertueuse impératrice. L'époux, qui la croyoit morte et qui l'avoit imprudemment condamnée, se désespère. Sans se faire reconnoître elle cherche à le consoler. « Sa-« chez, sire, lui fait dire naïvement l'auteur, que

Cil qui pert sa fame et son bœuf,
Son chagrin ne vaut pas un œuf,

« parce que rien n'est si aisé que de réparer l'une « et l'autre perte. » Le prince répond qu'il ne pourra jamais se consoler de la sienne, et qu'il va être doublement malheureux, puisqu'il sera désormais en butte à la haine de ses sujets. « Mais « cette épouse que vous avez perdue vous l'ai-« miez donc beaucoup? » Alors il se répand en éloges sur la bonté, sur la douceur et les autres vertus de l'impératrice. Tout-à-coup elle lève son voile et se montre. Ils se jettent tous deux dans les bras l'un de l'autre; la dame raconte son aventure et la protection qu'elle a reçue de la Vierge.

En conséquence, les trois chevaliers qui lui avoient sauvé la vie reçoivent chacun pour récompense mille marcs d'argent. Le frère, dès

le moment de son aveu avoit été guéri de sa lèpre; l'empereur lui pardonne; mais il lui enjoint en même temps de sortir de ses états. Cependant, pour obéir à ce précepte de l'Evangile qui prescrit de faire du bien à ceux qui nous ont fait du mal, il lui donne beaucoup d'argent. Quant aux deux époux, ils s'aimèrent le reste de leur vie; ils servirent tous deux dévotieusement Notre-Dame, et méritèrent à leur mort qu'elle leur ouvrît le paradis.

Madame de La Rocheguilhen a fait de ce conte, sous le nom d'*Adélaïde de Hongrie*, un roman dans lequel, à la dévotion près, elle suit assez exactement la marche de notre auteur. Quant au dénoûment, il est amené par une princesse qui est amoureuse du frère. C'est elle qui fait reconnoître l'innocence de l'impératrice: tout se raccommode et la princesse épouse son amant.

DE L'ERMITE

QUI MIT SON AME EN PLÈGE*

POUR CELLE D'UN ORFÈVRE.

EXTRAIT.

Certain orfèvre s'étoit réduit à la vie la plus austère, afin de soulager les pauvres. Un ermite du voisinage, ayant entendu parler de cet homme si charitable, eut envie de le connoître; il se rendit chez lui vers le soir, et trouva la cour remplie de pauvres qui, assis sur des bancs, attendoient leur rétribution ordinaire. Le reclus s'y assit avec eux : il leur fit diverses questions sur l'homme de bien qui les nourrissoit, et tous en parlèrent avec éloge et reconnoissance.

Pendant ce temps l'orfèvre travailloit à sa forge et suoit pour eux. Quand sa journée fut finie, il vint dans la cour et leur distribua à chacun la moitié d'un pain, puis apercevant le solitaire: « Frère, dit-il, vous voyagez sans « doute, et vous cherchez un gîte; entrez chez

* En gage.

« moi, je vous prie; et béni soit Dieu qui vous « envoie ici pour me faire pratiquer une aussi « bonne œuvre. » A ces mots, il le conduisit dans sa chambre, lui lava les pieds, et le fit souper. Pour lui il ne mangea que du pain, et ne but que de l'eau : c'étoit sa nourriture ordinaire.

Pendant le repas, nos deux pénitents s'entretinrent de différentes choses édifiantes. L'ermite interrogea son hôte sur la manière dont il vivoit : il lui demanda si sa fortune étoit considérable. « Non, répondit le prud'homme, je n'ai « que mon travail et mes bras; mais comme on « me connoît pour vendre loyalement, je vends « beaucoup; et c'est ainsi que je me procure la « consolation de secourir beaucoup de malheu- « reux. Quelquefois cependant le nombre des « pauvres est si considérable, qu'il ne m'est pas « possible de donner à tous. Ah! si la chose dé- « pendoit de moi, personne ici n'auroit faim; « beau sire, vous que Dieu aime, priez-le de me « rendre bien riche, afin que je puisse aider tous « ceux qu'il y laisse dans la peine. »

Le solitaire, touché de tant de zèle, promit de demander à Dieu cette grâce, et il alla se coucher. Le lendemain, à peine fut-il de retour dans sa cellule, que, pour tenir sa promesse, il se mit en prières; mais ce jour-là Dieu ne lui répondit point. Le jour suivant, instances nou-

velles, accompagnées de gémissements et de larmes; et toujours même silence. Le troisième jour enfin le saint homme pria si long-temps, qu'involontairement il s'endormit. Alors un ange descendit du ciel et lui tint ce discours : « Frère, « c'est trop importuner Dieu d'une requête qu'il « ne veut point t'accorder; quel est ton but, en « sollicitant pour cet orfèvre de plus grands « biens? Tu espères sans doute qu'il en fera un « bon usage; eh bien! sache que nous le connois- « sons mieux que toi, qu'il a une tête foible, et « que, s'il devient riche, il se corrompra : d'a- « près cela, veux-tu être sa caution? mais aussi, « s'il se damne, il s'agit d'être damné pour lui. » L'ermite avoit une telle opinion de l'orfèvre, il avoit été tellement édifié de sa vie sainte, qu'il n'hésita pas d'accepter le marché et de mettre pour lui son âme en gage. Alors il s'éveilla; fort surpris de voir que l'ange avoit disparu, mais fort joyeux en même temps d'avoir obtenu ce qu'il demandoit.

De son côté l'orfèvre se leva; il ouvrit sa boutique, et alla selon son ordinaire travailler à sa forge; mais quel fut son étonnement, lorsqu'il y vit quinze lingots d'or. Aussitôt mon homme de s'enfermer pour en faire l'épreuve à son aise. Ils étoient de l'or le plus pur; jugez quelle fut sa joie. Dès ce moment il forme la résolution de vivre

enfin tranquillement et de ne plus travailler; mais aussi comment rester dans le pays en y annonçant une fortune aussi subite? Il prend donc le parti de s'expatrier, d'aller vivre à Rome, et de profiter, pour faire le voyage, de ces voitures dont se servoient les marchands lombards qui commerçoient en France. Heureusement pour lui il y en avoit une qui partoit la nuit même; il fait prix avec le conducteur, porte lui-même secrètement son ballot, et part sans dire adieu à personne. Arrivé à Rome, il y étale un grand faste; et il a même le bonheur de se rendre si agréable à l'empereur, que celui-ci le fait bailli de sa terre. Pour des aumônes, il n'en fut plus question; ou s'il rencontroit des pauvres, ce n'étoit que pour les regarder avec mépris et les insulter.

L'ermite ne savoit rien de toute cette aventure, de bonne foi sur la vertu de l'orfèvre, il s'attendoit à ne plus trouver un seul pauvre dans toute la contrée. Au bout de quelques mois, il vint à la ville, dans l'espoir d'admirer ces merveilles; et vit avec surprise la cour, où peu auparavant il avoit vu tant de pauvres, déserte et couverte d'herbe. Il demanda aux voisins l'explication de cette énigme; on lui dit que l'orfèvre étoit parti clandestinement la nuit, et qu'il étoit à Rome où il gouvernoit l'empire. A cette nouvelle, le solitaire pleura et sanglotta long-temps; témérai-

rement il s'étoit fait envers Dieu caution pour cet homme, et répondoit pour lui au prix de son âme. Néanmoins un foible espoir lui restoit encore, si le malheur qui le menaçoit n'étoit pas consommé : c'étoit d'aller trouver le sénéchal et de le rappeler à son devoir; ne doutant nullement que celui-ci, pour peu qu'il eût de probité, ne se fît une loi de le tirer d'un tel péril.

Il se rendit donc à Rome, où son premier soin fut de prendre des informations sur la conduite, sur la demeure du bailli et sur les moyens de pénétrer jusqu'à lui. On lui dit que c'étoit un homme dur et impitoyable; mais qu'au reste on pouvoit le voir tous les jours en allant au palais, où il venoit les matins pour le devoir de sa charge. Le prud'homme l'y attendit; bientôt il le vit paroître à cheval, au milieu d'une troupe de sergents armés de bâtons et de masses. Alors il s'approcha, et, pour se faire remarquer de lui, cria de toutes ses forces : « Sire sénéchal, « ayez pitié d'un pauvre ermite, et daignez l'é- « couter. » Le bailli le reconnut très bien, mais il détourna les yeux; et en même temps les sergents, criant au pauvre voyageur de se ranger, firent pleuvoir sur ses épaules de nombreux coups de bâton. Malgré ce traitement, le malheureux revint encore à l'audience le lendemain; il y revint tous les jours pendant un mois entier, et

toujours avec aussi peu de succès. Enfin, quand tout espoir lui parut interdit, il prit le parti de retourner dans sa cellule, et de s'abandonner du reste à la miséricorde de Dieu.

A peine y étoit-il arrivé, que le soir, au milieu de sa prière, il se trouva ravi tout-à coup en corps et en esprit, et transporté aux pieds du juge souverain. Tous les hommes ressuscités, tous les anges, les démons même entouroient le trône de l'Eternel; et son regard étoit si formidable, que tous trembloient devant lui. Il appelle l'ermite, et d'une voix tonnante: « Le voilà, dit-il, celui qui « m'a demandé des richesses pour l'orfèvre, et qui « est cause que j'ai perdu une âme: eh bien! qu'il « soit puni à son tour, et qu'on le pende à l'in- « stant. » Aussitôt on amène le coupable, on lui bande les yeux, et on le pend. Néanmoins, chose étonnante! il ne sentit point de mal; et ce qui le surprenoit encore plus, c'est qu'il pouvoit parler, ainsi qu'auparavant.

Comme il cherchoit à raisonner sur tout ceci, une troupe d'anges passe près du lieu de son supplice; ils escortoient une grande dame, et crioient de loin : *Gare, gare, place à la reine.* Quoique l'ermite eût les yeux bandés, et qu'il ne pût voir par conséquent celle qui passoit, il soupçonna cependant que c'étoit la Vierge. Alors il implora son secours; et Marie, toujours bonne

et miséricordieuse, lui promit d'aller aussitôt solliciter sa grâce.

Elle y alla en effet; d'abord notre Seigneur la lui refusa, alléguant pour raison que journellement elle en demandoit tant, qu'à la fin il ne pouvoit plus faire justice : néanmoins, dès qu'elle lui eut rappelé ce précepte : *Honore ton père et ta mère* *, précepte que lui-même avoit dicté autrefois, il céda et donna ordre qu'on décrochât le pendu. Celui-ci vint se jeter aux pieds de Dieu pour le remercier; et Dieu lui proposa deux conditions nouvelles, l'une de réduire l'orfèvre à son premier état de pauvreté, en lui ôtant tous ses biens; l'autre, de lui laisser ses mêmes biens, mais de l'obliger à en faire un pieux usage. Quoique la seconde pût être préférable, l'ermite cependant choisit la première; tant il se défioit du chrétien, malgré l'assurance que Dieu lui donnoit du contraire. Sa nouvelle demande lui fut accordée; et en un clin-d'œil il se retrouva dans son ermitage.

Dès le lendemain, on intente à Rome un procès criminel au sénéchal, pour des malversations par lui commises; il est mis en prison, dépouillé de tous ses biens, fouetté par la ville, et chassé.

* Semblable exhortation dans le conte du *Moine qui fut sauvé par l'intercession de Notre-Dame.* Voyez ci-dessus, page 41, et une autre bien plus longuement exprimée, dans la *Cour de Paradis*, page 72.

Sans ressources par cet évènement, il revient dans sa boutique, où il reprend et son goût pour le travail et ses anciennes charités. L'ermite, averti de son retour par une vision, va le voir; ils s'embrassent et se content mutuellement leurs aventures : l'un avoue que les richesses lui ont fait perdre la raison; l'autre l'engage à réparer sa faute; et ce dernier, après quelques exhortations, s'en retourne dans sa forêt.

Recueil de Méon, tome II, page 427.

En parlant des contes dévots dans le Discours préliminaire, j'ai dit que, malgré le ridicule de la plupart de ces récits, plusieurs offroient, avec une bonne morale, de l'imagination, des détails agréables, des morceaux intéressants, et de l'art dans le sujet et dans la narration. Celui-ci, je crois, peut être mis de ce nombre. Placez-le, par exemple, dans *les Mille et une Nuits;* substituez un derviche à l'ermite, Mahomet à la Vierge; et vous serez surpris de le voir devenu un conte singulier et tout-à-fait piquant.

Le suivant, supérieur encore à celui-ci, selon moi, pour l'intérêt, a de même pour but de montrer combien les richesses peuvent changer les mœurs.

NOTE.

(1. *Mit son âme en plège.*) Presque tous les usages dont il est parlé dans les contes dévots ont été expliqués dans les fabliaux. Voyez sur les plèges, tome 1er, page 187, la note 13 du *Lai de Lanval.*

MERLIN.

Deux bûcherons, voisins et amis, habitoient un même village; pauvres, mais accoutumés dès leur naissance à la pauvreté, contents dans leur état parce qu'ils n'en connoissoient pas de meilleur, leurs bras suffisoient à leurs besoins : que faut-il en effet pour rendre riche celui qui n'a rien! Chacun d'eux avoit pu même du fruit de son labeur acheter un âne; et cet animal utile qu'ils faisoient gratuitement paître dans la forêt allégeoit leurs fatigues en rapportant le bois qu'ils y avoient coupé. Tous les matins, au point du jour, les deux voisins partoient ensemble pour aller à l'ouvrage; le soir ils revenoient ensemble; et depuis vingt ans, ils menoient, sans se plaindre, cette vie pénible et innocente. Mais l'un d'eux ayant eu de sa femme une fille et un fils, ce surcroît de dépense que n'avoit pas l'autre le rendit pendant quelque temps plus malaisé que lui. Néanmoins, par un redoublement de travail et une épargne rigoureuse, il fit si bien que les deux enfants furent élevés, et que le fils même reçut quelque éducation.

Un jour d'hiver cependant que la neige l'avoit empêché d'aller à la forêt, la famille se trouva tout-à-coup sans pain et sans argent. Il se promettoit bien de sortir le lendemain pour remédier à ce malheur, et il alla effectivement au point du jour prendre son camarade : mais la gelée avoit été si violente, et la neige étoit si haute, qu'après avoir fait quelques pas, celui-ci, désespérant de pouvoir travailler, rentra chez lui. Le pauvre père que pressoit le besoin, et dont les enfants étoient à jeûn depuis la veille, continua sa route malgré l'inclémence de l'air, et il commença même sa tâche avec courage; mais bientôt ses mains engourdies laissèrent échapper la coignée, et il se vit obligé de tout abandonner. Alors, sans espoir et sans ressource, songeant à toute la rigueur de son sort, il se mit à pleurer amèrement. Condamné par sa naissance à l'avilissement et à la peine, qu'a-t-il eu dans sa vie autre que de la douleur? pas un seul jour de repos! et encore le ciel lui rend-il aujourd'hui son travail stérile. Que va-t-il devenir? quel spectacle à son retour! des enfants tendant les bras en demandant du pain, une femme forcenée de rage et de tendresse, des gémissements, des pleurs [1]. A cette idée son cœur se déchire, il s'arrache les cheveux et appelle la mort.

Tout-à-coup une voix sort d'un buisson, et lui

demande quel est le sujet de ses cris. « Je suis, « répond-il, un père malheureux, né sans biens, « maudit de Dieu, qui hais la vie et ne peux mou- « rir. — Et moi, dit la voix, je suis Merlin [1], con- « sole-toi, j'ai pitié de ton sort, et veux te rendre « heureux. » Merlin alors lui parla *de Jésus-Christ et de l'Evangile :* il lui enseigna ensuite certain endroit de son verger où étoit enfoui un trésor ; et après l'avoir exhorté à faire un bon emploi de ses richesses, à soulager les pauvres, enfin à mériter sa protection par une conduite vertueuse, il lui ordonna de revenir au même lieu dans un an. Le paysan se prosterna pour remercier son bienfaiteur ; et il retourna aussitôt à sa cabane, enivré d'avance du plaisir qu'il alloit causer à sa famille.

Elle l'attendoit avec toute l'impatience du besoin, les yeux tournés sans cesse du côté de la forêt : elle l'aperçut enfin, mais qui revenoit sans bois avec son âne et sa coignée. Leur douleur alors ne put se contenir, les sanglots éclatèrent : la mère furieuse s'élança hors de la maison ; du pain, malheureux ! lui dit-elle, du pain, ou tue-moi avec mes enfants.

Cil en sosriant li dist : Dame,
Vos estes m'amie et ma fame,
Si ne me corez (*criez*) pas si seure (*fort*),
Car Diex laboure en petit d'eure.

Et il conta tout ce qui venoit de lui arriver, son désespoir, la bonté de Merlin, et le don qu'il en avoit obtenu. Aussitôt les deux époux coururent au verger ; ils fouillèrent avec empressement, et découvrirent enfin ce qui alloit finir tous leurs maux.

Ils n'eurent garde néanmoins d'étaler trop promptement une aisance qui les eût trahis, et qui auroit invité peut-être à les dépouiller ; le mari continua même d'aller de temps en temps au bois comme auparavant : mais bientôt ennuyé d'un travail que n'ordonnoit plus la nécessité, il y renonça tout-à-fait, il acheta des terres, une maison ; et, comme pour se dédommager à-la-fois de tant d'années de souffrances, il ne songea plus qu'à se procurer tous les plaisirs. Tant qu'il avoit été pauvre, il n'avoit eu ni amis ni parents ; dès qu'il fut riche, il devint l'ami et se trouva être l'allié de tout le monde.

L'année révolue, il retourna à la forêt, comme on le lui avoit recommandé ; il se présenta au buisson, et appela Merlin : « Qu'as-tu, dit la voix? « te manque-t-il quelque chose? parle, car j'ai « promis de te rendre heureux. » Il répondit qu'il avoit du bien assez, mais il vouloit quelque honneur, et demanda la prévôté du lieu. Merlin la lui promit ; et, l'exhortant de nouveau à être homme de bien, il lui enjoignit de revenir encore dans

un an. Quelque temps après, le manant fut fait prévôt, mais cette dignité ne fit qu'ajouter l'orgueil à ses autres vices, et augmenter sa licence par l'impunité qu'elle lui assuroit. Il oublia tout-à-fait son ancien ami, son voisin, le compagnon de ses premiers travaux. Tous les jours il voyoit le malheureux revenir de la forêt; et, loin de le secourir, affectant au contraire de le méconnoître, il sembloit ne plus regarder que comme un songe le temps où lui-même avoit mené cette vie misérable.

A la fin de l'année, il se rendit au buisson; et comme son ambition s'accroissoit avec sa fortune, il demanda alors pour sa fille l'honneur d'épouser le prévôt d'Aquilée, et un évêché pour son fils, qui étoit *bien lettré et bien lisant dans tous livres*[5]. Ceci lui fut encore accordé : le nouveau rendez-vous fut fixé à l'année suivante, et l'indulgence poussée jusqu'au point de ne lui faire aucun reproche, quoiqu'il en méritât beaucoup.

Mais ce fut bien pis après cette grâce nouvelle. Il ne connut plus de frein, donna dans tous les excès, et alla même enfin jusqu'à outrager son bienfaiteur; car ne voyant plus de vœux à former dorénavant, et joignant l'insulte à l'ingratitude, il se rendit exprès au buisson, et là déclara à Merlin qu'ennemi de la gêne, même de celle

qu'on n'éprouvoit que tous les ans, il venoit lui dire adieu et renoncer pour jamais à des faveurs qu'il falloit toujours acheter par des prières. Merlin ne répondit que pour annoncer sa vengeance, et elle fut terrible. Peu de jours après les deux enfants du coupable moururent : lui-même, ayant refusé au suzerain du canton quelques secours que celui-ci lui demandoit pour soutenir une guerre entreprise contre un seigneur voisin, il fut dépouillé de toutes ses terres. On lui ôta sa charge. Bientôt enfin sa misère devint si grande, qu'il se vit contraint de reprendre son ancien métier, et il passa ainsi le reste de sa vie, accablé de honte et de remords, et abandonné de tout le monde.

Einsi orgueil peine son oste,

dit l'auteur en finissant, et il exhorte les riches à profiter de cet exemple, s'ils ne veulent pas avoir une fin semblable.

Recueil de Méon, tome II, page 236.

NOTES.

(1) Et mi enfans les mains me tendent,
Et plorent qu'ils muerent de faim,
Se je n'ai ne paste ne pain,
Si que pitié le cuer me part,
Qui m'assaut, et ledenge et lime.

Il n'est personne qui ne se rappelle ici le bûcheron d'Esope imité par La Fontaine. Ce seroit faire un honneur bien

gratuit peut-être à l'auteur de Merlin, que de le supposer capable d'avoir connu le fabuliste grec; mais au moins, s'il est imitateur, il a, sans le savoir, imité comme les grands maîtres; et il faut convenir que la situation de ce père malheureux qui veut mourir, parce qu'il va voir périr sa famille sans pouvoir la sauver, est bien autrement intéressante que celle d'un paysan fatigué qui demande la mort, parce qu'il a trop de peine.

(2. *Et moi, je suis Merlin.*) Dans le premier volume, p. 152, j'ai parlé de cet enchanteur fameux, tant célébré par nos romanciers.

(3. *Demanda un évêché pour son fils qui étoit bien lettré et bien lisant dans tous livres.*) Par la sorte de science présentée ici comme suffisante pour une des premières places du clergé, on peut juger quelle devoit être l'ignorance des ecclésiastiques, et à plus forte raison celle des autres états.

Dans un autre conte, l'auteur, faisant l'éloge d'une jeune personne très bien élevée, qui avoit épousé un chevalier, dit d'elle:

La dame estoit bien ansoignée.
Latin sot (*sut*) bien lire et romanz (*françois*).

Pope a terminé la troisième de ses épîtres morales (sur l'emploi des richesses) par une imitation ingénieuse d'une partie de ce conte. Je la reproduis ici; on aimera sans doute à voir comment d'un vieux récit de légende il a su tirer un conte philosophique, qui, avec sa physionomie toute angloise, se lit avec plaisir. Les commentateurs anglois de Pope n'ont pas noté cette imitation.

IMITATION DE POPE.

Where London's column, pointing at the skies
Like a tall bully, lifts the head, and lies,
There dwelt a citizen of sober fame,
A plain good man, and Balaam was his name;
Religious, punctual, frugal, and so forth;
His word would pass for more than he was worth.
One solid dish his week-day meal affords,
And added pudding solemnized the Lord's:
Constant at church, and 'Change; his gains were sure,
His givings rare, save farthings to the poor.
The Dev'l was piqu'd such saintship to behold,
And long'd to tempt him, like good Job of old;
But Satan now is wiser than of yore,
And tempts by making rich, not making poor.
Rous'd by the Prince of air the whirlwinds sweep
The surge, and plunge his father in the deep;
Then full against his Cornish lands they roar,
And two rich shipwrecks bless the lucky shore.
Sir Balaam now, he lives like other folks,
He takes his chirping pint and cracks his jokes.
« Live like yourself, » was soon my Lady's word;
And lo! two puddings smoak'd upon the board.
Asleep and naked as an Indian lay,
An honest factor stole a gem away:
He pledg'd it to the knight, the knight had wit,
So kept the diamond, and the rogue was bit.
Some scruple rose, but thus he eased his thought:
« I'll now give sixpence where I gave a groat:

« Where once I went to church I'll now go twice,
« And am so clear too of all other vice. »
The Tempter saw his time: the work he ply'd;
Stocks and subscriptions pour on every side.
Till all the Demon makes his full descent
In one abundant shower of cent per cent,
Sinks deep within him, and possesses whole,
Then dubs director, and secures his soul.
Behold sir Balaam, now a man of spirit,
Ascribes his gettings to his parts and merit;
What late he call'd a blessing, now was wit,
And God's good Providence, a lucky hit.
Things change their titles, as our manners turn:
His compting-house employ'd the sunday-morn:
Seldom at church ('twas such a busy life)
But duly sent his family and wife.
There (so the Devil ordain'd) one Christmas-tide
My good old Lady catch'd a cold and dy'd.
A nymph of quality admires our knight,
He marries, bows at court, and grows polite:
Leaves the dull cits, and joins (to please the fair)
The well-bred cuckolds in St. James's air:
First, for his son a gay commission buys,
Who drinks, whores, fights, and in a duel dies:
His daughter flaunts a viscount's tawdry wife;
She bears a coronet, and p—x for life.
In Britain's senate he a seat obtains,
And one more pensioner St. Stephen gains.
My Lady falls to play: so bad her chance,
He must repair it, takes a bribe from France;
The house impeach him, Coningsby harangues;
The court forsake him, and sir Balaam hangs:
Wife, son, and daughter, Satan! are thy own,
His wealth, yet dearer, forfeits to the Crown:
The Devil and the King divide the prize,
And sad sir Balaam curses God and dies.

DE LA REINE
QUI TUA SON SÉNÉCHAL.

En Égypte jadis vivoit un roi beau, jeune et sans aucun vice. Il aimoit singulièrement les chiens, les oiseaux et la chasse, et faisoit de cet amusement ses plus grands plaisirs. Un jour qu'il couroit le cerf, tout-à-coup survint un orage si épouvantable, que sa suite s'écarta et qu'il se trouva absolument seul[1]. Pas un écuyer, pas un valet pour le secourir : la peur avoit écarté tout le monde. Notre chasseur se mit, comme il put, à l'abri de quelque arbre, jusqu'à ce que la pluie cessât; alors il se remit en marche à l'aventure, prêtant de temps en temps l'oreille pour entendre ou le cor ou les chiens. Pressé par la nuit qui s'approchoit, et ne sachant trop où aller, sa bonne fortune heureusement lui offrit un petit sentier qu'il suivit à tout hasard, dans l'espoir que ce chemin peut-être le conduiroit vers quelque lieu habité. Effectivement il se trouva bientôt hors de la forêt; mais sa joie fut bien autre encore, lorsqu'à peu de distance il aperçut un château fort et bien bâti.

Tout le monde y étoit déjà couché. Le roi fut obligé de frapper et d'appeler plusieurs fois. Il se dit un chevalier égaré de sa route, et demanda asile au seigneur châtelain. Aussitôt le portier alla réveiller son maître, qui, s'habillant à la hâte, vint par courtoisie recevoir au pont-levis le chevalier prétendu. Il reconnut le roi, le reçut avec le respect qu'on doit à son seigneur, et fit ordonner à sa femme et à sa fille de s'habiller au plus tôt pour venir tenir compagnie au prince.

Peu de temps après, la mère entra dans la salle, tenant par la main sa fille, qui étoit un prodige de beauté, et elles s'inclinèrent profondément devant lui. Il les salua de même; mais à peine eut-il jeté les yeux sur la pucelle, que son visage changea de couleur. Il s'assit auprès d'elle en attendant le souper, la regardant avec admiration et ne pouvant lever les yeux de dessus les siens. On servit enfin; mais quoique tout fût bon et bien apprêté, il ne put s'occuper que d'elle, et *soupa de la contempler*. « Cette jeune « personne est parfaite, se disoit-il à lui-même; « Nature lui a donné tout ce qui peut charmer. « Que sont toutes mes richesses au prix d'un pa- « reil trésor! Oui, je ne peux résister au plaisir « de l'aimer; et si elle consent à m'aimer aussi, « c'en est fait, je veux la faire reine. »

Lorsqu'on eut desservi, nos convives lavèrent leurs mains, puis ils burent *, après quoi le roi, qui étoit fatigué, se retira pour dormir. Mais, quelque besoin qu'il eût de repos, il ne put de toute la nuit fermer les yeux, et la passa tout entière à rêver, à s'agiter, à s'occuper de mille pensées affligeantes. « Eh! pourquoi tant me « tourmenter? se dit-il enfin : ne dépend-il pas « de moi d'épouser la pucelle et d'être heureux « quand je voudrai? Oui, certes, et je puis me « flatter d'avance que si je la demande à son père, « il en ressentira tout autant de plaisir que moi. »

Le lendemain, en effet, le père étant venu avec sa femme et sa fille saluer le monarque, celui-ci fit asseoir la demoiselle à ses côtés et parla ainsi. « Cher hôte, j'ai à vous proposer pour votre « fille un mari qui, à ce que je crois, pourra « vous convenir. Ce mari, sire, c'est moi. J'aime « la demoiselle, je veux la rendre reine de ma « terre, parce que j'espère qu'elle aura les bonnes « qualités qui conviendront à son rang, et je vous « demande sa main. »

A ces paroles les parents et la fille se jetèrent à genoux, les larmes aux yeux, pour remercier leur seigneur de l'honneur qu'il leur faisoit. Les deux époux furent fiancés aussitôt, et au même instant on vit entrer toute la suite du roi, qui s'étant rassemblée après l'orage, et l'ayant cher-

ché inutilement pendant la nuit, venoit d'apprendre qu'il étoit au château, et s'y rendoit auprès de lui. Il leur montra l'épouse qu'il s'étoit choisie, et quelques heures après partit avec eux, promettant aux parents de revenir dans trois jours célébrer et consommer son mariage. Mais auparavant il prit la belle en particulier, et dans l'impatience où il étoit de jouir de tant de charmes, il la pria de se prêter, pour la nuit du lendemain, à une entrevue secrète.

Celle-ci, qui étoit simple et naïve, et qui ne doutoit nullement que dès l'instant des fiançailles son époux n'eût acquis le droit de tout exiger d'elle, non-seulement consentit à ce qu'il demandoit, mais elle lui donna même une clef de la petite porte du pont-levis pour qu'il pût entrer sans être aperçu de personne, et promit de tenir ouverte celle de sa chambre. Ce fut ainsi que l'innocente se perdit elle-même sans le savoir, et que par son ignorante confiance elle se prépara les plus affreux chagrins.

Parmi les officiers de sa suite, le roi avoit en ce moment son sénéchal, qui administroit sa terre et qui en percevoit les revenus, au grand regret des vassaux, car c'étoit un homme avide et brutal. Le monarque, dans la route, ne put s'empêcher de lui parler de son amour, et surtout des plaisirs qui l'attendoient pour la nuit

suivante. « Sire, lui dit le sénéchal, je suis votre « homme, je dois à ce titre garder votre honneur « et vous dire vérité. Eh bien! sachez, sire, que « ce seroit grand péché à vous d'abuser ainsi « d'une fille simple, et que si vous commettiez « pareille infamie, vous n'en recueilleriez, au « lieu de plaisir, que honte et chagrin. » Ce discours fit impression sur le cœur du roi. Il s'engagea par serment à s'abstenir du rendez-vous; et même, pour se mettre dans l'impossibilité d'en profiter, il donna la clef au sénéchal.

Or, c'étoit là ce qu'avoit espéré le scélérat. Il n'avoit pu voir sans émotion la grâce, l'air naïf et pudibond de la pucelle. Il en étoit devenu amoureux, et son but, en détournant le roi d'aller coucher avec elle, étoit d'y aller lui-même. A l'aide de la clef et des renseignements qu'on lui donnoit, il y parvint aisément. La chambre se trouva ouverte, la fiancée étoit au lit :

Si fist son talent (*vouloir*) de la belle,
Tant que perdi non (*le nom*) de pucelle.

Mais à peine ce nom précieux fut-il perdu pour la fillette, qu'elle soupçonna avoir été trompée. « Le roi mon époux est jeune et bien fait, « se dit-elle : il n'a point la taille épaisse de cet « homme. Ah! si c'étoit un autre que lui, j'en « mourrois de honte et de douleur. »

Pendant qu'elle se livroit à l'amertume de ces réflexions, le sénéchal s'endormit. Elle se lève alors doucement, va chercher de la lumière, puis revient toute tremblante examiner qui s'étoit introduit dans son lit. Quel est son désespoir quand elle reconnoît le sénéchal. « Le malheu-« reux m'a trahie, s'écrie-t-elle, qu'il éprouve « une trahison à son tour. » En parlant ainsi, elle aperçoit l'épée du coupable suspendue au lit : elle la tire et lui coupe la gorge. Ainsi mourut le méchant, ainsi fut punie sa perfidie.

Mais ce n'étoit pas assez de s'être vengée, il falloit encore se débarrasser du cadavre, et la chose étoit difficile. Heureusement il y avoit au château en ce moment une cousine de la demoiselle, du même âge qu'elle à-peu-près, et son intime amie. Elle va la réveiller pour lui conter son double malheur. Celle-ci propose de jeter le corps dans un vieux puits abandonné, qui se trouvoit près d'une tour du château, et qui depuis long-temps ne servoit plus. Elles y traînent, quoique avec peine, le sénéchal, et jettent pardessus lui, pour le mieux cacher et pour en dérober l'odeur, de la terre, des pierres et du fumier. Après cela elles lavent et enlèvent les taches de sang qu'il avoit laissées, de façon que, quand le jour parut, il ne restoit déjà plus de sa présence le moindre vestige. Comme en par-

tant il n'avoit eu garde de dire où il alloit, personne ne soupçonna son aventure. Ainsi, après l'avoir cherché inutilement pendant plusieurs jours, on le crut mort, et l'on n'en parla plus, ainsi qu'il arrive d'ordinaire.

Cependant le roi, pressé par son amour, assembla ses barons pour les consulter sur son mariage, et, d'après leur approbation [3], il se rendit avec eux chez la belle, qu'il épousa le jour même. L'assemblée fut nombreuse en dames et chevaliers, et il y eut beaucoup de divertissements. Mais le soir la nouvelle reine se trouva fort embarrassée. Depuis que le sénéchal lui avoit ravi par surprise ce qu'elle devoit à son époux, elle se voyoit hors d'état de fournir au roi les preuves auxquelles il s'attendoit, et que tout mari a droit d'exiger. Elle pria donc la cousine de venir une seconde fois à son secours et de la remplacer la nuit auprès du roi. « Aussitôt que les lumières seront éteintes, lui dit-« elle, je vous introduirai dans son lit à ma place. « Dès qu'il sera endormi, vous sortirez et je « reviendrai auprès de lui reprendre la mien-« ne. » Ce stratagème réussit en effet [4], la cousine s'y prêta complaisamment; le roi en fut la dupe; et, après avoir parlé quelque temps de ses plaisirs avec sa compagne, il s'endormit.

La reine étoit là aux aguets, hors d'elle-même

et tremblante. Lorsqu'elle entendit ronfler le prince elle entra; et, s'avançant vers le lit le plus doucement qu'elle put, tira la cousine par le pied pour l'avertir de se retirer. Mais celle-ci, devenue perfide à son tour, s'y refusa. En vain on la supplia les larmes aux yeux, elle répondit qu'elle vouloit être reine, puisqu'elle en avoit gagné l'honneur, et protesta qu'elle ne se lèveroit qu'avec le roi. En même temps elle se tourna d'un autre côté et s'endormit. La reine alors ne ménage plus rien : elle attache la cousine avec une guimpe au chevet du lit, et met le feu à la paillasse [5]. Bientôt tout est en flammes. Le roi, éveillé par la chaleur, se sauve tout nu, et il est aussi joyeux que surpris de trouver sa femme hors du danger. On arrêta cependant les progrès de l'incendie, mais l'appartement fut consumé ainsi que la cousine, et celle-ci ne tira de son crime aucun fruit. Le lendemain les deux époux partirent : ils s'aimoient tendrement et vécurent bien ensemble.

Tout ce qui suit sentant un peu trop la légende, il suffira d'en donner l'extrait.

Au milieu de son bonheur, la reine se reproche les deux meurtres qu'elle a commis, et néanmoins elle n'ose s'en confesser. Pour étouffer ses remords, elle entend tous les jours la messe,

bâtit des églises à la Vierge, y établit des chanoines bien rentés. Enfin elle se détermine pourtant à faire une confession, et s'adresse au chapelain du palais. Cet homme étoit un hypocrite, qui avoit jeté sur elle des yeux de concupiscence. Au récit du crime, il la réprimande amèrement, et lui annonce qu'elle doit en porter la peine et s'attendre à périr sur un bûcher. Cependant il ajoute que, si elle veut avoir pour lui quelques complaisances, il la sauvera du danger. Elle ne répond à ce discours qu'avec horreur et indignation. « Si j'ai manqué au roi mon sei-« gneur, dit-elle, c'est innocemment et sans le « savoir. Sachez que je suis résolue de lui garder « toute ma vie fidélité, et que je mourrai dans « les flammes s'il le faut, plutôt que de souiller « son honneur et le mien. »

Le chapelain va aussitôt révéler au roi la confession de son épouse; et pour vérifier l'accusation, il le conduit au puits, où réellement se trouvent les restes du cadavre du sénéchal. Aussitôt la reine est saisie, jugée par les évêques et barons, et condamnée au feu. Déjà on la conduisoit au bûcher : dans cet état elle implore la Vierge, qu'elle avoit toujours servie avec zèle, et la Vierge vient à son secours. Notre-Dame envoie vers le monarque un vieil ermite qui lui annonce qu'elle prend l'accusée sous sa protection; en

conséquence, le roi fait revenir celle-ci. Elle arrive les mains liées, les yeux bandés et en chemise. Mais à peine est-elle en présence de l'ermite que les liens et le bandeau tombent d'eux-mêmes, et une colombe descendant du ciel pose sur sa tête un billet où sont exposés son innocence et le crime du chapelain. Alors le roi embrasse son épouse en lui demandant pardon; il fait jeter dans le bûcher l'infâme prêtre et punir tous les parents du sénéchal. Depuis ce moment la reine reconnoissante redoubla de zèle et de ferveur envers sa libératrice; enfin elle la servit si bien, qu'à sa mort elle mérita d'être conduite par Notre-Dame en paradis.

Recueil de Méon, tome II, page 256.

L'histoire d'Angleterre offre un évènement pareil à celui de notre conte. Le roi Edgar, logeant dans le château d'un gentilhomme de ses sujets, père d'une fille extrêmement belle, devient amoureux de la demoiselle, et veut en jouir dès la nuit même. La mère substitue une de ses femmes-de-chambre, en lui recommandant de quitter le lit du roi avant le jour. Le prince retient sa compagne, qui ne peut trouver moyen de s'échapper; mais à peine l'a-t-il vue qu'il ratifie l'échange. Cette maîtresse, nommée Elflede, devint depuis sa femme, et fut mère d'Edouard, surnommé *le Martyr*.*

* Selon le témoignage de Hume, Elflede n'épousa point Edgar, et ne fut jamais que sa maîtresse. Elle ne fut pas non plus la mère d'Edouard, né du mariage d'Edgar avec une fille du comte Ordmer. *R.*

C'est vraisemblablement d'après cette aventure que le moine a imaginé son conte.

NOTES.

(1. *Un jour qu'il couroit le cerf, survint un orage si épouvantable, que sa suite s'écarta, et qu'il se trouva absolument seul*). Ce roi, égaré à la chasse et entraîné par là dans diverses aventures, nous rappelle l'opéra-comique de Sédaine, intitulé *le Roi et le Fermier*. L'auteur avoue en avoir pris l'idée dans une pièce angloise. On a prouvé depuis que l'auteur anglois l'avoit prise lui-même dans un écrivain espagnol, et peut-être ce dernier la doit-il à notre moine conteur.

(2. *Lorsqu'on eut desservi, nos convives lavèrent leurs mains; puis ils burent.*) Cet usage a été expliqué dans la note 2 du fabliau de *la Dame qui fut corrigée*. (*Voyez* t. III, p. 200.)

(3. *Le roi assembla ses barons pour les consulter sur son mariage; et, d'après leur approbation, il se rendit avec eux chez la belle.*) Sur cet autre usage, voyez la note 6 du fabliau intitulé *Bataille de Charnage et de Carême* (t. III, p. 31).

(4. *Ce stratagème réussit en effet.*) La même ruse se trouve employée plusieurs fois en cas pareil dans nos vieux romans de chevalerie, et notamment dans celui de Tristan. Quant à la preuve de virginité dont il s'agit ici, et qui est encore usitée chez plusieurs peuples, on y croyoit alors, et les maris l'exigeoient.

(5. *Met le feu à la paillasse.*) Le lecteur remarquera cette paillasse pour un lit de noces, et même pour un lit de roi. On ne connoissoit point alors les sommiers de crin. Les lits, du reste, étoient composés comme les nôtres, aux couvertures près, pour lesquelles on employoit ordinairement des pelleteries.

De tout temps la nation avoit eu des matelas. Dans le Querci, on les faisoit en filasse de lin; dans le pays de Langres, en laine; et Pline nous apprend (Liv. XIX, C. I) que les Romains, dont l'usage avoit été long-temps de coucher sur la paille, adoptèrent les matelas gaulois.

On remarquera aussi que, dans le conte, il n'est question que d'un lit pour les deux époux. Les gens mariés couchoient ensemble, et l'on ignoroit ce que nous nommons aujourd'hui lits jumeaux. Cette coutume étoit encore générale sur la fin du quatorzième siècle, puisque Eustache Deschamps, poète qui écrivoit alors, s'en plaint comme d'un usage incommode, et qu'il préfère la mode de Lombardie, où chaque époux avoit son lit séparé.

DU PRUD'HOMME

QUI AVOIT ÉTÉ MARCHAND.

Je vais, sans préambule, vous parler d'un marchand qui mérita de servir d'exemple à tous les moines, et dont l'aventure touchante devroit être écrite sur les murs de tous les couvents, afin qu'on y apprît à l'imiter.

Il ne connoissoit ni l'usure ni les fraudes et les friponneries trop ordinaires aux gens de son état; il vendoit selon sa conscience, ne gardoit de son gain que ce qui lui étoit strictement nécessaire pour vivre, et partageoit très scrupuleusement le reste avec les pauvres. Après plusieurs années d'une vie aussi exemplaire, il voulut renoncer tout-à-fait au monde et entra dans l'ordre des Chartreux, où la sainteté de sa vie le fit bientôt distinguer. Comme à force d'avoir fréquenté les marchés et les foires, il avoit acquis sur cet objet beaucoup d'habileté, toutes les fois qu'il falloit faire pour le couvent quelques achats ou

quelques provisions, c'étoit lui qu'on en chargeoit.

Un jour qu'on l'avoit ainsi envoyé à une foire voisine avec six marcs d'argent en poids, il rencontra sur sa route un vieux chevalier qui fondoit en larmes, et qui paroissoit accablé du plus violent chagrin. Touché de sa douleur, le bon frère s'arrêta, et le saluant, lui demanda quel en étoit le sujet. « Elle est si grande, répondit le vieillard, que je « voudrois être mort ; mais un autre motif affli- « geant me force de vivre malgré moi ; et me « voilà, pour le reste de ma vie, condamné à pleu- « rer. — Pardonnez, sire, à mon zèle de vous « presser encore une fois, reprit le reclus ; mais « à moins que vos malheurs ne soient un secret, « dites-moi, je vous prie, s'ils sont irréparables, « et si vous êtes bien assuré qu'il n'y a plus de « remède. — Non, il n'en est plus, répartit le « chevalier ; je puis vous les confier cependant, « quelque douloureux que m'en soit le ressou- « venir ; au moins vous me plaindrez.

« Il y a quelque temps que, par des malheurs « qu'il seroit trop long de vous raconter, je me « suis vu réduit à la dernière nécessité ; j'avois « pourtant une femme et un fils à nourrir. Tou- « tes mes ressources étant épuisées et ma détresse « devenant extrême, il m'a fallu recourir aux plus « durs des expédients. J'ai emprunté six marcs

« d'argent à un usurier, sous la promesse de les « lui rendre à l'échéance de cette foire; mais « comme il exigeoit des gages, et que je ne pou- « vois lui en fournir, j'ai mis en dépôt chez lui mon « fils unique, m'engageant, si je ne remboursois « point à terme (que ne fait pas la nécessité!), « de le laisser maître absolu de sa liberté et de sa « personne; jugez maintenant de ma situation : « aujourd'hui s'ouvre la foire, et je suis hors « d'état de racheter mon fils; argent, terres, ef- « fets, je ne possède plus rien. Que me dira mon « épouse quand elle me verra revenir seul? quels « cris! quel désespoir! oui, j'en suis sûr, elle en « mourra; et moi qui aurai tout perdu, femme et « enfant, il faudra que je meure aussi. »

Quoique le frère à ce récit ne pût retenir ses larmes, il chercha pourtant à consoler le vieillard infortuné; il lui parla de Dieu, dont la Providence n'abandonne personne, et dont la justice se plaît quelquefois à tenter ceux qu'il aime, pour les récompenser plus abondamment ensuite. Il lui cita l'exemple de ce Job, éprouvé par tant de malheurs, et élevé, pour prix de sa soumission, à un degré de félicité digne d'envie. « Ah! mon « frère, mon frère, s'écria le chevalier, qu'il est « aisé, quand on est dans une assiette tranquille, « de conseiller la résignation! Hélas! tandis que « vous me parlez, ma femme peut-être s'arrache

« les cheveux, et avec des cris forcenés appelle « son enfant; puisse Dieu me donner assez de « courage pour ne pas me désespérer! c'est la « seule grâce que je lui demande maintenant. Il « me reste cependant encore une foible ressource « que je vais tenter. Mon fils entre dans l'âge où « sa valeur et ses soins peuvent devenir utiles à « sa mère; cet âge est passé pour moi; je veux « lui rendre la liberté et m'offrir comme otage « à sa place; mais que je crains les refus de « mon impitoyable créancier! »

Tout en causant ainsi, les deux voyageurs arrivèrent aux portes de la ville. Le chevalier, qui n'avoit nul besoin à la foire, dit adieu à son compagnon; mais le frère, ne voulant pas le quitter, l'accompagna chez l'usurier pour voir quel seroit le succès de sa pieuse tentative. Dès que celui-ci vit son débiteur, il lui demanda d'un ton brutal s'il apportoit les six marcs d'argent : « Sire, « répondit le père affligé, je prends à témoin « Dieu qui nous entend et qui doit nous juger « un jour, que j'ai employé, pour vous satisfaire, « tous les soins dont je suis capable; j'ai sollicité « mes parents, mes amis; et personne n'a voulu « m'obliger. Prenez pitié de ma peine, accordez-« moi du temps : ou, si vous me refusez cette « grâce, faites-moi celle au moins de me retenir « pour caution à la place de mon fils; votre inté-

« rêt l'exige; je suis vieux, il est jeune; bientôt il « peut s'acquitter, et sans courir aucun risque, « vous aurez eu la satisfaction d'obliger une fa- « mille honnête et malheureuse. »

Le bon chartreux joignit ses instances à celles du vieillard; et les mains jointes, au nom du Dieu Sauveur qui voulut mourir pour nous racheter tous, il tâcha de faire agréer à l'usurier une offre si raisonnable. Mais le barbare, insultant avec ironie à leurs prières touchantes, annonça qu'il alloit à l'instant même mettre le jeune homme en prison, et lui faire expier par de longs jeûnes le défaut de parole de son père.

A ces mots, le chevalier se jeta par terre, il déchira ses habits, et montra une douleur si excessive que le frère, emporté par un premier mouvement de compassion, fut sur le point d'offrir l'argent qu'il portoit; une réflexion l'arrêta. « Cet argent n'est point à moi, se dit-il; « on l'a destiné à des provisions nécessaires; irai- « je, pour sauver un inconnu, exposer la vie de « quarante de mes frères? » Cependant son émotion étoit si forte qu'il ne put y résister, et qu'il livra pour la rançon du jeune homme les six marcs qui lui étoient confiés. Je vous laisse imaginer quels furent alors les transports du père et du fils. Quant au frère, ne pouvant plus, après cette œuvre charitable, se présenter à la foire,

il fut obligé de retourner à son couvent, où il rentra fort embarrassé.

L'abbé aussitôt assembla ses religieux, pour que l'homme de Dieu rendît compte en leur présence de l'emploi de son argent. Celui-ci, qui sentoit sa faute, se prosterna la face contre terre, en demandant grâce. On lui ordonna de s'expliquer. « Je suis « coupable envers vous, leur dit-il, mais j'ai sauvé « une famille respectable. » Alors il raconta son aventure dans le plus grand détail; puis il ajouta: « Ma faute est d'autant plus grande que ce n'est « point par ignorance que je l'ai commise; je suis « revenu me livrer entre vos mains; me voici, « punissez-moi. » Et en achevant ces mots, il se prosterna de nouveau pour attendre sa sentence. Mais loin de le blâmer, les religieux ravis le remercièrent au contraire d'avoir employé à un si saint usage leur revenu; tous à haute voix louèrent Dieu de lui en avoir inspiré le dessein : et ils s'offrirent même, afin de participer à une œuvre si sainte, de retrancher pendant l'année, s'il le falloit, une partie de leur nourriture.

Ils n'en eurent pas besoin. L'abbé ayant donné au frère deux autres marcs d'argent qui leur restoient, il retourna à la foire; et, avec l'aide de Dieu dont la main bénit sa bonne action, il fit des marchés si avantageux à la communauté qu'elle n'y perdit rien.

DE L'ERMITE

QU'UN ANGE CONDUISIT DANS LE SIÈCLE.

Un homme s'étoit fait ermite dès sa plus tendre jeunesse. Souvent seul et dans un bois, on peut être plus heureux qu'en société dans un couvent, et quelquefois même plus qu'on ne l'est dans le monde. Celui-ci, pendant de longues années, se mortifia et jeuna pour sanctifier son âme. Les veilles et le travail, la chaleur et la froidure, il endura tout; mais après une si longue pénitence enfin, il trouva un jour que Dieu ne l'avoit point assez récompensé, et murmura de ne point se voir élevé à une de ces conditions heureuses et brillantes dont parfois ses quêtes le rendoient témoin. « Eh quoi! se disoit-il à « lui-même, il accable de ses biens tel et tel qui « le néglige, et cet autre, qui le sert fidèlement, « il le laisse dans l'opprobre et la pauvreté! Lui « qui a fait le monde, pourquoi n'a-t-il pas fait « tous les hommes égaux? Pourquoi ce partage « inégal de misère et de bonheur? Cet arrange- « ment-là me confond. »

Comme le bonhomme, par la vie qu'il menoit, avoit acquis peu d'expérience, cette objection l'embarrassa, et elle l'embarrassa tellement que, pour sortir de peine, il résolut de quitter son ermitage et d'aller dans le monde chercher quelqu'un qui pût la lui résoudre. Il prit donc un bourdon et se mit en route.

A peine il sortoit de sa cellule, que devant lui se présenta un jeune homme d'une figure agréable et bien fait, tenant en main un javelot, et retroussé jusqu'à mi-jambe. Son habit étoit celui d'un sergent [1], et il avoit l'air d'appartenir à un riche seigneur. C'étoit un ange qui, pour ne point être reconnu, avoit pris cette forme. Ils se saluèrent et entrèrent en conversation. « Quel est votre maître? demanda l'ermite. — « Sire, c'est celui qui l'est de tout le monde. — « Certes, vous ne pouvez en avoir un meilleur. « Et où allez-vous ainsi? — J'ai dans ce canton « beaucoup de connoissances, je viens les voir; « mais il est si triste de voyager seul, que je vou- « drois trouver un compagnon, et je vous aurois « une obligation véritable, si vous vouliez vous « prêter à me rendre ce service. » L'ermite, avec le projet duquel s'accordoient ces visites, y consentit très volontiers, et ils commencèrent à marcher ensemble. [2]

La nuit les surprit avant qu'ils pussent sortir

du bois. Heureusement ils virent un ermitage où ils allèrent demander un gîte. Le reclus les reçut de son mieux, il leur prodigua ses petites provisions; mais quand l'heure de la prière fut venue, nos voyageurs observèrent que leur hôte, au lieu de prier comme eux, ne paroissoit occupé que d'essuyer et de frotter un hanap de madre [5] qu'il avoit, et dont pendant le repas on s'étoit servi pour boire.

L'ange remarqua bien où il le mettoit. Il se leva doucement dans la nuit, le prit et le cacha, puis le lendemain, quand il partit, il l'emporta sans rien dire. Dans la route il en dit un mot à son compagnon qu'indigna ce procédé, et qui sur-le-champ vouloit retourner pour reporter la coupe au solitaire. « Arrêtez, dit l'ange, j'ai eu « des raisons pour agir ainsi, et vous les saurez « bientôt. Peut-être même ma conduite aura-t-elle « plus d'une fois encore de quoi vous étonner. « Mais quelque chose que vous me voyiez faire, « sachez que ce n'est point sans motif, et tenez-« vous sur vos gardes pour ne point vous scan-« daliser. » A ce discours l'ermite se tut, il baissa la tête et continua de suivre.

Une grosse pluie qui survint les mouilla tout le jour, sans qu'ils pussent trouver où s'arrêter. Le soir enfin, harassés, morfondus, ils entrèrent dans une ville; et comme ni l'un ni l'autre n'avoit

d'argent, il leur fallut aller de porte en porte demander un gîte au nom de Dieu. Partout ils furent refusés, car on aime l'argent plus que Dieu encore, et c'étoit alors la même chose qu'aujourd'hui à-peu-près. La pluie continuant toujours, ils prirent le parti d'aller s'asseoir sur un perron qu'ils aperçurent.

Ce perron faisoit partie d'une maison d'assez belle apparence, appartenant à un vieil usurier, homme fort riche, mais qui n'eût pas donné un denier pour avoir le paradis. L'avare parut un moment à sa fenêtre; et nos voyageurs, en lui représentant le triste état où ils se trouvoient, le supplièrent de vouloir bien par charité leur donner un asile. Pour toute réponse il ferma sa fenêtre et se retira.

« Frère, dit l'ange, restons ici, puisque nous « ne pouvons trouver mieux; cet auvent au moins « nous garantira de la pluie. » Ils s'assirent. Mais la servante, qui avoit entendu quelqu'un se plaindre et qui vint voir ce que c'étoit, fut plus compatissante que son maître. Elle leur ouvrit et les plaça sous l'escalier : il y avoit un peu de paille, ils se couchèrent. Quelques moments après, elle leur apporta un petit plat de pois, restés du souper de l'avare, et ils passèrent ainsi la nuit sans feu, sans lumière, et glacés par des habits mouillés.

Dès que le jour parut, l'ermite voulut partir. « Non, lui dit l'ange, je ne sortirai point que je « n'aie pris congé de notre hôte, et que je ne l'aie « remercié du service qu'il nous a rendu. » Il alla le trouver aussitôt; et pour lui marquer sa reconnoissance, il le pria d'accepter un léger présent : c'étoit cette coupe de madre qu'il avoit volée la veille au solitaire. L'usurier la prit sans honte. Il leur souhaita un bon voyage, et les assura que si à leur retour ils vouloient encore lui apporter quelque cadeau, ils retrouveroient chez lui leur même logement.

Sortis de la ville, l'ermite ne put s'empêcher de témoigner sa surprise à son compagnon. « Vous « voulez donc m'éprouver, lui dit-il, quand vous « vous conduisez ainsi? Quoi! vous volez ce bon « vieillard qui nous a si bien reçus, et c'est pour « faire un présent à cette sangsue qui nous a « refusé l'hospitalité! Est-ce votre coutume de « faire le contraire des autres hommes?—Je vous « avois prévenu déjà d'être circonspect dans vos « jugements, répondit l'ange; songez que vous « avez passé toute votre vie dans les bois et que « vous n'avez aucune expérience : encore une « fois suivez-moi, et ne vous étonnez de rien. »

Le soir de cette troisième journée, ils allèrent loger dans une riche abbaye de moines. On les y accueillit charitablement, et on les servit même

avec abondance; mais le lendemain matin l'ange, avant de partir, mit le feu à la paille de son lit et emmena son compagnon. A quelque distance, comme ils montoient un tertre, il pria l'ermite de tourner la tête et de regarder. En un instant la flamme avoit gagné les bâtiments du monastère, tout étoit en feu. L'ermite à ce spectacle jeta un grand cri : « Malheureux que je suis! « s'écria-t-il, me voilà donc incendiaire! Où fuir? « où me cacher? » Et en disant cela, il se rouloit à terre, se frappoit la poitrine de ses poings, et maudissoit l'heure à laquelle il avoit rencontré un homme aussi abominable. « J'ai eu beau vous « prévenir, reprit l'ange, vous voilà retombé en- « core dans la même faute; pour la dernière « fois, faites-y attention, et continuons notre « route. »

Il savoit bien où loger cette nuit-là. Il vint se présenter chez un bourgeois, homme de bien et fort à son aise. C'étoit un vieillard respectable, blanchi par les années, qui vivoit chrétiennement avec sa femme qu'il aimoit, et un fils de dix ans, le seul fruit qu'il eût eu de son mariage, et la consolation de sa vieillesse. Il fit fête aux voyageurs, leur lava lui-même les pieds, voulut qu'ils mangeassent à sa table, et le lendemain quand ils partirent, il vint les embrasser et leur dire adieu.

Pour gagner le grand chemin, il leur falloit traverser toute la ville et passer une rivière qui formoit enceinte de ce côté-là. L'ange, sous prétexte qu'il connoissoit mal la ville, pria l'homme de Dieu de permettre que son fils les accompagnât jusqu'au pont et qu'il les mît dans la route. Le vieillard officieux alla aussitôt réveiller l'enfant, qui se leva et qui vint avec joie conduire les deux voyageurs. Mais lorsqu'il fut sur le pont, tandis qu'il prenoit congé d'eux, l'ange, le poussant tout-à-coup, le précipita dans la rivière, où au même instant il fut englouti et disparut. « Je suis content de moi, dit alors l'es-« prit céleste à l'ermite, l'êtes-vous aussi? » Celui-ci à ce discours, saisi d'horreur et frissonnant d'épouvante, se mit à fuir de toutes ses forces, et ne s'arrêta que lorsqu'il fut arrivé dans la campagne. Là, hors d'haleine, il s'assit pour déplorer son sort. « Malheureux! qu'ai-je fait! j'ai quitté ma « cellule où je pouvois toute ma vie servir Dieu « en paix, et il m'en a puni en me livrant à un « démon sorti des enfers, et en me rendant com-« plice des plus grands crimes. »

Il alloit continuer quand l'ange, qui l'avoit suivi pour rassurer cette tête égarée, parut à l'instant et lui parla ainsi. « Ami, écoute-moi. « Les desseins secrets de Dieu sur les hommes « t'ont scandalisé dans ta cellule. Tu as osé dou-

« ter de sa sagesse, et t'apprêtois à consulter les « mondains sur les abîmes impénétrables de ses « conseils. C'en étoit fait de toi dans ce moment, « si sa justice t'eût abandonné. Il a voulu t'en- « voyer un ange pour t'éclairer, et c'est moi que « sa bonté a chargé de ce ministère. En vain j'ai « essayé de te montrer ce monde que tu cher- « chois sans le connoître : mes leçons, que tu « n'as pu comprendre, ont été perdues pour toi; « il faut m'expliquer plus clairement. »

Alors il entra dans les détails de sa conduite et dans l'explication des motifs qui, jusqu'à ce moment, l'avoient fait agir. Il parla de l'attachement puéril du solitaire pour sa coupe. « Tu « as vu, ajouta-t-il, ce vil objet occuper son cœur « au point de lui faire oublier le devoir saint de « la prière. Désormais qu'il en est privé, son « âme, libre d'affections étrangères, pourra être « tout entière à Dieu. J'ai donné à l'usurier la « coupe pour prix de l'hospitalité qu'on l'a forcé « de nous accorder, parce que Dieu ne laisse « aucune bonne action sans récompense; mais « c'est la seule que cet homme recevra, son ava- « rice sera punie un jour[5]. Les religieux dont « j'ai réduit l'abbaye en cendres furent pauvres « d'abord, laborieux par conséquent, et d'une « vie exemplaire. Enrichis par les libéralités in- « discrètes des fidèles, ils se sont corrompus, car

« c'est un mal que des moines soient riches, et « jamais vous n'entendrez dire du bien de ceux « qui le sont. Dans ces palais qu'ils s'étoient bâtis, « on ne les voyoit occupés que des moyens d'en- « vahir de nouveaux biens, ou d'intrigues pour « s'introduire dans les charges du couvent. S'ils « paroissoient dans leurs salles, ce n'étoit que « pour venir s'y amuser de contes et de baga- « telles. Règle, amour du devoir, offices de « l'église, tout étoit abandonné. Dieu pour les « corriger a voulu les ramener à leur pauvreté « première. Ils rebâtiront un monastère qui sera « moins magnifique, ce travail fera subsister « nombre d'ouvriers et de pauvres; et eux-mêmes « forcés, comme dans les commencements, de « bêcher la terre, en deviendront plus humbles « et meilleurs. » [6]

« Vous m'obligez de vous approuver en tout, « répondit l'ermite; mais cet enfant innocent qui « s'empressoit de nous rendre un service, pour- « quoi l'avoir fait périr? pourquoi désespérer la « vieillesse de ce père respectable dont nous « avions éprouvé les bienfaits? — Ce vieillard de « qui nous n'avons été reçus que parce que j'ai « pris la forme de quelqu'un qu'il connoissoit, « ne s'est occupé pendant trente ans que de faire « le bien. Jamais pauvres ne vinrent en vain se « présenter à sa porte; il se refusoit tout à lui-

« même pour les nourrir. Mais depuis qu'il a eu « un fils, depuis surtout qu'il l'a vu croître en « âge, sa tendresse aveugle voulant lui laisser « un gros héritage, il est devenu dur et avare. « Jour et nuit il n'a songé qu'au gain, et bientôt « on l'eût vu sans honte se faire usurier. L'enfant, « mort avec son innocence, a été reçu parmi les « anges; le père, qui n'aura plus de motif d'ava- « rice, va reprendre son louable et ancien usage; « tous deux seront sauvés; et sans ce que tu as « appelé un crime, tous deux étoient perdus. « Voilà quels sont les jugements secrets de Dieu « sur les hommes, puisque tu veux les connoître. « Mais songe qu'ils t'ont scandalisé; retourne à « ta cellule et fais pénitence : moi, je remonte au « ciel. »

En disant ces paroles, l'ange se dépouilla de la forme terrestre qu'il avoit prise, et il disparut. L'ermite, se prosternant la face contre terre, remercia Dieu de la réprimande paternelle que sa miséricorde venoit de lui faire. Il retourna dans son ermitage, et il y vécut si saintement qu'il mérita non-seulement le pardon de sa faute, mais encore la récompense qui est promise à une vie pure.

Recueil de Méon, tome II, page 216.

Tous mes lecteurs se sont rappelé sans doute, en lisant ce conte, que Voltaire lui a fait l'honneur de l'insérer tout entier dans son joli roman de Zadig. Il l'a probablement pris dans Parnell, auteur anglois dont on a plusieurs contes, ou dans J. Howell, chez qui Parnell l'a pris lui-même.

On le trouve aussi en abrégé dans le *Doctrinal de sapience*, fol. viij.

NOTES.

(1. *Son habit étoit celui d'un sergent.*) Ce mot en général signifioit tout homme employé dans un service, soit domestique, soit militaire. Ainsi les gentilshommes qui n'étoient pas chevaliers, et qui servoient à cheval dans les armées, ou de leur plein gré, ou parce qu'ils possédoient des fiefs appelés *sergenteries;* les fantassins qu'étoient obligés de fournir les gentilshommes fieffés ou les communes; les valets d'un grand seigneur, ses officiers principaux ou écuyers, tout cela s'appeloit *sergent* ou *servant*, en latin *serviens*. Philippe-Auguste, craignant pour ses jours, d'après un faux avis qu'on lui avoit donné que le scheïck de la Montagne vouloit le faire assassiner, composa pour la garde de sa personne un corps de *sergents-d'armes*, tous gentilshommes: il les arma de massues d'airain, d'arcs et de carquois garnis de flèches, et leur donna la fonction de l'accompagner partout. Telle a été la première garde de nos rois. On confia quelquefois à ces sergents la défense des châteaux situés sur les frontières, et c'étoient eux ordinairement qui portoient les ordres du souverain quand il citoit à sa cour quelqu'un de ses vassaux. (De cette dernière fonction tirent leur origine les sergents de nos cours de justice; car elles en eurent aussi pour le même usage.)

Il est probable que les grands vassaux de la couronne, dont l'orgueil affectoit d'imiter en tout la puissance royale, prirent, comme leur souverain, des *servants-d'armes*. On voit un dauphin de Viennois en avoir (Ducange, au mot *serviens*), et à plus forte raison, les autres princes plus puissants que le dauphin. C'est vraisemblablement la forme d'un de ces hommes d'armes particuliers que prend l'ange du fabliau. Le javelot qu'il tient en main, la question qu'on lui fait sur son maître, son habit singulier, tout l'annonce. Quant à cet habillement, ceux qui auroient été curieux de le connoître, et qui habitent la capitale, pouvoient, il y a quelques années, consulter un monument qui le représentoit et qui étoit érigé dans l'église de Sainte-Catherine du Val des Ecoliers, d'après un vœu des sergents de Philippe-Auguste. Comme l'église tomboit en ruines, on l'a détruite. Mais j'ignore si l'on a conservé le monument, quoique, dans le temps, j'en aie prévenu l'un des commissaires chargés de l'inspection des travaux. Au reste, le père Daniel, dans son *Histoire de la milice françoise*, et quelques autres auteurs, l'ont fait graver. Quant aux personnes qui n'auroient aucun de ces ouvrages, elles verront, dans nos cartes à jouer, une représentation grossière de l'habillement dont je parle; car les quatre gentilshommes ou *valets* qu'on y introduisit quand on adopta ce jeu, n'étoient que des sergents-d'armes.

(2. *Ils commencèrent à marcher ensemble.*) Le premier objet que le poète leur fait rencontrer est un homme assassiné, dont le corps, mort depuis plusieurs jours, et commençant déjà à tomber en pourriture, exhaloit une odeur infecte. L'ange propose d'accomplir une des œuvres de miséricorde en ensevelissant ce cadavre. L'ermite, obligé de se boucher le nez, répond qu'il ne se sent point ce courage; et l'autre, sans insister, va d'un air de joie prendre le corps, qu'il porte dans un fossé où il le couvre de terre.

Un peu plus loin, ils voient passer des chevaliers et des dames, galamment parés, la physionomie gaie et riante, un chapel de fleurs sur la tête. Cette troupe revenoit d'une fête et chantoit; et l'ange, que n'avoit point affecté l'odeur d'un cadavre, l'est tellement de celle de ces pécheurs, qu'il s'écarte du chemin jusqu'à ce que la bande luxurieuse ait passé. A la fin du conte, il moralise beaucoup sur les motifs d'une conduite en apparence si étonnante. J'ai retranché tout cela.

(3. *Vase de madre.*) C'est-à-dire de faïence ou de porcelaine. Voyez ce qui a été dit ci-dessus sur ce mot au fabliau des *Perdrix*, tome IV, page 41.

(4. *Plus compatissante que son maître, elle leur ouvrit.*) Cette situation attendrissante de deux gens, mourant de froid et de faim, et recueillis par la compassion d'une servante qui entend leurs plaintes, pourroit bien avoir donné naissance au conte de Boccace, intitulé *l'Oraison de saint Julien.* Il y aura seulement adapté un autre dénoûment, qu'il aura pris sans doute dans le fabliau de l'*hôtel Saint-Martin*, ou *Gombert*, qu'on a lu ci-dessus, t. IV, p. 18.

(5. *Dieu ne laisse aucune bonne action sans récompense; mais c'est la seule que cet homme recevra.*) Telle est l'opinion de saint Augustin (*De Civitate Dei*), que Dieu récompense en cette vie les vertus purement humaines, comme celles des anciens Romains, parce qu'il ne les récompensera point dans l'autre; et cette opinion étoit devenue la doctrine de plusieurs écoles.

(6. *C'est un mal que des moines soient riches....; forcés de bêcher la terre, ils en deviendront plus humbles et meilleurs.*) Quoique le conte dont il s'agit ici soit de l'auteur de la *Vie des Pères*, écrivain, comme je l'ai dit ailleurs, bien supérieur, pour l'art de penser et d'écrire, à Coinsi, son confrère; cependant toute cette tirade anti-monastique sur le

danger de rendre les religieux trop riches, sur les désordres qui sont la suite de leur opulence, etc. me paroît si contradictoirement opposée à tout ce qu'on a lu jusqu'à présent, que je serois tenté de la croire ajoutée par quelque copiste. Au reste, si elle est réellement du conteur, on avouera que les réflexions qu'il prête ici à l'ange de son conte sont d'une singularité et d'une hardiesse bien étonnantes pour son siècle.

Un poète du même temps avoit dit, en parlant des religieux qui pouvoient acquérir des biens sans jamais pouvoir en vendre :

. . . Maint biau lieu et maint manoir
Ont, et mainte richece assise
Qui toz sont sers à covoitise.
Toz jors vuelent sanz doner prendre,
Toz jors achatent sanz riens vendre;
Il tolent, l'en ne leur tolt rien.

De l'Estat du monde ; Manuscrit du roi 7218, fol. 231.

DE L'ERMITE

QUE LE DIABLE TROMPA

AVEC UN COQ ET UNE POULE.

Je vais vous conter l'aventure d'un ermite qui vivoit jadis; elle mérite de tenir place parmi les autres, car elle est curieuse. Ecoutez-moi attentivement. [1]

Le solitaire dont je vous parle habitoit un bois dont le seigneur étoit un chevalier, père d'une fille très jolie. Notre reclus alloit de temps en temps chez lui à la quête : souvent on lui offroit quelque présent; mais il refusoit tout, se contentant du nécessaire pour vivre, mortifiant continuellement sa chair, et veillant dans les prières et les larmes depuis minuit, temps où il se levoit, jusqu'au point du jour où il disoit sa messe; car il étoit prêtre et lettré. De tout le voisinage on accouroit à sa cabane pour le consulter ou pour se confesser à lui; et il n'y avoit personne qui n'en revînt consolé : aussi jouissoit-il à la ronde d'une estime et d'une considération générales.

Long-temps l'ennemi commun, jaloux des mé-

rites qu'il lui voyoit acquérir, chercha à le faire pécher; long-temps il employa, pour le tenter, toutes les ruses dont il est capable; le prud'homme, toujours sur ses gardes, y résista toujours; mais le malin en imagina une enfin qui lui réussit : vous savez que quelquefois Dieu nous abandonne, et que, pour nous apprendre à ne pas trop compter sur nos propres forces, il nous laisse succomber.

Un jour donc le Tentateur prit la forme d'un gros et riche bourgeois; et couvert d'une bonne chape fourrée, il vint, comme voisin, se présenter chez l'homme de Dieu : là, il lie conversation avec lui, se dit un homme de loi, nommé Jacques de Saint-Amand, le consulte sur les voies du salut, et se retire en se recommandant à ses prières; car, dans le monde, hélas! on a tant d'affaires, tant de distractions, qu'à peine a-t-on le temps de songer à son âme. Le lendemain, le surlendemain, le prétendu Jacques revint encore. Bref, à force de politesses et de saints discours, il s'insinua si bien dans l'esprit du reclus, qu'en peu de temps il devint son meilleur ami.

Sa confiance une fois gagnée, il crut que le moment de l'attaquer étoit venu; et un certain soir qu'il l'avoit interrogé sur sa manière de vivre, il lui dit d'un ton d'amitié : « Frère, vous « vous levez toutes les nuits, dites-vous, pour

« louer Dieu ; je ne saurois donner trop d'éloges « à votre zèle assurément : mais, n'ayant personne « pour vous éveiller, ne vous arrive-t-il pas quel- « quefois de manquer involontairement à votre « devoir ? que n'avez-vous un coq, par exemple ? « L'oiseau par son chant vous réveilleroit tous les « matins au point du jour; ce seroit d'ailleurs pour « vous une sorte de compagnie; et avec les grai- « nes qu'il trouveroit ici autour, il pourroit se « nourrir sans qu'il vous en coutât rien. »

A ce conseil perfide, l'ermite opposa plusieurs objections, fondées la plupart sur la crainte qu'il avoit de posséder quelque chose en propre; mais bientôt ses scrupules furent levés, et l'oiseau lui fut apporté dès le soir même. Au point du jour il chanta comme on l'avoit promis, dans la journée il vint avec familiarité manger les miettes de pain qui tomboient de la bouche du solitaire; il vint même manger dans sa main. Celui-ci étoit aux anges; et sa joie fut telle que, dans la crainte de perdre son coq, il l'enferma. Mais l'animal luxurieux sortoit d'une basse-cour nombreuse, où de jolies compagnes s'offroient sans cesse à ses plaisirs. Cette nouvelle prison, cette vie célibataire, si différente de l'autre, l'ennuyèrent bientôt. Il devint triste, ses plumes se hérissèrent, ses aîles traînoient à terre ; enfin il cessa de chanter.

Le prud'homme désolé appréhenda que son coq ne mourût; et la première fois qu'il vit le voisin Jacques, il ne manqua pas de lui communiquer ses craintes. « Oh! il n'y a pas là de quoi « s'effrayer, répondit celui-ci, je sais d'où vient « le mal; le drôle avoit chez lui jeunes poulettes « pour ses ébats, et ici le voilà seul : mais laissez-« moi faire; je me charge du remède et me fais « fort de lui rendre la santé. » L'offre cependant effaroucha encore le solitaire; mais le voisin lui ayant demandé avec un ton d'aigreur, s'il le croyoit capable de proposer quelque chose de mal, l'ermite demanda excuse et consentit à tout.

Une heure après, le coq eut une compagne. A cette vue, ses plumes se redressent, ses yeux se raniment; il saute sur elle, la caresse plusieurs fois; puis, tournant autour de sa conquête avec cet air fier et triomphant qu'il avoit quelques jours auparavant, il chante pour célébrer sa victoire et ses plaisirs. Le frère qui le vit guéri en aussi peu de temps, ne put s'empêcher de sourire du prodige. Mais l'oiseau ayant plusieurs fois dans le jour, et toujours avec la même apparence de joie, renouvelé sa guérison, ce spectacle qui rappeloit au saint homme des plaisirs auxquels il avoit renoncé, échauffa tellement son imagination, que pendant tout le reste de la journée il fut hors de lui-même, et que la nuit il ne put dormir.

Le lendemain, Jacques, quand il vint le visiter, le trouva triste et abattu. « Qu'avez-vous ? « lui dit le Tentateur. —Ah ! sire, je l'ignore; mais « j'éprouve une tristesse, un malaise universel « dont je ne puis deviner la cause. Je ne suis « point malade, et cependant je voudrois être « mort. —Je sais, moi, très bien la raison de tout « ceci, reprit le malin, et je puis bien assurer « que c'est votre faute; il y a long-temps que je « m'en suis aperçu, et mille fois j'ai eu la bouche « ouverte pour vous en avertir; mais vous rece- « vez si mal mes avis, que malgré moi il a fallu « me taire. — Eh! pourquoi, s'il vous plaît, ces « reproches que je ne mérite point? n'ai-je pas « jusqu'à présent suivi en tout vos conseils? « —Eh bien! puisqu'il faut parler vrai, je vous « dirai que selon moi c'est là une punition du ciel. « Vous voici confiné dans un désert, occupé « du matin au soir à vous macérer, à vous exté- « nuer le corps. Or, à quoi bon tout cela? je vous « prie; et quel bien en résulte-t-il pour les au- « tres hommes, qui après tout sont vos frères ? « Dites-moi, Dieu nous a-t-il faits pour vivre « seuls? quand il créa le premier de tous, ne lui « donna-t-il pas au contraire une compagne? Oui, « sans doute, il les forma pour s'aimer l'un l'autre, « pour vivre unis ensemble; il leur donna des « besoins mutuels; et, à la satisfaction de ces be-

« soins, il attacha le plus grand des plaisirs. Puis-
« qu'il a fait les femmes pour nous, n'est-ce pas
« un crime de renoncer à son bienfait? Au reste,
« ami, je ne vous en dis pas davantage; mais vous
« avez de l'esprit, songez au coq et à sa guéri-
« son. »

Ce discours, quelque adroit, quelque séduisant qu'il fût, étoit fait, il faut l'avouer, pour effaroucher le solitaire; il en parut scandalisé. « Eh bien! puisque c'est ainsi que vous répondez « à mon amitié, reprit Jacques, j'ai tort de cher-« cher à vous en donner des preuves; adieu, vous « ne me reverrez plus. » En parlant ainsi, l'Esprit de ténèbres se retira. En vain l'ermite voulut le retenir; il partit, laissant la tête et les sens de celui-ci dans un désordre dont vous ne pouvez pas avoir d'idée.

En même temps le pervers travailloit d'un autre côté pour couronner sa ruse maudite; pendant qu'il embrasoit le reclus, il souffloit les mêmes feux impurs chez la fille du chevalier dont je vous ai parlé. La Pucelle avoit dix-huit ans; par sa beauté, elle eût mérité d'être reine; et voilà que cet abominable Satan l'induit à une action telle que j'ai honte de vous la raconter. Pour moi le cœur me fend, je vous l'avoue, quand je songe à cette aimable enfant, si fraîche, si naïve, si intéressante; et que je sais qu'elle va devenir

la proie d'un ermite sale et dégoûtant. Oh! que cette aventure doit nous apprendre à nous défier de l'ennemi commun! et que nous devons le haïr!

La pauvre petite ne pouvoit plus dormir; et cependant elle n'osoit découvrir à personne le mal qui la dévoroit. Un jour après le dîner, oppressée et brûlante plus que de coutume encore, elle descendit au verger afin de respirer à l'aise; son habillement étoit un péliçon de menu vair, et un chainse * plissé, sous lequel on pouvoit admirer les grâces de sa taille légère; ses beaux cheveux, nouvellement tressés, étoient couronnés d'un chapel que relevoient l'or et les perles, et d'où tomboit un voile transparent qui couvroit son visage. Non, jamais, depuis que vous existez, vos yeux n'ont vu plus aimable créature.

Le Tentateur, sous la figure d'un jeune homme, l'attendoit au verger; il la salua d'abord de la part de l'ermite, puis la cajolant sur sa jeunesse et sa beauté, il l'exhorta à profiter de ces dons passagers, l'assura que le solitaire étoit épris de ses charmes, promit au nom de celui-ci, des plaisirs d'autant plus doux qu'ils seroient couverts du secret; bref, à force de séduction et d'adresse, il fit si bien que la malheureuse, aveuglée, prit à

* Sorte de robe pareille à un vêtement de dessus que les femmes nomment aujourd'hui *chemise*.

l'instant le chemin du bois. Oh! quel dommage encore une fois! et peut-on, sans être navré de douleur, voir cette pauvre victime aller d'elle-même se livrer entre les mains d'une sorte de sauvage vieux et hideux.

Il étoit à sa lucarne occupé à l'attendre, il la vit venir de loin; quelques heures auparavant, le Tentateur, malgré sa colère apparente, étoit revenu le voir, comme par un dernier effort de bonté. Le frère, dans un trouble que je ne puis vous exprimer, l'avoit reçu avec des larmes de joie, et il s'étoit écrié : « Ayez pitié de moi, je me « meurs! — Quoi! avoit repris Jacques, vous n'êtes « ni de fer ni de marbre, et vous vous obstinez « à contrarier la nature! une fille charmante « vous aime; et vous vous refusez à ses plaisirs « ainsi qu'aux vôtres. » L'ermite avoua l'impression puissante que la demoiselle avoit faite sur lui; mais à son âge et avec sa laideur, quelle apparence qu'il pût plaire à une beauté si parfaite! d'ailleurs il étoit effrayé du scandale et de l'éclat d'une pareille aventure. Cependant, quand on lui eut annoncé que la Pucelle venoit le trouver, ses scrupules furent bientôt levés, et il se mit, comme je vous l'ai dit, à sa fenêtre pour la voir arriver.

Du plus loin qu'il l'aperçut, son cœur tressaillit; il se décrassa aussitôt pour la mieux rece-

voir, et prit sa bonne cotte des dimanches. La pauvrette, malgré l'emportement de la passion qui l'entraînoit, n'avoit pas perdu entièrement la pudeur propre à son âge et à son sexe. Elle rougit en approchant de la cellule, et frappa doucement. Le reclus ne la fit point attendre pour ouvrir. « Sire, dit-elle, les yeux baissés, « ayez pitié d'une jeune personne qui s'est éga- « rée dans le bois, et qui ne sait où se réfugier. « La nuit approche, je suis si excédée de fatigue « et de frayeur, qu'il ne m'est pas possible d'al- « ler plus loin; au nom de Dieu, accordez-moi « un asile. — Demoiselle, répondit le frère, je n'ai « d'autre asile à vous offrir que cette chambre « où vous voyez mon lit; mais je n'ose vous le « proposer, de peur que si l'on vous eût vue « entrer chez moi, nous n'eussions à nous en re- « pentir tous deux. — Ne craignez rien, reprit- « elle, personne ne m'a vue; au reste, je ne veux « ni vous être à charge ni troubler votre repos: « donnez-moi seulement un peu de paille sur la- « quelle je puisse me jeter en attendant le jour; « dès qu'il paroîtra, je prendrai congé de vous, « et tâcherai de retrouver ma route. »

Les difficultés que lui avoit faites le reclus n'étoient que feintes; et l'hypocrite ne desiroit rien plus ardemment que de la voir entrer; il la prit par la main, lui offrit tout ce qui dépendoit de

lui, tira de sa huche du pain, du vin, du fromage, avec un morceau de tarte qu'on lui avoit donné la veille dans sa quête; alluma du feu pour faire cuire quelques fruits; enfin, l'œil ardent de luxure, il vint s'asseoir auprès d'elle.

EXTRAIT DE CE QUI SUIT.

L'ermite garde chez lui la belle trois jours entiers. Pendant ce temps, les parents la faisoient chercher partout; deux de ses frères avoient monté à cheval pour courir après elle. Sur leur route ils rencontrent un paysan qui leur demande ce qu'ils cherchent, et qui, sur leur réponse, déclare que la jeune personne est chez l'ermite. Or ce paysan prétendu étoit Satan, qui, non content d'avoir induit à mal le prud'homme, vouloit encore le déshonorer et le faire périr sur un échafaud. D'après sa déclaration, les deux frères retournent au château pour instruire leur père de ce qu'ils viennent d'apprendre. Celui-ci arme tout son monde; et furieux, il se rend au bois, dans le dessein de venger sur le séducteur la honte de sa fille.

Mais pendant ce temps le Démon, toujours sous la forme de Jacques, s'étoit transporté avec

la rapidité d'un éclair à la cellule du frère, et l'avoit épouvanté sur le danger qu'il couroit. Celui-ci, éperdu, lui demande ce qu'il doit faire. « Il ne vous reste qu'un parti, répond l'Esprit « infernal, celui de tuer la demoiselle et de la ca- « cher quelque part, afin de soustraire la preuve « de votre crime. » L'ermite, dans le trouble où il est, suit ce conseil abominable : il saisit la hache qui lui servoit à couper son bois, et s'approchant de la demoiselle qui, la gorge nue et le visage vermeil comme rose, dormoit tranquillement sur son lit, il lui fend le crâne et la cache sous la paille.

A l'instant la troupe arrive au galop. On renverse la porte, on entre avec des épées, des bâtons, des fourches : « Où est-il, le scélérat ? qu'on « le saisisse, qu'on le garrotte. » Lui, quoique tremblant, et avec juste raison, affecte d'être étonné d'une semblable violence; il demande la vie, comme s'il se trouvoit attaqué par des voleurs. On cherche la demoiselle, et on ne la trouve point; car il ne vient à l'esprit de personne qu'on l'avoit tuée. Alors le père, confus de son emportement, et croyant avoir été mal informé, sort avec tout son monde.

Cette retraite alloit faire perdre à Satan le fruit des crimes qu'il avoit fait commettre : aussitôt il se déguise en forestier ; il se présente à la

troupe, demande ce qu'elle cherche, et se donne à elle comme le garde du bois, et comme obligé par son devoir de savoir tout ce qui s'y passe. On l'interroge sur la demoiselle : il répond qu'elle est chez l'ermite, qui, après l'avoir déshonorée, l'a tuée et cachée dans la paille de son lit. On retourne à la cellule, on y trouve le cadavre ensanglanté. Alors tout le monde fond en pleurs ; un jeune homme qui aimoit la demoiselle, et qui avoit suivi la troupe, est inconsolable; le père s'arrache les cheveux, et dans sa colère il veut donner la mort à l'assassin; on le lui ôte des mains afin que le crime soit puni exemplairement. Le malheureux est lié sur un âne, le visage tourné vers la queue, les yeux bandés, les mains liées derrière le dos; et dans cet état on le conduit à la ville. Le lendemain, il est pendu en présence d'un peuple innombrable, et en montant à l'échelle il s'écrie : « Voilà où m'a con-« duit un coq ! »

Dans une autre version, l'ermite s'échappe la nuit de sa prison.

Dans une autre, au moment qu'il va être accroché, on entend rire une grosse voix, pareille à celle d'un bœuf. On demande au criminel ce que cela signifie : il répond que c'est le diable qui, après l'avoir fait tomber en péché, se moque de lui. Alors il raconte son aventure : on lui accorde

sa grâce, et il retourne dans son ermitage où il fait pénitence.

Enfin, dans une quatrième version, le père et sa troupe, ayant cherché inutilement la demoiselle chez le solitaire, retournent au château. Satan, fâché de n'avoir pu faire convaincre celui-ci de son crime, veut au moins le perdre tout-à-fait. Il lui conseille de jouir des plaisirs de ce bas monde; puisqu'il doit avoir perdu l'espoir du paradis pour l'autre. La nuit, en effet, l'ermite quitte sa cellule : il donne dans les plus grands désordres ; cependant, après deux ans de cette vie débordée, il est saisi d'un remords salutaire, et il revient dans son ermitage pour faire pénitence.

Recueil de Méon, tome II, page 362.

NOTE.

(1. *Je vais vous conter l'aventure d'un ermite qui vivoit jadis: écoutez-moi attentivement.*) Ce début, dans lequel le poète paroît adresser la parole à des auditeurs, prouve que tous les contes dévots n'étoient pas faits pour être lus seulement dans le cabinet, mais qu'il y en avoit plusieurs qu'on lisoit ou qu'on récitoit en public. Les gens du monde, les nobles, ayant des romans ou des fabliaux que les ménétriers venoient déclamer chez eux pour les amuser, il est probable que les moines, par une sorte d'émulation, voulurent avoir aussi des contes, et qu'ils se les faisoient lire pendant leur repas, au réfectoire, à certains jours de l'année où ils avoient récréation. Or, ces contes ne pouvant être des fabliaux, parce que les sujets eussent été pour eux d'une

gaîté trop libre, ils adoptèrent vraisemblablement un certain nombre de contes dévots qu'ils destinèrent à cet usage, et qui s'y trouvoient d'autant plus propres, qu'ils ne contiennent la plupart que des aventures de moines et d'ermites. Nous avons vu ci-dessus, tome IV, au conte du *Sacristain*, l'auteur nous annoncer que tous les ans on le lisoit chez les moines blancs.

FIN DES CONTES DÉVOTS.

ROMANS.

PARTHÉNOPEX,
COMTE DE BLOIS.

BLANCHARDIN
ET
ORGUEILLOSE D'AMORS.

VOYAGE
DU COMTE DE PONTHIEU
OUTRE-MER.

AVERTISSEMENT

PRÉLIMINAIRE.

Lorsque je me dévouai au long défrichement de notre poésie ancienne, toute mon ambition, je l'avoue, mon seul but et mon unique consolation dans ce triste et pénible travail, furent de contribuer à la gloire de ma patrie, en faisant mieux connoître, en apprenant à estimer cette partie de notre littérature, peu connue jusqu'ici, certainement beaucoup trop méprisée, et digne pourtant de quelque honneur, puisque c'est par elle que commence le renouvellement des lettres dans l'Occident. Mes espérances n'ont point été trompées. J'ai eu le bonheur de voir mon projet applaudi et mes premiers essais encouragés par quelques éloges. Je touche enfin au terme de mon travail. Des différentes productions de nos poètes un peu importantes, il ne me reste plus à examiner que les romans.

Après ce que j'ai dit ailleurs sur l'éclat qu'acquit presque en naissant ce genre nouveau, sur la faveur dont il jouit pendant près de six siècles, sur l'immensité d'ouvrages qu'il enfanta durant ce long espace de

temps, mes lecteurs imagineront sans doute qu'il va offrir une mine inépuisable, ils se trompent. De toutes les branches de notre vieille littérature, celle-ci, quoique la plus abondante, quoique plus riche même que toutes les autres ensemble, est néanmoins celle de toutes qui aujourd'hui, relativement à sa fécondité prodigieuse, nous offre le moins de quoi nous glorifier. Dans ces milliers de romans, manuscrits ou imprimés qui nous sont parvenus, à peine peut-être pourroit-on en compter vingt dignes d'être cités.

Ce n'est pas, au reste, que tous soient également méprisables : non; la plupart, au contraire, ont quelque mérite. Prenez-en un quelconque, au hasard, je réponds qu'il exaltera votre âme; qu'au récit des prouesses, des aventures, des combats qu'il contient, vous serez échauffé, entraîné malgré vous. Mais n'allez pas au-delà, et arrêtez-vous au premier. Calqués presque tous sur un même plan, vous retrouveriez dans un autre et les mêmes prouesses et le même héros, c'est-à-dire une monotonie fatigante, au dégoût de laquelle il vous seroit impossible de résister long-temps.

Il faut pourtant convenir que, dans les choses où ils ne pourront se rencontrer, dans les détails, par exemple, nos romanciers vous offriront quelquefois des morceaux intéressants. Ils en ont même de cette espèce beaucoup plus qu'on n'imagine. Moi-même, je l'avouerai, séduit par ces morceaux par-

ticuliers, lorsque je me livrai à l'étude de la romancerie, j'eus un instant le projet d'extraire les plus agréables et d'en publier un recueil qui, selon moi, seroit devenu comme la juste balance où l'on auroit pu peser et apprécier ces *trouveurs*. Mais indépendamment du peu de succès dont je devois me flatter pour une telle compilation, sans liaison et sans suite, je vis bientôt que tout l'effet de ma prétendue balance seroit d'induire en erreur sur leur compte, parce qu'elle ne les présenteroit que par leurs qualités, et qu'elle cacheroit toujours leurs défauts.

Il me parut donc que la méthode la plus sûre pour faire apprécier avec justesse et le genre et les auteurs, c'étoit de donner quelque roman entier, si dans mes fouilles j'avois le bonheur d'en rencontrer quelqu'un qui méritât d'être traduit ainsi. Le succès a surpassé mon attente : il s'en est présenté au-delà de ce qu'exigeoient mes projets.

Le premier des deux que je vais donner n'aura probablement pas, pour la plupart de mes lecteurs, l'attrait de la nouveauté. Il a déjà paru par extrait dans la *Bibliothèque des Romans*. Mais, quoique cette analyse ait été faite par une main plus habile que la mienne, j'ose me flatter pourtant que mon travail, tout inférieur qu'il est, pourra encore se faire lire après elle. Ce n'est point par des extraits qu'on doit juger nos romans anciens. Décomposez ainsi un ouvrage moderne, dont le plan bien ordonné annonce

dans toutes ses parties du génie et du goût, à la bonne heure. J'applaudirai alors au poète dont vous aurez mis l'art à découvert, et admirerai avec vous le charme de ce fil magique avec lequel, en me trompant toujours, il me promène d'enchantements en enchantements. Mais pour nos romanciers, qui ne savoient seulement pas s'il y avoit un art et des règles, et dont le plus grand mérite consiste dans les détails et dans des morceaux exquis de sentiment et de naïveté, les présenter par extrait, c'est s'exposer à les dépouiller de tous leurs agréments et à ne les montrer qu'avec leurs seuls défauts.

Un autre motif encore m'a déterminé dans le choix du roman de Parthénopex, quoique déjà il soit connu.

J'ai dit ailleurs que ces longs poèmes étant devenus la lecture favorite de la nation, la plupart furent successivement mis en prose et imprimés. Mais ce qui montre l'ignorance et le mauvais goût des translateurs, c'est que nos meilleurs romans furent précisément, à deux ou trois près, ceux qu'ils négligèrent. De là malheureusement résulta un autre mal plus grand encore. Ainsi délaissés, les bons ouvrages dont je parle tombèrent dans un tel oubli, que bientôt on ignora s'ils avoient existé. Pendant ce temps les nations voisines, qui avoient mieux su les apprécier, les traduisoient dans leur langue. Ils y acquéroient la réputation qu'ils auroient dû ob-

PARTHÉNOPEX,

COMTE DE BLOIS.

ROMAN DE FÉERIE,

DE CHEVALERIE ET D'AMOUR.

MANUSCRIT DE SAINT-GERMAIN, N° 1830.

Si je jugeois de l'ancienneté de ce roman par le langage, je le croirois du douzième siècle. Il a deux parties, toutes deux en vers de quatre pieds, excepté la fin de la seconde, qui est en vers de six.

L'HIVER a depuis quelque temps quitté nos contrées. Déjà la terre, rappelée à la vie, s'est parée d'une verdure nouvelle. Chaque jour l'air devient plus doux, le ciel plus serein, le soleil plus éclatant. Fleurs, bois et prairies, tout revit, tout se ranime. Dès que l'aurore a paru sur nos sillons, l'alouette commence ses chants pour nous inviter à aimer; dès que l'aurore a paru sous la feuillée, le rossignol chante pour nous donner les mêmes leçons d'amour.

Au milieu de cette régénération et de cette

joie universelle, pourrai-je rester oisif, moi à qui Nature a donné jeunesse et santé? Non, sans doute, je veux chanter aussi, et vous donner en vers certaine histoire touchante et merveilleuse; car, quoique ce soit là œuvre difficile, j'ai, grâces à Dieu et à mon seigneur, le loisir de l'entreprendre.

Ici, je m'y attends bien, les savants me diront qu'écrire une histoire autrement qu'en latin, c'est perdre son temps. Moi je leur répondrai qu'on ne le perd que quand on ne fait rien; qu'on le perd, par exemple, lorsqu'on l'emploie à jouer. En effet, votre partie est-elle finie, adieu tout votre plaisir, il cesse avec elle; au lieu que moi, lorsque j'aurai achevé mon ouvrage, je m'en amuserai encore. Ceux qui le liront ou qui l'entendront lire, s'en amuseront de même; et de plus, ils y trouveront sages maximes et bons exemples, que, s'ils le veulent, ils pourront mettre à profit.

Lorsque Troie, livrée aux Grecs par le perfide Anchise, fut réduite en cendres et que les habitants furent égorgés, de l'illustre et nombreuse famille de Priam il n'échappa au fer que deux rejetons, Marcomeris, encore au berceau, et son frère Hélénus qui, plus âgé, mais plus malheureux, alla chercher ailleurs la mort qu'il avoit évitée dans sa patrie.

Une sorte de compassion sauva Marcomeris. Le traître Anchise le transporta sur un vaisseau qu'il destinoit à sa fuite, et que déjà il avoit chargé de ses richesses. Abordé en Italie, il l'éleva avec son propre fils. On le crut même le sien pendant long-temps; mais, quand l'enfant eut atteint un certain âge, et qu'à-la-fois on vit en lui les qualités des deux plus célèbres d'entre ses frères, la beauté de Pâris et la valeur d'Hector, alors on soupçonna sa naissance. On crut qu'un tel héros ne pouvoit devoir le jour au lâche qui avoit vendu sa patrie et son roi; et lui-même, ne pouvant supporter plus long-temps la honte de ce père adoptif, il le quitta pour jamais, traversa les Alpes, et passa en France.

Ce pays alors s'appeloit Gaule, mais il n'étoit point ce qu'il est aujourd'hui. Couvert de landes et de forêts, abandonné presque tout entier aux bêtes féroces, à peine y voyoit-on de loin en loin quelques familles éparses. Point de roi, point de duc ni de comte pour les commander, point de voyer ni de prévôt qui les forçât à être justes; chacun chez soi étoit roi et duc.

Tels vivoient les Gaulois, lorsque le fils de Priam entreprit de les réunir en société. Dans ce dessein, il assemble les principaux d'entre eux : il leur parle, leur apprend qu'il est une vie meilleure, leur enseigne à bâtir des bourgs, des

châteaux, des villes fortes; enfin il en forme une nation. Cette nation fut reconnoissante : en retour du bienfait qu'elle avoit reçu de son législateur, elle se soumit à lui, et, le choisissant pour seigneur et pour maître, elle lui accorda le droit de la juger et de la gouverner. Il garda ce pouvoir pendant tout le temps qu'il vécut. A sa mort son fils en hérita, puis successivement ses autres descendants jusqu'à Pharamond,*

* L'opinion fabuleuse qui fait descendre nos premiers rois d'un des fils de Priam étoit alors fort répandue. On la trouve chez la plupart de nos romanciers, et même chez des historiens et chroniqueurs plus anciens qu'eux; cependant ils ne sont point tous d'accord sur le nom de cet aventurier. Notre auteur l'appelle Marcomeris; d'autres le nomment Francus ou Francion, et prétendent que c'est de lui que dérive la dénomination de Francs donnée à la nation. Enfin, selon d'autres, c'est Hector lui-même qui vint s'établir dans la Gaule avec un certain nombre de Troyens fugitifs.

Au reste, cette fable subsistoit chez les Gaulois comme chez les Francs. Ammien Marcellin parle d'*auteurs anciens* qui assuroient que les Gaulois devoient leur origine à des Troyens fugitifs (L. xv). Les Auvergnats particulièrement avoient cette prétention, et en conséquence ils se disoient frères des Romains, issus du sang troyen comme eux.

Arvernique ausi Latio se fingere fratres,
Sanguine ab iliaco, populi.

LUCAIN, liv. I.

Au cinquième siècle, Sidonius Apollinaris, né en Auvergne, disoit encore de ses compatriotes, ainsi que Lucain : *Si prisca repetantur tempora, audebant se quondam fratres Latio dicere, et sanguine ab iliaco populos computare.* (L. VII, Ep. 7.)

Quant à la trahison dont Anchise est ici accusé, le reproche pouvoit

le premier de tous dont le nom nous soit parvenu, puis ensuite jusqu'à Cléoner.

Ce dernier chassoit un jour dans la forêt des Ardennes avec son neveu Parthénopex. Fils du comte d'Angers et de Blois, ce prince étoit encore au printemps de son âge, mais il promettoit d'être un jour le chevalier le plus brave de la terre, comme déjà il en étoit l'homme le plus beau. Cheveux blonds, œil riant, bouche charmante, visage de rose, il possédoit tout ce que Nature donne pour plaire. Enfin les yeux ne pouvoient se lasser de le regarder, et l'on trouvoit à le voir un plaisir toujours nouveau.

Tant de beauté ne lui fut pas inutile, comme vous le verrez bientôt. Mais, quoique je ne vous parle que de sa beauté, il avoit pourtant encore des qualités bien plus estimables. Doux, franc et libéral, il étoit aimé de tout le monde, et le roi lui-même le chérissoit plus que son propre fils.

Les chasseurs étoient à la suite d'un sanglier que vainement ils avoient poursuivi pendant toute la journée. Vers le soir enfin, Parthénopex l'atteignit, et, fondant sur lui l'épieu à la main, il l'étendit mort sur la terre, puis à l'instant il

avoir lieu, non pour Anchise lui-même, mais pour son fils Enée. On lit dans des historiens anciens que ce fut cet Enée qui livra Troie aux Grecs. Le poète aura pu trouver quelque part cette inculpation; et il en aura chargé le père au lieu du fils.

sonna du cor pour appeler et les chasseurs et les chiens. Bientôt tous furent rendus auprès de lui. Déjà Cléoner applaudissoit au courage de son neveu; déjà les chiens, pressés autour de l'animal, demandoient à grands cris leur curée, soudain un autre sanglier paroît et fuit. A cette vue ils oublient leur proie, ils s'élancent. En vain on veut les rappeler, une ardeur nouvelle, à laquelle ils ne peuvent résister, les entraîne; et Parthénopex lui-même, cédant à cette force invisible et secrète, remonte sur son cheval et s'enfonce de nouveau avec eux dans la forêt.

Mais déjà les ténèbres commençoient à s'épaissir, et bientôt elles ne lui permirent plus d'avancer. Du moment qu'il avoit disparu, tous les chasseurs, par ordre de Cléoner, s'étoient dispersés pour courir après lui. De toutes parts ils faisoient retentir la forêt de leurs cors; mais le même pouvoir qui s'opposoit à ce qu'ils le trouvassent l'empêchoit aussi de les entendre. Dans l'impossibilité d'aller plus loin, il descend de cheval et va s'asseoir au pied d'un chêne. Jamais le damoiseau n'avoit éprouvé pareille aventure. Il n'étoit point encore accoutumé à souffrir, et il alloit se voir obligé de passer ainsi une nuit entière au milieu des bêtes féroces, excédé de lassitude et mourant de besoin. Cette triste idée lui arracha quelques larmes; cependant il s'arma

de courage, et attendit patiemment le retour du soleil.

Dès que le jour parut, il remonta à cheval, en priant Dieu de le guider, et chercha quelque route qui l'aidât à sortir de la forêt; mais ce fut en vain : une main invisible l'égaroit de plus en plus. Enfin, après avoir marché toute la journée sans aucune lueur d'espérance, il arriva le soir sur un coteau dont le pied étoit battu par les flots de la mer.

A cette vue, son cœur s'épanouit de plaisir, et c'étoit avec d'autant plus de raison, qu'au rivage se trouvoit un vaisseau à l'ancre, et dont le pont même étoit baissé. Parthénopex y monte, dans la confiance qu'en se nommant aux matelots il pourra obtenir d'eux d'être reconduit à la cour du roi son oncle, ou qu'il apprendra au moins en quels lieux il est égaré. Quel est son étonnement de n'y rencontrer personne, et de se voir tout-à-coup en pleine mer, poussé par un vent fort qui enfloit toutes les voiles. Plus de terre, plus de forêt : autant que sa vue peut s'étendre, il n'aperçoit au loin que le ciel et les eaux. Oh! ce fut alors qu'il se crut réellement malheureux, et qu'il desira mille fois de se retrouver dans le bois au pied de son chêne. Les dangers de terre offrent toujours quelque ressource, vous le savez, au moins laissent-ils l'espérance; mais

dans ceux de mer, quel espoir conserver? Tout ce qu'on doit attendre, c'est la mort.

Cependant, au milieu de ces pensées désespérantes, Parthénopex éprouvoit, malgré lui, une sorte d'extase. En quelque endroit du vaisseau que reposassent ses yeux, ils étoient éblouis. Voiles et cordages, tout y étoit de soie. Chaque partie des ornements intérieurs répondoit à une telle magnificence, et je vous eusse défié d'y rien voir qui ne fût un vrai miracle de féerie. Les dedans étoient illuminés par une clarté brillante et surnaturelle, qui s'épandant au loin et jouant sur la surface des eaux, offroit à l'œil un spectacle enchanteur que les ténèbres de la nuit rendoient plus ravissant encore. En cet état le navire fendoit les flots, comme s'il eût été conduit par le plus habile pilote. Enfin il mouilla de lui-même au pied d'un château dont les murs, prodigieusement élevés, étoient de marbre rouge et blanc, arrangé par compartiments en échiquier*. Le port, vaste et profond, eût bien pu contenir mille vaisseaux. A droite et à gauche régnoit une large grève, sans aucune maison ni cabane.

Quoique Parthénopex eût quelques raisons de s'inquiéter sur son aventure, toutes ces mer-

*On a vu dans les fabliaux, tome IV, au *Lai de Gugemer*, un vaisseau magique et une aventure pareille à celle-ci. Le conteur, postérieur au romancier, aura probablement pris l'un et l'autre chez celui-ci.

veilles cependant le rassuroient un peu. Il baissa lui-même le pont, et, tirant son cheval par la bride, il s'avança vers le château.

Ce lieu de délices se nommoit Chédoire. Il avoit d'enceinte une lieue entière, et renfermoit dans ses murailles bois, moulins, viviers, jardins, vergers et plusieurs autres châteaux plus petits, habités par des comtes et des barons qui relevoient du chef-lieu. On y entroit par une tour blanche comme l'ivoire, haute de cent quarante toises, sur deux cents de circonférence, et défendue par des fossés profonds contre toute attaque et toute surprise. Une rue pavée conduisoit de la tour au palais. Les toits de celui-ci étoient en tuiles peintes et en plomb; ses murs en marbres verts, bleus, noirs et blancs; et sous l'auvent de la porte, il offroit une mosaïque en or, représentant le soleil, la lune, les éléments, et différentes prouesses tirées des histoires anciennes.

Plus Parthénopex voyoit se multiplier les merveilles, et plus son inquiétude augmentoit. Il regardoit tout cela comme le prestige d'un enchanteur, qui, par l'appât de quelques instants de plaisir et d'ivresse, l'attiroit dans le piège où il alloit périr. Néanmoins les deux battants du palais s'étant ouverts tout-à-coup à sa vue, il entra; et, après avoir traversé différentes pièces,

il en trouva une dans laquelle étoit dressé un repas somptueux. On voyoit sur la table couteaux, salières, cuillers, coupes, hanaps, et vaisselle d'or et d'argent, mais rien qui annonçât un festin; nul instrument de musique, pas un siège, pas un convive, pas même un valet pour servir. Les mets, au reste, étoient tous appétissants. Ils flattèrent même tellement l'odorat et la vue du prince, et d'ailleurs sa faim étoit telle, qu'il résolut d'y goûter. Dans ce dessein il chercha de quoi se laver les mains.

A peine a-t-il desiré, qu'un bassin d'or se présente à lui; une main invisible lui verse de l'eau, une autre lui offre une serviette; il se laisse servir, et va s'asseoir ensuite à la place d'honneur : car il se ressouvient toujours, même au milieu du danger, qu'il est du sang des rois; et si sa mort est résolue, au moins veut-il mourir au rang qui lui est dû. Dès qu'il est assis, un des plats vient se poser devant lui, puis un second, puis un troisième, puis d'autres successivement, et en si grand nombre, que trois cents chevaliers eussent pu en être rassasiés. Il en est de même des vins; tout ce que l'univers a de meilleur en ce genre lui est présenté dans une nef d'or. Celui qu'il préfère est versé aussitôt dans une coupe de saphir, dont le couvercle est un rubis brillant comme le feu.

Après le repas, les génies invisibles qui ont

ordre de le servir lui versent une seconde fois, pour laver, des eaux parfumées; ils lui apportent claret et piment *. Enfin, lorsqu'il a cessé de boire, six flambeaux allumés marchent devant lui et le conduisent à un appartement superbe, dont le carreau est de porphyre; là, il trouve un lit digne de l'appartement : la couverture est une fourrure précieuse d'Alexandrie plus blanche que la neige, et ornée tout autour d'une bordure en broderie.** Pour couvre-pied, c'est un tissu de plumes de phénix.

Au chevet du lit, Parthénopex voit un fauteuil dont les pieds sont d'or.*** Il s'y asseoit pour se déshabiller, et veut commencer par défaire ses éperons; avant qu'il ait seulement baissé la main, ils lui sont ôtés : on lui ôte de même les autres parties de ses habillements. On le couche enfin. Mais il n'est pas plus tôt au lit, qu'à l'instant toutes les lumières s'éteignent, et qu'à la clarté brillante qui éclairoit la chambre, succèdent tout-à-coup des ténèbres effrayantes. Ce fut alors que le jeune prince crut réellement avoir lieu de

* Vins préparés qu'on buvoit après le dessert.

** J'ai eu occasion de remarquer dans les fabliaux que les couvertures de lit étoient, non une étoffe en laine, en coton ou en soie, comme les nôtres, mais des fourrures. On a vu aussi que les fourrures les plus précieuses venoient d'Orient, et qu'elles nous arrivoient par la voie d'Alexandrie.

*** Ici commence le fragment de texte original, qui est imprimé à la fin de ce volume; il finit au bas de la page 223. *R.*

craindre; il ne douta point que les esprits infernaux, qui jusqu'à ce moment s'étoient plu à se jouer de lui, n'allassent enfin terminer leurs méchancetés d'une manière plus cruelle. Ses frayeurs lui paroissoient d'autant mieux fondées que quelques instants après il entendit très distinctement marcher dans la chambre; en effet, quelqu'un lève la couverture et se place à ses côtés.

C'étoit la fée souveraine et maîtresse de ce lieu enchanté; le lit qu'occupoit Parthénopex étoit le sien, elle venoit y coucher : mais lorsqu'en s'étendant, elle sentit qu'un autre y reposoit déjà, la pucelle tressaillit; et d'un ton d'effroi, elle demanda quel étoit le téméraire, qui, sans sa permission, avoit osé entrer dans son royaume? Au son de sa voix, Parthénopex reconnut aisément que c'étoit une femme, et cette voix timide lui parut même si touchante et si douce, que, s'il n'eût craint de déplaire, il eût baisé la bouche d'où elle sortoit. Il lui raconta en peu de mots par quelle suite étrange d'aventures il se trouvoit dans son lit, et la conjura d'avoir pitié de sa situation, en un moment surtout et en un lieu où il ne trouveroit nul asile, si elle le chassoit.

D'abord elle lui conseilla de se retirer de lui-même sans attendre un affront auquel il s'exposeroit infailliblement s'il l'obligeoit à employer

la violence; puis, sur les nouvelles instances du prince, elle menaça d'appeler les chevaliers qui étoient sous ses ordres. A ces paroles, il répondit d'un ton pénétré : « Madame, en insistant « pour rester auprès de vous, je n'ai point voulu « manquer au respect que je vous dois; je me flat- « tois seulement que le sort d'un malheureux qui « depuis deux jours n'a mangé ni dormi, pour- « roit peut-être vous attendrir; mais puisque « votre cœur est fermé à mes prières et que vous « voulez ma mort, il n'est pas besoin de cheva- « liers : donnez-la-moi vous-même, je me livre à « votre colère et vous pardonne. » En parlant ainsi, le beau prince fondit en larmes, et les sanglots étouffèrent sa voix.

Ces sanglots allèrent au cœur de la pucelle; elle se repentit d'avoir affligé si cruellement un jeune homme si respectueux et si aimable; peu s'en fallut même qu'elle ne lui en demandât pardon; son âme étoit si pénétrée, qu'elle pleura comme lui, et en ceci je la loue. Tel est le cœur des femmes, sous le ciel entier rien n'est si bon, lorsque Dieu leur a inspiré la volonté d'aimer; puisse-t-il la leur donner à toutes! mais puisse-t-il leur donner à toutes aussi celle d'aimer loyalement, et de n'aimer qu'un seul!

La belle attendrie ne répondit rien à Parthénopex : c'étoit lui accorder la permission de res-

ter auprès d'elle; seulement, pour ne pas l'exposer à abuser de sa bonté, elle lui tourna le dos et s'avança le plus qu'il lui fut possible sur le bord du lit. Lui de son côté, pour ne pas l'irriter davantage, resta, sans remuer, sur celui où il s'étoit aussi retiré d'abord; mais quelque temps après, lorsqu'il la croit endormie, il s'approche doucement d'elle, et se hasarde même à porter la main sur son corps nu. Elle se contente de la lui repousser, ajoutant avec douceur (tant son cœur ému craignoit de l'affliger encore) qu'il n'est pas sage de vouloir chasser d'auprès de lui, par sa conduite, celle qui le souffroit après avoir voulu le renvoyer.

Timide, comme on l'est à son âge, il rougit du reproche; néanmoins, dans la crainte que la demoiselle ne lui échappe, il jette les mains autour d'elle et la tire vers lui. « Laissez-moi, lais-« sez-moi donc, » lui dit-elle languissamment. Et en même temps elle cherche à sortir du lit. Ses foibles efforts sont inutiles; il la serre contre son cœur l'entrelaçant de ses jambes et de ses bras tout à-la-fois. Imaginez quelle est sa joie, lorsqu'il sent sous sa main une peau plus douce que l'hermine, et des appas tels que jamais le ciel n'en forma de pareils! Que vous dirai-je? la jeune fée perdit la force de se défendre, ou si elle se plaignit, ce fut d'une voix si basse, qu'elle ne

fut pas entendue; car son cœur palpitoit tellement, qu'à peine pouvoit-elle prononcer une parole. Tous deux étoient sous le charme d'un premier amour; le beau damoiseau fut entreprenant; *flors i dona et flors i prist.*

« Eh bien! vous voilà satisfait! s'écria-t-elle en « soupirant; voilà donc à quel excès de foiblesse « vous m'avez amenée, moi qui eusse dû vous « arracher la vie si j'avois rempli mon devoir! « C'en est fait; à présent que vos desirs sont ac- « complis, vous allez m'abandonner. — Non, de- « moiselle, répondit-il, non, je vous le jure sur « mon honneur : tant que je vivrai, j'aurai pour « vous de l'amour et de la reconnoissance. — Hé- « las! ajouta-t-elle, ainsi parlent tous les hommes, « et tous les hommes sont trompeurs... ! J'aime « à me flatter pourtant que ce malheur ne m'ar- « rivera pas, et que vous ne voudrez point me « faire repentir de vous avoir trop aimé; au reste, « mon doux ami, si j'ai paru céder trop facile- « ment, que ce ne soit point pour vous une oc- « casion de mépris. Ecoutez mes raisons, et sa- « chez que mon dessein étoit de vous aimer « toute ma vie, et toute ma vie de vous appar- « tenir.

« Mon nom est Mélior; quant à ma puissance, « vous en jugerez, quand je vous aurai dit que « parmi mes vassaux je compte des chevaliers

« sans nombre, des ducs, des comtes, des rois « même et des souverains. Trop jeune à leurs « yeux pour les gouverner, ils ont voulu me don- « ner un époux, et se sont assemblés dans ce « dessein; mais comme on m'accorde quelques « charmes, ils ont voulu au moins que cet époux « fût digne de moi, et qu'il réunît au plus haut « degré la valeur et la beauté : car avec les vastes « états dont je suis souveraine, il ne me convient « pas de vendre mes faveurs à l'amant qui ne « m'apporteroit qu'un empire nouveau.

« D'après ces projets, ils ont donc résolu d'en- « voyer par tous les royaumes de la terre, et « spécialement en France, pour découvrir le da- « moiseau qui, par la réunion du double titre « qu'ils exigeoient, leur paroîtroit le mieux mé- « riter ma main. Un an après, leurs députés sont « revenus, apportant chacun la liste des hommes « beaux et valeureux que leur avoient offert les « différents pays qu'ils avoient parcourus. Mais « les plus joyeux de leur découverte furent ceux « qui me parlèrent de vous; ils ne vous nom- « moient qu'avec transport, et ne tarissoient « point en éloges sur vos charmes, sur votre ca- « ractère et votre valeur. Enfin, leur rapport « piqua tant ma curiosité, qu'éprise d'amour je « voulus vous connoître; je m'embarquai pour « la France et y restai quinze jours.

« C'est là, mon bel ami, que je vous vis pour « la première fois. J'y fus témoin de la tendresse « qu'avoient pour vous et le roi et toute la cour; « mais bientôt il y eut un cœur qui vous aima « plus qu'eux tous à-la-fois; et ce cœur forma le « projet de vous attacher à lui pour toujours; « c'est lui qui par féerie a inspiré à Cléoner l'i- « dée de cette chasse où vous vous êtes égaré; « c'est lui qui a suscité ce sanglier que vous avez « poursuivi si inutilement; et amené au rivage « ce vaisseau magique sur lequel vous êtes arrivé « ici. Vous savez le reste et j'en rougis; mais ap- « prenez pourtant que mon intention n'étoit « point de vous abandonner les droits d'époux « avant de vous en avoir accordé le titre. Je m'é- « tois proposé de fixer votre séjour dans la pre- « mière tour de mon palais, jusqu'au temps où « je pourrois vous choisir pour mon seigneur et « mon maître, et vous offrir les richesses et les « états que je possède; j'avois même, dans ce « dessein, nommé pour vous servir quelques- « uns des génies auxquels je commande; mais on « vous a, je ne sais comment, laissé pénétrer jus- « qu'à l'appartement que j'habite. En entrant « dans mon lit, j'ai été surprise de vous y trou- « ver: en vain, par un ton sévère, j'ai voulu vous « en éloigner, ce ton-là même m'a perdue; il a fait « couler vos larmes; vos larmes ont troublé ma

« raison : eh ! qui peut résister aux pleurs de ce « qu'il aime ! »

Parthénopex ne répondit à ce discours si tendre que par de nouvelles protestations de dévoûment et de reconnoissance. Plus les marques d'amour qu'il venoit de recevoir étoient promptes et inattendues, et plus elles devoient fixer son attachement, disoit-il. Sûr désormais du cœur de son amante, il juroit d'oublier pour elle la terre entière. Mais une chose cependant manquoit encore, selon lui, à son bonheur; après avoir joui des divins appas de la belle Mélior, il demanda s'il ne lui seroit point permis de les admirer à la lumière.

« Mon cher et doux ami, répartit la fée, je « me trouve heureuse si ce que je vous ai ac- « cordé a contribué à vos plaisirs, et toutes les « nuits, tant que vous l'exigerez, je me ferai un « devoir de venir ici vous offrir le même tribut. « Mais pour la grâce que vous demandez, re- « noncez-y, je vous en conjure; je ne puis me « laisser voir à vous que dans deux ans et demi. « Tel est le terme que j'ai prescrit à mes barons « pour le choix d'un époux, parce que vous ne « pouvez être chevalier qu'à ce terme, et qu'ils « refuseroient de reconnoître pour leur seigneur « un écuyer.

« En attendant, apprenez ici à commander en

« maître; ce château, la ville qui en dépend,
« tout, cher sire, jusqu'à Mélior elle-même, vous
« y sera soumis. Si vous aimez ou la pêche ou
« la chasse, mes forêts et mes rivières vous ap-
« partiennent. Enfin, imaginez pour vos amuse-
« ments tout ce qu'il vous plaira, à l'instant même
« que vous formerez un desir, il sera accompli.
« Mais il faut vous résoudre à ne plus parler qu'à
« votre seule amante. Dès ce moment-ci, la vue
« de toute autre personne qu'elle vous est inter-
« dite : je ne veux point absolument qu'on vous
« connoisse. Si je ne puis être encore votre épouse
« par le devoir, je le serai au moins par l'amour :
« nous nous aimerons. Eh! que nous importe
« après cela l'univers. Oh! mon cher Parthéno-
« pex, quelle gloire, quelles délices pour moi,
« lorsque arrivera enfin ce terme si desiré! Qui
« de mes vassaux osera vous refuser pour maître,
« quand je leur annoncerai que vous êtes l'époux
« qu'a choisi mon cœur? Oui, c'est l'assurance
« anticipée que j'ai de leur aveu qui m'inspire
« tant d'amour pour vous; c'est d'après elle que
« je livre entre vos mains avec tant de confiance
« ma puissance, mon honneur et Mélior elle-
« même tout entière.

« Si vous m'aimez, il vous en coûtera, je le sens
« bien, pour vous abstenir de me voir pendant
« aussi long-temps. Peut-être même, malgré mes

« instances, chercherez-vous à y parvenir. O mon « doux ami! éloigne de toi cette pensée funeste, « je t'en conjure par tout ce qu'il y a au monde « de plus sacré. Il ne m'est pas permis de t'en « dire davantage pour le présent; mais ton amante « déshonorée seroit réduite à pleurer toute la « vie; et tu ne voudrois pas, pour satisfaire une « curiosité stérile, donner la mort en récom- « pense à celle qui a tout fait pour toi *. — Quel « que soit le motif qui a dicté votre défense, je « le respecte et m'y soumets, répartit Parthé- « nopex. Puisque je suis sûr de votre amour, que « manque-t-il à mon bonheur? »

Après quelques autres protestations semblables il s'endormit. Mélior, au comble de ses vœux, profita de ce temps pour contempler à son aise les grâces dont il étoit pourvu, pour l'accabler de baisers. Dans son cœur elle eût desiré pourtant qu'il se fût réveillé, afin de pouvoir jouir

* Ici Mélior, dans la crainte que Parthénopex ne la prenne pour quelque démon caché sous une forme fantastique, déclare qu'elle croit en Jésus-Christ, et fait sa profession de foi, en annonçant au damoiseau que, s'il pratique exactement les commandements de Dieu, elle l'aimera toujours. Lui de son côté proteste que, puisqu'elle aime Dieu, il va être sans inquiétude sur son amour.

Quoique le lecteur ait déjà vu, dans ce volume et dans les précédents, plusieurs exemples de cet alliage monstrueux de galanterie et de dévotion, je suis persuadé qu'il ne s'attendoit pas à cette profession de foi faite dans un lit. Et voilà pourtant, encore une fois, quels étoient ces siècles dont on nous vante tant la piété, la foi simple et la religion.

une fois encore de ses caresses; mais, malgré l'amour dont il l'avoit embrasée, elle eut compassion de l'état de fatigue où il étoit depuis deux jours, et se contenta de passer la nuit à baiser de nouveau mille fois ses yeux, sa bouche et toute sa personne. Il n'y eut que l'approche de l'aurore qui put l'en arracher. Alors elle se retira pour n'être point vue par lui, mais elle sortit en soupirant.

Bientôt les rayons du jour éveillèrent Parthénopex. Ses yeux, en s'ouvrant à la lumière, furent éblouis des merveilles nouvelles que lui offrit son appartement; jamais, dans le palais de Cléoner même, il n'avoit rien vu qui en approchât. Mais il chercha sa mie et ne la vit point. A droite et à gauche étoient une foule d'habits magnifiques qu'elle avoit substitués aux siens. Les génies invisibles qui l'avoient servi la veille les lui présentèrent. Ils lui présentèrent de même, comme la veille, un bassin d'or pour laver : à table ils le servirent avec la même profusion; enfin, après son dîner, ayant voulu prendre l'air un instant, il trouva à la porte un magnifique cheval de selle qui l'attendoit.

Au retour de la promenade, il eut la curiosité de monter sur la tour, afin de contempler à son aise la beauté du pays sur lequel il alloit régner. La tour étoit carrée, et chacun de ses

angles offroit à la vue un aspect différent : au midi des vignobles, au couchant une étendue immense de terres labourables; au nord se voyoit une prairie longue de vingt lieues sur huit de large; une haute et ancienne futaie terminoit de ce côté-là l'horizon; et par une embouchure de trente-trois toises, elle vomissoit une rivière qui, après avoir vu dans son cours mille villes ou châteaux, venoit à travers la prairie baigner les pieds de la tour et se jetoit dans le port, en battant de ses flots les vaisseaux qui s'y trouvoient : vers le levant on n'apercevoit qu'une grande et vaste mer. C'est par là qu'arrivoient à Chédoire les riches étoffes et l'encens d'Alexandrie, les éperviers, les autours, les excellents chevaux de chasse, les épices, les mangonneaux (machines de guerre), les soieries, les aromates précieux par lesquels nous sommes guéris de nos maux, enfin, tout ce que l'univers produit de salutaire et d'agréable.

Long-temps, à la vue d'un si beau spectacle, Parthénopex resta dans l'enchantement. Ses yeux ne pouvoient s'en rassasier, et il ne se retira que quand la nuit vint l'en arracher tout-à-fait.

En entrant au palais, il trouva un dais qui lui étoit préparé, et devant le feu un tapis orné de siglaton pour s'asseoir s'il vouloit se chauffer*.

* La plupart des usages dont il sera fait mention ici, ont déjà été

Le souper, le coucher se passèrent pour lui comme la veille. Dès qu'il fut au lit les lumières s'éteignirent de même, et à l'instant il sentit sa mie à ses côtés. Je n'ai pas besoin de vous dire ce qui se passa entre eux : vous l'imaginez sans peine. Je vous dirai seulement que, quand leur ardeur fut un peu ralentie, Mélior questionnant le damoiseau sur la manière dont il s'étoit amusé dans le jour, il se répandit en éloges sur la beauté du pays qu'il avoit vu du haut de la tour. « C'est « pour vous que je l'ai rendu si beau, reprit la « fée; c'est pour vous que j'ai élevé ce château, « que j'ai fait naître ces vignobles, ces bois et « ces prairies. Du moment que je vous vis et que « je formai le dessein de vous plaire et d'être ai- « mée de vous, je cherchai au loin, dans tous « mes domaines, un lieu qui méritât de devenir « votre séjour. Celui-ci m'en parut le plus digne : « je me suis plu à l'embellir, et vous m'y verrez « sans cesse occupée à satisfaire ou à prévenir tous « vos vœux. Si j'ai réussi dans mes soins, l'unique « récompense que je vous demande est d'attendre « sans impatience le jour fixé pour notre bon- « heur, et surtout de n'employer aucune ruse « pour me voir. J'insiste encore sur cet objet, ô

expliqués dans les volumes précédents, comme je l'ai remarqué plus haut. Pour celui de s'asseoir par terre sur des tapis, à la manière des Orientaux, voyez tome I, note 2 du *Lai de Gruélan*.

« mon bon ami, pardonnez-le-moi, mais il y va « de votre déshonneur et du mien. — Un mot « peut sur cela dissiper vos craintes, répondit « Parthénopex : si j'étois assez lâche pour trahir « mon amante et ma bienfaitrice, croyez au moins « que je ne suis point assez insensé pour renon- « cer sans motif à mon bonheur. »

Mélior, un peu rassurée par ces paroles, demanda au prince à quels amusements il destinoit sa journée du lendemain. « Si vous voulez chas- « ser sur la rivière, dit-elle, vous trouverez dans « la pièce voisine de celle-ci éperviers, autours et « gerfaux. Si vous préférez la forêt ou la plaine, « je placerai sur votre table un cor merveilleux. « Vous en sonnerez en sortant du palais, et aus- « sitôt paroîtront devant vous vautres, limiers et « chiens de toute espèce, prêts à marcher à votre « ordre. »

Ne croyez pas pourtant que ces deux amants parlèrent toujours chasse : non, certes ; ils employèrent la nuit bien autrement, et ils la trouvèrent encore trop courte.

Dès qu'il fut jour, Parthénopex prit le cor. A peine en a-t-il sonné qu'à l'instant, comme le lui avoit annoncé Mélior, il voit arriver devant lui plusieurs meutes de chiens accouplés, tous armés de colliers d'or, mais tous noirs. D'eux-mêmes ils le conduisent à un tertre qui se trouvoit peu

éloigné. Là un limier se met en quête, et fait lever un sanglier énorme. Parthénopex alors découple les chiens et les lâche, en les animant de la voix; ses cris et leurs aboiements font retentir au loin la plaine. En vain l'animal veut regagner la forêt, ils lui coupent le chemin : deux d'entre eux le terrassent et le contiennent ainsi jusqu'à l'arrivée du beau chasseur, qui l'égorge et le leur abandonne, sans en rien emporter.

Quand le prince fut prêt à rentrer au palais, les chiens le quittèrent tous, excepté deux qui l'y suivirent, en lui faisant mille caresses. Mélior avoit destiné ceux-ci à le désennuyer lorsqu'il seroit seul. Dès ce moment ils lui tinrent fidèle compagnie, et ne l'abandonnèrent plus tant qu'il resta dans Chédoire.

Vous ne serez point étonné, après cela, s'il étoit heureux. Pendant le jour tout concouroit à ses amusements, et la nuit une beauté parfaite venoit s'offrir à ses plaisirs. Souvent dans l'intervalle des ébats amoureux et du sommeil, celle-ci, pour élever son cœur, lui racontoit des histoires intéressantes de l'ancien temps; et sur cet article la mémoire de Mélior ne tarissoit jamais, car dans l'univers entier vous n'eussiez trouvé personne qui n'eût pu apprendre d'elle. Quelquefois elle lui parloit raison; quelquefois c'étoient des choses pleines de gaîté; mais tout cela

elle le disoit avec un ton si flatteur et si tendre, que Parthénopex, hors de lui-même, en étoit ravi. Cette voix douce alloit à son cœur; et, malgré l'impression que faisoient sur lui les appas de Mélior, rien dans elle ne lui plaisoit autant.

Pour moi je l'approuve, parce que celle qui a mon cœur possède une voix semblable, et que de tous les charmes qu'amour lui a prodigués pour me blesser, il n'y en a aucun qui agite mon âme aussi puissamment. Mais hélas! quelle différence entre Parthénopex et moi! Lorsque je songe à lui, son bonheur me désespère. A chaque instant sa mie n'étoit occupée qu'à prévenir ses vœux, et moi la mienne me fait mourir à chaque instant; toutes les nuits il l'avoit à ses côtés pour l'enivrer de plaisirs, moi je ne puis ni voir ni caresser la mienne; enfin il n'éprouvoit que des biens sans mélange de peines, et mes jours ne sont remplis que de maux.

L'heureux amant passa ainsi un an tout entier dans une félicité parfaite, qui ne fut interrompue par aucun souci. Un bonheur si continu lui avoit fait oublier son pays, ses amis, ses parents. Il eut honte enfin d'avoir été si long-temps séparé d'eux, et une certaine nuit qu'il étoit avec Mélior, il la pria de trouver bon qu'il s'absentât d'elle pendant quelques mois.

« Allez, lui dit la fée, la France en ce moment

« a besoin de votre valeur : tout y est au pillage. « Cléoner est mort, votre père n'est plus, et « Blois, votre héritage, est bloqué. Faites-vous « respecter des François par vos belles actions; « mais montrez-vous plus jaloux encore de vous « faire aimer d'eux par vos vertus. Soyez franc, « courtois, fidèle à votre parole, et surtout soyez « libéral. Qu'il n'y ait dans toute l'armée aucun « chevalier estimable qui n'éprouve vos bien- « faits *. Au reste, ne craignez point de donner : « quelles que soient vos libéralités, j'aurai soin « d'y fournir abondamment, et me croirai assez « récompensée si vous me gardez la foi que vous « m'avez promise, si vous n'aimez, si vous n'é- « pousez nulle autre que moi. Lorsque vos en- « nemis auront été forcés à la paix, hâtez-vous « de revoler vers celle qui vous aime; mais de « grâce, ne cherchez pas à la voir, et daignez « croire que ceux qui vous donneront ce conseil « ne sont pas vos véritables amis. — Ces sages « leçons resteront gravées dans mon cœur, ré- « pondit Parthénopex; aucune n'en sortira, et « vous serez aussi fidèlement obéie que fidèle- « ment aimée. »

* Dans l'original, parmi les avis que Mélior donne à son amant, est celui de bien servir Dieu, et surtout de conserver les privilèges de l'église. « Cette bonne action, lui dit-elle, vous acquerra seule plus de « gloire que tous les plus beaux faits d'armes ensemble. »

En parlant ainsi, nos deux amants s'embrassèrent pour se dire adieu, et leurs tendres caresses leur parurent plus douces encore que toutes celles qu'ils s'étoient faites jusque-là.

Le lendemain matin le jeune comte trouva au port le vaisseau qui l'y avoit amené un an auparavant. Il y monte avec le cheval et les deux chiens que lui avoit donnés la fée. Pour lui épargner l'ennui du voyage, celle-ci l'endort; et pendant ce temps, les matelots invisibles auxquels elle l'avoit confié travaillent avec empressement à la manœuvre : bientôt ils arrivent à l'embouchure de la Loire. Ils en remontent le cours jusqu'au Mans *, et là ils débarquent le damoiseau, qui, s'éveillant tout-à-coup, est fort surpris de se trouver sur le rivage, sans autre compagnie que ses deux chiens et son cheval tout sellé. Il voit le vaisseau retourner de lui-même, et cette vue lui rappelle Mélior, Mélior dont il va être séparé pour long-temps. Mais il se flatte au moins que Dieu lui rendra bientôt la liberté de la revoir,

* Mes lecteurs remarqueront sans doute ici l'erreur du poète qui, pour faire aborder son héros à Blois, le conduit au Mans, ville qui n'est ni sur la Loire, ni sur la route de Nantes à Blois. Ils auront pu remarquer une faute pareille au commencement du poème, lorsqu'il place les Ardennes sur le bord de la mer. Mais la géographie, la chronologie, l'histoire sont des objets sur lesquels il ne faut pas chicaner nos vieux rimeurs. Si quelquefois on reproche aux poètes modernes d'être ignorants, que sera-ce de ceux du treizième siècle ?

et alors avec quel empressement il revolera vers elle!

Cependant il reconnoît dans le lointain les tours de Blois, et s'avance à grands pas vers la ville. A quelque distance, il aperçoit douze forts chevaux de somme, très chargés, et qui paroissoient s'y rendre aussi. Chacun d'eux étoit conduit par un jeune écuyer, vêtu en soie; et les écuyers avoient pour guide et pour maître un chevalier, dont la haute taille et l'air vigoureux annonçoit un homme redoutable dans les combats, quoique déjà ses cheveux fussent blanchis par l'âge.

Le chevalier aborde le comte, et lui dit: « Recevez, sire, le salut de celle qui vous a donné « son cœur; et avec l'assurance de sa constante « tendresse, daignez accepter l'or dont elle a « chargé pour vous ces douze chevaux. Vous « pourrez disposer de même de tout celui qui lui « reste : elle vous l'offre. La seule grâce qu'elle « vous demande en retour, c'est de ne pas l'ou- « blier; et moi, sire, qui suis député par elle, j'ose « vous en conjurer aussi. — Que le ciel m'écrase « de toutes ses foudres, lorsque je cesserai de l'ai- « mer comme elle le mérite, répondit Parthéno- « pex. — Si vous voulez l'obliger encore, ajouta « le vieillard, vous n'irez joûter dans aucun « tournoi tant que vous serez écuyer: elle-même

« veut avoir la joie de vous ceindre l'épée de che-
« valerie*; mais jusqu'à ce moment attendu par
« elle avec tant d'impatience, au nom de Dieu,
« sire, renoncez à la voir, et n'allez pas, sans
« raison, causer pour jamais le malheur de la
« plus tendre des femmes. »

En parlant ainsi, le vieillard fondit en larmes, mais à l'instant il disparut ainsi que les douze écuyers; et Parthénopex resta plongé dans la plus profonde mélancolie. Les chevaux néanmoins, ayant pris d'eux-mêmes leur route vers Blois, il fut obligé de les suivre. Jugez quelle fut la joie du portier, lorsqu'il vit arriver ce secours inattendu; mais sa joie fut bien autre encore, lorsqu'il reconnut son seigneur et son maître. Il le reçut avec transport, et courut annoncer à la comtesse l'arrivée de son fils.

Depuis qu'il s'étoit égaré à la chasse et qu'on l'avoit cru mort, cette bonne mère n'avoit passé aucun jour sans le pleurer; à la nouvelle de son retour, elle vola au-devant de lui en pleurant de nouveau : mais son saisissement fut tel, qu'elle n'eut pas la force de lui parler, et ne put que le serrer dans ses bras et l'embrasser mille fois.

* Quand on étoit reçu chevalier, on se choisissoit pour parrain un grand seigneur, roi ou prince, qui conféroit cette dignité. C'étoit lui qui donnoit l'accolade au récipiendaire, qui lui chaussoit les éperons et lui ceignoit l'épée, cérémonies en usage dans la réception.

La parole ne lui revint que quand il l'eut reconduite à sa chambre. Là, elle lui fit plusieurs questions successives sur sa santé, sur les lieux où il avoit vécu, et les évènements qui lui étoient arrivés depuis le jour funeste des Ardennes; puis, sans attendre de réponse, elle lui parla de ses propres malheurs, de la mort du comte son mari, de la détresse où l'avoient réduite des voisins puissants, qui, après s'être emparés d'une partie de ses états, resserroient et affamoient Blois en ce moment par trois châteaux forts qu'ils avoient bâtis dans les environs. « J'accours vous délivrer, répondit Parthénopex : « en attendant, mettez en sûreté les trésors « qu'apportent ces douze chevaux; et de partout « à la ronde appelez à votre secours ce que nos « provinces nourrissent de braves chevaliers. « J'aurai soin de leur récompense. »

Ici commencent les prouesses du héros; car, pour être accompli, pour mériter d'être aimé, il falloit alors qu'un amoureux fût preux et brave. Parthénopex, par le moyen des chevaliers qu'il prend à sa solde, recouvre son héritage sur les usurpateurs qui s'en étoient emparés. Ensuite il marche au secours du jeune roi, son cousin, fils et successeur de Cléoner.

Une armée de cent mille Normands menaçoit d'envahir la France. Ils étoient campés à Gisors. Le roi, retranché derrière l'Oise, n'avoit que cinq mille hommes à leur opposer; car tous ses vassaux l'avoient abandonné. Parthénopex,

avec les troupes qu'il amène au camp, et avec celles que bientôt y attirent auprès de lui son nom et ses largesses, repousse les Barbares. Lui-même, dans un combat particulier, est vainqueur de leur chef, qui se retire enfin, après avoir prêté hommage au roi.

Je passe légèrement sur tous ces détails, bien peu intéressants en comparaison des amours de Mélior.

Le roi, après la soumission de ses ennemis, étoit retourné dans son palais; et Parthénopex, par bienséance, l'y avoit suivi avec sa mère. Mais bientôt le héros s'ennuya d'être éloigné de sa mie; cette idée qui le suivoit partout le rendit triste et pensif. Souvent on le voyoit, la tête baissée, les yeux fixés sans rien regarder, absorbé dans une rêverie profonde; souvent même il refusoit de boire et de manger. Sa mère fut alarmée, elle le prit à part, et lui parla ainsi:

« Beau fils, de toutes les affections qu'on « peut ressentir ici-bas, tu sais qu'il n'y en a « aucune qui égale celle d'une mère pour son en- « fant; quelque part qu'il aille, jamais certes il « ne trouvera cœur qui s'intéresse autant à ses « joies et à ses douleurs. Ainsi, loin de lui déro- « ber celles qu'il éprouve, il doit au contraire les « lui confier avec amitié, il sait qu'elle y prendra « bien certainement autant de part que lui. De- « puis quelques jours je te vois mélancolique, tu « ressembles à quelqu'un qui auroit donné à une

« amie son cœur tout entier; si c'est là ton mal,
« cher fils, si amour t'afflige, avoue-le à ta mère :
« elle t'en conjure par l'amitié que tu lui dois :
« peut-être même pourra-t-elle te soulager par
« quelque conseil utile.

« — Ma mère, répondit le comte, votre ten-
« dresse pour moi m'est si connue, que je crois
« devoir y répondre par le témoignage de la
« mienne. Vous me demandez si j'ai une amie,
« eh! bien oui, puisqu'il faut vous l'avouer, j'en
« ai une; mais une amie douce et aimable autant
« que puissante et généreuse. C'est de sa main
« que je tiens ces trésors avec lesquels nos do-
« maines ont été reconquis et la France délivrée;
« elle a mon cœur et mon âme tout entiers; elle
« est ma joie, ma vie, ma souveraine dame et
« maîtresse; et tant que je respirerai, je veux
« n'aimer qu'elle. – Puisse le ciel te la conserver,
« beau fils! ces trésors me prouvent en effet que
« tu ne pouvois placer mieux ton amour; mais,
« dis-moi, a-t-elle autant de beauté que de ri-
« chesses? — Pour sa beauté, je ne puis hélas!
« vous en parler, je ne la connois point. — Quoi!
« tu l'as vue, et tu ne sais point si elle est belle!
« —Non, je n'ai point eu encore le bonheur de
« la voir; elle ne s'est offerte à moi que dans les
« ténèbres, et veut même, pendant un certain
« temps, se cacher encore ainsi : mais quelle que

« soit la volonté de Mélior, je la respecterai tou-
« jours; je ne veux lui déplaire en rien, et j'at-
« tendrai avec soumission le moment où il lui
« plaira se montrer autrement à mes yeux. — Tu
« as raison, cher fils, et moi-même je t'approuve;
« sers ton amie comme elle l'exige : puisqu'elle
« est riche, sage et estimable; puisque son amour
« t'honore, emploie, pour la conserver, tous les
« moyens que tu y croiras convenables, et garde-
« toi de faire jamais action qui puisse te la faire
« perdre. »

La comtesse lui demanda ensuite quand il comptoit retourner auprès de sa maîtresse. « De-
« main, dès que j'aurai dîné, répondit-il, mais
« mon intention est d'y aller seul; je ne condui-
« rai avec moi qui que ce soit, et vous prie même
« de ne pas combattre sur cela ma résolution. » A la nouvelle de ce départ, la comtesse fut consternée; cependant elle feignit de l'approuver, et quitta son fils en lui recommandant beaucoup de prudence et de discrétion sur son heureuse aventure, et l'assurant elle-même du plus profond secret.

Oh! que ses discours, lorsqu'elle parloit ainsi, étoient loin de son cœur! Elle se crut, par ce nouvel éloignement, la plus malheureuse des mères, et se rendit chez le roi toute hors d'elle-même. Long-temps il lui fut impossible de s'expliquer,

tant la douleur et les larmes l'oppressoient; enfin elle raconta tout ce qu'elle venoit d'apprendre. « Il ne me reste plus qu'une ressource, dit-elle, « et je viens vous supplier, sire, de l'employer, « si vous êtes jaloux que je vive. Vous avez une « nièce, belle, sage et bien élevée; daignez l'ac- « corder pour épouse à mon fils : ce nouveau lien « le fixera auprès de nous, et le détachera de ce « démon, déguisé en femme, qui l'a séduit. Quant « à son agrément pour ce mariage, je me charge « de l'obtenir de lui, au moyen d'un charme que « je sais composer, et que je lui ferai avaler avec « le vin que nous lui servirons à table. Vous et « moi, sire, nous feindrons de goûter la liqueur; « que votre nièce le provoque à boire, je réponds « du changement : mais au reste, n'en bût-il « qu'une seule goutte, c'est assez; le charme opé- « rera son effet. »

Le roi consentit à tout pour retenir auprès de lui Parthénopex. On prévint la nièce du rôle qu'elle avoit à jouer; et ce rôle devoit d'autant plus lui plaire, qu'il la rendoit l'épouse du plus beau des hommes. Pendant le souper, elle employa toute son adresse pour égayer le damoiseau. Elle lui fit boire du vin enchanté : mais ô prodige! à peine l'a-t-il avalé, que sa raison s'obscurcit et s'égare; ses discours sont ceux d'un homme hors de sens; il regarde tendrement la princesse,

et lui tient des propos d'amour ; il va même, dans sa folie, jusqu'à exiger d'elle la preuve du sien. En vain celle-ci répond qu'elle n'est point encore sa femme ; il propose de l'épouser ; le monarque alors y consent ; et la comtesse prenant la main des deux époux, les unit tous deux ; puis elle sort avec le roi et les laisse ensemble.

Parthénopex, dans l'ivresse que lui a procurée le breuvage, tient à son épouse prétendue des discours passionnés. Elle-même, ravie de sa conquête, le serre dans ses bras en s'écriant : « O « mon bel ami! que je m'applaudis du charme. « Je vais donc vous posséder pour toujours, et « vous voilà soustrait au pouvoir de cette infer- « nale Mélior! » Mais à ce nom de Mélior s'opère soudain un prodige nouveau ; le charme cesse, l'illusion s'évanouit, et Parthénopex, ouvrant les yeux, recule à l'aspect de la princesse, comme s'il eût vu tout-à-coup à ses pieds s'ouvrir un précipice. Sortir de la salle aussitôt, monter à cheval, fuir du palais et regagner Blois, ne fut pour lui qu'une seule et même action. En chemin il soupiroit et pleuroit sa faute : ce fut ainsi qu'il arriva au château. Là, son premier soin fut de s'enfermer dans sa chambre et de se jeter sur un lit pour maudire la ruse abominable qu'on avoit employée pour cette trahison.

Bientôt la comtesse apprit la fuite de son fils.

A l'instant elle courut après lui, dans le dessein de le ramener au palais; mais elle eut beau frapper à sa porte, elle eut beau le prier d'ouvrir et d'avoir pitié d'elle, il répondit dans sa colère : « Non! c'en est fait pour toujours entre nous « deux; vous avez fait mon malheur, vous ne me « reverrez jamais. » En vain la mère insista de nouveau, ses larmes et ses prières furent inutiles, et elle fut obligée de se retirer sans avoir pu rien obtenir.

Pour lui, il vit bien que rester seulement un jour de plus à Blois, c'étoit s'exposer aux sollicitations importunes du roi et de toute la cour. Pour les prévenir, il prit le parti de retourner auprès de Mélior. « Après tout, je ne lui ai point « désobéi, se disoit-il à lui-même; je n'ai point « cherché à la voir, je lui ai été fidèle : pourra-« t-elle rejeter mon repentir? » Dans cette douce espérance il monte à cheval de grand matin, et la tête enveloppée comme s'il y avoit mal, il sort seul sous prétexte de prendre l'air, et se rend au bord de la Loire. Le chevalier aux douze chevaux l'y attendoit. « Venez, lui dit celui-ci, le « vent est favorable, et l'on vous desire depuis « long-temps. » En même temps il lui montre le vaisseau prêt à partir.

A peine le comte y fut-il entré, que les rames se murent d'elles-mêmes, et qu'il vit disparoître

son cheval ainsi que le chevalier. Arrivé à Chédoire, il y trouva, comme la première fois, un repas somptueux; mais il étoit impatient d'entrer au lit, afin de connoître s'il avoit perdu ou non les bonnes grâces de la fée. Lorsqu'il fut couché, les bougies s'éteignirent à l'ordinaire, et vous imaginez quelle fut alors son inquiétude. Il attendit pendant quelque temps, prêtant une oreille attentive; mais n'entendant point marcher, il se crut abandonné et commença à se désespérer. Cependant Mélior arriva et lui demanda le sujet de ses pleurs. Il le raconta naïvement. « Votre « faute est légère, répondit la fée; et loin d'avoir « attiré mon courroux, elle me force, au con- « traire, à vous aimer davantage, puisqu'elle « me prouve combien je vous suis chère. Que le « roi, que votre mère aient vis-à-vis de moi des « torts, peu m'importe, mon doux ami, les tiens « peuvent seuls m'affliger. » A ces mots elle l'embrassa tendrement, et la paix fut scellée aussitôt par d'autres caresses.

Parthénopex resta six mois encore auprès de la fée. Mais il ne put s'empêcher pourtant de songer aux larmes que son absence causoit à sa mère; car, malgré la colère momentanée qu'il lui avoit montrée, malgré le serment qu'il avoit laissé échapper de ne jamais la revoir, il l'aimoit comme doit faire un fils. Néanmoins, plusieurs

jours se passèrent, sans qu'il osât déclarer à Mélior sa résolution. Enfin il la lui avoua.

« Ami, répondit alors la fée en soupirant, c'est « à présent que j'ai lieu de craindre de vous une « infidélité. Votre mère vous séduira; je m'y at- « tends, et je sais ce qu'elle peut. Afin de vous « fixer auprès d'elle, elle vous dira que je suis « un esprit malfaisant, déguisé sous les traits de « son sexe; elle emploiera ruses et caresses pour « vous engager à me voir, et vous vous y déter- « minerez. Mais, mon ami, songez que je n'ai « point mérité ce traitement cruel. Si mon amour « n'a plus d'attraits pour vous, abandonnez-moi « sans me déshonorer; et ne rendez pas ma vie « mille fois plus cruelle que la mort même; car « j'aurai beau appeler la mort, elle se refusera à « mes cris. Plus d'espoir, plus de consolation pour « moi. A chaque instant je verrai se renouveler « mes douleurs. Condamnée aux gémissements « et aux larmes, mes jours se passeront à pleu- « rer, mes nuits à pleurer encore. Enfin toujours « souffrir et me désespérer, toujours demander « grâce et ne jamais l'obtenir, voilà comme sera « punie celle qui vous aura trop aimée.

« Non, douce amie, répartit Parthénopex, non, « vous n'aurez jamais lieu de vous en repentir. « Quand l'univers entier se ligueroit pour me « conseiller la lâcheté que vous craignez, l'uni-

« vers entier ne sauroit y réussir. Eh! encore une « fois, ne serois-je pas le dernier des misérables, « si, pour prix de tant de bienfaits, j'allois vous « ôter l'honneur! Lorsque ce malheur arrivera, « croyez que j'aurai perdu la raison, ou plutôt, « croyez qu'il n'y aura plus sur la terre de véri- « table amour. »

La nuit se passa pour nos amants dans de pareils entretiens ; leur cœur étoit si triste, que tous deux veillèrent jusqu'à l'aube, sans songer aucunement aux plaisirs. Cependant les vents s'étant trouvés contraires, Parthénopex fut obligé de différer son départ. Les nuits que Mélior passa auprès de lui encore, elles les employa tout entières à le conjurer d'attendre, pour la voir, jusqu'au terme prescrit. Lui, de son côté, promettoit et juroit d'obéir. Enfin les vents lui permirent de s'embarquer, et il arriva à Blois.

Aussitôt qu'on sut son retour, tout ce qu'il y avoit de grands dans le royaume, les comtes, les barons, le roi lui-même, vinrent le visiter. Tous se retirèrent enchantés de sa courtoisie et comblés de ses présents. Si l'on étoit étonné de le voir paroître sans suite ni équipage qui l'annonçât, on l'étoit bien plus encore de cette magnificence avec laquelle il distribuoit l'or, les perles, les pierres précieuses. Comme on ne connoissoit ni la source d'où lui venoient ces richesses ni la

manière dont il voyageoit, chacun formoit sur cela mille conjectures plus extravagantes les unes que les autres.

La comtesse, pendant le temps du séjour de son fils, n'est occupée jour et nuit qu'à trouver des moyens de l'arracher au pouvoir de la fée. Elle consulte sur cela l'évêque de Paris qui, prenant en particulier le jeune comte, effraie sa conscience sur ce commerce criminel, et l'exhorte à voir absolument son amante, pour s'assurer si ce n'est point un démon déguisé. La mère, qui se méloit aussi un peu de sortilège, dit qu'elle possède un moyen de la lui faire voir, sans que la demoiselle puisse ni le savoir ni l'empêcher: c'est une lanterne faite par art de féerie, et telle que rien jamais ne peut l'éteindre. Parthénopex, trompé, accepte ce fatal présent, et se rend à Chédoire. Mes lecteurs reconnoîtront ici la fable de Psyché. Elle est si connue qu'on me dispensera de faire remarquer en quoi notre auteur s'est éloigné de son original.

Déjà la nuit étoit avancée quand le comte arriva. Il monta aussitôt au palais; mais en cachant sa lanterne et marchant à petit bruit, comme un voleur qui vient pour commettre un crime et qui craint d'être découvert. Un grand repas l'attendoit à l'ordinaire: il traverse l'appartement sans s'y arrêter, et se met incontinent au lit, tant il étoit impatient de voir Mélior. Les bougies s'éteignent. Elle arrive et se place à ses côtés. Il avoit caché sa lanterne sous la couver-

ture: tout-à-coup il la tire et la porte au visage de la fée, qu'il voit toute nue.*

Jamais rien d'aussi parfait n'avoit frappé ses yeux; mais il s'aperçoit qu'elle est sans connoissance, et alors il comprend qu'il a fait une faute. De fureur, il jette sa lanterne, la brise et maudit le jour où il l'a reçue. C'est à ce moment qu'il sent combien on l'a trompé, puisque cette femme qu'on lui a représentée comme un démon hideux se trouve la plus belle des créatures. « Ah! s'écrie-t-il douloureusement, si au moins j'avois à me plaindre d'elle..... !» Il voudroit se jeter à ses pieds pour lui crier merci; mais elle ne voit, elle n'entend rien. Une pâleur effrayante couvre son visage. Sans de longs soupirs qu'elle pousse de temps en temps, sans quelques pleurs qui échappent de ses yeux, aisément il l'eût crue morte. Enfin elle reprend ses sens, et d'un ton qui vous eût arraché l'âme, s'écrie en fondant en larmes: « Me voilà donc déshonorée! ah! Parthénopex, « Parthénopex, que vous avois-je fait pour me « traiter ainsi? » A ces mots, elle se pâme de nouveau. Enfin elle reprend connoissance, et tient ce discours:

« Rien n'a donc pu vous arrêter, ni mes sup« plications si multipliées, ni vos serments. Tel

* On couchoit alors sans chemise. Voyez sur cet usage ce qui a été dit dans la note 9 du fabliau *l'Ordre de chevalerie*, tome premier, page 221.

« est le prix que vous destiniez à tant d'amour!
« Eh bien! me voici malheureuse pour la vie,
« soyez content. Au reste, j'ai perdu le droit de
« me plaindre; depuis long-temps je pressentois
« mon malheur, tout me l'annonçoit; mais amour
« m'avoit aveuglée, et je vous croyois un cœur
« comme le mien. Malgré mes prières vous êtes
« parvenu à me voir: apprenez donc maintenant
« quelle est ma naissance, et qu'il ne reste plus
« rien à desirer pour votre curiosité.

« Mon père étoit empereur de Constantinople.
« J'ai hérité par sa mort de ce bel et vaste héri-
« tage que ma tendresse espéroit pouvoir vous
« offrir bientôt, et la terre sur laquelle vous res-
« pirez maintenant est de mon empire. Pour me
« rendre digne du rang auquel j'étois destinée,
« mon père se plut à élever avec soin mon en-
« fance. J'annonçois quelques dispositions; il me
« donna des maîtres dans toutes les sciences. C'est
« ainsi que j'appris les sept arts, la vertu des
« plantes, la guérison des maladies, la science
« des enchantements. A quinze ans j'avois déjà,
« en nécromancie, surpassé mes maîtres, et il
« n'y avoit personne au monde qui pût sur ce
« point disputer avec moi; mais excepté dans
« quelques moments où je voulois amuser l'em-
« pereur, jamais je ne déployai les secrets de
« mon art que pour vous attirer ici, pour vous

« y cacher à mes sujets, pour vous y rendre « heureux. En cet instant il est anéanti par la « faute que vous venez de commettre. Je n'ai « plus de pouvoir en féerie; et tant que je vivrai, « je ne pourrai désormais opérer une seule mer- « veille. Vous-même allez en être le témoin, et « malheureusement vous en serez comme moi la « victime. Avec le jour commencera mon dés- « honneur. Ma cour alors, ma sœur et les fem- « mes de ma suite entreront ici; on me verra « dans ce lit avec vous; encore une fois je ne puis « l'empêcher, et il ne me sera pas même permis « de mourir pour me soustraire à l'opprobre et « au désespoir. »

Quel cœur de fer n'eût été attendri par ces reproches si doux! Parthénopex en étoit confondu; mais il se sentoit si coupable qu'il n'osoit même demander grâce. « Oh! qu'insensée est la « femme qui se fie aux promesses d'un amant, « ajouta l'infortunée. Ne sommes-nous plus né- « cessaires à leurs plaisirs, ils nous délaissent, et « tous se ressemblent. Vous avez suivi cet exemple « de corruption, mon cher Parthénopex : oui, « vous aimez ailleurs, puisque vous m'avez tra- « hie. Mais prenez garde d'en porter la peine. « Parmi les chevaliers que recèle ma cour en ce « moment, il en est plusieurs qui cherchoient à « me plaire : jugez quelle sera leur fureur quand

« ils sauront que vous aurez partagé mon lit, et « ce que vous avez à en craindre si je ne vous « défends pas.....! Non, mon bel ami, ce n'est « ni leur colère ni ma honte même, quelle qu'elle « soit, qui m'afflige, c'est le malheur de vous « avoir perdu. Tu étois mon plaisir et ma joie, « mon orgueil, mon espoir et tout ce que je « desirois de bonheur au monde pour le cours « de ma vie; maintenant tu ne seras plus pour « moi que larmes, douleur, regrets et deuil « éternel. On peut se consoler de sa fortune, « cette perte se répare; mais quand on a perdu « à-la-fois son honneur et son amant, on ne doit « plus vivre que pour pleurer. »

En parlant ainsi, la malheureuse impératrice fondoit en larmes. De son côté Parthénopex s'arrachoit les cheveux en maudissant la comtesse et l'évêque. « Je mérite la mort, disoit-il, je vous « ai trahie, je vous ai déshonorée, et mon forfait « est inexcusable; mais ce noir projet ne fut pas « formé par moi. Jamais mon cœur, qui vous « chérit, ne l'eût conçu : j'eusse dû le repousser, « il est vrai, et j'avoue mon crime. Eh bien! je « ne vous demande point de pardon. Loin de « me défendre, livrez-moi à la vengeance de vos « chevaliers, qu'ils me donnent la mort, je la « veux, oui, je la veux, et mes tourments au « moins finiront avec elle. »

Pendant qu'il tenoit ce discours, le jour vint à paroître. Alors les dames et les demoiselles qui servoient l'impératrice entrèrent dans son appartement avec les filles de rois et de princes qui formoient sa compagnie. Leur étonnement fut extrême de voir un homme avec elle; et, malgré leur respect, elles la blâmèrent de prostituer sans honte à un inconnu ce que des souverains demandoient avec tant d'ardeur. Au milieu de ces reproches, imaginez quelle étoit l'affreuse situation de Parthénopex : il eût voulu en ce moment être au fond des enfers. Cependant le jour, devenu plus grand, ayant permis aux dames de mieux voir cet amant favorisé, elles furent frappées de ses charmes. Toutes s'approchoient à l'envi pour contempler le beau damoiseau : les plus fières même, celles qui avoient montré contre lui le plus de courroux, ne pouvoient s'en défendre. Leurs yeux s'attendrissoient; et il n'y en eut pas une qui, lorsqu'elle le vit, eût la force de lui faire un reproche.

Sur ces entrefaites Uraque, sœur de l'impératrice, entra dans la chambre. On l'avoit réveillée pour lui conter l'aventure funeste de sa sœur, et elle étoit accourue aussitôt, à moitié habillée. A son approche, toutes les dames se retirèrent.

Uraque étoit belle et parfaitement bien faite :

on l'eût même admirée dans l'empire, si Mélior n'avoit pas existé; mais elle possédoit surtout un précieux avantage, c'étoit un cœur tendre : et, quoique ce cœur n'eût pas encore aimé, elle savoit pourtant compâtir aux foiblesses d'amour. Depuis quelque temps instruite de l'inclination de sa sœur par Mélior elle-même, ses premières paroles furent pour demander la grâce de Parthénopex. « Vous l'avez aimé, dit-elle, et certes « vous ne pouviez choisir amant plus digne « de vous. J'ai même lu sur le visage de celles « qui ont osé vous blâmer qu'elles envioient « votre bonheur. Il est coupable, j'en con- « viens; mais on a trompé sa jeunesse et son « inexpérience. Il ne se repent que trop de sa « faute, et toute faute est pardonnable. — Ah! « qu'il vous est aisé, répliqua Mélior, de parler « d'amour, vous qui ne sentez rien; de consoler « un cœur désespéré, vous qui êtes heureuse! « C'en est fait, il n'est plus de remède à mes « maux, et je ne puis les pardonner. — Je sais, « ma sœur, les motifs de douleur que vous avez, « reprit Uraque; mais quand on est jeune, belle « et qu'on possède un grand empire, doit-on « s'appeler malheureuse? Oubliez, croyez-moi, « des torts qui peuvent encore se réparer; et que « la grâce que vous accorderez soit le gage d'un « amour nouveau. — Moi, grand Dieu! que je

« puisse aimer celui qui m'a trahie si indignement « et sans motif, celui qui vient de m'abreuver d'hu- « miliation, et par qui je n'ose plus lever les yeux « de dessus la terre! Non, je ne le puis. J'avois « déjà excusé une première faute, et j'avois fait « une imprudence; si j'excusois celle-ci, bientôt « il faudroit d'autres grâces encore, ou plutôt il « faudroit vivre dans des craintes et des douleurs « éternelles. Puisse-t-il vivre en paix! je le desire; « mais tout lien est rompu pour jamais entre « nous. — Oui, encore une fois, ma chère Mélior, « vous avez des raisons de vous plaindre, et des « raisons d'autant plus grandes, que vos com- « plaisances pour lui sont devenues publiques; « mais cette publicité même est ce qui peut vous « servir d'excuse. Depuis long-temps vos barons « vous pressent de prendre un époux, déclarez- « leur que cet époux est Parthénopex. Il a les « deux qualités qu'ils exigent, la valeur et la « beauté. Eh! pourront-ils refuser pour maître « le héros de la France! — Non, reprit Mélior, « non, je n'aurai jamais pour seigneur celui qui « m'a déshonorée. Ma chère Uraque, oh! que « vous ne connoissez guère, je le répète, et l'a- « mour et ses douleurs. Les chagrins que cause « un amant sont affreux : il n'est point de tour- « ments qui les égalent. N'augmentez pas encore « les miens par vos discours, je vous conjure, et

« pour la dernière fois, ne me parlez jamais de « lui. »

Uraque fut affligée de cette réponse, car elle étoit vraiment affectionnée pour Parthénopex; elle n'osa point cependant insister davantage en sa faveur, et ajouta seulement : « J'ignorois, il est « vrai, ce que c'est qu'amour, mais puisqu'il « cause tant de maux, puisque sa colère est si « terrible, je ne veux plus le connoître. »

Pendant ce temps, Parthénopex pleuroit et se désoloit, sans même entendre ce qu'on disoit pour ou contre lui, tant il étoit abattu; il se leva enfin. Les dames alors rentrèrent pour lui apporter ses habillements; et toutes à l'envi se disputèrent le bonheur de le servir : mais ce n'étoient plus ces vêtements magnifiques que lui avoit donnés son amante pour le parer; c'étoient ces mêmes habits qu'il portoit lorsqu'elle l'avoit égaré dans les Ardennes; ses éperons unis, sans or ni argent, ses houseaux que le temps avoit rendus trop courts, sa ceinture de cuir d'Irlande, garnie des instruments de vénerie, enfin tout son équipage de chasseur.

Quand il fut habillé, Uraque lui donna son cor d'ivoire qu'il se passa au cou; elle-même lui mit sur les épaules son manteau de drap vert fourré de petit gris; il l'attacha, puis sortit sans prononcer un seul mot. Les dames le suivirent des

yeux tant qu'elles purent; peut-être que sans la présence de l'impératrice et la tristesse mortelle où elle sembloit plongée, elles eussent tenté de le retenir; mais toutes regrettoient son départ et toutes pleurèrent. Il n'y eut pas jusqu'aux deux chiens que lui avoit donnés Mélior pour compagnie, qui ne parussent sensibles à son malheur; mais ils ne lui firent plus de caresses, et cessèrent de le suivre.

La bonne Uraque fut la seule qui dans cet abandon universel ne le délaissa pas; elle voulut par amitié le conduire jusque hors du palais; et en cela elle fit prudemment: car sans elle il étoit perdu. Tous les princes, grands seigneurs et chevaliers qui étoient attachés à Mélior, soit par leur simple zèle, soit par l'espoir d'obtenir sa main, le guettoient à son passage pour se venger. Le respect qu'ils devoient à Uraque les contint; cependant ils s'emportèrent contre lui en discours injurieux; plusieurs même en laissèrent échapper contre leur souveraine: mais je ne vous répéterai pas ces grossièretés; ce qui est mal doit rester dans l'oubli.

En sortant du palais, Parthénopex trouva son ancien cheval, avec son vieux harnois et sa selle de chasse. Un vaisseau prêt à faire voile l'attendoit au port, Uraque l'y fit entrer; mais au moment de lui dire adieu, elle fut émue de l'état de

désespoir dans lequel il partoit; elle ne put se résoudre à l'abandonner ainsi à lui-même, et prit le parti de s'embarquer avec lui pour le conduire jusqu'à Blois. Jamais homme en effet n'avoit paru dévoré d'une douleur aussi amère. Sa tristesse fut la même pendant les quinze jours que dura le voyage. Arrivé à Nantes, on lui fit remonter la Loire en bateau; enfin, quand il fut près de Blois, la princesse le débarqua sur le rivage avec son cheval; et après l'avoir exhorté à se consoler, elle s'en retourna auprès de sa sœur.

Ce fut alors qu'il sentit toute l'amertume de son sort; ce rivage étoit celui-là même sur lequel deux fois le vaisseau enchanté étoit venu le déposer et le reprendre dans les temps heureux où il étoit aimé de Mélior. Quelle différence affreuse de situation! A cette pensée son cœur se fend, il est saisi d'un frisson universel, et tombe sur le sable sans connoissance. Vingt fois de suite il reprend ses sens pour les reperdre de nouveau; enfin il s'écrie : « Pourquoi suis-je « né, puisque j'étois réservé à une destinée si « horrible! pourquoi au moins ne suis-je pas « mort avant d'avoir connu la beauté que j'ai tra- « hie! hélas! elle m'avoit donné son cœur et sa « vie; et moi, malheureux! je l'ai couverte d'op- « probre! »

En se livrant à ces tristes réflexions, Par-

thénopex resta pendant tout le jour assis et immobile sur le rivage. Le soir enfin, quand la nuit vint l'en chasser, il monta sur son cheval et se rendit au petit pas à la ville. Le portier le reconnut et s'empressa de lui ouvrir; mais quand il le vit couvert d'habits vieux, pâle, triste et pleurant, le bon serviteur pleura aussi. Pour le comte, il étoit tellement hors de lui-même que, sans songer à ce qu'il faisoit, il entra dans l'appartement à cheval. Ses chevaliers l'aidèrent à descendre : mais en vain ils le saluèrent, en vain ils cherchèrent à l'égayer par leurs discours; il ne leur répondit rien, et alla s'enfermer seul dans une autre pièce.

La comtesse sa mère accourut aussitôt, et vint frapper à la porte en l'appelant par son nom. « Vous m'avez trompé, répondit-il; c'est vous « dont les conseils perfides et le présent abomi- « nable m'ont fait trahir ma dame et ma mie; « adieu pour toujours; cherchez un autre fils; « car désormais je ne suis plus le vôtre. »

La dame à ces paroles se bat la poitrine : elle demande grâce à son fils, et proteste que, loin d'avoir voulu son malheur, elle ne cherchoit au contraire qu'à le servir. « Le roi ne tardera pas « à venir ici, ajouta-t-elle; il vous parlera de sa « nièce; oserez-vous refuser plus long-temps l'é- « pouse que vous a donnée votre seigneur? et ne

« vaut-il pas mieux après tout vivre au sein de « ses parents, honoré et chéri, que d'aller obscu- « rément s'ensevelir dans une terre étrangère « auprès d'une femme inconnue? Au reste, si vous « ne voulez qu'une amie, pour une que vous avez « perdue, il vous sera facile d'en retrouver ici « mille autres. Est-il une femme en France qui « ne soit flattée d'être aimée de Parthénopex? « Beau fils, ayez pitié de nous; vos chevaliers vous « attendent, venez rendre la joie à ces braves « gens qui vous aiment et que vos chagrins ont « désolés. N'attristez pas les François qui vont ac- « courir avec transport pour revoir leur sauveur. « Si quelqu'un est coupable, c'est moi seule: « tournez contre moi seule votre colère; mais ne « punissez pas vos amis et vos serviteurs d'un « crime qu'ils n'ont pas commis. »

Ces paroles firent quelque impression sur Parthénopex; ses entrailles furent émues un instant à la voix de sa mère; il fut touché surtout de ce qu'elle lui disoit sur ses chevaliers, car l'attachement de ces fidèles compagnons de ses armes l'avoit flatté, et il se reprochoit d'y avoir si mal répondu. Mais sa douleur étoit si forte qu'elle l'emporta; il n'ouvrit point, et passa la nuit à pleurer. Ceux-ci la passèrent presque aussi tristement que lui; aucun d'eux ne voulut se coucher. A chaque instant ils venoient les uns après

les autres écouter à sa porte s'il sanglotoit encore, et ils s'en retournoient désolés.

Bientôt on sut au-dehors et son arrivée et ses chagrins. Le roi lui envoya, pour le consoler, ceux de ses évêques, archevêques ou clercs, qui étoient les plus beaux parleurs. Ils lui firent de longs discours auxquels il ne répondit pas une parole, et furent obligés de s'en retourner en pleurant. Enfin ses parents et amis vinrent eux-mêmes; mais ils n'en obtinrent pas davantage,

Résolu de mourir, il ne mangea plus que quatre fois par semaine; encore étoit-ce du pain d'orge ou d'avoine; sa boisson fut de l'eau: il laissa croître ses ongles et ses cheveux, ne se lava plus le visage, ne changea plus d'habit, et mena pendant une année entière cette vie pénitente. Ce n'étoit plus ce jeune amant, si fleuri et si beau, que les yeux ne pouvoient se lasser de contempler: pâle et décharné, vous l'eussiez à peine reconnu. Déjà il n'avoit plus la force de sortir seul de son lit; s'il vouloit marcher, on étoit obligé de le soutenir. Au reste, ce qui affoiblissoit le plus ses forces étoit moins ce jeûne sévère auquel il s'étoit condamné, que les pensées dévorantes qu'il se plaisoit à entretenir. Jour et nuit il gémissoit; jour et nuit le nom de Mélior étoit dans sa bouche. Enfin, lassé de voir la mort arriver trop lentement pour ses vœux, il résolut de la hâter; mais celle

à laquelle il se détermina étoit affreuse. Il prit le parti de se rendre dans la forêt des Ardennes; et là de se livrer aux bêtes féroces pour en être dévoré. « C'est ainsi, disoit-il, que doit périr ce-« lui qui a trompé sa mie. » *

Moi je dirai : Puissent par toute la terre être punis et couverts de honte ceux qui médiront des dames! Puissent-ils, pour leur châtiment, ne jamais voir Dieu dans son paradis. Après tout, ce ne sera jamais un gentil clerc qui se permettra de parler d'elles en mal, mais plutôt un villain, accoutumé à vivre avec la plus crapuleuse canaille. S'il se trouvoit, au reste, quelques méchants qui pensassent ainsi, eussent-ils la langue la mieux affilée du siècle, qu'ils viennent, je me fais contre eux le champion de ce sexe charmant, et d'avance je réponds de les réduire au silence. Oui, j'aime les dames, moi; je leur ai abandonné mon cœur et mon âme, et je m'en vante tout haut. Eh! après tout, Dieu n'a-t-il pas voulu que nous les aimions, lui qui les a faites douces, belles et tendres? Maudit soit, encore une fois, celui qui osera en médire.

L'exécution du projet qu'avoit conçu Parthé-

* La forêt des Ardennes est devenue fameuse chez les romanciers des deux siècles postérieurs à celui de notre poète. Ils en font le lieu de plusieurs aventures, et y conduisent souvent leurs amants malheureux. Il en est mention dans l'Arioste.

nopex n'étoit pas chose aisée, car on lui avoit enlevé toutes ses armes, et on le gardoit à vue. Il ne pouvoit y parvenir que par une sorte de ruse, et c'est le parti qu'il prit.

Il avoit à son service un jeune écuyer nommé Ancelet, fils d'un roi sarrasin, et que son père avoit envoyé en France pour en apprendre la langue et en étudier les mœurs. Ancelet aimoit tendrement Parthénopex. Le comte l'aimoit beaucoup aussi : c'étoit même le seul dont il avoit jusqu'alors accepté les services, et le seul qu'il avoit chargé de lui apporter, tous les deux jours, l'eau et le pain grossier qui formoient sa nourriture.

Un certain soir que le valet * entroit avec cette chétive portion, Parthénopex lui dit : « Mon cher « Ancelet, j'ai tenu jusqu'ici, il faut l'avouer, une « conduite trop peu sensée ; je reconnois mes « torts, et veux enfin écouter la raison. Je m'a- « dresse à toi : tu peux m'aider. » A ces paroles imaginez quels sont les transports du fidèle écuyer. Des larmes de joie coulent de ses yeux. Il se jette aux genoux de son bon maître et jure de le servir en tout, fallût-il lui sacrifier sa vie. « Va me « seller un cheval, reprend Parthénopex. Tu me « l'amèneras quand tout le monde sera couché.

* Sur ce nom de *valet* donné à un fils de roi, voyez la note qui se trouve dans le troisième volume, page 371, au fabliau d'Aucassin.

« Nous sortirons ensemble, et j'irai me dissiper « dans la campagne. Mais sur toutes choses, « prends bien garde qu'on ne te voie. »

Ancelet obéit, sans soupçonner aucunement qu'il est trompé. Il amène deux chevaux, chausse un éperon au comte, l'aide à monter sur son cheval, et sort avec lui de la ville, transporté de joie. Arrivé au bord de la Loire, il lui propose de se baigner, pour commencer sur son extérieur cet heureux changement qu'il avoit promis. « Mon ami, répond langoureusement « Parthénopex, ce n'est ni ce motif ni même celui « d'une promenade qui m'ont fait quitter Blois. « Mais je suis las de souffrir depuis si long-temps, « et veux enfin aller terminer mes douleurs sous « la dent des monstres des Ardennes. »

Quand Ancelet entendit ces paroles, il fut saisi d'une telle douleur, que la voix lui manqua pour répondre. Enfin il demanda, en sanglotant, qu'il lui fût permis de suivre son maître dans la forêt, et d'y mourir avec lui. « Non, répondit le comte; « je dois mourir, moi qui ai trahi ma maîtresse. « Mais toi qui n'as aucune raison pour haïr le « jour, vis, mon ami : retourne dans ta patrie « faire le bonheur de ton père; et que le ciel vous « accorde à tous deux de longues années sans « peines. — Cher sire, répondit le jeune Sarra- « sin, ne me parlez ni de patrie ni de bonheur.

« Je vous ai voué ma vie en entrant à votre ser-
« vice; je ne vous quitte plus, et ne me séparerai
« de vous qu'à la mort. » En parlant ainsi, il menaça de s'ôter la vie lui-même, si la grâce qu'il demandoit lui étoit refusée.

Parthénopex ne put résister à un dévoûment aussi tendre. Sa foiblesse d'ailleurs ne lui permettoit ni de monter à cheval ni d'en descendre seul; et un écuyer lui devenoit nécessaire. Il permit donc à Ancelet de le suivre, se promettant bien au reste de se séparer de lui, lorsqu'il seroit près d'entrer dans la forêt. Ancelet, ravi de joie, essuya ses larmes et suivit.

Tous deux marchèrent ainsi jusqu'au jour. Alors ils s'arrêtèrent, de peur d'être reconnus, et, tant qu'ils furent sur les terres de France, ils ne marchèrent que la nuit. Ce ne fut que quand ils furent arrivés aux frontières, qu'ils négligèrent cette précaution; mais ce fut alors aussi que Parthénopex se sépara d'Ancelet. Il profita pour cela du temps où celui-ci dormoit, et il partit seul *. Par cette fuite, il alloit affliger douloureusement le cœur du bon jeune homme; mais autrement aussi il causoit sa perte; et certes

* Dans l'original, l'écuyer se nomme Guillemot, et il est païen. Au sortir de Blois, quand Parthénopex veut se séparer de lui, Guillemot, pour obtenir de le suivre, propose de se faire chrétien. Parthénopex accepte la condition: il le fait baptiser sur la frontière, et le nomme

il valoit mieux encore l'attrister pendant quelques instants, que de le conduire à une mort certaine.

Au point du jour, Ancelet s'éveilla, et il s'habilla aussitôt pour venir servir son maître. Mais quelle fut sa douleur quand il ne le vit plus. Il l'appela plusieurs fois; il le chercha par toute l'hôtellerie, et s'écria enfin : « Ah! sire, vous m'avez trompé; « mais vous avez beau me fuir, je vous accompa- « gnerai au trépas. » En même temps il selle son cheval et court au hasard après le comte. Il marche ainsi pendant tout le jour, demande Parthénopex à tous ceux qu'il rencontre, le cherche au loin des yeux, l'appelle de toutes ses forces, et vingt fois de suite change de route pour le trouver. La nuit le surprend dans ces vaines recherches. Alors il est obligé de s'arrêter, et il se désole.

Il y avoit déjà plusieurs heures que notre amant désespéré étoit parvenu aux Ardennes. Déjà même il avoit poussé son cheval dans l'endroit le plus périlleux de la forêt. Là se trouvoient en effet lions, léopards, serpents affreux et bêtes féroces de toute espèce. Il les entendoit siffler et rugir à ses côtés, et se flattoit qu'elles alloient fondre sur

Ancelet; mais, lorsqu'il l'a gagné à sa religion, il s'échappe pendant son sommeil. J'ai supprimé dans le récit ces circonstances qui n'ajoutent rien à l'intérêt; néanmoins j'en préviens ici, parce qu'elles nous peignent les mœurs du temps.

lui; mais, par cette constance de malheur qui accompagne toujours les infortunés, elles l'épargnèrent: car telle est souvent la fatalité des choses d'ici-bas; celui qui veut vivre meurt, et le misérable qui veut mourir vit malgré lui.

Parthénopex imagina d'abord que les animaux ne craignoient de l'approcher que parce qu'ils étoient effarouchés par son cheval. Dans cette idée il en descendit, il l'abandonna à lui-même, et alla s'asseoir à quelques pas de là sur un éclat de roche. A l'instant paroît un lion énorme, mais il s'élance sur le cheval qu'il mord cruellement. L'animal blessé s'en débarrasse et fuit à perte d'haleine à travers la forêt jusqu'au rivage de la mer. Là, comme pour appeler du secours, il commence à hennir si fort et si long-temps, qu'il fait retentir au loin la plage.

En ce moment passoit près de là un navire monté par une princesse qui se rendoit à son château. La pucelle entend ces hennissements et les fait remarquer à son pilote Maruc. « Demoiselle, répond celui-ci, je les ai entendus « ainsi que vous, mais ils partent du désert des « Ardennes. Sans doute ce cheval appartient à « quelque malheureux qui, après avoir fait nau« frage sur ces côtes, se sera perdu dans la forêt. « Il va y périr probablement. Cependant, si vous « le permettiez, nous descendrions à terre pour

« le chercher, mes compagnons et moi. Peut-
« être réussirions-nous à le trouver, car la lune
« est claire et le ciel fort serein, et en ce cas
« nous aurions le bonheur d'avoir sauvé une
« âme. — Que le ciel le conserve, je le souhaite
« de tout mon cœur, répartit la princesse; mais
« certes, pour sauver ses jours, nous n'irons pas
« risquer les nôtres. — Nous ne les risquerons
« pas non plus, demoiselle. Je sais un enchan-
« tement qui peut charmer à-la-fois toutes les
« bêtes féroces des Ardennes, et avec lequel nous
« pénétrerons sans péril dans la forêt. »

Maruc étoit un vieillard sage et habile, qui pendant sa vie avoit beaucoup vu et beaucoup appris. Son expérience étoit si connue, et sa promesse fut faite avec une telle assurance, que la princesse elle-même voulut descendre à terre, pour participer à la bonne action qu'il avoit proposée. On met donc la nacelle en mer, et l'on aborde. Maruc, après avoir prononcé son enchantement, pénètre dans la forêt. A sa présence les serpents, les dragons et les tigres fuient d'un air d'épouvante, ou ils se tapissent contre la terre comme pour éviter ses regards. Bientôt il aperçoit du sang : c'étoit celui que le cheval avoit perdu par sa blessure. Il en suit la trace, et parvient à l'endroit où étoit assis Parthénopex.

Quand celui-ci se vit découvert par cette

troupe, il jeta un profond soupir. Au bruit qu'il fit, la pucelle tourna la tête et aperçut un homme dont l'extérieur annonçoit le plus grand désespoir. Ses habits étoient déchirés, ses cheveux pendants, ses lèvres sèches, ses yeux rouges, ses joues enfin pâles et sillonnées par les larmes. Émue de compassion à son aspect, elle s'approcha de plus près pour le saluer. D'abord il n'entendit rien, tant il étoit abîmé dans sa douleur. Mais lorsque d'un ton plus élevé elle lui eut répété le desir qu'elle avoit de le voir plus heureux : « Que Dieu vous rende telle, madame, « répondit-il, moi j'y renonce. » Alors elle le pria de lui dire par quelle étrange aventure il se trouvoit abandonné dans cette forêt et réduit à cet état de malheur qu'il annonçoit. Il la pria de ne point l'affliger davantage par des questions inutiles, et de se retirer pour le laisser mourir.

Le ton dont furent prononcées ces paroles attendrit la demoiselle jusqu'aux larmes. Elle descendit de sa mule et conjura de nouveau le malheureux de lui dire si elle ne pourroit pas apporter à ses peines quelque soulagement. « Mes « maux sont trop grands, répondit-il, ils n'ad- « mettent plus de remède. Mais au reste, loin « de vouloir en guérir, je viens ici pour les ter- « miner, et vous prie encore une fois de suivre « votre route, et de ne pas vous opposer au bon-

« heur que j'attends. — Non, sire, quelque prière « que vous me puissiez faire, rien ne me fera « éloigner d'ici que quand vous aurez eu la com- « plaisance de me dire et votre nom et votre « pays. — Je sais, madame, ce que je dois de res- « pect au rang qu'annoncent vos habits, et sur- « tout à votre sexe. Mais vous vous abaissez à « prier le plus méprisable et le plus criminel des « hommes. Je suis un malheureux qui ai commis « la plus noire des trahisons. Voilà mon nom, « puisque vous voulez le savoir, je n'en ai ni ne « dois plus en avoir d'autre. — Et moi, sire, je « veux vous dire le mien, ne fût-ce que pour « vous apprendre que je méritois de votre part « quelques égards peut-être. Je suis fille d'un « empereur, ma sœur est impératrice en ce mo- « ment, et moi je touche à celui d'être reine. « Voilà quelle est celle pour qui vous avez dé- « daigné de montrer quelque complaisance, quoi- « qu'elle se fût attendrie sur vos malheurs; en « un mot, je me nomme Uraque. »

A ce nom d'Uraque, de la sœur de Mélior, Parthénopex rougit de honte et baissa les yeux; mais ce nom, qui lui rappeloit son crime et ses amours, le saisit d'une telle douleur qu'il perdit connoissance. Uraque le prit entre ses bras pour le faire revenir, et ce fut alors qu'elle le reconnut. Ses yeux ne pouvoient suffire à considérer

le changement étrange qu'avoit produit sur lui la tristesse, et ce qu'étoit devenu ce prince, autrefois le plus beau de la terre. Elle résolut de le tirer de la forêt et de l'emmener sur son vaisseau; mais pour l'y déterminer, il falloit le tromper.

Elle feignit donc d'avoir à lui annoncer une nouvelle favorable et lui dit: « Je remercie Dieu, « sire, de ce qu'il vous a offert ici à moi, en « m'épargnant un voyage inutile en France, où « par ordre de ma sœur j'allois vous chercher. « Après vous avoir laissé quelque temps dans l'a- « mertume, elle a enfin reconnu votre loyauté « et rendu justice à votre amour; si vous l'avez « offensée, une année de larmes a bien effacé « votre faute. Venez, sire, recevoir un pardon « que je me faisois un plaisir de vous porter moi- « même. Mélior vous rend son cœur, elle veut « devenir votre épouse; essuyez donc vos pleurs « puisque le bonheur va renaître pour vous. Sui- « vez-moi, nous passerons quelque temps en- « semble dans mon château de Salence; et dès « que vous aurez recouvré cette fraîcheur et « cette fleur de santé qui vous paroient autre- « fois, nous volerons ensemble auprès de celle « qui vous aime. »

Ces douces paroles rendirent la vie à Parthénopex. « Uraque! s'écria-t-il, ma chère Uraque,

« ne me trompez-vous pas? Est-il bien vrai que « ma dame me pardonne, et qu'elle a pitié des « maux qu'avoit trop mérités mon crime? Quoi! « je retrouverois encore de l'amour dans son « cœur! et Mélior, trahie par moi si indignement, « pourroit se résoudre à m'appeler de nouveau « son ami! — Oui, mon cher Parthénopex, et je « ne vous donne point une fausse espérance; au « reste, vous devez connoître celle dont je « parle; et vous savez que son cœur est trop « tendre pour qu'elle puisse vivre long-temps « sans vous chérir. — Ah! oui, voilà Mélior : sur « la terre entière il n'est point de femme qui l'é- « gale, et je la reconnois bien à ces traits. Uraque, « dès ce moment je me fais votre serf; entraînez- « moi partout où il vous plaira, je vous suis « sans résistance, et n'oublierai jamais un pareil « bienfait. Hélas! quand je fus chassé d'auprès « d'elle après mon crime, vous daignâtes m'ex- « cuser; vous employâtes, pour me rendre ses « bontés, tout ce que pouvoit votre titre de sœur. « Ce nouveau service est le second que je vous « dois. »

Ici est une lacune dans le manuscrit. On voit seulement par ce qui suit, que Parthénopex vit au château de Salence, dans la compagnie d'Uraque, et d'une certaine Parséis, amie et compagne de celle-ci.

Du matin au soir les deux dames n'étoient

occupées qu'à distraire notre amant de ses chagrins, à l'égayer par leurs discours, par différents jeux de leur invention, par des amusements toujours nouveaux. Quelquefois, pour augmenter sa gaîté en nourrissant son espérance, elles lui donnoient de fausses lettres de Mélior, remplies d'amour. C'étoit là un mensonge, il est vrai; mais qui pourroit les en blâmer! ce mensonge le rendoit heureux.

En effet, il reprit en peu de temps ses charmes et sa beauté première, et ce fut pour le malheur de ses consolatrices. Toutes deux s'éprirent d'amour pour lui, eh! quelle est la femme, grand Dieu! qui n'en fût pas devenue amoureuse! Combien de fois, chaque jour, Uraque n'envia-t-elle pas le bonheur de Mélior! Cependant elle respecta toujours l'amant de sa sœur, et s'en tint pour lui à une amitié tendre, presque aussi vive que l'amour. Pour Parséis, ses jours se consumoient à soupirer et à se plaindre. Son unique plaisir étoit de contempler cet homme si accompli, cette belle taille, ces yeux charmants, ce visage si parfait; et elle ne les regardoit jamais sans que son mal n'augmentât. Cependant elle avoit soin de cacher ses douleurs sous une joie affectée. Mais au reste que m'importent les chagrins de Parséis; je ne m'intéresse qu'à ceux de Mélior.

Surprise de voir sa sœur si long-temps ab-

sente, l'impératrice lui écrivit une lettre pleine d'amitié pour se plaindre de ce qu'elle l'abandonnoit ainsi. Uraque, d'après d'aussi tendres reproches, n'osa pas rester davantage à Salence, quelque plaisir qu'elle y trouvât; elle partit, au grand contentement de Parséis qui alloit par là se trouver seule avec Parthénopex. Quant à celui-ci, il fut affligé du départ de sa fidèle amie, et la pria de revenir bientôt. Hélas! elle étoit plus affligée que lui encore de le quitter; mais elle alloit veiller à ses intérêts.

En arrivant à Chédoire, elle fut reçue avec toutes les caresses imaginables. Mélior, pressée de soulager son cœur avec elle, la conduisit dans son verger, et là s'assit sur l'herbe à l'ombre d'un pommier. L'arbre étoit en fleurs, car on étoit au printemps; dans une autre situation d'esprit, la vue de ces fleurs si agréablement panachées, le parfum qu'elles exhaloient, lui eussent plu peut-être. Elle commença d'abord par pleurer, sans oser, sans pouvoir même prononcer une parole; enfin elle s'écria en soupirant: « Que je suis malheureuse d'avoir aimé! » Puis après un moment de silence elle ajouta : « Mais « parlons d'autre chose. »

« — Jamais conduite ne fut égale à la vôtre, « répondit Uraque; depuis que votre amant est « parti, vous l'avez pleuré sans cesse; chaque

« jour vous m'entreteniez de lui, et aujourd'hui « vous me défendez d'en parler! Mais ou je me « trompe, ou votre cœur l'aime encore. Pourquoi « vous cacher de moi? ah! ma sœur, est-ce là le « prix de l'amitié que je vous ai vouée depuis si « long-temps? — Vous, de l'amitié! reprit Mélior. « non, vous n'en avez plus : si vous m'eussiez « aimée, m'auriez-vous abandonnée ainsi! — Eh « bien! répliqua Uraque, j'étois offensée, puis- « qu'il faut vous l'avouer; et j'avois raison de « l'être. Quoi! pendant plusieurs mois je sollicite « auprès de vous la grâce de votre amant; j'em- « ploie, pour l'obtenir, larmes et prières, et ne « reçois que refus et paroles repoussantes! Irri- « tée de ce procédé, j'en conviens, j'ai pris le « parti de m'éloigner d'une sœur qui avoit pour « moi aussi peu d'égards. Telle est la raison de « mon absence, puisque vous la demandez; mais « sachez que j'en ai été bien punie, puisque « pendant ce temps j'ai appris la nouvelle qui « pouvoit le plus m'affliger : cet amant, dont vous « châtiez l'imprudence avec tant d'opiniâtreté, « il a été désespéré de vos rigueurs, sa raison « s'est égarée, et l'on n'attend plus que sa mort. « Vous voilà libre maintenant de choisir un autre « ami et de le traiter de même. Mais désespérez « encore celui-ci, faites-le mourir comme le « premier; je verrai votre conduite avec indif-

« férence, et ne vous prierai pas davantage. »

Cette fausse nouvelle sur le danger où étoit la vie de Parthénopex étoit fort adroite dans la bouche d'Uraque. Aussi fit-elle une si vive impression sur la jeune impératrice, que celle-ci faillit se pâmer; en vain elle voulut cacher son émotion, sa pâleur la trahit; elle répondit enfin : « Je crois sans peine qu'il a dû rougir de son crime « et s'en repentir long-temps... Au reste, on pour- « roit lui rendre encore cette raison qu'il a per- « due. Parmi les secrets que j'ai appris autrefois, « il en est qui le guériroient infailliblement; et « moi-même je me ferois un plaisir de les ensei- « gner si je l'aimois encore; mais il m'a quittée, « il s'est éloigné de moi : quant à vous qui avez « de l'amitié pour lui, faites cette bonne action, « ma sœur; je vous enseignerai les remèdes qu'il « faudra employer, et consens à oublier, en votre « faveur, mes propres injures. — C'est à vous à « réparer le mal, puisque c'est vous qui l'avez cau- « sé, répondit Uraque; Parthénopex étoit heu- « reux quand il vous a plu de l'aimer et de l'atti- « rer auprès de vous. Il jouissoit, dans sa patrie, « des avantages que donne une haute naissance « et une puissance considérable. Pour le dédom- « mager de tant de pertes, vous l'avez fait vivre ici « pendant près de deux années entières, seul, sans « société, sequestré de tout l'univers; et après cela

« vous l'accusez de trahison, parce que, séduit « par des conseils perfides, il a cherché à vous « voir. Ce seroit bien plutôt à lui que convien- « droient les reproches, lui qui depuis le jour de « cette funeste imprudence n'a plus connu le « repos un instant, et qui s'est exténué par les « veilles, le jeûne et les larmes; tandis que peut- « être vous n'avez pas perdu de votre sommeil « une heure entière. Qui de vous deux a des torts? « Jamais certes femme ne put se vanter d'un « amant qui égalât le vôtre en beauté, en cou- « rage et en courtoisie; et cependant vous l'avez « abandonné: il y a plus, aujourd'hui que par « votre inflexibilité il est sur le point de mourir, « il faut que ce soit moi qui le guérisse : non, as- « surément je ne le ferai pas. Rendez-lui la santé « si votre compassion peut s'étendre jusque-là; « mais quelque chose qui lui arrive, je le plain- « drai toujours de vous avoir aimée. »

Ainsi parloit l'adroite Uraque, et ses discours parvinrent réellement à persuader à Mélior qu'elle avoit donné la mort à son amant. « Ma sœur, « ma sœur, répartit la triste impératrice, mon « cœur n'est point aussi insensible que vous le « croyez; mais sachez qu'en ce moment j'ai plus « d'un sujet de larmes. A peine eûtes-vous quitté « Chédoire que mes barons, s'assemblant de nou- « veau, voulurent me forcer enfin à prendre un

« époux. Trois concurrents redoutables se pré-
« sentèrent; l'empereur d'Allemagne, celui d'Es-
« pagne et le jeune roi de France. Leurs rivalités
« excitèrent même tant de troubles dans l'assem-
« blée, qu'un vieux chevalier nommé Hernold,
« célèbre par sa prudence autant que par ses
« beaux faits d'armes, se levant tout-à-coup, pro-
« posa de me laisser maîtresse du choix, puis-
« que c'étoit moi que ce choix intéressoit. Seule-
« ment il exigea que l'époux à qui j'accorderois ma
« main fût irréprochable en sagesse et en valeur.
« Qu'à la Pentecôte prochaine, ajouta-t-il, ma-
« dame indique ici une foire. Faisons publier en
« même temps par toute la chrétienté, pour cette
« époque, un tournoi auquel seront invités les
« braves chevaliers de tous les pays. Qu'on nomme
« solennellement les six ou sept qui s'y distin-
« gueront le plus, si ce nombre ne suffit pas,
« qu'on en nomme dix, et que madame ait la
« liberté de choisir parmi eux celui qui lui plaira
« davantage.

« Ce conseil du vieux Hernold a été approuvé
« unanimement, continua Mélior; on a déjà pu-
« blié le tournoi, et voilà ce qui fait couler mes
« larmes: car enfin, puisqu'il faut l'avouer, je
« sens qu'il m'est impossible d'aimer un autre
« que celui qui m'a plu, et que, de tous les hom-
« mes qui existent, c'est le seul que je voudrois

« pour mon époux. — Votre cœur est une chose « inexplicable, reprit malignement Uraque; « après avoir aimé passionnément Parthénopex, « vous l'avez haï tout-à-coup; et maintenant voici « qu'après l'avoir haï et chassé, vous l'aimez de « nouveau. »

Pour toute réponse, Mélior pleura. Seulement elle pria sa sœur de ne point ajouter à ses afflictions par des reproches qu'elle ne méritoit point, et lui demanda ce qu'elle devoit faire dans les circonstances fâcheuses où elle se trouvoit. Uraque, affectant toujours la même indifférence et la même sévérité, répondit : « Quel besoin avez-« vous de conseils? tout vous rit. Le tournoi va « vous offrir des amants en foule : on se charge « du choix, vous n'aurez plus qu'à aimer. — « Laissez là les railleries, barbare; dans l'état où « je suis, c'est cruauté à vous de m'affliger en-« core; et c'en est toujours une d'attrister une « amante en peine. — Eh! comment, je vous « prie, dois-je appeler l'amante qui, de gaîté de « cœur, donne la mort à un chevalier amoureux « et fidèle? celle-là est-elle cruelle ou douce? — « Puisse Dieu vous faire aimer! alors, ma sœur, « vous apprendrez à devenir compatissante. — Je « consens à aimer aussi quand Dieu ordonnera « que mon heure vienne, mais, certes, on ne me « verra jamais ni abandonner mon ami ni le déses-

« pérer. Quant à vous, ma sœur, votre situation me « paroît sans ressource, je l'avoue; et je ne vois « d'autre parti à prendre que d'accepter pour « époux le vainqueur du tournoi, puisque vous « avez refusé de reconnoître pour tel Parthéno- « pex, quand je vous en ai donné le conseil et « qu'il en étoit temps encore.

Uraque avoit ses desseins en parlant ainsi. En effet, elle quitta aussitôt Mélior et retourna à Salence instruire Parthénopex de ce qu'elle venoit d'apprendre. « Votre sort maintenant dé- « pend de vous, lui dit-elle. Mélior va devenir le « prix du tournoi; je ne vous demande pas si « vous irez disputer ce prix-là, mais je vous « avertis que Mélior s'y attend. » Il est aisé d'imaginer quelle fut à cette nouvelle la joie du héros. La princesse lui donna un cheval et des armes, et partit aussitôt pour Chédoire avec lui et Parséis. Arrivés au port, les deux dames montèrent au palais : pour lui, il resta sur le vaisseau, en attendant que le jour fixé pour l'ouverture des joûtes arrivât.

Dès qu'Uraque put se trouver seule avec l'impératrice, elle la questionna sur le tournoi. « Hélas! il va s'ouvrir pour mon malheur, ré- « pondit Mélior. Mais quel qu'en soit le vain- « queur, je déclare d'avance qu'il m'est odieux, « et que je préférerai la mort, s'il faut la souffrir,

« à un époux qu'il me sera toujours impossible « d'aimer. Ah! ma sœur, que je suis coupable « d'avoir rejeté vos conseils, et que je paie cruel- « lement la peine de ma fierté! Il dépendoit de « moi d'avoir pour époux le plus tendre et le « plus beau des amants. J'ai été insensible à ses « larmes, j'ai causé sa mort, et me voilà par ma « faute plus malheureuse que lui. »

En tenant ce discours et d'autres semblables, Mélior sanglotoit si amèrement, qu'Uraque attendrie fut sur le point de se déceler et d'avouer la vérité. Mais elle se contint; et même, pour venger son ami Parthénopex des tourments que lui avoit fait souffrir sa sœur, elle demanda d'un ton étonné à celle-ci quel étoit donc cet amant heureux qu'elle regrettoit avec tant d'ardeur. « Vous me voyez dans le désespoir, répliqua « l'impératrice, et vous me raillez encore; c'en « est fait, il me faut mourir, je n'ai plus de con- « solation à attendre. »

Effectivement Uraque avoit tort d'affecter tant de sévérité, et il falloit que son cœur en ce moment fût bien impitoyable pour affliger à ce point une sœur si intéressante. Pour moi je regarde comme cruel, je l'avoue, quiconque voit pleurer une amante malheureuse et n'a point pitié de ses douleurs. Qu'est-ce que ce monde avec ses beautés et tous ses trésors, en comparaison

d'une femme charmante qui peut à son gré faire éclore chez vous le plaisir, le rire et la joie? J'ignore comment pensent les autres hommes, mais, quant à moi, je n'estime rien au prix d'elle. Lorsque Dieu plaça sur la terre les différentes créatures qui l'habitent, il leur départit à chacune un don particulier. Le cerf eut la vitesse, le taureau la force; pour les femmes, il leur donna en partage la beauté *. Quant à leur cœur, il le forma non de terre comme tout ce qui est terrestre, mais de miel pur, et il se plut à le rendre ainsi plus doux que tout ce que produit ensemble l'univers. C'est pour cela qu'il les aime; c'est pour cela que je les aime aussi, moi; et s'il excluoit de son paradis ce sexe aux yeux enchanteurs, ma foi je le remercierois de son paradis.

Malgré toutes ses petites vengeances, Uraque cependant ne voulut point désespérer sa sœur. Elle l'exhorta vaguement à se faire des motifs de consolation, à espérer quelque chose des évènements, à les attendre avec patience. En vain Mélior lui dit qu'il n'y avoit plus d'espérance pour elle, puisque celui qu'elle aimoit n'étoit plus; la princesse feignit de ne pas l'entendre, et l'interrogea sur le tournoi, sur les

* Cette pensée forme une des odes d'Anacréon. Notre romancier a pu la connoître par quelques traductions du temps, comme il a connu la fable de Psyché employée par lui précédemment.

juges qui devoient y présider, sur les chevaliers que la veille elle armeroit elle-même de sa main. L'impératrice rappela ses forces, puis, après un moment de silence, elle nomma les empereurs, les rois, ducs, grands seigneurs et chevaliers, tant d'Europe que d'Asie, qui devoient combattre dans cette lice redoutable. Elle finit par le nom du roi de France, et des autres seigneurs françois venus avec lui.

Parmi ces derniers, il se trouvoit un chevalier qui portoit le même nom que Parthénopex, et qui étoit son parent. Quand il fallut que Mélior nommât celui-ci, la force lui manqua. Plusieurs fois sa voix tremblante prononça *Parthé, Parthé,* sans pouvoir achever; enfin le mot fatal échappa tout entier de sa bouche, mais alors les sanglots l'étouffèrent, et elle fut obligée, pour dissimuler sa douleur, de se cacher le visage avec les mains. Bientôt cependant elle fit un effort sur elle-même et reprit son discours. Elle nomma les écuyers qu'elle comptoit la veille honorer de la chevalerie, et les rois qui devoient être assis auprès d'elle dans la tour, pour examiner et juger les combattants. Uraque, instruite de tout ce qu'elle vouloit savoir, retourna sur le soir à son vaisseau avec Parséis, afin de donner à son ami les instructions qui lui étoient nécessaires. Elle lui fit prendre ses armes, puis

elle le conduisit secrètement au palais, et l'enferma dans une chambre qui n'étoit point habitée.

Au point du jour, les jeunes écuyers qui vouloient recevoir la chevalerie des mains de l'impératrice pour pouvoir combattre au tournoi, entrèrent en foule dans le palais. Tous avoient la tête armée du heaume et l'épée pendue au col, comme c'étoit alors la coutume. Uraque alla aussitôt chercher Parthénopex, qu'elle fit armer comme eux. Il se mêla dans la bande, et vint avec eux se présenter devant l'impératrice.

Elle les attendoit assise sur un trône d'ivoire. Sa jupe, de drap pourpre sarrasin, étoit bordée, au col et aux manches, d'orfroi avec des perles. Les boutons étoient des rubis *, ainsi que l'agrafe qui l'attachoit sous le menton. Ses bras, couverts d'un chainse étroit, avoient pour ornement des bracelets d'or et d'ornicles. Enfin elle portoit sur les épaules un manteau pourpre,

* On remarquera que, dans toutes les descriptions d'habillements qu'on a lues jusqu'ici, il a été souvent fait mention de rubis, d'émeraudes, de pierres précieuses, de perles, et jamais de diamant : c'est que cette pierre n'ayant d'éclat que quand elle est taillée, et ne pouvant l'être, à cause de sa dureté, par nos instruments ordinaires, elle étoit alors moins recherchée que les autres pierres. On ne connoissoit que les diamants qu'aujourd'hui nous appelons *pierre-naïve*, ou *bruts-ingénus*, c'est-à-dire, qui, ayant long-temps roulé dans les rivières, s'étoient un peu polis par le frottement, et avoient ainsi acquis une sorte de transparence. Louis

bordé en or, et doublé d'hermine avec une bordure en martre.

Sous ces ornements magnifiques une beauté ordinaire eût ébloui. Ils n'ajoutoient rien à celle de Mélior : vêtue d'une bure grise, elle eût paru encore la plus belle des femmes. Si je vous dis qu'à sa vue Parthénopex fut transporté, vous n'en serez pas surpris; cette femme étoit celle qui, pendant près de deux ans, l'avoit comblé de faveurs et de plaisirs. Il la dévore des yeux, il fend la foule pour s'approcher d'elle; et, dans l'égarement où il est, vingt fois il lui prend envie de se jeter à ses pieds pour lui demander pardon. Uraque, qui le voit hors de lui-même, cherche en vain à le rappeler à la raison; tantôt elle tousse, tantôt elle lui parle bas, mais il ne voit, il n'entend rien, et montre tant de signes de passion, que tout le monde le remarque.

L'impératrice elle-même s'en aperçoit, et elle est obligée de baisser les yeux. Pour empêcher ces transports insensés d'aller plus loin, elle s'avance vers le jeune inconnu, elle prend l'épée

de Berquen, de Bruges, imagina, le premier, en 1476, l'art de tailler et de polir cette pierre. En frottant fortement deux diamants l'un contre l'autre, il s'étoit aperçu qu'ils s'entamoient. D'après cette découverte, il en prit deux, les monta chacun sur un ciment particulier, les égrisa pour les réduire en poudre; et, avec cette poudre et des roues de son invention, il vint à bout de donner au diamant ces formes favorables et cet éclat éblouissant qui l'ont rendu la première des pierreries.

qu'il a pendue au cou, la lui ceint au côté, et, sans le connoître, l'arme chevalier le premier de tous. Pendant ce temps il soupire et laisse échapper des larmes. Quoiqu'il ait le visage caché sous le heaume, elle voit cependant, à travers sa visière, ces larmes couler; mais elle feint de ne pas s'en apercevoir, et l'instant d'après se rapprochant d'Uraque, lui dit tout bas que ce jeune homme qu'elle vient d'armer l'a frappée par ses yeux charmants et par sa taille de héros. En parlant ainsi, elle jette encore les yeux sur lui pour l'admirer de nouveau : ces beaux yeux, cet air si noble lui rappellent Parthénopex. A cette idée ses genoux tremblent, elle sent ses forces s'affoiblir. Qu'eût-ce donc été, grand Dieu! si on lui avoit appris que celui qui l'intéressoit tant étoit ce Parthénopex qu'elle croyoit mort! Avec quelle ardeur alors ne l'eût-elle pas appelé à son secours, et avec quelle ardeur ce fidèle amant n'y eût-il pas volé lui-même.

Il eût eu raison; car moi qui écris ceci, si la belle que j'aime plus que mes yeux venoit à me faire signe du doigt ou de l'œil pour m'appeler à elle, fussé-je en paradis, je laisserois là dans l'instant Dieu et ses saints, et courrois à ma mie.

Parthénopex étoit tellement transporté d'avoir été armé chevalier par la sienne, comme elle le lui avoit promis autrefois, qu'il sortit de la salle

aussitôt, et alla s'enfermer dans sa chambre, afin de savourer à loisir tout son bonheur. Là son imagination s'exaltant, il ne rêva plus que joûtes et combats. Quand s'ouvrira le tournoi? quand pourra-t-il disputer Mélior à tous les braves de la terre! « Oui, c'est moi qui l'obtiendrai, se di-« soit-il à lui-même : qui oseroit me résister! « N'ai-je pas pour aiguillon mon crime et mon « amour? »

Cette confiance de la part de Parthénopex annonçoit quelque orgueil, il faut en convenir. Mais il aimoit : c'étoit Amour qui le faisoit parler ainsi; et Amour élève au-dessus d'eux-mêmes ceux qu'il anime. Il rend leurs propos hardis et leur cœur intrépide.

Quant à Mélior, les efforts qu'elle avoit faits pour contenir et cacher sa douleur étoient si violents, qu'elle ne put y résister davantage. Elle se sentit indisposée, et se retira en remettant au lendemain la cérémonie. Cette retraite, au reste, n'étoit point de sa part une défaite vaine. Quoique par évènement il se trouvât que, sans le vouloir et sans le savoir même, elle n'eût conféré la chevalerie qu'au seul Parthénopex, les forces lui manquoient réellement. Uraque resta auprès d'elle pendant tout le jour; mais le soir la princesse vint avec Parséis prendre le comte, et elle retourna à Salence avec lui sur son vais-

seau, en attendant le jour où le tournoi s'ouvriroit.

Parséis, en tout ceci, jouoit un rôle peu agréable. Elle aimoit passionnément Parthénopex, et le voyoit tellement éperdu pour une autre, qu'elle ne pouvoit même se flatter de lui plaire un jour. En vain pendant le temps qu'ils avoient passé seuls à Salence, elle avoit essayé de parler à son cœur, ce cœur étoit sourd pour elle. Cependant, quoique sans espoir, l'insensée l'aimoit toujours, et son unique plaisir étoit d'être avec lui. C'est ce qui m'arrive à moi. J'aime comme elle, comme elle je ne suis point aimé, et néanmoins je ne puis me tenir d'aimer. Puisse Dieu regarder en pitié mes maux, et pour m'en dédommager m'accorder au moins un baiser de ma mie!

En éloignant Parthénopex de Chédoire, l'intention d'Uraque étoit d'épargner au prince des imprudences que son extravagant amour ne donnoit que trop sujet d'appréhender. Mais les précautions qu'elle prit pour écarter de lui le danger furent précisément ce qui l'y précipita. La vue de son amante l'avoit tellement transporté hors de lui-même qu'il ne songeoit plus qu'à elle. Tout ce qu'imaginoient les deux dames pour le distraire et l'amuser lui étoit à charge. Enfin un jour que la chaleur les avoit endormies toutes deux, l'amant insensé ne pouvant plus résister

à son impatience s'échappe pendant leur sommeil. Il se rend au port, se jette dans un bateau à deux rames, et se met en mer. Mais à peine a-t-il perdu de vue le rivage, qu'une tempête s'élève et le jette sur une côte voisine.

Le seigneur de cette plage se nommoit Hermant. C'étoit un homme féroce et cruel, mais d'une force extraordinaire; d'ailleurs très exercé aux armes, et dont tout le plaisir étoit de joûter sans cesse, parce qu'il avoit quelquefois celui de tuer un chevalier. Si son adversaire n'étoit que vaincu, il l'enfermoit dans ses prisons, et l'y faisoit périr à force de mauvais traitements, sans jamais vouloir accepter gage ni rançon. On lui conduisit Parthénopex; celui-ci demande asile: pour toute réponse, le tyran fait un signe, et le malheureux est jeté dans un cachot.

Quand les dames se réveillèrent et qu'elles surent qu'il avoit disparu de Salence, elles furent consternées : une lettre qui leur arriva de Chédoire en ce même moment, augmenta encore leur douleur; l'impératrice les y invitoit à une cour plénière qu'elle alloit être obligée de tenir pour l'ouverture du tournoi. Que faire dans ces circonstances? quel parti prendre? Cependant, comme il étoit probable que notre amant, dans son impatience, les y auroit dévancées, elles se déterminèrent à s'y rendre aussi; mais bien-

tôt s'évanouirent leurs espérances; et ce fut alors qu'il fallut le pleurer.

Hélas! il se désoloit bien autrement qu'elles encore, quelle situation! Dans peu de jours alloit s'ouvrir le tournoi dont sa maîtresse étoit le prix, et lui, pendant ce temps, étoit dans un cachot.

Le barbare qui l'y détenoit, ne manqua pas, selon son ordinaire, d'accourir aux joûtes. Son intention n'étoit pas d'y disputer la possession de la belle impératrice, car il avoit une épouse; mais il espéroit, en combattant, pouvoir y tuer quelqu'un; et sa méchanceté s'en félicitoit d'avance. Avant de partir, il charge sa femme de veiller sur Parthénopex.

Celle-ci, douce et compatissante autant qu'il étoit cruel, n'étoit guère propre à un pareil emploi; son premier soin, dès qu'elle vit son mari éloigné, fut de descendre au cachot, pour porter au prisonnier quelques paroles de consolation et d'espoir. « Il n'est plus de consolation « pour moi, puisque je ne pourrai assister au « tournoi, répondit le comte; » et en même temps il fondit en larmes. La douleur d'un aussi beau chevalier attendrit la dame; elle lui demanda si, dans le cas où elle auroit assez de confiance en son honneur pour lui ouvrir la prison, il se sentiroit capable de revenir de lui-

même et sur sa parole s'y renfermer après le tournoi. « Je jure sur tout ce qu'il y a de sacré au « ciel et sur la terre, répartit l'amant transporté, « que si vous m'accordez cette grâce, plus chère « pour moi que la vie, je serai ici dans vos fers « au jour et à l'heure qu'il vous plaira me pres- « crire. Au reste, je n'ai en ce moment-ci d'autre « garant à vous offrir que ma seule parole : mais « je possède des domaines considérables; je vous « en fais hommage, et dès ce même instant je « m'engage à devenir pour la vie votre homme- « lige. »

En parlant ainsi, le chevalier se prosterna aux pieds de la dame; celle-ci s'empressa de le relever; puis, après l'avoir embrassé tendrement, elle ajouta : « Non, bel ami, je ne veux de vous « ni hommage ni même de serment; vos dis- « cours et votre figure ont gagné ma confiance. « Soyez libre : votre parole me suffit. Tout ce que « je vous demande, c'est de revenir ici avant la « fin des joûtes; vous connoissez Hermant : ce se- « roit fait de moi, si à son retour il ne vous re- « trouvoit pas dans ses prisons. Hélas! peut-être « ai-je le même sort à craindre, si la fortune « vous destine à périr au tournoi..... Cher ami, « songez à tous les dangers où m'expose le ser- « vice que je vous rends, et ne me forcez pas de « m'en repentir. »

Parthénopex ne put répondre à ce discours que par des protestations d'attachement et de reconnoissance éternels. La dame lui fournit un cheval, des armes, un écu d'argent, un vaisseau pour le voyage; et il partit. Cependant il ne put aborder qu'à quelque distance de Chédoire, et fut obligé de faire une partie du chemin par terre, à travers la forêt. Cette forêt lui coûta encore bien des soupirs; chaque pas qu'il y faisoit lui rappeloit les plaisirs multipliés qu'il y avoit goûtés autrefois dans les jours heureux de ses amours; mais au moins il avoit en ce moment-ci l'espérance de pouvoir les mériter encore.

Tandis qu'il s'occupoit de ces pensées, il fut atteint par un chevalier espagnol, qui, comme lui, alloit à Chédoire. Celui-ci s'appeloit Gaudin-le-Blond, ses parents l'ayant abandonné parce qu'il avoit embrassé la religion chrétienne, il étoit obligé de vivre de solde et de se faire un revenu en suivant les tournois *. Son cortège consistoit en cinq valets, qui portoient chacun devant lui une lance, peinte en vert et ornée d'un gonfanon de taffetas, et en autant d'écuyers qui le suivoient, portant de même chacun, pour son service, un écu rouge, suspendu au cou.

* Voyez sur cet usage la note 5 du fabliau *des trois Chevaliers et de la chemise*, tome premier, page 250.

Dès que Gaudin aperçut Parthénopex, il fit signe à ses gens de s'arrêter; et, après s'être avancé pour le saluer, il le pria de lui dire où il alloit ainsi. Parthénopex ayant répondu à sa demande, Gaudin à son tour lui apprit son nom, son pays et le motif de son voyage. « Puisque nous allons « au même but, ajouta-t-il, permettez, sire, que « je vous accompagne; et même, si vous ne con- « noissez personne à Chédoire, je vous offre de « partager avec vous un logement qui m'y est des- « tiné; je ne vous demande en retour que d'être « mon compagnon d'armes. — J'y consens, ré- « pondit Parthénopex; vous n'aurez qu'à ordon- « ner, je vous suivrai partout. » Ils arrivèrent sur le soir à Chédoire, et eurent pour logement une grande et magnifique tente, plantée le long de la prairie, et dans laquelle se trouvèrent belles loges pour eux, écuries pour leurs chevaux et valets pour leur propre service. *

Le tournoi devoit s'ouvrir le lendemain matin. Au point du jour nos deux champions se lèvent, ils entendent la messe, prennent leurs armes, envoient des valets porter au lieu du combat leurs

* J'ai remarqué ailleurs, en parlant des tournois, que, quand quelque souverain ou quelque ville municipale en ouvroit un, on avoit soin de préparer d'avance, soit dans la ville, soit dehors dans la campagne, des logements pour les chevaliers qui arrivoient. Voyez tome I, page 243, fabliau des *trois Chevaliers*.

lances et leurs gages de bataille, et s'y rendent eux-mêmes. La lice devoit s'étendre des deux côtés de la rivière, et être partagée en deux par le pont; les tournoyants en conséquence devoient se partager de même en deux troupes, et prendre leur poste les uns en-deçà, les autres au-delà du pont. Bientôt ils arrivèrent en foule, pareils à ces nuées de moucherons qu'on voit en été voltiger dans la campagne; et chacun d'eux se rangea, selon son gré, dans celle des deux bandes qui lui plut davantage.

Pour Parthénopex et son compagnon, ils restèrent en dehors, du côté de la prairie; mais ils ne voulurent point se mêler à la troupe, et allèrent se placer à quelque distance, vis-à-vis de la tour dans laquelle étoit l'impératrice avec Uraque, Parséis, et les six juges du combat. Bientôt la bonne mine des deux champions, l'adresse avec laquelle ils manioient leurs armes et leur cheval, fixèrent tous les yeux. Le courage qu'annonçoit leur projet frappa même un des rois juges; celui-ci en témoigna son admiration à Mélior, et il la pria d'envoyer savoir quel étoit le nom et la patrie de ces chevaliers.

Comme il parloit encore, les deux troupes fondirent tout-à-coup l'une sur l'autre, et s'attaquèrent. Mais celle du dehors étant beaucoup plus foible en nombre, il n'y eut presque point

de résistance ; elle fut obligée de plier, et perdit beaucoup de terrein. A l'instant nos deux braves piquent leur cheval, ils s'élancent à leur tour sur les vainqueurs, renversent chacun un de ceux qui sont les plus avancés, repoussent, écartent, désarçonnent ceux qui suivent ; et par cette légère victoire, ils raniment les vaincus et leur donnent le temps de se rallier.

Je supprime ici un très long morceau : ce sont beaucoup de prouesses que l'auteur fait faire à son héros, tant ce jour-là que pendant les deux jours suivants.

Le troisième jour enfin, Parthénopex, après maint exploit, pénétra jusqu'au pied de la tour; là, s'adressant à Mélior : « O vous que je cherchai à « voir pour mon malheur, dit-il, daignez accepter « mon gage. » Et en même temps il lui tendit sa lance ornée d'un gonfanon. La belle la prit en souriant, et la retint sans soupçonner d'abord aucunement ni le motif ni le nom du galant chevalier qui parloit ainsi. Mais cette innocente faveur fut interprétée en mal; on imagina que celui à qui elle s'adressoit étoit un amant favorisé ; et à l'instant tous ceux qui se trouvoient autour de lui l'attaquèrent en foule. Hélas! tel est le prétendu bonheur de ce sexe auquel nous portons quelquefois envie. Ce qui lui échappe de plus indifférent est souvent tourné en reproche. L'impératrice assu-

rément ne songeoit, en prenant la lance du chevalier qu'à faire une action de courtoisie, et on lui en fit un crime: cependant, si elle eût su que cette lance étoit celle de Parthénopex, elle l'eût reçue, j'en conviens, avec quelque plaisir; j'avoue même que, si elle se fût trouvée seule avec lui en ce moment, elle lui auroit accordé peut-être d'autres marques de bienveillance. Mais après tout je ne l'en eusse point blâmée: car quand Dieu accorde à une femme la grâce d'aimer, il lui ordonne en même temps de faire du bien à son ami; et alors elle ne sauroit pécher en l'obligeant. *

Mélior n'avoit pu deviner qui lui parloit, parce que, d'après tout ce qu'on lui avoit dit, elle croyoit Parthénopex mort. Mais à son discours, Uraque et Parséis, qui le savoient en vie, crurent le reconnoître; toutes deux pâlirent, et comme de concert, elles se retirèrent dans le fond de la tour pour se communiquer leurs soupçons. Cette retraite subite de leur part, l'altération surtout qui avoit paru sur leur visage, frappèrent Mélior,

* Jusqu'ici les réflexions épisodiques de l'auteur sur ses amours et sur sa maîtresse n'avoient été que plaisantes, ou, si l'on veut, singulières. Ici sa morale est remarquable; mais, encore une fois, ce qui l'est bien davantage, c'est qu'une morale pareille se soit débitée dans ces siècles de superstition, de fanatisme, de croisades, etc., et qu'on l'ait pu débiter impunément.

et lui donnèrent à penser. Elle se rappela les paroles du chevalier; et son imagination travaillant alors, elle quitta aussi la fenêtre et alla trouver Uraque.

Dès que Parséis l'aperçut, elle se retira, revint à sa place et ne fut plus occupée qu'à promener ses regards dans la foule, afin d'y démêler celui qu'elle aimoit. Je ne vous dirai pas quels étoient ses transports quand elle croyoit l'apercevoir; ceux-là seuls peuvent les apprécier qui aiment ou qui ont aimé; et cependant l'infortunée ne pouvoit se dissimuler qu'elle aimoit en vain.

Pour l'impératrice, elle prit la main d'Uraque, et du ton le plus affectueux lui dit : « Vous avez « donc résolu ma mort, chère sœur; en vain mon « cœur vous confie tout ce qu'il a de plus secret; « le vôtre, toujours indifférent, reste toujours « fermé pour moi. Eh bien! si j'ai manqué en « quelque chose à l'amitié que je vous devois, « exigez une satisfaction; quelle qu'elle soit, je « l'accepte et vous en présente mon gage. » A ces paroles, elle tira son gant qu'elle offrit à sa sœur en pleurant beaucoup.

« Je ne reçois point votre gage,» répondit Uraque touchée à son tour jusqu'aux larmes ; « vous « ne m'avez point offensée, et je n'ai pas plus de « raisons pour l'accepter que vous pour l'offrir; « mais où tend ce discours? sans doute vous avez

« à me faire quelques questions nouvelles; par-
« lez avec confiance, vous verrez enfin si réelle-
« ment je vous suis attachée. — Eh bien! ma
« chère Uraque, reprit Mélior, ce qui vient d'arri-
« ver m'a consternée, je te l'avoue; tu l'as enten-
« due comme moi cette voix si touchante, qui
« m'a dit, Je vous ai vue pour mon malheur: hé-
« las! elle me rappelle Parthénopex; c'est sa voix,
« c'est lui-même; il sembleroit qu'il est sorti du
« tombeau pour me reprocher mes cruautés;
« c'en est fait, il veut m'y faire descendre avec lui. »

Les sanglots que poussoit Mélior en prononçant ces paroles désarmèrent enfin Uraque. Elle ne put résister davantage au désespoir de sa sœur, et, après lui avoir demandé pardon de la douleur où elle l'avoit laissée si long-temps, elle lui raconta toute l'aventure de Parthénopex, depuis le jour où elle l'avoit trouvé dans les Ardennes prêt à périr, jusqu'à celui où il s'étoit échappé furtivement de Salence. Rien ne fut oublié, ni l'état affreux dans lequel l'avoient réduit ses regrets, ni les espérances trompeuses qu'il avoit fallu employer pour le rendre à la vie, ni enfin ses transports lorsqu'il avoit été armé par les mains de son amante.

« L'impossibilité où il est de vivre sans vous
« nous l'a tout-à-coup arraché, ajouta Uraque;
« je l'ai cru perdu; et déjà Parséis et moi nous

« pleurions sa mort : mais enfin d'après ce que je « viens d'entendre ainsi que vous, nous devons « espérer qu'il vit encore et que bientôt il ajoutera « à notre plaisir celui de le voir revenir vainqueur. « —Oui, c'est lui, s'écria Mélior transportée, c'est « lui-même, je n'en doute plus. Eh! déjà n'aurois-« je pas dû le reconnoître à sa valeur? Ma chère « Uraque, réponds franchement; connois-tu sur « la terre un homme qui puisse se comparer à « Parthénopex? et jamais femme put-elle se van-« ter d'avoir un amant aussi accompli que le « mien? Hélas! il est venu, au risque de sa vie, « me présenter sa lance et m'offrir satisfaction, « tandis que c'est moi qui devois lui crier merci. « Retournons, ma sœur, allons le voir combat-« tre et jouir de sa gloire. »

En parlant ainsi, Mélior essuya ses beaux yeux et vint à la fenêtre reprendre sa place. Là ses premières paroles furent pour s'informer quels étoient les évènements du tournoi. « Madame, ré-« pondit Coursoul, l'un des six rois juges, tous les « regards sont fixés sur le chevalier à l'écu d'ar-« gent. Depuis l'instant où vous avez pris sa « lance, les combattants semblent n'en vouloir « plus qu'à lui seul; mais il se défend avec avan-« tage; déjà même il est presque hors de la foule. « Voyez comme partout où il frappe on s'écarte « devant lui. »

Il y eut quelques-uns des rois juges qui prièrent l'impératrice de faire attention aussi à certains autres combattants qu'ils lui montroient; mais elle étoit tout entière à Parthénopex; ses yeux ne voyoient que lui, et ne le perdoient pas un seul instant. Si on lui portoit un coup, elle se levoit avec précipitation, comme pour le lui parer en le recevant elle-même. En vain Uraque la prenoit de temps en temps par le bras et cherchoit à la fixer à sa place; à mesure qu'elle voyoit Parthénopex, pressé par les combattants, avancer ou reculer, elle-même, involontairement, avançoit ou reculoit sur son siège. Ah! s'il eût dépendu d'elle d'ordonner la fin du tournoi, et d'en nommer le vainqueur, le beau chevalier n'eût pas tardé long-temps à être couronné.

En ce moment s'avança le roi de France, dans l'espoir de faire quelque prouesse capable de fixer l'attention des juges. L'empereur d'Allemagne, qui l'aperçut, voulut se mesurer avec lui; mais comme ils se portoient le premier coup de lance, les Allemands, fondant tous ensemble sur le monarque françois, le renversèrent avec son cheval. Déjà l'empereur s'apprêtoit à le saisir; Parthénopex voit le danger du prince son parent, il crie *Monjoie* *, fond à son tour sur l'empereur

* *Montjoie-Saint-Denis*, ou, par abréviation, *Monjoie*, étoit, comme on sait, le cri de guerre de nos rois et de leurs armées.

[illegible]

[illegible] Les Français le com- [illegible] qui ne vouloit point [illegible] par eux, leur répond en grec, [illegible] point leur langue ; et sans [illegible] s'enfonce de nouveau dans la [illegible].

Rien de tout ceci n'avoit échappé à Mélior. Coursoul, qui d'après la valeur qu'avoit montrée

[1] Toute cette aventure du roi de France, renversé de cheval par les Allemands, sur le point d'être fait prisonnier, et sauvé par la valeur de quelques uns de ses sujets, est absolument la même que celle de Philippe Auguste à la bataille de Bouvines. On diroit que le poète a eu dessein de flatter son roi et sa nation, en rappelant à leur mémoire cette [illegible] pour les armes françoises. Si cette conjecture est [illegible] de sa part un trait d'esprit assez adroit; mais alors aussi [illegible] au lieu d'être du douzième siècle, comme j'ai dit plus haut [illegible] par le langage, auroit été fait au commencement [illegible]

Parthénopex depuis le commencement du tournoi, s'étoit affectionné à lui, demanda aux autres juges, ses confrères, ce qu'ils pensoient de son héros. Tous en parlèrent comme Coursoul; et ils ne pouvoient au reste en parler autrement. Cependant, comme dans toutes les affaires de ce genre on a toujours un protégé, un ami, auxquels on s'intéresse, quelques-uns ajoutèrent qu'il n'étoit pas encore bien décidé si le chevalier à l'écu d'argent étoit le meilleur du tournoi.

A ce discours l'impératrice eut de la peine à se contenir. Il eût été bien doux pour elle en ce moment de plaider la cause de son ami; mais elle craignit de se trahir, si elle prenoit sa défense, et se contenta de dire modestement et en baissant les yeux : « Pour moi, chers sires, il ne « me convient pas de prononcer devant vous sur « les beaux faits d'armes; mais quant au che- « valier dont vous parlez, il me semble que, s'il « n'est pas le plus brave du tournoi, il y en a « beaucoup qui le sont moins que lui. »

Pendant ce temps les Allemands, furieux de s'être vu arracher leur proie, s'étoient de nouveau formés en ligne; et sous la conduite d'Hermant, duc de Bavière et neveu de l'empereur, ils étoient revenus charger une seconde fois les François. Ceux-ci avoient été surpris en désordre, et obligés de reculer jusqu'à la rue du châ-

teau. Mais Parthénopex accourut encore une fois à leur secours. Du premier coup de lance il jeta au loin Hermant sur le sable. Gaudin, qui le suivoit, désarçonne de même un de leurs chefs. Mais le chevalier espagnol est attaqué tout-à-coup par un corps de Sarrasins, et d'un coup de massue renversé sous leurs chevaux. Non, jamais fureur n'égala celle que ressentit en ce moment Parthénopex. Il fond sur le Sarrasin qui avoit terrassé son ami, lui porte sa lance sous l'aisselle, et le perce d'outre en outre; puis tirant l'épée, il frappe à droite et à gauche, fend des têtes jusqu'aux dents, écarte tout le monde, et donne le temps à Gaudin de remonter sur son cheval.

Autour de lui se frappoient de même des coups épouvantables. Les ducs de Saxe, de Flandre, de Laon, de Bourges et de Normandie; les rois de Sicile, d'Achaïe, de Syrie, de Valence et d'Angleterre combattoient à outrance. Je ne vous parle pas des prouesses des simples chevaliers, car dans toutes les affaires le pauvre, quelque mérite qu'il ait, est toujours oublié; on ne fait mention que du riche. Pour Parthénopex, Amour ne lui permettoit pas de combattre d'une manière ordinaire. Son unique ambition étoit d'effacer à lui seul les exploits de tous les autres; et au reste, peu lui importoit de mourir,

s'il n'étoit pas nommé vainqueur du tournoi.

En ce moment le roi de France ramenoit à la charge ses chevaliers pour prendre sa revanche sur les Allemands. Il reconnoît Parthénopex, et lui propose de charger avec lui à la tête de sa troupe : le héros l'accepte. Tous deux mettent la lance en arrêt. Le roi alors crie de toute sa force : *Monjoie*. Les François répètent le cri avec une ardeur égale, et on s'élance sur la troupe ennemie *. Du premier choc elle est forcée de reculer de la portée d'un trait. En vain elle veut regagner son premier avantage, elle perd du terrein de plus en plus, et si la nuit n'étoit survenue, je ne sais ce qui fût arrivé.

Les ténèbres séparèrent les combattants. Chacun se retira, mais Parthénopex et Gaudin ne quittèrent la lice que les derniers de tous, et tous deux ils sortirent au petit galop, l'écu au poing et la lance en arrêt. Leur conduite fut remarquée, et fit dire aux juges que les deux champions, après avoir bien commencé, ne finissoient pas moins bien. Il n'en fut pas ainsi de certaines personnes, qui avoient sujet d'être jalouses d'eux. Celles-ci ne les virent passer qu'avec envie; mais tous ceux qui aiment les belles actions

* J'ai cru ne devoir rien supprimer de tous ces détails, parce qu'ils nous peignent très bien ce que c'étoit que ces tournois si fameux et la manière dont on s'y battoit.

et les braves gens les admirèrent et leur applaudirent.

Je ne vous dirai point quels étoient au milieu de tout ceci les sentiments de Mélior. Qui pourroit exprimer la douleur qu'elle ressentit lorsqu'elle vit son ami s'éloigner, sans qu'il lui fût permis ni de le saluer ni de lui témoigner quelque amour. Elle le suivit long-temps des yeux; enfin quand il disparut, elle devint tout-à-coup triste et rêveuse, et eut beaucoup de peine à retenir ses larmes. La retraite des juges lui laissa la liberté de soulager son cœur. Que n'eût-elle pas donné pour avoir celle de le suivre dans sa tente! Mais, hélas! son rang, sa dignité, son sexe, tout la retenoit. Elle eut au moins la consolation de parler de lui avec Uraque; et dès que le soleil parut, elle se rendit à la tour, dans l'espérance de le voir arriver bientôt.

La fatigue du jour l'avoit promptement assoupi; il fallut que Gaudin le réveillât. Tous deux arrivèrent les premiers sur le champ de bataille, et c'est ce que remarquèrent encore les rois juges; mais Mélior s'en étoit aperçue avant eux. Uniquement occupée à chercher son amant, ses yeux attentifs l'avoient reconnu sans peine; et alors son cœur avoit palpité, comme s'il eût voulu s'élancer au-devant du jouvenceau.

Cependant les portes du château s'ouvrirent, et

ceux des chevaliers qu'on y avoit logés sortirent en foule pour se rendre au tournoi. Dans ce nombre étoit un certain Armand, que sa difformité avoit fait surnommer le Laid. Celui-ci, jaloux d'arriver avant eux au lieu du combat, pique son cheval, et part au galop. Parthénopex qui le voit venir, court contre lui la lance baissée; il l'enlève de dessus la selle et le jette à dix pas de là sur le sable: après quoi il prend son cheval et l'emmène.

Ce fut par cette prouesse, faite sous les yeux de sa mie, qu'il voulut commencer la journée. Néanmoins peu s'en fallut qu'il ne s'en repentît, car les chevaliers qui suivoient coururent sur lui pour venger Armand; mais Gaudin les arrêta en leur faisant face, et il favorisa ainsi la retraite de son ami.

Si la victoire de Parthénopex avoit réjoui Mélior, le danger qu'il courut ensuite la fit pâlir. Ainsi se comporte Amour. Tour-à-tour il devient doux et cruel, tour-à-tour il nous départ les tourments et le repos, la sagesse et la folie, la honte et l'honneur. Combien est à plaindre un cœur qui en est affligé! Hélas! quand ce mal lui fait perdre la raison, devons-nous le blâmer de sa folie? non; c'est une fièvre qui le saisit tout-à-coup, sans qu'il puisse ni la prévoir ni s'en guérir. Eh! faut-il s'étonner qu'une fièvre trouble

le cerveau? Si nous écoutions la prudence, elle nous diroit de n'aimer que la plus belle et la plus sage; mais dans le délire dont je vous parle, on n'écoute point la prudence. Voilà pourquoi chaque amant croit avoir pour mie le phénix des femmes; voilà pourquoi belles et laides, sages et folles, toutes sont aimées. Pour moi, au reste, je m'applaudis fort de ce que les choses sont ainsi; car s'il n'y avoit que les qualités estimables, la beauté, la sagesse, la franchise et la douceur qui fissent aimer, on n'aimeroit que ma dame, et le monde entier me la disputeroit. D'un autre côté, quoique sans rivaux, je n'en suis pas plus heureux. L'ingrate, hélas! sait trop bien qu'elle est belle, son miroir le lui a répété trop souvent; et de là naît cette rigueur inflexible avec laquelle elle rejette constamment mes tendres prières.

Bientôt tous les tournoyants furent arrivés dans la lice. A mesure qu'ils y entroient et qu'ils apercevoient Parthénopex, ils se le montroient les uns aux autres avec un air d'admiration. Le comte fut infiniment flatté de cette marque d'estime, et elle lui inspira un nouveau courage. Gaudin d'ailleurs, pour l'animer, lui parloit sans cesse de Mélior. Depuis l'ouverture du tournoi, ce fidèle compagnon s'étoit dévoué à la gloire de son ami; et, quoiqu'il eût été jaloux de gagner le prix pour lui-même, il sembloit pour-

tant n'avoir combattu que pour le lui procurer.

Je ne puis vous raconter toutes les prouesses par lesquelles ils couronnèrent cette dernière journée. Elles furent telles que Coursoul ne put s'empêcher de dire : « Si Dieu conserve la vie au « chevalier à l'écu d'argent, il méritera, selon « moi, d'être couronné. » A ces paroles, Mélior palpita de plaisir. Néanmoins elle fut assez maîtresse d'elle-même pour ne rien répondre; mais dans le fond de son cœur elle adressa une prière à Dieu, pour qu'il préservât de blessure le chevalier à l'écu d'argent.

Le dernier exploit du héros fut contre le soudan de Perse. Celui-ci étoit un des amants de Mélior les plus ardents, et c'étoit un de ceux qui avoient le plus cherché à la mériter par son courage. Il se surpassa encore ce dernier jour; vous eussiez dit le tonnerre et la foudre. Partout où il se portoit, on s'écartoit devant lui ou bien on étoit renversé. Parthénopex le chercha, pour se débarrasser, s'il le pouvoit, d'un concurrent si redoutable. Ils se battirent avec toute la fureur que doivent éprouver deux rivaux jaloux. Longtemps la victoire resta incertaine, mais enfin, le soudan succomba, et il fut désarçonné.

La nuit qui survint termina le tournoi : les banniers donnèrent du cor, et chacun se retira. Cependant l'impératrice, sous prétexte de favo-

riser l'écoulement de la foule, ordonna d'allumer des flambeaux : mais sa véritable intention n'étoit pas celle qu'elle alléguoit; elle vouloit jouir encore pendant quelques instants de la vue de Parthénopex; et en effet, on pouvoit le distinguer à son écu d'argent, quoique cet écu fût découpé entièrement par les coups d'épée. Avant de sortir de l'enceinte, il vint, sous la fenêtre de l'impératrice, le jeter à ses pieds, comme l'hommage de son respect, ainsi que le témoignage de ce qu'il avoit fait pour elle.

De là il se retira dans sa tente : mais de toute la nuit il ne put reposer. Les juges devoient, le surlendemain, nommer le vainqueur du tournoi; et lui pendant ce temps, il se voyoit obligé de retourner dans sa prison. D'ailleurs l'incertitude de ce jugement l'inquiétoit; il se rappeloit les prouesses diverses de ses rivaux, et surtout celles du soudan de Perse. Déjà son imagination effrayée lui représentoit ce monarque heureux, couronné par les juges, devenu l'époux de Mélior, et caressé par elle. De son côté, le soudan se désespéroit, et il pleuroit de rage en songeant que Parthénopex l'avoit vaincu. Il en étoit ainsi des autres souverains, princes ou chevaliers, qui étoient venus à Chédoire dans l'espérance de mériter Mélior. Tous passèrent la nuit dans l'agitation et les douleurs. Mélior elle-même ne fut pas

plus tranquille; de toutes parts enfin l'on soupiroit.

Au point du jour, Parthénopex prit congé de Gaudin, en lui annonçant qu'il alloit le quitter pour rentrer dans les cachots d'Hermant. « Non, « vous ne me quitterez point, répondit Gaudin; « je vous ai voué une amitié éternelle; je veux « vous suivre chez le brigand, le défier au com- « bat, et au prix de ma vie, s'il le faut, vous ren- « dre la liberté. » A l'instant il fit seller son cheval. Nos deux amis partirent ensemble; ils furent reçus avec considération et amitié par l'épouse d'Hermant; et la dame venant d'apprendre que son mari avoit été tué dans le tournoi, rendit en conséquence au comte sa parole, et lui déclara qu'il étoit libre. Après les remercîments que méritoit un pareil procédé, Parthénopex repartit à l'instant avec Gaudin, et il revint le jour même coucher à Chédoire, afin d'assister le lendemain au jugement.

L'aube n'avoit point encore paru, que l'amoureux chevalier, impatient de se rendre au lieu de l'assemblée, éveilla son compagnon. Cet empressement fit rire Gaudin. « Pendant le tournoi, « dit-il, c'étoit moi qui étois obligé de vous ré- « veiller : aujourd'hui il n'en est plus besoin, l'a- « mour suffit. Mais dormons encore, croyez-moi, « rien ne presse; en arrivant tard au contraire,

« nous serons remarqués. Au reste, si vous vou-
« liez l'être encore davantage, nous n'aurions
« qu'à arriver au galop, la lance haute et le gon-
« fanon déployé, comme nous fîmes pour entrer
« dans la lice, au jour des combats. Enfin, je suis
« d'avis que nous dînions avant de partir; la
« nourriture ainsi que le sommeil réparent les
« forces : l'un et l'autre ajoutent même à la
« beauté; et vous devez vous attendre à paroî-
« tre ainsi que moi, la tête nue et le corps dés-
« armé. »

Parthénopex suivit ce conseil. Les deux chevaliers dormirent, puis ils dînèrent : après quoi, faisant mettre sur leur cheval une housse de soie qui traînoit jusqu'à terre, ils se rendirent au lieu de l'assemblée, l'écu au poing, la lance sur feutre *, de même que s'ils venoient pour joûter. Cependant les housses des deux chevaux ne se ressembloient point. Celle du cheval de Gaudin étoit vermeille, et celle de Parthénopex étoit blanche; afin de rappeler la couleur des armes qu'avoient portées les deux champions pendant le tournoi.

Le lieu destiné pour cette décision si importante étoit la prairie même où l'on avoit com-

* Le feutre étoit un morceau d'étoffe attaché à la selle et sur lequel le chevalier, pour ne point se fatiguer, posoit le pied de sa lance, lorsqu'il la tenoit debout.

battu. Là se trouvoit une première enceinte dans laquelle étoit le siège que devoient occuper les six rois juges; outre celle-ci on en avoit pratiqué une autre, contiguë à la leur. Enfin, autour d'eux, jusqu'à une distance considérable, étoit en foule cette multitude immense de noblesse et de peuple qu'avoit attirée la cérémonie.

D'abord, par un premier jugement, ils nommèrent ceux des chevaliers qui s'étoient le plus distingués au tournoi. C'étoit dans ce nombre que devoit être choisi le vainqueur. Ils les firent entrer dans la seconde enceinte : puis ils envoyèrent avertir l'impératrice qu'on n'attendoit plus que sa présence pour prononcer.

Mélior étoit dans la tour, en proie à ces transes affreuses qu'éprouve un malheureux qui attend son arrêt de mort ou sa grâce. Quoique Uraque et Parséis cherchassent à la rassurer, elles-mêmes n'étoient pas sans inquiétude. Enfin elle arriva toute tremblante : le ciel étoit pur et sans nuages; mais à la vue de cette beauté si parfaite, on eût dit que le soleil, pour la rendre plus éblouissante encore, étaloit lui-même plus d'éclat. Sa taille, sa figure divines enchantèrent tous les yeux. Et en effet on ne pouvoit reprocher à ses charmes qu'un air triste et un peu de pâleur; mais on ignoroit quelle étoit la cause de

ce léger défaut. Gaudin fut le seul qui ne l'admira point : ses yeux trompés trouvèrent Uraque plus belle.

Dès que Mélior fut assise, Anfort, le plus vieux comme le plus éloquent des juges, se leva pour parler. D'abord, après quelques compliments à l'impératrice sur sa beauté qui avoit occasioné un tournoi si magnifique et des prouesses si brillantes, il protesta que dans le premier choix que ses compagnons et lui venoient de faire des chevaliers les plus braves, l'impartialité la plus sévère avoit été seule écoutée. Cependant il convint que dans ce nombre il y avoit six preux qu'on devoit distinguer encore de tous les autres : trois chrétiens, savoir le roi de France, Gaudin, le chevalier à l'écu d'argent; et trois Sarrasins, le roi de Syrie, celui de Nubie, et Margaris soudan de Perse. Anfort fit l'éloge de chacun d'eux; mais il remarqua que le roi de France et Gaudin s'étant retirés pour ne point concourir avec le chevalier à l'écu d'argent, il ne restoit que quatre concurrents entre lesquels il falloit choisir. Quant à lui, il avoua que le choix l'embarrassoit; et, sans vouloir en aucune façon prononcer sur le vainqueur, il s'en remit entièrement à la décision des rois ses confrères.

Cette circonspection apparemment fit impression sur l'esprit de ceux-ci; car tous gardèrent

le silence, comme si chacun d'eux eût craint d'être le premier à ouvrir un avis. Clarins enfin, moins timide, prit la parole, et se déclara pour Margaris. L'impératrice, selon lui, ne pouvoit faire un meilleur choix; d'autant plus qu'indépendamment du mérite, le soudan apportoit en dot des états considérables, et qu'il promettoit de se faire chrétien avec tous ses sujets.

Soit que les juges n'osassent point contredire Clarins, soit que son avis fût le leur, aucun d'eux ne lui répondit; et leur silence parut une approbation. Coursoul fut le seul qui prit le parti de Parthénopex; mais que pouvoit cette foible recommandation en faveur d'un chevalier qui, plaidant devant des rois, n'avoit que des qualités à opposer au crédit d'un autre roi comme eux?

C'en étoit fait, on alloit adjuger le prix au païen, et prononcer à l'impératrice son arrêt de mort, lorsque le vieux Hernold se leva. Hernold étoit celui-là même qui, au commencement des troubles excités dans l'empire par la rivalité des amants de Mélior, avoit proposé un tournoi pour les terminer. Aussi les barons, par considération pour sa sagesse et ses vertus, s'étoient-ils fait une loi de le donner pour adjoint aux rois juges, quoiqu'il ne fût que simple chevalier. Hernold, dans le cours de sa longue vie, n'avoit encore à se reprocher aucune injustice, et rien au monde,

promesses ni menaces, puissance ni crédit, n'étoit capable de le faire prononcer contre sa conscience.

Il parla sur les quatre concurrents, rendit à chacun d'eux la justice qui leur étoit due; mais quand il en fut au chevalier à l'écu d'argent, il ne put tarir sur les louanges de ce jeune héros, si intéressant par sa beauté et par des exploits sans exemple jusqu'à lui. « On nous objecte, ajouta « Hernold, que le soudan apporte à madame de « vastes états; eh! messieurs, si le chevalier de« vient son époux, n'en aura-t-il pas d'assez « grands? D'ailleurs, avec tant de courage, ne « sera-t-il pas le maître, quand il le voudra, d'en « conquérir d'autres? Nous qui aimons, nous « qui devons aimer notre sainte religion, crai« gnons, messieurs, d'introduire chez nous une « religion étrangère. Le soudan promet de se faire « chrétien, dit-on, mais qui osera répondre que « quand il sera notre maître, il n'emploiera point « la ruse et la violence pour nous forcer à em« brasser sa foi? Voici un François, qui est chré« tien, qui réunit toutes les qualités que nous « pouvons desirer; quel choix meilleur avons« nous à faire? Au reste, en parlant ainsi, j'ignore « si je déplais à madame, ou si je lui suis agréa« ble; ses sentiments sur l'époux qu'elle desire « me sont parfaitement inconnus : mais j'ai cru

« devoir m'acquitter envers elle en rendant té-
« moignage à la vérité; et je défie qui que ce soit
« de m'y reprocher un mot qui annonce la flatte-
« rie ou le mensonge. »

Ce discours hardi et sensé interdit tellement les juges, qu'aucun d'eux n'entreprit d'y répondre. Mélior, à qui il avoit en quelque sorte rendu la vie, profita habilement de la circonstance. « Chevalier, dit-elle à Hernold, vous ne « démentez point cette réputation d'intégrité et « de justice que vous avez si justement méritée; « et, quant à moi, je me vois forcée d'applaudir « à vos discours ainsi qu'à votre conduite. Mais « quand il s'agit de prendre un maître pour la « vie, une femme, sire, ne doit se décider qu'en « tremblant. Vous avez vanté beaucoup la beauté « du chevalier françois : moi qui ne l'ai vu que « sous les armes, je le connois brave, et ce mé-
« rite est beaucoup plus grand à mes yeux. Le « choix que Clarins a fait du soudan pour mon « époux ne peut de même que m'honorer infini-
« ment. Je vois que vous avez également tous deux « consulté mon honneur; mais des deux rivaux le-
« quel choisir? Vous, Coursoul, en qui j'ai connu « jusqu'ici tant de loyauté, dites-moi pourquoi « maintenant vous gardez le silence, tandis que « vous pourriez peut-être en ce moment éclairer « mon esprit et régler mon choix? »

Par cette affectation d'indécision et d'indifférence, Mélior en imposoit à ses juges; mais en même temps qu'elle feignoit de consulter Coursoul, l'adroite princesse s'adressoit à celui d'entre eux qui étoit le plus affectionné à Parthénopex, et le seul qui eût opiné en sa faveur.

Coursoul répondit à-peu-près comme elle l'avoit prévu. Cependant il proposa un expédient. « Quand notre sexe veut se choisir une épouse, « dit-il, c'est ordinairement la beauté qui le dé« termine; pourquoi le sexe de la reine, en pareil « cas, ne jouiroit-il pas des privilèges du nôtre? « Et puisque les deux amants qu'on propose à « madame sont égaux en mérite, pourquoi ne « lui laisseroit-on pas la liberté de choisir entre « eux celui dont l'extérieur et la figure lui plai« ront davantage? Que tous deux quittent leurs « armes, qu'ils paroissent devant elle avec leurs « simples habillements, et qu'elle prononce. »

L'avis de Coursoul fut adopté. Les officiers du soudan vinrent le désarmer; et, comme il étoit arrivé au tournoi avec tout le faste de la royauté, il reparut bientôt couvert d'habits magnifiques qui relevoient sa haute taille et sa mine fière. Parthénopex, au contraire, qui sortoit des prisons d'Hermant, n'avoit ni un habillement pour changer ni un valet pour le servir. Il fallut que Gaudin lui aidât à se désarmer, et ce bon ami

ne le fit qu'en pleurant, tant il craignoit que la faveur ne l'emportât sur le mérite.

Le comte approcha enfin, mais d'un pas timide, les yeux baissés et rougissant de honte, car il n'osoit jeter la vue sur celle qu'il avoit trahie. Ses vêtements étoient ceux qu'il portoit par-dessous ses armes, c'est-à-dire des chausses teintes en écarlate, une ceinture de soie à franges d'or, et une simple chemise, dont le collet étoit un filet de soie de la même couleur que les chausses. A travers ce collet on apercevoit encore, malgré le bain, les camois des mailles *, et ces meurtrissures, faites sur une peau plus blanche que l'aubépine, sembloient ajouter à son éclat.

Que ne fait point la beauté! Celle de Parthénopex étoit telle que les spectateurs ravis s'é-

* En parlant de la cotte de mailles (tome 1er, page 93), j'ai dit que, pour empêcher cette chemise de fil d'archal de meurtrir la peau, on se matelassoit le corps en-dessous avec des étoffes rembourrées; cependant, comme il y avoit des endroits, tels que le cou, qu'il n'étoit pas aussi aisé de garnir, elle y laissoit des marques. Ces marques s'appeloient *camois*, et on les faisoit disparoître par le bain, dont la chaleur, en rétablissant le cours des fluides qui se trouvoient arrêtés, rendoit au tissu de la peau l'élasticité qu'il avoit perdue.

Le vis (*visage*) ot (*eut*) kamoussé dou fer.

Roman de Charlemagne.

Sitost comme il furent désarmés, et il orent lavé d'yaue chaude leur mains et leur vis qui estoit tains et camoissiez d'armes porter.

Roman d'Arthur, manuscrit.

crièrent unanimement qu'un pareil époux étoit seul digne de Mélior, et que Mélior seule étoit digne de lui. A cette acclamation universelle, Hernold demanda aux juges s'ils étoient d'un avis différent de celui de l'assemblée. Ils répondirent que cet avis étoit le leur, pourvu que ce fût aussi celui de l'impératrice. Celle-ci, interrogée à son tour, répartit avec cet air d'indifférence qu'elle avoit affecté d'abord : « Je me flattois, « messires, d'obtenir de vos mains le soudan « pour époux ; et c'étoit à lui, puisqu'il faut vous « l'avouer, que je me croyois destinée. Vous en « avez ordonné autrement, j'obéis sans murmure, « et me soumets à vos lois. C'est à vous, Her- « nold, que je dois le maître que je vais avoir. » Hernold, trompé, s'excusa comme il put, en alléguant le bien de l'empire. Pour le soudan, malgré le prétendu amour qu'on lui témoignoit, il se retira confus et désespéré, mais dans son âme il jura de périr ou de se venger.

La surprise et la joie avoient tellement saisi Parthénopex, qu'à peine il pouvoit se soutenir. Coursoul vint le prendre par la main, et le conduisit à l'impératrice, sous le manteau de laquelle il le fit entrer. Après tant de douleurs, cette fidèle amante se voyoit donc assurée de le posséder pour jamais! Dans son transport elle s'oublia elle-même et l'embrassa tendrement, en

le serrant de toute sa force entre ses bras, comme si elle eût craint de le perdre encore. Une multitude immense avoit les yeux fixés sur elle, les siens ne voyoient que Parthénopex. Prudence, raison, respect humain, tout se taisoit en ce moment, l'amour parloit seul, seul il étoit écouté. Oh! que le bonheur de cet amant me fait envie! Sa mie le prévient par ses caresses, il va jouir d'elle cette nuit même, et moi, je n'entrevois aucun espoir de jouir un jour de la mienne. Pourquoi faut-il, hélas! qu'Amour m'abreuve de toutes ses douleurs, sans que jamais il m'ait consolé par aucun de ses plaisirs!

Mélior conduisit son nouvel époux au palais pour y prendre les habits et les ornements qui convenoient à sa dignité, et de là tous deux se rendirent à l'église, où le patriarche les unit et les couronna. Je ne vous décrirai point la magnificence avec laquelle furent célébrées leurs noces, l'affluence nombreuse de princes et de chevaliers qui s'y trouvèrent, les jeux de jongleurs, les combats d'animaux, les faits merveilleux d'enchanteurs, enfin tous les plaisirs et amusements dont elles furent accompagnées. Je vous dirai seulement que les dépenses qu'elles occasionèrent, et les présents sans nombre que firent les deux époux, furent assez considérables pour épuiser le trésor de l'impératrice. Le roi de France ne

pouvoit exprimer la joie qu'il ressentoit en voyant son ami, son bon cousin Parthénopex, parvenu à tant d'honneurs. Il ne le quitta qu'avec bien du regret, mais il falloit qu'il retournât dans son royaume. Tout ce qu'il y avoit là de noblesse se retira comme lui, et le nouvel empereur resta seul avec sa mie, parfaitement amoureux et parfaitement content.

Telles sont ces aventures véritables que j'avois entrepris de raconter, parce que celle qui est mon âme et ma vie, celle qui a la taille si belle et les yeux si doux, me l'avoit ordonné. Mais autant j'étois joyeux lorsque je commençai mon récit, autant je suis triste en le finissant. Je me flattois que ma dame m'en sauroit quelque gré, et que peut-être elle se feroit un devoir de m'en récompenser : je me suis trompé; peine et travail, tout est perdu. L'ingrate ne m'a pas même payé d'un sourire ou d'un regard favorable. Malgré ce traitement néanmoins, je ne puis m'empêcher de l'aimer toujours avec la même ardeur; je me suis fait son homme-lige pour la vie, et lui suis tellement dévoué, que si d'un regard seulement elle m'ordonnoit de continuer cette histoire, à l'instant je la reprendrois.

Eh bien! continuons donc puisqu'elle le veut. Parlons de ce fidèle Ancelet, que Parthénopex délaissa au moment d'entrer dans les Ardennes,

et qui fut désespéré d'avoir perdu son bon maître; parlons de ce Gaudin, dont l'amitié fut si utile à mon héros pendant le tournoi; de ce soudan Margaris, à qui Mélior avoit fait accroire si adroitement qu'elle l'aimoit, et qui dans sa fureur avoit juré de se venger de son rival. Quoique navré de douleur, je vais vous conter tout cela, ma dame l'ordonne. Et, après tout, l'amour qu'elle m'a inspiré a besoin de distraction. Si mon esprit étoit toujours occupé d'elle, mes maux sont tels que bientôt il faudroit mourir. Oui, je mourrai par elle, puisqu'il n'y a qu'elle qui puisse me guérir, et que son cœur s'y refuse. Je vais lui obéir néanmoins, en me recommandant à ses bontés, en la recommandant elle-même à Dieu, ainsi que toutes les femmes aimables qui lui ressemblent. Veuille notre sire, quand elles ne seront plus, les placer toutes avec distinction dans son paradis! Et puisse-t-il m'accorder à moi la grâce de jouir, pendant une éternité, d'une compagnie si charmante.

Celui-là naquit vraiment heureux qui, après bien des traverses, éprouve enfin une situation tranquille, qui possède tout ce qu'il desire, et ne connoît plus ses maux passés que pour les raconter : tel étoit le bel empereur. Il voyoit ses vœux accomplis; celle qu'il aimoit plus que

lui-même étoit devenue son épouse, et ses anciennes douleurs effacées comme un songe. Mais il n'est point de bonheur parfait, excepté celui que Dieu accorde à ses élus.

L'auteur, dans cette seconde partie de son poème, nous représente Parthénopex, vivant avec le vieil Hernold et son ami Gaudin. Il les a comblés de grâces en récompense des services qu'il a reçus d'eux. Un jour, à la chasse, il rencontre son ancien écuyer Ancelet, qui, de chagrin d'avoir été abandonné par lui, s'étoit retiré dans un bois où il vivoit en désespéré. L'empereur le ramène à sa cour. Mais tout-à-coup le soudan de Perse vient débarquer à Chédoire avec une armée innombrable: il y met tout à feu et à sang. Après quelques négociations inutiles, Parthénopex est obligé d'en venir aux armes.

Le roman n'est point achevé, soit que la mort ait empêché l'auteur de le finir, soit qu'il se soit lassé de travailler pour une maîtresse qui l'en récompensoit si mal.

BLANCHARDIN

ET ORGUEILLOSE D'AMORS.

Jadis au tens encienor
Est li siecles de grant valor,
Et li roi et li emperere
Faisoient chere bele et clere
Et tenoient ferme jostise
Sanz loier et sanz covoitise :
Chevalerie n'ert pas morte ;
Ja n'eust huiser à la porte,
Clerc, ne borgois, ne chevalier.

L'auteur n'aimoit pas les huissiers, et se plaint du changement arrivé dans les mœurs : il en accuse les dames

Qui ont amé toz lors garçons
Et les boviers de lor maisons.

Les enfants qu'elles ont eus ont ressemblé à leurs pères et ont fait de mauvaises races.

Ça en arriers estoit un rois
Qui moult estoit proz et cortois,
Et prist une gentil pucele,
Fille à un roi qui moult ert bele ;
Ensanble furent longuement

Et bien et bel; et gentement
Li uns à l'autre bien servi.

Dieu leur donna un fils beau, bien fait: ils le nommèrent Blanchardin.

De primes fu à lettres mis
Par le conseil de ses amis.
Après le fist bien ensaignier
Le pere à un sien latinier.

Ce latinier lui apprit plusieurs langues et des propos de table auxquels il joignit des connoissances sur les chiens et les oiseaux.

Mais li rois si ne voloit mie
Qu'on li montrast chevalerie.

Ainsi le prince ne vit aucun tournoi ni rien qui y eût rapport; cependant il montoit très bien à cheval, et il n'avoit que quatorze ans lorsque

Un jor entra en une chanbre
Dont li pavemenz ert de l'anbre;
Rien ni avoit qui fust fait d'arbre;
Tuit li pilier sont de fin mabre.

Il y avoit dans cette chambre une tapisserie représentant des chevaliers et des combats: Blanchardin fut frappé de ce spectacle.

S'en apele son latinier,

par lequel il se fait expliquer le sujet de cette tapisserie. Il témoigne un grand desir de se voir armé et habillé comme ces chevaliers; mais le latinier lui dit:

Puet estre chevaliers, beax mestre,
Nus hom qui atent rois à estre ;

Car, s'il se présente dans un tournoi, il n'y a que les rois, ses égaux, qui puissent joûter avec lui. Blanchardin fut mécontent de ces distinctions en faveur des têtes couronnées ; et, dit-il,

Rois tient réalme à grant enui ;
Puis c'on ne puet joster à lui.
Enuiz est de tenir corone
Quant rois ne puet joster à home.

Il se promit bien

De joster et de tornoier.
Servir ira un chevalier
Qui en son païs aura gerre.

La nuit venue, il lui fut impossible de dormir : il appela un valet et le pria de seller, sans qu'on le vît, un des meilleurs chevaux de son père, et de lui apporter sa bonne épée. Le valet lui obéit et lui promet le secret : il monte à cheval et part, courant à toute bride. Le roi fut très affligé,

Et la roïne chiet pasmée.

Ils envoyèrent très inutilement courir après lui, et leur douleur redoubla quand on revint sans en rapporter aucunes nouvelles. Cependant Blanchardin entre dans un bois qui avoit au moins trente lieues, et dans lequel il rencontre un chevalier blessé à mort par un traître qui lui avoit ravi sa maîtresse. Armé chevalier par le

mourant, il court à la recherche du coupable, l'atteint, lui passe sa lance plus de quatre pieds par-delà le corps, et ramène la dame à son amant; mais il a le chagrin de les voir expirer tous deux, le chevalier de ses blessures, et la dame de la douleur que lui cause la mort de son loyal chevalier.

La pucele descend soz l'abre,
Si le trova froit comme mabre.
Hai! fait-el, bele jovente!
Con sui de vostre mort dolente.
Vos m'amiez par bone foi,
Et ore estes ocis por moi.
Ge redoi bien por vos morir
Et autel duel por vos soffrir.

Trois fois elle tomba évanouie sur le corps inanimé de son chevalier, et, à la quatrième, elle mourut. Blanchardin, étonné d'un si violent amour, ne douta point qu'il n'eût vu des fantômes: il mit ensuite pied à terre, ôta les armes que ce chevalier lui avoit prêtées, reprit son manteau et se remit en chemin, priant Dieu de le conserver; car il craignit les amis de celui qu'il venoit de tuer.

Etant monté sur une petite hauteur, il vit une rivière qui couloit dans la vallée avec une grande rapidité, et un chevalier armé de toutes pièces

Qui acoroit sor son destrier.

Il étoit là pour montrer le gué

A cax qui passer i devoient,
Qui sa dame servir voloient,
La Pucele de Tormadai,
Que plus bele flor n'est en mai,
Que tant ert gente criature
Por esgarder la fist Nature.

Arrivé auprès de la rivière, Blanchardin voulut passer le gué,

Quant li chevaliers li escrie:
Frans damoiseaux, n'i entrez mie;
Gel vos deffent;

Et si vous êtes assez brave et assez honnête, vous ne devez point en être fâché ni désobéir à cet ordre. Au haut de la montagne, vous trouverez une hôtellerie: prenez cette bague et dites au maître de la maison de vous loger. Demain, quand le jour sera venu, venez me trouver, et je vous conseillerai franchement. Si je n'étois pas arrivé, attendez-moi. Blanchardin lui répondit: « On assure qu'un chevalier ne doit pas s'offenser aisément: j'ajoute foi à vos paroles. » Il prit la bague et alla à l'hôtellerie qu'on lui avoit indiquée: ce n'en étoit pas une, mais bien un château bâti de pierres et de briques.

Dès qu'il eut montré la bague, le seigneur du lieu le reçut à merveille: on eut grand soin de son cheval. Ils se mirent à table, soupèrent et allèrent se coucher; mais Blanchardin ne dormit point.

L'aventure extraordinaire de la forêt, celle du gué lui repassèrent dans l'esprit. La nuit lui sembla d'une longueur extrême, il s'habilla dès que le jour parut, prit congé de son hôte, et vint au gué où le chevalier l'attendoit de l'autre côté de la rivière. Ici l'auteur détaille la beauté de Blanchardin, et finit par ces vers qui conviendroient au moins aussi bien à l'éloge d'une femme:

La boche et gente ot fresche et bele
Con se ce fust rose novele;
Et si chevauche si très bien
Que nus n'i puet amender rien.....
Que jà se puist tenir d'amer.

Blanchardin passe le gué que lui montre le chevalier. Ensuite il lui rend sa bague et le remercie de la manière dont il avoit été traité. Le chevalier le prie alors de ne lui rien cacher, et de lui dire d'où il venoit, et où il alloit dans ce pays où, à plus de vingt lieues à la ronde, on ne trouvoit que la maison dans laquelle il avoit couché. Blanchardin lui dit qu'il satisferoit volontiers sa curiosité.

Ge quier serjanz et chevaliers
A qui ge puisse demorer,
Por mon vasselaige esprover;
Quar ge quier fors los et pris.
Ce dist li chevaliers: Amis,
Ci chevauche ma Damoisele,
En tot le mont n'en a tant bele.

Vous pourrez être témoin de la magnificence de sa marche: elle a grand nombre de damoiselles

Filles de rois, gentes et beles;
Si a dix mille chevaliers.

Si les damoiselles et les chevaliers vous saluent, saluez-les sans vous arrêter, quelque chose qu'ils puissent vous dire.

Ma Damoisele vient derriere
Qui moult parest cortoise et fiere,
Et chevauche loig de sa gent.

On l'a souvent conjurée et pressée

Qu'ele donast sa druerie
Ou à chevalier ou à roi
Qui fust de paraige en droit soi;

mais elle n'a rien écouté. Quand vous serez auprès des dames, mettez-vous entre deux,

Et ma Damoisele baisiez.
Ne laissiez jà por coardise;
Que s'el estoit de vos sorprise,
Trop vos dorroit or et argent,
S'esteriez rois de sa gent.

Jamais elle n'a été baisée, jamais elle n'a eu d'ami.

L'autrier dist: Jamès n'amera
Jusque fortune li dorra
Ou chevalier ou damoisel,
Qui tant parest cortois et bel
Que nus n'i saura que reprendre.

Elle attendra long-temps, dit Blanchardin;

> Mais que qu'il me doie en coster,
> Ge me metrai en aventure
> De baiser ceste criature.
> Conment a non? dites le nos.
> — Madame Orgueillose d'Amors.

L'auteur en décrit longuement les beautés. Ses rigueurs et ses refus nous coûteront cher, dit le chevalier;

> Quar un roi nos en fait grant guerre,
> Qui par force la velt conquerre;
> Alimodès de Carsidoine

qui viendra demain à la ville de Tormadai avec une armée formidable.

> Que vueille Dieu le gloriox
> Qu'el face son ami de vos,
> Quar bien deffendriez la terre.

Blanchardin, déterminé à tout ce qu'il pourroit en arriver, dit adieu au chevalier, et suivit le chemin qu'il lui avoit indiqué. Il rencontra le cortège de la princesse, et, quand il passa auprès des chevaliers, on lui fit des plaisanteries qui sans doute étoient plaisantes dans le temps qu'elles ont été écrites, mais qui ne le sont point du tout aujourd'hui, et dont plusieurs sont même difficiles à comprendre. Les demoiselles gardèrent encore moins le silence, et lui dirent des choses fort agréables; car elles le trouvèrent très joli.

Moult a gent cors pour embracier,

disoit l'une. Une autre :

Qui porroit faire son solaz,
Et qui tenroit entre ses braz,
Jamais mal ne doulor n'auroit,
Qui entre ses braz le tenroit.
Quar pléust Dieu, le fils Marie
Qu'il éust fait de moi sa mie.

Plusieurs furent même sur le point de se quereller à son sujet; mais la crainte de leur dame Orgueillose d'Amors les retint. La princesse parut ensuite, montée sur un beau cheval dont le harnois étoit superbe;

Mainte sonete d'or i sone.

Blanchardin la trouva très belle, et résolut de tout risquer pour la baiser. Il fit si bien qu'avant qu'elle pût s'en être doutée, il l'avoit baisée trois fois, avoit tourné bride et mis son cheval au grand galop. Il fit bien;

Quar Orgueillose d'Amors dist
Que mais nul jor ne sera liée
Deci que ele soit vengiée
De ce c'on li a fait tel honte.
Soit filz de roi, ou soit de conte,
Si perdra il demain la teste;
Jà ne fera de lui grant geste.
A tant est chéue pasmée
Du cheval à terre versée;
Moult devint corrocose et tristre,

Por la Pucele sa magistre
De pasmoison la releva,

et lui dit pour la consoler : « Vous avez tort de vouloir mourir.

S'un fox a faite sa folie,
Por ce ne vos ociez mie;
Quant un chastel n'i a perdu.

Personne que moi ne l'a vu, et je vous promets de n'en parler à qui que ce soit. Vous vous affligez pour une bagatelle, combien de gens se consolent de choses plus considérables! Croyez-moi, ce n'est rien. — Rien, reprit la Pucelle,

Que savez or s'il est vilains?

Ah! que de gens seroient vengés s'ils savoient mon malheur! — Puisque vous voulez cacher cette aventure, dit la vieille, remontez à cheval. — Je ne le puis, répliqua Orgueillose; faites retourner tout mon cortège, et je reviendrai à Tormadai en litière. Je jure

Que jamais jor ne mangerai
De ci que le chief en aurai.

— Retournons toujours à la ville, interrompit la vieille ; je ne négligerai rien pour le faire pendre. » On retourne en effet. Le chevalier qui gardoit le gué se douta bien que le jeune damoisel avoit suivi son conseil et baisé la dame. Il vint la trouver, et, la voyant pâle et en pleurs,

lui demanda la cause de son chagrin. « C'est qu'elle vient d'apprendre, dit la vieille, que demain la ville sera assiégée. Elle pleure de tous les maux qu'Alimodès lui prépare. » Le chevalier savoit bien à quoi s'en tenir. « Confortez-la, dit-il; nous défendrons bien sa ville. »

Blanchardin, charmé de ce qu'il avoit fait, piquoit des deux vers la ville dont la Demoiselle étoit maîtresse. Y étant entré, il s'adressa à un bourgeois, et le pria de lui indiquer la meilleure auberge. Celui-ci, qui étoit un mauvais plaisant, et le voyoit sans bagage, lui montra une belle maison de pierre, le logis du prévôt. Blanchardin y alla en effet, salua le prévôt qui lui répondit:

« Amis, Diex benéie ti.

« Que veux-tu? — Que vous me logiez. — Je ne le puis à moins que tu ne fasses ce qui est écrit sur ce marbre que tu vois élevé dans ce mur. » Blanchardin le regarda et se mit à rire. Les caractères étoient grecs: il les avoit bien lus, et répondit qu'il étoit prêt à faire ce que l'inscription ordonnoit. « Sortez tout armé de votre maison, ajouta-t-il, et si je puis vous forcer et y entrer malgré vous, j'y séjournerai tant qu'il me plaira, sans qu'il m'en coûte rien. » Blanchardin, d'un premier coup, le renversa si bien, qu'il en demeura évanoui. Malgré cela, le jeune

homme fut bien reçu dans la maison, et même par les deux filles du prévôt qui n'en eurent que plus de considération pour lui.

Orgueillose d'Amors apprit bientôt ce qui étoit arrivé chez le prévôt, et, reconnoissant le jeune homme dont elle avoit à se plaindre, fut charmée de ce qu'il venoit ainsi s'offrir à sa vengeance. Elle consulte sa gouvernante sur les deux genres de mort qu'elle vouloit lui faire subir le lendemain; mais,

Dist sa mestresse, vos porquoi
Le feroiz ardoir et à quoi?
Il n'a mie mort deservie.....
Por ce que il vos a baisiée.....
S'il vous éust véuë laide,
Jà de baiser n'éussiez faide;
Mais il vos vit, Madamoisele,
Sor tote criature bele.

Pendant la nuit, la Pucelle ne fit que songer au beau jeune homme. « Peut-être, se dit-elle, est-ce un fils de roi ou d'empereur, » et, au lieu de persister à vouloir le faire mourir, elle finit par penser que, s'il étoit habile aux armes, elle agiroit très sagement d'en faire son sénéchal.

Mais je ne soffreroie mie.
Que il féist de moi s'amie:
Que jà nul hom n'amerai.....
Ne ge ne sai que est amor.

Le lendemain, elle fit faire tous ses préparatifs de défense contre l'attaque d'Alimodès,

Un roi félon et moult engrès
Et chevalchoit un dromadaire,

et avoit bien quatorze pieds de haut. Il forma le siège avec mille chevaliers, et couvrit le pays de ses troupes. Ensuite il somma la ville de se rendre, jurant qu'il détruiroit tout, qu'il ruineroit le pays,

S'Orgueillose d'Amors n'en ai.

Les chevaliers lui répondirent de la ville que la Damoiselle ne le craignoit pas; alors le combat commença. Cependant Blanchardin étoit dans la maison;

Les filles au prévost l'amoient.....
L'une avoit à non Yvorine,
Et l'autre avoit non Aiglentine.
L'ainznée li estoit à destre
Qui moult li conte de son estre;
Et l'autre li dist en l'oreille
Que de lui face sa pareille,
Quar plus est bele que sa suer,
Et si l'aime de tot son cuer.

Mais Blanchardin ne sentoit rien pour ces deux belles, et n'étoit affligé que de rester oisif pendant que tant de chevaliers se battoient. Son hôte lui demanda le sujet de son chagrin. Il ne le lui cacha point, et lui dit qu'il n'avoit quitté

son pays que pour trouver de pareilles occasions. « Ne vous affligez point, dit le prévôt: je vous donnerai des armes, et

Se vos n'avez cheval moult bon,
D'un de cent mars vos ferai don.
De moi feroiz vostre escuier.

Blanchardin le remercie, et un moment après il est armé,

Puis demande son cheval blanc,
Et la pucele li amoine,
Qui plus est bele que Seraine.

Et cette jeune beauté,

Par amor li dona sa manche
Qui fu blanche con une flor.

Quand Blanchardin fut à cheval, il avoit l'air du plus parfait des chevaliers. Du premier coup qu'il donna, il renversa un chevalier ennemi.

A son oste a maintenant dit:
Oste, cest bon cheval prenez,
A votre feme le donez
Qui hersoir me fit mon lit faire.
Moult est cortoise et débonaire,
Dites-lui que ge li envoi.
Cil respont: Sire, ge l'otroi.

Orgueillose étoit à une fenêtre de sa tour pour juger des faits de ses chevaliers. Un des parents d'Alimodès, pour la voir plus long-temps, dit qu'il vouloit se retirer le dernier. Blanchar-

din courut sur lui, le renversa et le tua d'une manière si brillante que chacun fut frappé d'admiration.

Orgueillose le distingua sans peine: elle demanda à sa gouvernante si elle le connoissoit.

Jesus lui doint bone aventure;
Quar bien set ferir en estor.
Li prévoz li velt moult entor.
Il a filles à marier,
Tost l'en vorra une doner.
— S'il la prant, ce sera domaige.

« Que vous importe? reprit la gouvernante. Le mérite et les prouesses ne sont rien pour vous, vous dédaignez même un roi. Si Alimodès vous épousoit, toute la terre seroit en paix, les pauvres humains ne seroient plus tourmentés.

« Alimodès se donne une peine inutile, répondit la Pucelle. S'il m'épousoit, il voudroit coucher avec moi: il a trop de barbe,

Et la char hideuse et vélue;
Si ne fu onques baptiziez.....
Jà ne gerrai auvec nul home,
S'il estoit filz au roi de Rome.

Blanchardin fut attaqué mille fois; mais tant d'efforts ne servirent qu'à sa gloire. La nuit venue et les combats étant cessés, dix des chevaliers les plus considérables le prirent par la main et le conduisirent chez le prévôt où ils trouvèrent la salle parée et ornée de fleurs.

Les puceles tot environ
Si l'aïdent à désarmer.

Le prévôt lui fit grande fête, et tous les barons le regardoient avec admiration; cependant

Orgueillose d'Amors estoit
A la fenestre où el véoit
Le déduit que liz prévoz maine.

Sans pouvoir s'en rendre raison, elle se met en colère contre le prévôt et la prévôté, et sait seulement que tout cet appareil de réjouissances est en l'honneur du jeune chevalier.

Amors l'a férüe du dart
Qui les autres esprant et art.

Enfin, n'étant plus maîtresse d'elle-même, elle dit à sa gouvernante:

Ge sui malade et si sui saine;
Et si me muir, et si n'ai mal.
Ainz mais ne vi dolor ital,
Cist max me fait tranbler sans froit.

La vieille reçut avec plaisir cette sorte de confidence, et crut qu'elle étoit en faveur du roi Alimodès.

C'est (*dit-elle*) du mal que les autres ont,
Qui les chevaliers fait cortois,
Et les puceles met en pais,
Et qui fait faire les batailles.....
C'est li max d'amors qui vos tient.

Croyez-moi, faites la paix et épousez le roi Alimodès.

Cele respont qui pas n'el velt,
Quar por autre forment se delt.
Maistre, dit-ele, ge me muir
La char me tranble soz le cuir.....
Faites-moi le prévost mander,
Quar ge vueil tost à lui parler.

Le prévôt venu, la Dame le fait asseoir, lui demande des nouvelles de ses filles, dont on lui avoit rapporté des choses qui leur feroient tort, si elles étoient assez folles pour s'y laisser aller.

Amer vuelent le chevalier
Qui vint à vostre ostel l'autrier
Conment a non li damoiseax?
Madame, Blanchardin li beax.

« S'il vouloit épouser une de mes filles, ajouta le prévôt, je vous avoue que j'en serois charmé et que je lui donnerois tout ce que je pourrois ;

Quar il est de moult grant proesce.....
Il prit hersoir dix chevaliers,
Et gaaigna quinze destriers.

Orgueillose lui répliqua: « Je sais de ses nouvelles. Croyez-moi,

Vos filles ne pranroit-il mie,
Qu'il a moult plus cortoise amie
Arrière en son païs laissiée.

Je vous défends de penser à vos filles pour lui;

je ne veux point que vous alliez ainsi vous dépouiller de votre bien. Le conseil que je vous donne est bon : suivez-le; j'aurai soin de vous. » Elle lui ordonna ensuite d'amener le lendemain Blanchardin dans la grande salle. « Je veux voir si je puis le retenir à mon service : je lui offrirai des villes et des châteaux qui le mettront en état d'épouser sa mie : il auroit grand tort de l'oublier.

Sire prévôt, dites-li bien
Qu'il ne le doit laisser por rien,
Qu'el est ma cousine germaine
Qui trait por Blanchardin grant paine.
De mal ore le vit venir,
Qu'el ne puet mangier ne dormir.

Revenu chez lui, le prévôt fit plus d'honneur au jeune prince qu'il n'avoit encore fait. Le soir,

Blanchardin en sa chambre maine
La prévoste par grant amor.

Les deux pucelles lui donnent le bon soir et le quittent à regret. Avant de se retirer, le prévôt leur fait part de son entretien avec Orgueillose. Le lendemain, le chevalier et le prévôt allèrent à l'église. Le service fini, ils vinrent s'asseoir au pied d'un arbre, et le prévôt dit en secret à son jeune ami :

Sire, madame vos demande,

et il lui raconte aussi l'entretien de la veille.

Hostes, dit Blanchardin, par foi,
Elle ne demande pas moi;
Onques d'amors n'oi desverie,
Ne ge ne sai que est amie.
Portez à autrui cest mésaige,
Que jà n'irai por tel folaige.
Ne déust pas dire, par foi,
Tel parole fille de roi,

ni se moquer d'un étranger. Si je la sers dans cette guerre,

Ce faz-ge tot par gentillise.....
Quar ge n'ai soig de feme prandre.....

« Néanmoins, ajouta-t-il, pour l'empêcher de s'en prendre à vous, et de s'imaginer que je manque à ce que je lui dois, allons la voir. » A leur entrée dans la salle, chacun fut émerveillé de sa beauté, et le cœur lui battit

Quant la Pucele le choisi,
Par la mein destre le saisi;
Sire, dist-ele, bien vigniez.
Cil respont: Dame, Diex vos gart.
A tant le tret à une part
Por parler et por acointer.....
Tel joie en a la Damoisele,
Li cuers li volete et sautele,
Par poi qu'ele ne li disoit
Conment s'amor la destraignoit.

Mais elle étoit timide et craignoit de passer pour folle. Elle s'observa donc avec grand soin. Si elle

l'avoit tenu seule dans sa chambre, les choses auroient été bien différemment.

Jà feist autre parlement;
De lui acoler et baisier
Ne féist ele nul dangier.
Sire, dit-ele, j'ai grant guerre,
Alimodès gaste ma terre.

Veuillez me secourir, j'ai grand besoin de troupes et de chevaliers. Demeurez à mon service, je vous donnerai plus d'or et d'argent que vous n'en pourrez desirer,

. . . . Et pailes et cendax,
Beles armes et bons chevax.

—Si j'avois à souhaiter quelque chose, madame, lui dit-il, ce seroit pour rendre au prévôt, qui est un galant homme, à qui je n'ai rien à donner,

. . . . . Une chose sachiez bien
Qu'il n'ot onques gaire du mien;
Mais j'ai éu assez du sien.
S'il le r'avoit, ce seroit bon.
Sire, fait-ele, gel rendrai,
Et trois tanz du mien li dorrai.
Por ce que il vos a servi.
—Damoisele, vostre merci.

Je demeurerai très volontiers avec les autres chevaliers qui sont à votre service. »

La Pucele du cuer soupire,
Ne sait conment el li puist dire
Que el est por lui enbrasée

Moult durement, et trespenssée.
Blanchardin li a demandé :
Dame, dites-moi vérité,
Por amor Dieu qui ne menti,
D'une parole que ge oï.

Le prévôt vient de m'assurer

Que vos connoissiez bien m'amie,
(Mais ainc d'amors n'oi druerie),
Et de vostre lignaige estoit
La damoisele qui m'amoit.
Par Dieu! moult en ai grant merveille.
Cele l'entent, si li conseille.
Damoiseax sire, c'est por moi
Que ge disoie, en moie foi,
Que plus vos aim que ne puis dire;
Mes cors en est en grant martire,
Se vos volez, d'or en avant
Seron de verai cuer amant.
L'enfés respont par cortoisie :
Dame, ce ne refus-ge mie
Por vostre amor pris, à conquerre
Vos aiderai de ceste guerre.
Sire, dist-ele, vos aurez
Quanque vos me demanderez.
Si l'esgarde la Damoisele,
El cors li respoint l'estancele.

Blanchardin appelle son hôte : « Retirons-nous, lui dit-il; on nous attend : les chevaliers sont déjà armés pour le combat. Madame, permettez-nous de vous quitter. » La Dame leur dit adieu et donne ses ordres au prévôt :

Mais demain revenez à moi
Et voz deux filles m'amenez.

Envoyez-les-moi pour me servir : dès aujourd'hui je veux en avoir soin, et avant peu je les aurai bien mariées à de bons chevaliers. » Charmée de pouvoir se livrer à son amour, Orgueillose envoya à Blanchardin un oriflor (bannière), un écu et un cheval, le tout de la plus grande magnificence,

Et auvec ce sa destre manche,
Que de s'amor soit en fiance.

Le prince en fut charmé, et le prévôt lui dit :

Se Diex plaist, encor seroiz rois,

et maître de tout ce pays.

Ostes, dit Blanchardin, ne sai,
Mais moult m'aime de cuer verai
Orgueillose d'Amors la gente.
Ainz redoit bien por lui joster
Et un chevalier encontrer.

Comme ils se mettoient à table, on annonça qu'Alimodès sortoit de son camp pour attaquer la ville, et donner l'assaut. Si l'attaque fut vive, la défense ne fut pas foible ; mais Rubion, roi sarrasin, parut avec des armes distinguées ;

Et en son destre bras sa manche
Que s'amie li ot donée.

Il aimoit la fille d'Alimodès, et elle étoit présente ; car son père l'avoit menée avec lui. Rubion s'approcha des murailles, et offrit

Bataille por l'amor m'amie.

Tous les chevaliers étoient armés : aucun ne voulut sortir. Blanchardin court chez le prévôt.

Hostes, fait-il, par saint Maart,
Trop sont cil chevalier coart.

Et il vole à la rencontre de Rubion. Le combat fut vif et bientôt ils en furent aux épées. Les dames et les pucelles étoient

As fenestres et as donjons
Por esgarder les deux barons.....
Orgueillose d'Amors soupire,
Ne set à cui son penser dire.

Enfin Blanchardin abat Rubion d'un tel coup d'épée, que le bruit s'en fait entendre fort au loin. La fille d'Alimodès, voyant le désastre de son ami, offre son amitié à celui qui lui amènera Blanchardin prisonnier. Ce prince, croyant le combat fini, avoit déjà remis son épée, quand une quarantaine de chevaliers sarrasins fondirent sur lui,

Orgueillose d'Amors s'écrie;
S'en appela la baronie.
Por Dieu! seignor, que faites-vos?
Jà se combat-il por nos toz;
Qui or vorra m'amor avoir
Et les granz parz de mon avoir.....
. . . Or s'en isse maintenant
Por secorre le chevalier
Qui venuz nos estoit aidier.
S'il muert, vos en auriez honte.

Ce discours détermine les ducs et les comtes à sortir; la mêlée s'engage: on voit les chevaliers se frapper, tomber. Blanchardin renverse un roi; la terre est couverte de Sarrasins. Daires, fils d'Alimodès, essaie de rétablir les affaires. Blanchardin court sur lui et lui fait perdre les arçons. Ce prince, intimidé, se retire de la bataille.

La fille d'Alimodès à l'écart regardoit le combat, et ne pouvoit fuir. Blanchardin la fait prisonnière; Alimodès s'écrie et appelle les siens, qui se précipitent sur le chevalier, et, malgré sa valeur extraordinaire, le font prisonnier. Ce que voyant Orgueillose,

> Por Blanchardin sept foiz se pasme,
> Et sa mestresse moult l'en blasme.
> Dame, dist-el, estes vos fole?

Si le chevalier est pris, vous en avez tant de meilleurs. » La Pucelle répondit qu'elle donneroit tout ce qu'elle avoit, même sa ville de Tormadai pour le ravoir.

> So lui estoie en ma chemise
> Ne criendroie ne vent ne bise,
> Ne riens qui me pooit mal faire.

Elle ordonne au prévôt d'aller demander au roi Alimodès s'il vouloit mettre le chevalier à rançon. « Je tremble, dit-elle, pour ses jours. » Le prévôt va auprès d'Alimodès, et fait d'inutiles

instances. Le roi veut au contraire faire sur-le-champ périr Blanchardin ; mais la princesse, sa fille, s'y oppose et le supplie de l'envoyer au roi de Salimandre, frère de celui qu'il avoit tué, l'assurant qu'il pouvoit s'en rapporter à lui pour la justice qui en seroit faite.

Alimodès se rend à ces raisons, et dit au prévot : « Je n'en recevrai ni or ni argent : il faut que votre dame soit folle, et puis

> Qu'el ne me velt rendre sa tor,
> Ge la ferai vivre à doulor.

Ensuite il fait prendre le jeune prince et le fait enchaîner sur un vaisseau qu'il envoie au roi Butor de Salimandre. Ce prince cruel l'auroit certainement fait brûler pour venger la mort de son frère ; mais, à une lieue du port, une tempête violente les repoussa jusqu'à *Inde la fiere*.

Le vaisseau se brisa, et Blanchardin échappa seul du naufrage.

> Encor ot les enneax es piez,
> Mais à pierres lez a brisiez.

Montant ensuite sur une hauteur, il découvrit une grande ville dont le roi avoit assemblé tous ceux qui dépendoient de lui.

Blanchardin, n'ayant d'autre moyen d'échapper, résolut de se faire passer pour Sarrasin.

> Et lor langage parlera,

Quant il set bien sarrazinois,
Et bien latin et bien grezois.

Avec une herbe il se noircit le visage et les mains, et se présente devant le roi qu'il trouve s'entretenant avec ses barons d'une guerre qu'il avoit à soutenir. Il lui offre ses services qui sont acceptés. Il part avec Sadoine, fils du roi et une nombreuse troupe de vaillants chevaliers. Après plusieurs combats, ils font retirer les ennemis et donnent la paix au roi Rubans. A son retour, le roi lui offre des villes et des châteaux, et en mariage une de ses parentes.

Blanchardin fut obligé de la voir; mais elle ne lui fit aucun plaisir,

Por ce que en Dieu ne créoit;
Et s'amie plus bele estoit.

Il essaie de s'excuser honnêtement auprès du roi.

Sire, fait-il, j'ai espousée
Une pucele en sa contrée;
Celui tenrai tote ma vie.

Le roi trouve cette excuse très bonne et lui offre ses trésors.

Un jour, Sadoine, fils du roi, qui avoit la plus grande amitié pour Blanchardin, le voit baigné de pleurs. Etonné, il lui demande la cause de ses chagrins. Celui-ci lui avoue la douleur où il est d'être éloigné de sa mie, et de ne pouvoir la

secourir : il lui raconte toutes ses aventures. « Il faut partir, dit Sadoine,

Por la Damoisele servir.

Blanchardin ajouta : Alimodès

Li rois a une fille belle ;
Onc Diex ne vit tel damoisele,
Tant est gente et de cors bien faite
Qu'il sanble qu'ele soit portraite.
Vos en auroiz la druerie
S'auvec moi secorez m'amie.

L'envie de la faire prisonnière m'a coûté ma liberté. »

Sadoine alla sur-le-champ trouver son père, lui dit qu'il n'auroit jamais de guerres et qu'il vouloit en aller chercher dans d'autres pays. En vain le roi lui représenta qu'il n'avoit point d'autre héritier.

Vielles gens doivent séjorner,
Et jovenceax doivent errer.

répondit Sadoine : « Je partirai avec Blanchardin; je ne le quitterai jamais; nous nous sommes juré de nous secourir mutuellement dans une guerre injuste que l'on fait à une princesse. Donnez-nous sept mille de vos meilleurs chevaliers, et faites-nous construire un grand vaisseau. » Le roi consentit à tout, et donna ordre aux charpentiers de construire un navire dont la description qu'en donne le poète est aussi étrange

que la possibilité de ses proportions et la géographie des côtes que parcourent les deux princes. Ils rencontrèrent un vaisseau chargé de pélerins venant de Jérusalem, et que Blanchardin reconnut pour être des sujets d'Orgueillose d'Amors.

Sachiez li bons prévoz i fu.

Blanchardin fut charmé de pouvoir apprendre des nouvelles de sa mie; mais, ne voulant point se faire connoître, il pria Sadoine de ne pas le nommer, et avec son visage noirci il pouvoit se montrer sans crainte. Il fit venir le prévôt sur son vaisseau, lui fit conter toute son histoire, l'amour que sa mie avoit pris pour lui, et qu'elle lui conservoit. Le prévôt le rassura en même temps sur le bon état de la place, et ils parlèrent toujours en grec; car le prévôt étoit savant, et ils ne vouloient pas être entendus des Indiens qui les entouroient. Le prévôt demanda si tous les chevaliers qu'il voyoit voudroient offrir leurs services à sa dame. « Sans doute, répondit Blanchardin, si elle en veut épouser un et le faire roi, ils secourront la ville. — En ce cas, il n'y a rien à faire, reprit le prévôt; car ma Dame est incapable de changer de résolution.

Poi sont cuer de feme verai,

dit Blanchardin, qui vouloit engager le prévôt

à lui conter des choses agréables et flatteuses. « Ma dame, répond celui-ci,

. . . . . Ne volt oïr proiere,
Ne conte ne roi escouter.
Tote nuit songe qu'il revient,
Et qu'antre ses deuz braz le tient.
Puisque la dame l'aime si
Donc redoit-il bien amer lui.

S'il vit, reprit Blanchardin, tout espoir ne peut être perdu, et sans doute il ne pense qu'aux moyens de la secourir. » Quand il se fut bien instruit, il écrivit une lettre qu'il lui fit jurer de remettre en arrivant à la Dame, sans la montrer à aucune autre personne. « Tous ceux qui sont sur ce vaisseau sont Sarrasins.

Et ge meisme sui païen;
Mais Blanchardin, connois-ge bien,
En Paenisme est en prison.

S'il en sort une fois, il saura bien venger sa mie, pour laquelle seule il est inquiet. » Le prévôt retourna dans son vaisseau, fort aise de n'être plus au milieu des Sarrasins qui ne laissoient pas de lui causer de l'inquiétude. Arrivé à Tormadai, il alla d'abord à l'église remercier Dieu, et ensuite se rendit auprès de la princesse Orgueillose. Il se mit à genoux devant elle et lui présenta la lettre dans laquelle elle trouva toute l'histoire de

Blanchardin et l'annonce des secours qu'il lui amenoit.

La Pucele les letres list.
Bien a deux anz que mais ne rist,
Mais or rit, et or est haitiée;
Et si devint joyeuse et liée.

Elle demanda au prévôt comment il avoit été chargé de cette lettre; il le lui raconta, ajoutant que celui de qui il l'avoit reçue étoit un Maure.

Fox, dit-ele, c'est Blanchardin

qui vient à mon secours et que vous n'avez pas reconnu. »

El mesaige ne perdroiz rien;
Ainz vos dorrai ore du mien
Vingt muis entre vin et forment,
Et soixante plates d'argent.

Le prévôt charmé la remercia, convenant de la fortune que l'arrivée de Blanchardin dans ce pays lui avoit fait faire.

Ses filles en sont mariées:
Deux contes les ont espousées.

Tant il est vrai que

Moult doit-on bien servir prodome,
Et faire honor à mainte gent;
S'uns le retient, l'autre le rent.

La belle Orgueillose

Puis ne dormi ne someilla ;
La nuit por son ami veilla,
Et quant Diex redona le jor,

elle monta sur la tour, regarda la mer et reconnut le grand vaisseau. « C'est assurément le vaisseau de Blanchardin, dit-elle ;

Mais moult sanble qu'il viennent lent.

Sa gouvernante lui faisant compliment sur sa beauté, elle répond que sans doute elle la doit aux bonnes nouvelles qu'elle vient de recevoir. « J'aurai, dit-elle, ce matin sept mille chevaliers qui battront le roi Alimodès et le mettront en fuite. » Cependant les matelots manœuvroient pour arriver dans le port ; mais un coup de vent les surprit et les emmena au large.

La Pucele chaï pasmée
Qui en la tor estoit mostée.

On l'emporta à demi morte dans son appartement, où elle fut inconsolable. La tempête devint terrible, et Blanchardin dit à son ami : « Nous sommes en ce péril

Por ce que ne créons noient
En Dieu qui en la croiz fu mis.

C'est le diable qui veut nous tromper et nous faire noyer.

Ci guépisson tuit Apolin,
Et Mahomet, et Tergavant.

Sadoine promit, s'il arrivoit à terre, de faire baptiser tous ses gens, et de faire la guerre aux mécréants; cependant la tempête augmenta; chacun se croyoit certain de périr : aussi Blanchardin leur proposa-t-il de les baptiser tous. Ils y consentirent, et peu après le vent s'adoucit et la mer devint plus calme; mais ils étoient fort loin du royaume d'Orgueillose, et arrivèrent devant la ville de Carsidoine.

Daires, fils d'Alimodès, y commandoit, et même il avoit fait une course dans le pays du père de Blanchardin, et l'avoit fait prisonnier : il le traitoit fort durement, sans vouloir le mettre à rançon.

Blanchardin, charmé d'être arrivé à la ville de Daries, dit en riant à Sadoine : « Nous sommes en pays ennemi,

> La dedenz est la fille au roi
> Qui moult est bele, par ma foi.
> Ge vos doig la fille et la terre;
> Mais vos l'aideroiz à conquerre.

Ils marchent contre la ville, et, après divers combats, la prennent, tuent le prince Daires et s'emparent de la princesse, sa sœur, qui des fenêtres de son palais avoit pris de l'amour pour le prince Sadoine auquel elle veut bien donner sa main, et elle consent même à devenir chrétienne.

Blanchardin, faisant ouvrir les prisons, recon-

noît au fond d'un cachot, le roi de Frise, son père. Il le délivre, et, après un séjour d'un mois à Carsidoine, pour lui donner le temps de se remettre de ce qu'il avoit souffert pendant sa dure captivité, les trois princes s'embarquent pour aller combattre Alimodès,

Et quatre cent galies ont.

Cependant Orgueillose d'amors, quoique depuis long-temps malade, se leva; et, regardant du côté de la mer, elle aperçut des vaisseaux. Aussitôt elle envoya le prévôt leur demander s'il ne s'y trouvoit point de chevaliers qui voulussent venir à sa solde; car Alimodès devoit le lendemain donner un vigoureux assaut. Blanchardin le reçut sans se faire connoître, il apprit des nouvelles de sa mie, sut qu'elle étoit malade depuis la Saint-Jean, et que

Ne pot resposer ne dormir,
Boivre, ne mangier, ne gesir
Por son ami. . . . . .

Se faisant enfin reconnoître, il chargea le prévôt de dire à sa maîtresse que le lendemain elle fît arriver toutes ses troupes, et qu'il débarqueroit avec les siennes pour livrer bataille.

Dites-moi à ma douce amie,
Beax amis, qu'el ne s'esmoit mie.
De moie part la saluez,
Et cest enel d'or li donez

S'en son doi l'a la Damoisele,
Toz jors aura color novele;
El amera veraiement.

Le prévôt remonta dans son bâteau et pressa ses matelots pour arriver plus vite.

Au havre vinrent droitement
Où la Pucele les atent
Por demander de lor noveles.
O lui sont trente damoiseles.

Elle avoit fait étendre un tapis superbe sur le fauteuil dans lequel elle étoit assise; le bon prévôt débarqua.

Il s'ageloigne devant soi,
L'enel li mist devant son doi.....
C'est Blanchardin le damoisel
Qui vos envoie cest enel,

et qui vient à votre secours avec un grand nombre de chevaliers. Orgueillose d'Amors dit:

Semonez-moi les jugléors,
Et si mandez les harpéors,

je les paierai magnifiquement; que tous les habitants de la ville soient vêtus de leurs plus beaux habits, que les rues soient tapissées et semées de fleurs. » Tout cela fut promptement exécuté, et Alimodès, étonné des marques de joie dont le bruit parvenoit jusqu'à lui, assembla son conseil, et dit qu'apparemment il arrivoit du secours par les vaisseaux que l'on voyoit entrer dans le

port, et qu'il ne falloit point différer à donner l'assaut. Blanchardin, qui ne desiroit que le combat, fut charmé de ces dispositions d'attaque, et débarqua ses troupes sur la plage. Quand Alimodès aperçut un corps qui marchoit en si bon ordre,

Il a pris un sien latinier,
Et si lor a fait envoyer,

pour leur demander qui ils étoient et à qui ils en vouloient. Blanchardin lui déclara la vérité, et lui apprit ce qu'ils avoient fait à Carsidoine, qu'ils l'avoient rendue chrétienne, et baptisé la fille d'Alimodès. Ces nouvelles mirent le roi au désespoir: il auroit bien voulu se trouver ailleurs,

Et la Pucele clamast quite
S'il l'en laissast aler atant.

Mais les affaires étoient trop engagées. Il fit ses dispositions pour attaquer Blanchardin et Sadoine, et laissa le soin de l'assaut à Farons, roi de Burgie.

Orgueillose se met en défense, donne au prévôt

Le confenon de la bataille.

Blanchardin, de son côté, pousse vivement Alimodès. Enfin après plusieurs combats dont le récit se ressemble un peu dans tous ces romans, après un combat singulier entre Blanchardin et Alimodès qui auroit péri, s'il n'eût été à l'improviste secouru par son frère Arimèdes, ces princes

ennemis sont emportés à demi morts par un petit nombre des leurs, tout le reste ayant été massacré. Alimodès s'étant embarqué,

O lui n'ot que cent chevaliers
S'en amena cinq cent milliers.....
Quant la bataille fut vaincue,
Blanchardin vet véoir sa drue.

Elle vint au-devant de lui sur le perron, et

La Pucele le vait baiser.

Tous les chevaliers et les bourgeois desirant extrêmement ce mariage,

Les sains en sonent as mostiers;
Uns arcevesque li espouse,
Chantent la messe gloriose.....
Et quant la messe fu chantée,
Tuit s'en vont en la tor quarrée;
Moult i ot harpes et vieles
Et tantes mélodies beles.

Tous les barons du pays y séjournèrent quatre jours, et le cinquième

Le roi de Frise s'en revet
Et en sa contrée s'en vet,
Arrière s'en revet Sadoine
A sa moillier en Carsidoine;
Dès or a Blanchardin amie,
Sages et proz sanz vilenie.
Blanchardin est sires et dux;
Li romanz faut, ge n'en sai plus.

EXPL' DE B. & DE O.

VOYAGE D'OUTRE-MER,

DU COMTE DE PONTHIEU.

Manuscrit de Notre-Dame, n° 7. Maintenant à la Bibliothèque du Roi, n° 272.

Devenu veuf de très bonne heure, et père d'une fille âgée de trois ans, le comte de Ponthieu ne tarda point à prendre une nouvelle épouse, dont peu après il eut un fils, et ces deux enfants crûrent en âge et en perfection. Dans son voisinage vivoit la dame de Doumart, en Ponthieu: cette dame avoit un fils, nommé Thiébaut, l'héritier naturel du riche comte de Saint-Pol, mais bien pauvre gentilhomme tant que cet héritage ne lui seroit pas échu. Douze ans après son second mariage, le comte de Ponthieu manda le sire Thiébaut, l'attacha à sa maison, et, dès ce moment, tout prospéra chez lui. Au retour d'un tournoi, voulant récompenser le jeune homme, il le fait appeler et lui dit: « Thiébaut, quel joyau « de mes domaines aimeriez-vous le mieux? — « Sire, répond celui-ci, je ne suis qu'un pauvre

« gentilhomme; mais de toutes vos richesses je « n'aimerois rien tant que la demoiselle votre « fille. » Le comte charmé lui dit : « Je te la donne, « si elle y consent. » Il vient ensuite trouver sa fille, et lui dit : « Fille, vous êtes mariée, si « vous n'y avez point de répugnance. — Et à « qui, mon très honoré sire ? — Ma fille, à mon « bon chevalier Thiébaut. — Ah! sire, si votre « comté étoit un royaume, et que je fusse desti- « née à donner le jour à des rois, je m'estimerois « heureuse d'être son épouse. » Le mariage se fait en présence du comte de Ponthieu, du comte de Saint-Pol et de plusieurs dames et prud'hommes. Les jeunes époux vécurent heureux pendant cinq années, mais attendant toujours en vain que Dieu leur fît la grâce de leur donner un héritier, ce qui finit par leur causer un vif chagrin. Une nuit que Thiébaut réfléchissoit tristement : « Com- « ment peut-il se faire, se dit-il, que, nous ché- « rissant si véritablement, nous ne puissions ob- « tenir de Dieu un héritier. » Il pensa qu'invoquer avec une ferme foi monseigneur saint Jacques lui feroit certainement obtenir sa demande, et il lui voua un pélerinage. Sa femme dormoit à ses côtés. Aussitôt qu'elle est éveillée, il la prend entre ses bras et requiert d'elle un don. « Mon bien-aimé « seigneur, quel est-il ? S'il dépend de moi, soyez « assuré de l'obtenir. — Chère dame, c'est votre

« congé pour aller à monseigneur saint Jacques : « je veux aller prier ce bon saint et seigneur « qu'il nous donne un héritier afin que Dieu soit « servi et sa sainte église honorée. — Sire, ce « don est très courtois, je vous l'octroie ; mais, « à mon tour, je vous requiers d'un autre : c'est « la permission de vous accompagner dans ce « voyage, et vous pouvez être certain que vous « serez bien moins embarrassé de moi que du « moindre de vos écuyers. » Thiébaut, un peu chagrin, finit par lui octroyer sa demande. Le jour venu, cette nouvelle se répand et parvient au comte de Ponthieu, qui mande messire Thiébaut et lui dit : « Thiébaut, vous êtes pélerin voué, me « dit-on, ainsi que ma fille. Votre pélerinage « m'est agréable ; mais le départ de ma fille me « chagrine. — Sire, votre fille le desire, et je ne « puis la refuser. — Eh bien ! Thiébaut, partez « quand vous voudrez, et le plus tôt possible. « Palefrois, chevaux de main et de bagage sont à « votre disposition, ainsi que mes équipages. » Thiébaut le remercie, fait ses préparatifs, et avec grande joie se met en route. Arrivé un soir dans une bonne ville, à deux journées de monseigneur saint Jacques, il appelle l'hôte et lui demande quelle espèce de route il auroit à faire le lendemain. « Sire, près de cette ville vous avez un bout « de forêt à passer, et tout le reste du jour très

« beau chemin. » Le lendemain matin, les pélerins se lèvent avant le jour : leur bruit éveille Thiébaut qui, se trouvant la tête un peu pesante, dit à son *chambrelan* : « Fais partir tout mon « monde : tu resteras et emballeras mon lit ; « je suis mal à mon aise, et partirai un peu plus « tard. » L'ordre s'exécute, on part, et peu après, avant le jour, Thiébaut se met en route avec sa femme et son seul chambrelan. Arrivés près de la forêt, ils voient deux chemins, l'un véritable et l'autre mauvais. Le comte ordonne à son chambrelan d'aller en grande hâte rappeler ses gens. « Dis-leur de nous rejoindre : il ne convient pas « qu'une dame traverse une forêt en si petite es- « corte. » Le valet s'en va grand train : et, à l'entrée de la forêt, Thiébaut ne sait lequel des deux chemins choisir. Cette forêt étoit infestée de voleurs qui, pour tromper les pélerins, avoient dégagé et élargi l'entrée de la fausse voie. Thiébaut, trompé par ces apparences, s'engage dans ce mauvais chemin ; mais, à peine y a-t-il fait un quart de lieue, que la voie se rétrécit, et, embarrassé par les branchages, il commence à craindre de s'être mépris. Au même moment il voit huit hommes armés de toutes pièces comme des voleurs de grand chemin, quatre venant devant lui et quatre arrivant par-derrière. « Ne vous ef- « frayez point », dit-il à sa femme. Il fait un salut

qu'on ne lui rend point. Il demande aux quatre de devant ce qu'ils vouloient de lui. « Vous le « saurez bientôt », lui répond l'un d'eux, qui, à l'instant, se jette sur lui l'épée nue. Thiébaut évite le coup, arrache l'épée des mains du voleur, et sur les huit réussit à en tuer trois; les cinq autres l'entourent, lui tuent son palefroi, et il tombe, mais sans blessures. On lui ôte tous ses vêtements jusqu'à sa chemise, ses bottines et ses éperons; on lui lie les mains et les pieds avec les courroies d'une épée; et on le jette au milieu d'un buisson de ronces. Ceci fait, les brigands viennent à la dame, lui prennent son palefroi, et la dépouillent de même. L'un de ces bandits, remarquant sa beauté, dit à ses compagnons : « On vient de me tuer mon frère : il me « faut cette femme en retour. — Et moi, je viens « de perdre mon cousin, dit un second. — Nous « avons les mêmes droits que vous, prétendent « les trois autres; mais à quoi nous serviroit de « retenir cette femme. Menons-la en la forêt; fai- « sons-en à notre plaisir, et puis après laissons-la « aller. » Ainsi ils firent et ensuite ils vinrent la remettre sur le chemin. Messire Thiébaut, la voyant revenue, lui dit : « Pour Dieu! déliez-moi; car ces « ronces me déchirent horriblement. » La dame ramasse l'épée d'un des voleurs qui venoit d'être tués, et dit à son mari : « Sire, je vais vous dé-

« livrer», et elle s'avance pour le frapper au milieu du corps; mais Thiébaut voit le coup, et en tressaille si fortement, que les liens de ses mains en sont relâchés. L'épée le blesse au bras, et coupe les courroies. Aussitôt qu'il sent ses mains débarrassées, il rompt les attaches de ses pieds, et, se levant, dit à son épouse: « S'il plaît à Dieu, « madame, vous ne serez plus désormais en pou- « voir de me tuer. — Certes, c'est ce qui bien me « fâche », répond-elle. Il lui ôte l'épée, la ramène à l'entrée de la forêt, où il trouve sa suite étonnée et chagrine de les voir en si piteux état. Ils prennent d'autres vêtements et se remettent en route.

Pendant tout le jour, Thiébaut n'en fait pas plus méchante mine à sa femme. Arrivé le soir en une ville, il se fait indiquer une bonne maison religieuse où l'on puisse laisser une dame. Le lendemain matin il s'y rend, et, après y avoir entendu la messe, il prie l'abbesse de recevoir sa femme. Il laisse une partie de son monde pour la servir, et va accomplir son pélerinage. A son retour, il la reprend, fait des largesses au couvent, et ramène la dame aussi honorablement, et de même manière qu'il l'avoit emmenée, à cela près qu'il ne l'admettoit plus en son lit. Grande joie à l'arrivée. Viennent les comtes de Ponthieu et de Saint-Pol, et beaucoup de dames et demoiselles pour faire honneur aux arrivants. Ce jour-

là, au festin, le comte de Ponthieu mangea avec Thiébaut en même assiette. Après le repas, il lui dit: « Thiébaut, mon cher beau fils, qui loin va « voit beaucoup ; racontez-moi quelque aven- « ture qui vous soit arrivée, ou que l'on vous « ait apprise. » Thiébaut répond qu'il n'en sait aucune, et le comte insistant, il lui dit: « Sire, « j'en ai bien une, mais qui ne peut être racon- « tée devant tant de gens. » Le comte se lève et le prend à part; alors Thiébaut, sans se nommer, raconte l'aventure comme arrivée à un chevalier et une dame. Le comte lui demandant ce que le chevalier avoit fait de la dame, il répond qu'il l'avoit honorablement ramenée, comme il l'avoit emmenée, fors de la laisser entrer en son lit. « Mon cher Thiébaut, le chevalier a eu plus de « bonté que moi; car, par la foi que je vous dois, « la dame auroit été accrochée et pendue à une « branche avec les courroies qui m'avoient atta- « ché. — Vous en croirez bien mieux cet invrai- « semblable récit, dit Thiébaut, quand la dame « elle-même vous le garantira. — Vous savez donc « qui étoit ce chevalier. — Oui, très bien, sire. — « Et qui donc? — Moi-même, répond Thiébaut. « — C'est donc à ma fille qu'ainsi est advenu. « — Tout justement, sire. — Thiébaut, puisque « vous me l'avez ramenée, votre vengeance est « sûre. » Transporté de colère, il appelle sa fille

et lui demande si ce que Thiébaut avoit dit étoit vrai, si elle avoit voulu le tuer, et par quel motif. « Oui, sire, et il me peine beaucoup de ne « l'avoir point fait. » Le comte ne dit rien, laisse partir sa cour; mais le lendemain il va à Tue-sur-Mer *, avec son fils, messire Thiébaut et la dame, fait préparer un bateau, y fait descendre un grand tonneau, et s'y embarque avec eux, sans autre compagnie que celle des marins. Quand on est à deux lieues en mer, il fait défoncer le tonneau, prend sa fille, et avec ses magnifiques atours cette jeune et belle dame est enfermée dans ce tonneau qu'il fait ensuite clore et boucher avec soin, et placer sur le bord du bateau. Là il le pousse avec son pied dans la mer, le recommandant aux vents et aux ondes.

Messire Thiébaut et son beau-frère s'étoient en vain jetés à ses pieds, le suppliant de leur épargner ce chagrin; mais il étoit resté inflexible. A peine fut-il à terre, que les gens d'un vaisseau marchand qui alloit de la Flandre chez les Sarrasins pour son trafic, virent flotter le tonneau, et dans l'espoir d'en tirer quelque avantage, ils le firent prendre et le mirent dans le vaisseau. L'ayant défoncé, ils trouvèrent la dame qui étoit presque

* Le manuscrit porte Tue-sur-Mer, mais il est indubitable que c'est Rue, ville ou gros bourg encore existant, et situé sur la droite de l'embouchure de la Somme.

morte, sans respiration, le col gonflé, les yeux éteints. Quand elle eut repris de l'air, elle donna quelques signes de vie: on lui parla; mais elle ne pouvoit répondre. Enfin, lorsque la parole lui fut revenue, on lui demanda par quelle étrange aventure elle se trouvoit en situation si extraordinaire. Elle ne leur dit point la vérité, et laissa seulement entendre qu'elle avoit été amenée là par un grand malheur et un grand crime. Enfin elle prit un peu de nourriture, désenfla et recouvra quelque beauté, et redevint aussi joyeuse qu'elle avoit été affligée.

Tant navigua la nef, qu'elle arriva devant Aumarie, où, étant débarqués, les marchands se demandèrent ce qu'ils feroient de leur belle dame. Les uns furent d'avis de la vendre; d'autres, mieux avisés, dirent: « Faisons-en présent au « soudan: cela arrangera merveilleusement nos « affaires. » Tous y consentent et mènent la dame au prince qui étoit un beau jeune homme, et reçut avec grand plaisir ce présent d'une femme aussi belle. Ils ne purent lui dire qui elle étoit; mais ils lui apprirent la circonstance extraordinaire qui l'avoit mise en leur pouvoir. Le soudan fut généreux envers eux, et fit à la dame un très gracieux accueil. Revenue sur terre ferme, elle ne tarda point à reprendre ses couleurs et sa beauté, et fut bientôt aimée du soudan qui,

voyant bien qu'elle ne pouvoit être qu'une personne très distinguée, lui fit demander par des interprètes quelle étoit sa naissance, si elle étoit chrétienne, et si elle vouloit abandonner sa foi et devenir son épouse. La dame ne voulut rien dire sur sa naissance; mais, voyant qu'il valoit mieux céder de bonne grâce que par contrainte, elle consentit à embrasser la foi du soudan qui, aussitôt après, l'épousa, conserva un grand amour pour elle et en eut un fils, et peu après une fille.

Deux ans et demi s'étoient déjà passés depuis qu'elle étoit l'épouse du soudan; déjà elle entendoit et parloit fort bien la langue du pays. Pendant ce temps, le comte restoit en Ponthieu avec son fils et son gendre. Il étoit en grand chagrin, et Thiébaut n'osoit se remarier. Le fils du comte, voyant ses parents dans la douleur, ne vouloit point se faire recevoir chevalier, quoique bien suffisamment en âge. Tourmenté de remords pour l'action qu'il avoit commise, le comte un jour alla trouver l'archevêque de Rouen, se confessa à lui, et en expiation prit la croix. Messire Thiébaut imita son beau-père, et le jeune homme, ne voulant point se séparer de ceux qu'il aimoit, se confessa et se croisa comme eux. Tous trois firent dévotement leur pélerinage, visitèrent les saints lieux, et ensuite se dévouèrent pour un an au service du temple.

Ce temps expiré, le comte résolut de revenir voir son pays et ses amis. Il fit préparer à Acre un navire dans lequel ils vinrent s'embarquer. Ils sortirent du port avec un bon vent; mais ce temps favorable fut de peu de durée. Arrivés en haute mer, ils furent battus par une horrible tempête; l'équipage ne savoit ni que faire ni où il étoit porté. Chacun s'embrasse et croit périr; mais enfin on aperçoit la terre. « C'est, dit-on « au comte, terre de Sarrasin, le pays d'Auma- « rie. — Abordons, répond-il; car nous ne pou- « vons mourir de pire mort que de nous noyer. » Ils arrivent devant Aumarie dans l'état le plus déplorable. Des galères et des bateaux remplis de Sarrasins, viennent aussitôt au-devant d'eux, les prennent et les conduisent tous devant le soudan. Ils sont contraints de lui abandonner tout ce qu'ils possèdent, et sont ensuite jetés dans des prisons. Le comte et ses fils s'étoient, au moment de la tempête, tellement attachés ensemble, qu'on trouvoit difficulté à rompre leurs liens, et le soudan les fit conduire tous trois en une prison à part, dans laquelle le malaise les rendit promptement malades. Au bout de quelques semaines, le soudan fit une grande fête pour le jour de sa naissance. La cour fut nombreuse, et après le repas, les soldats et le peuple vinrent au soudan, et lui dirent: « Sire, nous requérons

« nos droits.—Que demandez-vous? répond-il.— « Sire, un captif pour le mettre à la chaîne.— « Allez, leur dit-il, à la prison, et prenez celui « qui paroît avoir le moins à vivre. » Ils y vont et prennent le comte qu'ils amènent, défiguré par une longue barbe, et n'étant presque couvert que de longs cheveux. Le soudan leur dit: « Celui-ci paroît effectivement n'avoir plus « long-temps à vivre, emmenez-le. » L'épouse du soudan étoit présente; elle fut touchée et lui dit: « Sire, je sais le françois, et, si vous voulez me « le permettre, je parlerai à ce pauvre homme. » Ce qui lui ayant été octroyé, elle vint au vieillard, lui demanda son pays, son nom, sa qualité. Il répondit qu'il étoit de France, du pays nommé Ponthieu. « De quelle famille?—Quand je partis, « j'en étois comte et seigneur. » Elle revient au soudan, et lui dit: « Sire, donnez-moi, je vous « prie, ce captif: il joue aux échecs et aux dames; « il jouera devant vous, nous apprendra ces jeux, « et nous fera compagnie lorsque nous serons « seuls. » Le soudan le lui accorde, et elle l'envoie dans son appartement. Les archers retournent à la prison et en amènent Thiébaut, qui est de même demandé et accordé. Les archers se fâchent et disent que leurs droits sont méconnus. Enfin ils amènent le fils, couvert de beaux cheveux, sans barbe, et si foible qu'il ne se pouvoit

soutenir. L'ayant pareillement questionné avec la permission du soudan : « Vous me ferez grand « plaisir, dit-elle, de m'accorder encore celui-ci ; « car il joue comme les deux autres, et sait une « multitude de beaux contes. — Et celui-ci, « et cent autres, si cent y avoit », lui répond le soudan. Un quatrième fut amené : elle lui parla, et, ne le reconnoissant point, lui laissa subir son sort. Aussitôt qu'elle le put, elle vint à la chambre où étoient ses prisonniers. A sa vue, ils voulurent se lever ; mais elle leur fit signe de rester assis, et vint au comte qui lui demanda quand on les feroit mourir. « Ce ne sera pas « sitôt, répondit-elle. — Tant pis, madame ; car « la faim nous tourmente au point de nous faire « défaillir. » Elle les quitta et leur fit préparer des viandes qu'elle leur apporta et leur découpa elle-même ; elle en donna à chacun un petit morceau et un peu à boire, de sorte que, quand ils eurent mangé, ils avoient encore plus faim qu'auparavant. De cette même manière, elle leur donna dix fois à manger dans cette journée, et chaque fois un morceau ou deux. La nuit, ils furent bien couchés ; pendant huit jours, elle inspecta elle-même leur nourriture, et voyant ensuite leurs forces revenues, elle les abandonna à eux-mêmes. Ils eurent des échecs, des dames, et jouèrent en présence du soudan, qui s'amusoit

beaucoup à les voir, et la princesse se garda bien de laisser apercevoir en rien qu'elle les connoissoit. Peu après, un prince voisin ayant fait une incursion sur les terres du soudan, celui-ci arma pour le repousser. Quand la dame le sut, elle vint dans la chambre des prisonniers et leur dit: « Vous m'avez fait connoître une partie de ce « qui vous concerne; mais je veux savoir si vous « m'avez dit vérité. Vous prétendez que vous « étiez comte de Ponthieu, que ce chevalier « épousa votre fille, et que cet autre est votre « fils: prenez-y garde. Je suis Sarrasine, et sais « quelque peu de magie. Je puis bien vous assu- « rer que jamais vous n'avez été si près d'une « honteuse mort, si vous ne parlez vrai; et je « saurai très bien voir si vous me trompez. Votre « fille que ce chevalier a épousée, qu'est-elle de- « venue?—Dame, dit le comte, je crois qu'elle « est morte. — Mais comment mourut-elle? — « Elle mourut ainsi qu'elle l'avoit mérité. » Le comte lui raconta ensuite le mariage, le pélerinage à saint Jacques, et tout ce qui a été rapporté ci-dessus. « Je sais très bien, dit la dame, « que tout ce que vous venez de me dire est vrai, « et je sais aussi pourquoi elle voulut tuer son « mari. Elle avoit honte de l'outrage qu'elle ve- « noit de recevoir devant lui. » Ce qu'entendant messire Thiébaut, il pleura amèrement, et dit:

« Mais en quoi y avoit-il de sa faute? Noble dame,
« Dieu m'est témoin que jamais je ne lui en aurois
« fait le moindre reproche. — C'est ce qu'elle ne
« pensoit pas alors. Mais, dites-moi, la croyez-
« vous morte ou vivante? — Nous n'en savons
« absolument rien, répondit le comte; mais ce
« que je sais, c'est qu'il a été tiré de nous une
« cruelle vengeance. — S'il plaisoit à Dieu, dit la
« dame, qu'elle eût échappé à la mort, et que
« vous pussiez en avoir des nouvelles, que di-
« riez-vous? — Madame, dit le comte, j'en se-
« rois plus joyeux que d'être délivré de cette
« prison et de posséder plus de domaines que
« jamais je n'en ai eu. — Quant à moi, dit Thié-
« baut, il me feroit moins de joie de posséder
« la plus belle femme du monde et le royaume
« de France avec elle. — Et moi, dit le jeune
« homme, on ne me pourroit rien donner ni
« promettre dont je fusse plus heureux. » La
dame, entendant ces paroles, fut attendrie. « Dieu
« soit béni, dit-elle; mais êtes-vous parfaitement
« sincères? » Tous les trois ensemble le lui ayant
assuré, elle ne put retenir ses larmes. « Sire, dit-
« elle, connoissez maintenant que vous êtes mon
« père et que voici votre fille. Vous, chevalier,
« vous êtes mon seigneur, et vous, jeune homme,
« vous êtes mon frère. » Transportés de joie, ils
tomboient à ses genoux, mais elle les en empêcha

et leur dit : « Je suis Sarrasine, et quelque chose « que vous entendiez, je vous prie de ne faire nul « semblant de me connoître en rien. Je vais vous « dire ce qui m'amène vers vous. Messire Thié- « baut, le soudan va partir pour la guerre, je lui « demanderai de vous emmener avec lui. Si ja- « mais vous eûtes du courage, montrez-le au- « jourd'hui. » Elle les quitte et va dire au soudan : « Sire, un de mes captifs a entendu parler de « votre guerre, et seroit joyeux si vous lui don- « niez faculté de vous y suivre. — Ma chère « dame, je n'oserois, j'aurois crainte qu'il ne me « trahît. — Vous n'en courrez point le risque, « car les deux autres me resteront; et si celui-ci « vous trahissoit, je les ferois pendre par leur « cou.—Eh bien! soit, et je lui ferai donner armes, « cheval, et tout ce qui lui sera nécessaire. » Elle retourne à la chambre : « Sire, dit-elle à « Thiébaut, vous irez avec le soudan. » Son frère tombe à ses genoux et la supplie de faire qu'il y aille aussi. « Non pas, dit-elle, parce que ce « seroit faire apercevoir nos intelligences. » Le soudan part, emmène Thiébaut, qu'il fait armer et équiper.

Par la volonté de Dieu, et avec l'aide de ses compagnons d'armes, Thiébaut eut en peu de temps réduit les ennemis du soudan, qui le prit tout-à-fait en gré, et revint victorieux, ramenant

une multitude de prisonniers. Il vient vers sa dame et lui dit : « Par ma loi, je me loue de « votre prisonnier; et, s'il vouloit accepter de « grandes possessions en terres, je les lui don- « nerois de bien bon cœur. — Il ne les accepteroit « point, sire, parce qu'il faudroit renoncer à sa « foi. » Après quelques moments de silence, elle lui dit : « Sire, je suis enceinte, et tout-à-fait mal « portante. Depuis votre départ, je ne mange ni « ne bois, et mes captifs me disent que si je ne « change point d'air je périrai. — Chère dame, « je ne veux pas votre mort. Dans quel pays « voulez-vous aller? je vous y ferai conduire. — « Peu m'importe, sire, dans quel endroit, pourvu « que ce soit après avoir traversé la mer. » Le soudan lui fit appareiller un beau navire, que l'on garnit de provisions de toute espèce. « Sire, « dit-elle, je mènerai avec moi deux de mes « captifs, le plus vieux et le plus jeune, ils « joueront devant moi aux échecs; j'emmènerai « aussi mon fils pour me faire oublier les ennuis « du voyage. — Mais, chère dame, que devien- « dra le troisième prisonnier? Il vaut bien mieux « que vous l'emmeniez avec les deux autres. Il « n'est lieu sur terre ni sur mer où dans le be- « soin il ne soit votre défenseur. — Eh bien! sire, « je consens à l'emmener. » Le navire est préparé, ils partent. Quand on est en pleine mer,

les marins font savoir à la dame que le vent les porte droit vers Brindes. « Laissez-vous aller, dit-« elle, je parle françois, et partout je saurai vous « tirer d'affaire. » Ils arrivent heureusement, et, au moment de débarquer, la dame dit à ses trois parents : « Souvenez-vous bien de ce que vous « m'avez dit ; car j'ai tout pouvoir de retourner « si je le veux. — Chère dame, nous n'avons rien « dit que nous n'ayons la ferme volonté d'ac-« complir. » Alors elle leur présente son fils, auquel ils font amitié et accueil. « Seigneurs, leur « dit-elle, j'ai beaucoup pris au sultan quand je « lui ai enlevé ma personne avec mon fils, et « aucun autre de ses biens ne veux-je retenir. » Elle va aux marins, et leur dit : « Retournez vers « le soudan ; annoncez-lui que je lui ai enlevé ma « personne et mon fils, que j'ai délivré de ses « prisons mon père, mon époux et mon frère. » Les marins, fort affligés, s'en retournèrent le plus tôt qu'ils purent. Le comte trouva des marchands et des templiers qui volontiers lui prêtèrent l'argent dont il avoit besoin pour revenir dans sa patrie. D'abord ils viennent à Rome, se présentent au souverain pontife, se confessent à lui et lui font connoître toutes leurs aventures. Le Saint Père, ravi du miracle que Dieu venoit d'opérer, baptisa l'enfant et le nomma Guillaume. Il reçut l'abjuration de la comtesse, confirma

son mariage avec son seigneur, et imposa à chacun une pénitence. Ensuite ils s'embarquèrent, et pleins de joie, revinrent dans le pays où ils étoient tant regrettés. Le vaisseau sarrasin retourna de Brindes à Aumarie, rapportant au soudan des nouvelles qui beaucoup le chagrinèrent. Il en aima moins la fille qui lui étoit demeurée, et qui cependant étoit pleine d'agréments et de mérite.

Le comte, revenu en Ponthieu, fit son fils chevalier, et vécut très satisfait, mais fort peu d'années seulement. Son fils, devenu comte de Ponthieu, se trouvant un jour à une grande fête, y fit rencontre d'un puissant seigneur de Normandie qui se nommoit monseigneur Raoul de Prajax. Le comte fit tant qu'il conclut le mariage de Guillaume, son neveu, avec la fille de Raoul, et celui-ci, n'ayant point d'autre héritier, Guillaume devint sire de Prajax. Par la volonté de Dieu, Thiébaut eut deux fils de sa femme. Le nouveau comte de Ponthieu étoit sans enfants, et mourut lorsque le comte de Saint-Pol vivoit encore, de sorte que les deux fils de Thiébaut eurent l'expectative de ces deux comtés, dont finalement ils héritèrent. La dame vécut en grande piété et pénitence, et messire Thiébaut en grande prud'homie.

La jeune fille, qui étoit restée avec le soudan, crût en beauté, et fut appelée la Belle Captive.

Le soudan avoit à son service un Turc très vaillant nommé Malaquin de Baudas. Il vit la belle damoiselle, desira l'obtenir, et dit au soudan : « Sire, voulez-vous m'attacher pour toujours à « votre service ? — En quoi faisant? répondit le « soudan. — Sire, si ma bassesse ne me le dé- « fendoit, j'oserois m'expliquer.—Dites en toute « sûreté. — Je voudrois épouser la Belle Captive, « votre fille. » Le soudan la lui accorda, et Malaquin, l'ayant épousée, l'amena dans son pays où il la tint toujours très honorablement; et, à ce qu'assurent des témoignages dignes de foi, d'elle naquit la mère du grand Saladin.

TABLE

DU CINQUIÈME VOLUME.

Pages

DISCOURS PRÉLIMINAIRE. 1

CONTES DÉVOTS.

Du Voleur que Notre Dame sauva. 33
Du Moine qui fut sauvé par l'intercession de Notre Dame. 39
Du Pélerin qui s'origénisa pour l'amour de saint Jacques. 45
De l'Abbesse qui devint enceinte 48
De celui qui mit l'anneau nuptial au doigt de Notre Dame. 53
D'un Roi qui voulut faire brûler le fils de son Sénéchal. 56
Du Bourgeois qui aima une Dame. 61
La Cour de Paradis. 66
De la Sacristine. 79
Du Sacristain. 86
De l'Ermite que le Diable enivra. 91
Le Purgatoire de Saint-Patrice. 93
De l'Ermite qui se cassa le cou 100
Du Prévôt d'Aquilée 106
D'un Ermite et du duc Malaquin. 116
De la bonne Impératrice qui garda loyalement la foi du mariage, ou de l'Empereur de Rome qui fit le voyage d'outre-mer. 125
De l'Ermite qui mit son âme en plège pour celle d'un orfèvre. 130

Pages.

Merlin. 138
Imitation de Pope. 145
De la Reine qui tua son Sénéchal. 147
Du Prud'homme qui avoit été marchand. 159
De l'Ermite qu'un Ange conduisit dans le siècle. . . . 165
De l'Ermite que le Diable trompa avec un coq et une poule. 179

ROMANS.

Avertissement préliminaire. 195
Parthénopex, comte de Blois. 203
Blanchardin et Orgueillose d'Amors. 319
Voyage d'outre-mer, du comte de Ponthieu. 355

CHOIX ET EXTRAITS D'ANCIENS FABLIAUX.

De l'Abéesse qui fu grosse. 1
Du Vilain qui devint riche et puis povre. 7
De l'Ermite qui s'enyvra, ou d'un Ermite qui tua son compere, et jut à sa commere. 13
De l'Ermite qui s'acompaigna à l'Ange. 17
Du Larron qui se commandoit à Nostre Dame toutes les fois qu'il aloit embler, ou du Larron qui pendi deus jors et deus nuis, cui Nostre Dame délivra . . 24
Partonopex de Bloys. 25

FIN DE LA TABLE DU CINQUIÈME VOLUME.

TABLE GÉNÉRALE

DES FABLIAUX, CONTES, ROMANS ET FABLES CONTENUS DANS LES CINQ VOLUMES.

A.

Abbesse qui devint enceinte (de l'), V, 48.
Abeille et la Mouche (l'), IV, 335.
Aigle, l'Autour et les Pigeons (l'), IV, 337.
Alexandre et le Segretain, I, 365.
Aloul, IV, 201.
Amis (les deux bons), III, 230.
Ammelot, IV, 80.
Ane et le Chien (l'), IV, 338.
Ane (Testament de l'), III, 105.
Anglois (les deux), II, 347.
Anneau (de l'), *voyez* Hôtel Saint-Martin.
Anneau (de l'), IV, 309.
Argent (de Dom), III, 216.
Argentine, IV, 87.
Aristote (lai d'), I, 273.
Arpenteur et sa Perche (l'), IV, 340.
Arracheur de dents (l'), II, 350.
Art d'aimer, par Guiart, II, 265.
Art d'aimer, par Robert de Blois, II, 270.
Art d'aimer, II, 274.
Aubérée, IV, 68.
Aucassin et Nicolette, III, 341.
Aveugles de Compiègne (les trois), III, 49.
Autour et le Hibou (l'), IV, 341.

B.

Bachelier normand (le), I, 337.
Le même, en vers, par Imbert, I, 341.
Bataille de Charnage et de Carême (la), III, 19.
Bataille des Vins (la), III, 35.
Béatrix (lai de), IV, 85.
Bérenger, III, 207.
Biche, le Faon et le Chasseur (la), IV, 342.
Blaireau et les Cochons (le), IV, 345.
Blanchardin et Orgueillose d'Amors, V, 319.
Boivin de Provins, IV, 209.
Bossus (les trois), IV, 257.
Bouc et le Cheval (le), IV, 346.
Boucher d'Abbeville (du), III, 288.
Bourgeois d'Abbeville (le), IV, 117.
Bourgeois et le Villain (les deux), II, 393.
Bourgeois qui aima une Dame (du), V, 61.
Bourgeoise d'Orléans (la), IV, 294.
Bourse pleine de sens (la), IV, 1.
Brifaut (de), III, 263.
Buisson d'épine (lai du), IV, 144.

C.

Catins et des Ménétriers (des), II, 357.
Celui qui enferma sa Femme dans une tour (de), III, 146.
Celui qui mit l'anneau nuptial au doigt de Notre-Dame (de), V, 53.
Celui qui mit en dépôt sa Fortune (de), III, 248.
Chameau et de la Puce (du), IV, 347.
Changeurs (les deux), IV, 204.
Chanoine de Chartres (du), V, 43.
Chanoinesses et des Bernardines (des), I, 326.
Charlot le Juif, III, 90.
Chat, le Mulot et la Souris (le), ou le Chat qui se fit Evêque, IV, 348.
Châtelaine de Saint-Gilles (la), IV, 89.
Châtelaine de Vergy (la), IV, 98.
Chemin d'Enfer (le), *voyez* Songe d'Enfer.

Chemin (le grand), III, 267.
Chemin de Paradis (le), II, 226.
Chevalier (le laid), I, 253.
Chevalier à la trappe (le), III, 156.
Chevalier à l'épée (le), I, 101.
Chevalier qui confessa sa Femme (du), IV, 132.
Chevalier et le Vieillard (le), IV, 349.
Chevaliers, des Clercs et des Villains (des), II, 355.
Chevaliers et la Chemise (les trois), I, 229.
Chevaux (des deux), IV, 43.
Cheveux coupés (les), *voyez* la Dame qui fit accroire à son Mari qu'il avoit rêvé.
Chien et le Serpent (le), I, 354.
Clerc (du pauvre), IV, 55.
Le même, en vers, par Imbert, IV, 63.
Clerc qui se cacha derrière un coffre (du), III, 265.
Cocagne (de), I, 302.
Complainte d'Amour, *voyez* Paradis d'Amour.
Confession du Renard et son Pélerinage (la), II, 413.
Conseil (lai du), III, 240.
Consolateur (le), III, 284.
Constant Duhamel, *voyez* la Dame qui attrapa un Prêtre, un Prévôt et un Forestier.
Convoiteux et de l'Envieux (du), III, 85.
Corbeau et le Loup (le), IV, 350.
Corbeaux (les), IV, 344.
Cour de Paradis, V, 66.
Courtois (lai de), II, 169.
Croisades (les), II, 211.
Culotte des Cordeliers (la), I, 343.
Curé et des deux Ribands (du), III, 137.
Curé qui aimoit la femme d'un Villain (du), IV, 306.
Curé qui eut une mère malgré lui (du), III, 117.
Curé qui mangea des mûres (du), I, 298.
Curé qui posa une pierre (du), III, 221.
Cuvier (le), IV, 47.

D.

Dame.....(de la), *voyez* de la bonne Femme.
Dame et du Curé (de la), IV, 299.
Dame qui attrapa un Prêtre, un Prévôt et un Forestier (de la), IV, 246.
Dame qui fit accroire à son Mari qu'il avoit rêvé (de la), II, 340.
Dame qui fit battre son mari (de la), *voyez* Bourgeoise d'Orléans.
Dame qui fut corrigée (de la), III, 187.
Dame romaine (de la), V, 151.
Demoiselle qui ne pouvoit sans se pâmer entendre un certain jurement (de la), IV, 315.
Demoiselle qui rêvoit (de la), IV, 307.
Demoiselle qui vouloit voler (de la), IV, 318.
Description d'un Siège, III, 71.

E.

Ecuyer qui vouloit épouser douze Femmes (de l'), *voyez* Jeune Homme aux douze Femmes.
Empereur de Rome qui fit le voyage d'outre-mer (de l'), V, 125.
Enfant qui fondit au soleil (de l'), III, 81.
Ermite et du duc Malaquin (d'un), V, 116.
Ermite que le Diable enivra (de l'), V, 91.
Ermite que le Diable trompa (de l'), V, 179.
Ermite qui mit son âme en plège (de l'), V, 130.
Ermite qui renia sa foi pour une Sarrasine (de l'), V, 64.
Ermite qui se cassa le cou (de l'), V, 100.
Ermite qu'un Ange conduisit dans le siècle (de l'), V, 165.
Estourmi, IV, 264.
Escarbot (de l'), IV, 351.
Etula, III, 376.
Evêque qui bénit sa Maîtresse (de l'), III, 126.
Excommunication du Ribaud (de l'), III, 374.

F.

Fablier (du), I, 269.
Femme (de la bonne), III, 328.
Femme contrariante (de la), *voyez* Pré tondu.

Femme (de la mauvaise), IV, 188.
Femme et sa Poule (une), IV, 352.
Femme qui, ayant tort, parut avoir raison (de la), *voyez* Celui qui enferma sa Femme dans une tour.
Femme qui fit accroire à son mari qu'il étoit mort (de la), *voyez* Villain de Bailleul.
Femme qui fit trois fois le tour des murs de l'église (de la), II, 315.
La même, en vers, par Imbert, II, 323.
Femme qui se fit saigner (de la), IV, 308.
Femme qui servoit cent Chevaliers (de la), III, 339.
Femme qui voulut éprouver son Mari (de la), III, 165.
Femmes qui trouvèrent un Anneau (des trois), IV, 192.
Femmes qui trouvèrent une Image (des trois), IV, 196.
Florence et Blancheflor, I, 306.
Forgeron de Creil (le), IV, 161.
Frère Denise Cordelier, III, 380.
Frères pauvres (des deux), *voyez* Etula.

G.

Gauteron et Marion, I, 287.
Gautier d'Aupais, III, 292.
Griselidis, II, 297.
Gombert, *voyez* l'Hôtel Saint-Martin.
Grue (de la), IV, 302.
La même, en vers, par Imbert, IV, 304.
Grue (la), IV, 354.
Gruélan (lai de), I, 195.
Guenon et l'Ours (la), IV, 353.
Gugemer (lai de), IV, 150.
Guillaume au Faucon, III, 307.
Le même, en vers, par Imbert, III, 317.

H.

Haimet et Barat, *voyez* les trois Larrons.
Hain et de la dame Anieuse (de sire), III, 17
Herberie (de l'), IV, 239.

Hippocrate, I, 288.
Homme et les deux Cerfs (l'), IV, 355.
Homme, le Renard et le Serpent (l'), IV, 356.
*Homme qui portoit un grand trésor (de l'), *voyez* Marchand qui perdit sa bourse.
Honte et de Puterie (de), IV, 67.
Hôtel Saint-Martin (l'), IV, 18.
Housse coupée en deux (de la), *voyez* Bourgeois d'Abbeville.
Huéline et Eglantine, I, 306.

I.

Jambes de bois (les), III. 281.
Idoine (lai d'), IV, 82.
Jeu d'Adam-le-Bossu, II, 204.
Jeu de Saint-Nicolas, II, 185.
Jeu du Berger et de la Bergère, II, 193.
Jeune homme aux douze Femmes (du), III, 333.
Le même, en vers, par Imbert, III, 337.
Ignaurès (lai d'), IV, 162.
Impératrice (de la bonne), *voyez* de l'Empereur de Rome.
Indigestion du Villain (de l'), II, 352.
Jongleur qui alla en Enfer (du), II, 243.
Isabeau (lai d'), IV, 83.
Jugement d'Amour, *voyez* Huéline.
Jugement de Salomon (le), II, 429.
Jugement sur les Barils d'huile mis en dépôt (le), III, 62.

L.

Lanval (lai de), I, 165.
Larrons (des trois), III, 269.
Libertin couverti (le), II, 405.
Lièvre et le Destin (le), IV, 357.
Lièvres (Assemblée des), IV, 358.
Lion, le Loup et le Renard (le), IV, 360.
Loup devenu roi (le), IV, 362.
Longue nuit (la), *voyez* le Prêtre qu'on porte.

Loup et la Guêpe (le), IV, 367.
Loup et le Hérisson (le), IV, 369.
Loup et le Pigeon (le), IV, 371.
Loup qui avoit fait un vœu (du), IV, 372.
Loups (les deux), IV, 366.

M.

Maimon, IV, 157.
Male-honte (de la), IV, 159
Manteau mal taillé (le), I, 126.
Marchand qui alla voir son Frère (du), III, 133.
Marchand qui perdit sa Bourse (le), III, 67.
Mariage (le), ou le Jeu d'Adam, II, 204.
Marian, IV, 95.
Mauvaise Femme (de la) IV, 188.
Médecin de Brai (le), III, 1.
Médecin et de la Fille enceinte (du), IV, 373.
Ménétriers (les deux), II, 369.
Mercier (du pauvre), III, 93.
Le même, en vers, par Imbert, III, 101.
Merlin, V, 138.
Meunier d'Aleus (le), III, 256.
Milan et le Geai (le), IV. 375.
Moine qui fut noyé en allant voir sa Maîtresse (du), V, 43.
Moine qui fut sauvé par l'intercession de Notre Dame (du), V, 39.
Mule sans frein (la), I, 79.

N.

Narcisse (lai de), I, 258.
Nuit (la longue), *voyez* le Prêtre qu'on porte.

O.

Oie (l'), IV, 37.
Oiseaux se choisissant un Roi (les), IV, 375.
Oiselet (lai de l'), IV, 27.
Ombre et l'Anneau (l'), I, 295.

Ordre de Chevalerie (l'), I, 208.
Ouvrage du Diable (l'), III, 246.

P.

Palefroi vair (lai du), IV, 220.
Paradis d'Amour (le), II, 254.
Parasites (les deux), III, 88.
Parthénopex, V, 203.
Patenôtre de l'Usurier (la), IV, 12.
Pêcheur de Pont-sur-Seine (le), IV, 312.
Pélerin qui s'origénisa pour l'amour de saint Jacques (du), V, 45.
Perdrix (les), IV, 38.
Pierre et du Jongleur (de saint), *voyez* Jongleur qui alla en Enfer.
Poète et du Bossu (du), III, 223.
Pré tondu (le), III, 185.
Prêtre et Alison (le), IV, 301.
Prêtre crucifié (du), IV, 160.
Prêtre et le Loup (le), IV, 378.
Prêtre qui dit la Passion (du), IV, 141.
Prêtre qu'on porte (du), IV, 275.
Prévôt d'Aquilée (le), V, 106.
Prisonnier (lai du), *voyez* Ignaurès.
Prud'homme qui avoit été marchand (du), V, 159.
Prud'homme qui donna des instructions à son Fils (du), ou du Prud'homme qui n'avoit qu'un ami, III, 225.
Prud'homme qui retira de l'eau son Compère (du), II, 426.
Prud'homme qui renvoya sa Femme (du), III, 183.
Prud'homme qui vit sa Femme avec un Amant (du), IV, 379.
Purgatoire de Saint-Patrice, V, 93.

R.

Reine qui tua son Sénéchal (de la), V, 147.
Renard et le Chat (le), IV, 380.
Renard et le Coq (le), IV, 381.
Renard et l'Ourse (le), IV, 383.
Renard et le Pigeon (le), IV, 384.

Rêve (le), IV, 305.
Revenant (le), II, 398.
Rêverie, IV, 17.
Robe d'écarlate (la), II, 328.
Roi qui voulut faire brûler le fils de son sénéchal (d'un), V, 56.

S.

Sacristain (le), IV, 285.
Sacristain (le), V, 86.
Sacristain de Cluni (le), IV, 266.
Sacristine (la), V, 79.
Sentier battu (le), III, 16.
Siège (description d'un), III, 73.
Siège prêté et rendu (le), II, 358.
Le même, imité par Imbert, II, 366.
Songe d'Enfer (le), II, 222.
Souris (la), IV, 310.

T.

Tailleur du roi et son Sergent (le), IV, 24.
Testament de l'âne, III, 108.
Théophile (miracle de), II, 180.

V.

Vache du Curé (la), III, 330.
Vallon des faux Amants (le), I, 156.
Vessie du Curé (la), IV, 177.
Veuve (la), III, 322.
Vieille (de la), IV, 199.
Vieille qui graisse la main du Chevalier (de la), III, 320.
Vieille qui séduisit la jeune Femme (de la), IV, 50.
Villain Anier (du), III, 219.
Villain de Bailleul (le), IV, 218.
Villain devenu médecin (le), *voyez* Médecin de Brai.
Villain de Farbu (le), IV, 237.
Villain et de sa Femme (du), III, 181.

Villain et ses Bœufs (le), IV, 386.
Villain et de son Cheval (du), IV, 387.
Villain et la Chouette (le), IV, 387.
Villain et le Dragon (le), IV, 389.
Villain et de l'Escarbot (du), IV, 391.
Villain et du Folet (du), IV, 385.
Villain et de l'Ermite (du), IV, 392.
Villain et le Loup (le), IV, 393.
Villain et le Serpent (le), IV, 398.
Villain qui avoit un Cheval à vendre (du), IV, 42.
Villain qui donna ses Bœufs au Loup (du), IV, 396.
Villain qui gagna Paradis en plaidant (du), II, 238.
Villain qui se marioit (du), IV, 118.
Villain qui vit sa Femme avec un ami (du), IV, 35.
Villains (les deux), IV, 399.
Voleur et les moutons (le), IV, 400.
Voleur que Notre-Dame sauva (du), V, 33.
Voleur qui voulut descendre sur un rayon de la lune (du), III, 253.
Voyage du comte de Ponthieu outre-mer, V, 355.

TABLE

DU CHOIX D'ANCIENS FABLIAUX.

A.

Abbesse qui fut grosse (de l'), V, 1.
Aigle et de l'Ostour, par Marie de France (de l'), IV, 30.
Aucassin et Nicolete (c'est d'), III, 9.

C.

Chevalier à l'espée (do), I, 3.
Chien et le Serpent (le), extrait du Dolopatos, I, 30.
Changéors (des deux), IV, 21.

D.

Dis de le Vescie à prestre (li), par Jakes de Basiu, IV, 18.
Diz de l'Erberie (li), par Rutebeuf, IV, 24.

E.

Ermite qui s'acompaigna à l'Ange (de l'), V, 17.
Ermite qui s'enyvra (de l'), ou d'un Ermite qui tua son compere et jut à sa commere, V, 13.

F.

Fabliaus de Coquaigne (c'est li), I, 27.

G.

Gieus de Robin et de Marion, c'Adans fist (li); *alias* li Jeus du Bergier et de la Bergière, II, 1.
Griselidis, fragment en prose, II, 16.
— Autre fragment en vers, II, 17.

H.

Houce partie (la), par Bernier, IV, 13.

L.

Laid chevalier (le), copié du Menagiana, I, 23.
Lai de Graelent, par Marie de France, I, 16.
Lai de l'Espine, par Marie de France, IV, 10.
Larron qui se commandoit à Nostre Dame toutes les fois qu'il aloit embler (du), ou du Larron qui pendi deux jors et deux nuis, cui Nostre Dame délivra, V, 24.

M.

Male Dame (de la), *alias* de la Dame qui fu escoilliée, III, 25.

N.

Narcissus (de), I, 24.

P.

Partonopex de Bloys, V, 25.
Plantez (la), ou le Bachelier normand, I, 28.
Provoire qui manga les mores (du), par Guérin, I, 26.

S.

Segretain moine (du), IV, 1.

T.

Tresces (des), par Guérin, II, 18.
Trois Avugles de Compiengne (des), par Cortebarbe, III, 5.
Trois Boçus (des), par Durand, IV, 27.

V.

Vilain Mire (du), III, 1.
Vilain qui devint riche et puis povre (du), V, 7.

TABLE DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LES CINQ VOLUMES.

A.

Abbeville, III, 263, 288. IV, 117.
Abeilles. Usage de les étouffer pour avoir leur miel, IV, 336.
Abélard. Ses chansons, I, 11.
Accolade. Cérémonie pratiquée pour la réception d'un chevalier, I, 224.
Acheul (*Saint-*). Prieuré près d'Amiens, IV, 43.
Actions (*bonnes*). Faites par des gens méchants ou vicieux. Opinion qu'elles avoient une récompense en cette vie, V, 172, 177.
Adam de Le Hale. Surnommé le Bossu d'Arras, II, 178, 193, 204, 208.
Adenès. Traducteur de Fables, IV, 328.
Adultères. Leur punition, I, 51. II, 315, 341.
Aides loyaux. Sorte de taxe, I, 226.
Aiguille aimantée, II, 232. Comment s'employoit, 234.
Aimeri de Peguilain. Troubadour, V, 114.
Aleus. III, 256.
Alexandre de Paris. Roman, III, 201.
Alexandrie. Renommée pour sa pourpre, I, 166, 178.
Alix (*Lai d'*). Est perdu, IV, 147, 149.
Amadas. III, 295.
Amants (*Séjour des faux*), I, 156.
Amadis (*Roman d'*), I, 161.
Amende. Au nombre des droits seigneuriaux, III, 110.
Amiens. II, 372. IV, 43.
Amiral. Ce qu'étoit cette dignité chez les Sarrasins, I, 212, 226. Chez les chrétiens, 226.
Amour. Description du palais de ce dieu, II, 261. Préjugés sur l'amour, I, 252. V, 279, 281. Doctrine mystique sur l'amour, I, 197. Regardé comme une qualité nécessaire, I, 284. Prescrit avec l'amour de Dieu, 285. Arrêts d'amour, 321.
Amyot. Modèle de naturel et de naïveté, V, 5.
Anacréon. Une de ses Odes probablement imitée par le romancier, V, 277.
Andeli. Ses vins estimés, III, 37.
Angleterre. Les troubadours n'y furent point connus, II, 25. On y parloit la langue françoise, 348.
Anglois. Accusés d'ivrognerie, II, 223.
Angoulême. Ses vins estimés, III, 37.
Anguilles. Salées et fumées, IV, 193.
Anjou. Ses vins estimés, III, 39.
Anvers. I, 177.
Apologie des dévots à la Vierge. Livre d'une dévotion très singulière, V, 30.
Appelant. Terme de procédure connu au treizième siècle, III, 65.
Apulée. I, 350.
Aquilat. Ses vins réputés les meilleurs après ceux de Chypre, III, 38.
Arbaléte. Quand introduite en France, III, 74. Défendue par les conciles, *ibid.* Arme réputée méprisable, et *ennemie* de prouesse, *ibid.* Arc-baleste, *ibid.*

Ardennes (*Forêt des*). Fameuse chez les romanciers, V, 257.
Argence. Ses vins peu estimés, III, 36.
Argenteuil. Ses vins estimés, III, 39.
Arioste. A imité les fabliers, I, 150, 152. IV, 200.
Armes. Courtoises, gracieuses, à outrance, I, 244.
Armoiries. Leur origine, III, 29.
Armonie. Instrument de musique, II, 381.
Armures de fer plein. Quand leur usage s'introduisit, et quand il fut aboli, I, 94.
Arnaud de Carcassès. Poète ou troubadour provençal, auteur d'un conte, I, 34.
Arnoud (*Confrairie de Saint*), II, 316. Ce qu'on entendoit par là, 322, 333. IV, 170.
Arras. Reproche fait à cette ville de n'avoir pas produit de gens de mérite, II, 208.
Arrêts d'amour, I, 321.
Arrière-ban, III, 28.
Artésien. Sorte de monnoie, III, 138, 142.
Arthur ou *Artus*. Prince anglois, héros à moitié fabuleux de romans héroïques et de chevalerie, I, 23. Les Anglois exagèrent son importance, et en conviennent eux-mêmes, *ibid*. Romans d'Artus calqués sur les romans françois, *ibid*. L'un des personnages des fabliaux, I, 79, 89.
Artillerie. Nom que l'on donnoit à l'ensemble des machines de guerre. III, 75.
Asile. Les églises, asiles sacrés pour tout criminel, III, 238. Droit d'asile aboli, par François Ier, III, 239.
Assiette (*Usage de manger à la même*) I, 87, 98. III, 171. V, 108, 115, 361.
Astorga (*Marquis d'*), IV, 176.
Asturie (Les Asturies). Les fabliers y placent un pélerinage célèbre, II, 213, 218.
Avarice. Personnage d'un fabliau, II, 222, 227.
Aubaine (*droit d'*), III, 69.
Audefroi-le-Bâtard. Auteur de romances, ou lais, IV, 81, 82, 83, 85, 87.
Audouère. Femme de Chilpéric, IV, 255.
Aventure (*Diseurs de bonne*), IV, 245.
Aumônière. Sorte de bourse, I, 352. IV, 183.
Aumusse. Sorte de chaperon, III, 327.
Aunis. Ses vins estimés, III, 39.
Avocats, III, 65. IV, 199.
Auvernat. Gros vin rouge de l'Orléanois, IV, 297.
Auxerre. Ses vins estimés, III, 39.
Auxois. Ses vins estimés, III, 36, 39.

B.

Bachelette. Jeune fille, I, 319.
Bachelier, I, 229, 231, 310. Acceptions diverses de ce mot, 232, 319, 337, 339. III, 81. IV, 199.
Bacon. Vieux mot qui signifie porc, et qui encore en Anglois signifie lard. III, 273, 278, 279.
Bahader, I, 218.
Baigneurs, III, 287.
Bailleul. Village de Picardie, III, 288. IV, 218.
Bailli, II, 230.
Bains. Leur usage commun en France même chez les moines, III, 287. Pris ensemble par deux amants, III, 285. Les personnes dévotes se baignoient la veille des grandes fêtes, III, 287.
Baleine. Usage d'en manger, III, 31.
Ballistes, III, 72.
Ban, III, 25. Droit de ban, IV, 94.
Banderolles. Employées comme ornements des lances. I, 308, 317.
Banneret. Etymologie de ce mot, I, 231. Prérogatives du banneret. *ibid*. Leur milice remplacée, III, 27.

Banniers. Porte-bannières dans les tournois, V, 303.
Barbacane, III, 73.
Barbazan. A imprimé un Recueil de fabliaux, I, 62.
Barbe. Se rasoit sous saint Louis, I, 221.
Barons, I, 170. Leurs titres et privilèges, 187, III, 33. Titre de baron donné à des saints, II, 333, 339.
Bartoli, I, 30.
Bassompierre. Cité, I, 118, 191.
Bast (*Chanter le*), IV, 94.
Bâtons. Jouer des bâtons, II, 390. Coups de bâton, pourquoi déshonorants, IV, 293.
Baudequin. Nom que l'on donnoit aux étoffes de soie et or que l'on tiroit de l'Orient, III, 237.
Baudouin de Condé. Auteur de fabliaux, I, 75, 121.
Bayard, I, 25.
Bazir (*Jacques*), *Jakes de Basiu*, *Jakes de Basin* *. Auteur de fabliaux, I, 229. IV, 177.
Beaucaire. Singulière course publique pendant le temps de sa foire, I, 51.
Beauce. II, 315.
Beaune. Ses vins estimés, III, 39.
Beauvais, III, 292. Ses vins peu estimés, III, 35.
Beauvoisins. Ses vins estimés, III, 36.
Bedeau. Sorte de sergent, I, 187. III, 66, 68.
Beffrois, III, 75.
Béguines, IV, 179, 185. Leur instituteur, I, 94.
Belier. Machine de guerre, III, 71.
Bélin, nom donné au bélier, II, 417.
Belon (*Pierre*). Cité, I, 25.

* Le premier de ces trois noms est celui que donne Legrand; le second est en tête de la pièce originale. Quant au mot Basin qui est au premier volume, page 229 de cette édition, c'est une faute typographique.

Benjamin de Tudele, I, 296.
Bérard. Personnage de roman, III, 295.
Berlenc, II, 246, 252.
Bernard (*Saint*). A fait des chansons (Cantiunculas mimicas et urbanos modulos), I, 11.
Bernard l'archiprêtre. Nom donné à l'âne, II, 416.
Bernardines, I, 326.
Bernier. Auteur de fabliaux, IV, 117.
Bervy, II, 315.
Bertin (*Annales de Saint*), II, 376.
Bésant. Monnoie étrangère, I, 215. Sa valeur, III, 58. Avoit cours en France, I, 215, III, 50.
Beurre. Quand permis en maigre, III, 29.
Beziers. Ses vins estimés, III. 39.
Bible de Guyot de Provins. Citée, II, 233, 234.
Bible. Machine de guerre, III, 75.
Bibliothèque bleue, I, 28. V, 15, 202.
Bibliothèque chez les moines, IV, 178.
Bibliothèque royale du Louvre, V, 6,
Bidpaï, ou *Pilpaï*, III, 154. Motif honorable et courageux qui le rendit auteur, IV, 326.
Blanche. Mère de saint Louis, I, 315, II, 218.
Blason. Son origine, I, 245.
Bliaud. Sorte de vêtement, I, 173, 192, 310.
Blondel. Ménétrier et poète françois, I, 42.
Boccace. L'Italie le doit à nos anciens conteurs, I, 46, 53. Ses imitations des contes ou fabliaux, II, 297, 344. III, 152, 205, 237, 251. IV, 22, 139, 119, 219, 254, 298, 301, 319. V, 60, 177.
Bodel (*Jean*). Auteur de fabliaux, II, 178, 185, 208.
Bordeaux. Ses vins estimés, III, 37, 41.
Botterel (*Le*) ou *le Crapaud*. Histoire de légende, IV, 125.

Bover (*Jean de*). Auteur de fabliaux, III, 85, 269, 330. IV, 18, 218.
Bougies, I, 107. Nommées cierges, I, 119.
Bourdon de pelerin, I, 352. II, 425.
Bourgeoisie (*Droit de*), III, 136. Les nobles se faisoient recevoir bourgeois, *ibid.*
Bourreau. Cet emploi n'étoit point déshonorant, II, 251.
Bourse. Se portoit à la ceinture, I, 352. III, 332.
Bourselot, I, 352.
Boussole, II, 233.
Bouteilles. Étoient inconnues, I, 340.
Boutiaux, *Bouchaux*, *Bouties*, *Boutilles*. Vases destinés à conserver le vin, I, 340.
Bouvines (*Bataille de*). L'un de ses incidents reproduit dans Parthénopex, V, 296.
Bracelets, V, 279.
Brai. Village de Picardie, III, 1.
Braies, *Bruyer*. Large culotte qui se mettoit par-dessus le caleçon, III, 279.
Brantome. Cité, I, 190, 353. II, 377. III, 144.
Bref. Sorte d'amulette, IV, 269.
Bréhus-sans-Pitié. Chevalier d'Artus, I, 139, 154.
Bruges. Ses laines estimées. IV, 3.
Brunetto Latini. Son Trésor ou Cours d'étude, I, 34.
Brusquet. Fou de Henri II. III, 145, Établit les postes en France, *ibid.*
Brut (*Roman du*), I, 91.
Brut-y-Brenhined. Histoire des rois Bretons, trad. du bas-breton en langue galloise, suivant Warton, I, 90. Suivant d'autres est le roman du Brut, ouvrage normand, I, 91.
Buffet. Vieux mot, signifiant un soufflet sur la joue, II, 363.
Bugles ou *Bibles*. Machines de guerre, III, 75.
Burat, *Bure*. Étoffes communes de laine, IV, 209.
Busor. Oiseau qui se servoit à table, III, 30.
Buzançois. Ses vins estimés, III, 37.

C.

Cables. Machines de guerre, III, 75.
Cabestaing. IV, 175.
Cahors. Ses vins estimés, III, 40.
Cambrésien. Sorte de monnoie, III, 138, 142.
Camois. Marques causées sur la peau par les armures de fer, I, 93. V, 313.
Canise. Ce que c'étoit, I, 249.
Cantimpré (*Thomas*). Moine dominicain du douzième siècle, IV, 125.
Cape. Voy. *Chape*.
Caradigan. L'une des principales villes du roi Artus, I, 93.
Caramalot, *Cramalot*, *Kamalot* ou *Kramalot*. L'une des résidences du roi Artus, I, 93, 128.
Carcassonne. Ses vins estimés. III, 39.
Cardinaux. Leur dignité réputée supérieure à celle des rois, III, 38.
Carduel. Ville d'Angleterre. Résidence du roi Artus, I, 79, 93, 165.
Carlion. L'une des principales villes du roi Artus, I, 93.
Carême. Personnage de fabliau, III, 19.
Carreau. Sorte de gros trait ou flèche. III, 75.
Carrousels. Substitués aux tournois, I, 58, 248.
Carsidoine. Ville imaginaire, du roman de Blanchardin, V, 326, 360.
Castoiement. Nom d'un recueil de contes, I, 51, 269.
Castruccio Castracani, I, 296.
Catapultes, III, 72.
Catulle. Imité dans un fabliau, I, 317.
Caylus (*Comte de*). A fait un Mémoire sur les fabliaux. I, 61. A imprimé l'ancienne version du *manteau*-

mal-taillé, 126. A fait un extrait *non imprimé* de tout le manuscrit de St.-Germain, n° 1830, V, 201.
Ceinture. Son usage, I, 351. Servoit de bourse, 352. III, 109. Celui qui faisoit cession se dépouilloit de sa ceinture devant les juges, I, 352. Dénouer la ceinture, III, 245.
Cendal ou *Sandal*. Nom ancien du taffetas, I, 177.
Ceps. Sorte d'entrave, IV, 256.
Cervantes. I, 26, 27. Sa fiction de Dulcinée n'est point absurde, I, 35.
Cervelières. Sorte de casques, III, 369.
Cervoise ou *Bierre*, III, 38.
Chablis. Ses vins estimés, III, 39.
Chainse. Ce que c'étoit, I, 249, V, 185.
Chair (*Abstinence de*), III, 60.
Chalarone. Ruisseau où, par dévotion, on plongeoit les enfants malades, I, 360.
Chalemele (*chalumeau*). Instrument de musique, I, 122.
Challemagne, IV, 266.
Châlons. Ses vins peu estimés, III, 36.
Chambeli. Ses vins peu estimés, III, 36.
Chambrelan (*valet de chambre*), IV, 24. V, 358.
Champagne. Avoit beaucoup de forêts, IV, 211.
Champ-clos, I, 320, III, 106, 108.
Champion, I, 324. III, 109.
Chandelle (*La sainte*) *d'Arras*, I, 333.
Changeurs, III, 217. Cause de leur multiplicité, et ensuite de leur diminution, III, 217.
Chani. Ses vins estimés, III, 37.
Chanoinesses, I, 326. Leur institution, 325.
Chansons d'amour des Gaulois, I. 11. Erotiques, dans le douzième siècle, *ibid.*
Chanson. Par saint Bernard, I, 11. Par Abelard, *ibid.* Par Thibaut, comte de Champagne, *ibid.*
Chansons militaires. Chez les Gaulois, chez les Francs, I, 7. Sur la victoire de Louis III, I, 10. Chantées jusque dans les églises, I, 10. Défense d'un concile à ce sujet, *ibid.*
Chanson de Roland, I, 9. Depuis long-temps perdue, I, 10. II, 371.
Chansons de gestes. II, 370.
Chanson ou *Chant de victoire sur Louis III*, II, 372.
Chansons. Qui sont imprimées en cet ouvrage.
Al chans d'ausels, I, 42.
Quand florist la violette, I, 43.
Prenés-i-garde, *ibid.*
Icelle est la très mignote, I, 72.
Je suis sade et brunete, I, 117.
A Dieu commant, II, 209.
Arras, Arras, vile de plait, II, 210.
Aloete joliete, II, 257.
Aucune gent m'ont demandé que j'ai, II, 273.
Chanson gravée, avec sa musique, I, 121.
Chape ou *Capè*, I, 181. III, 370, Chape noire, vêtement de prêtre, IV, 56.
Chapel, *Capiel*, *Capel*. Diverses acceptions de ce mot, I, 282. II, 388. III, 224.
Chapelain. Ordinairement synonyme de curé, III, 108.
Chapeliers. Leur origine, I, 283.
Chapelines. Sorte de casques, III, 369.
Chaperon, I, 181. Sa forme, II, 424.
Charlemagne. Apprit et transcrivit les chansons militaires des Francs, I, 8. Expédition que lui font faire les romanciers, I, 20. Se faisoit lire à table, 271.
Charles V. Obligation que les lettres ont à ce prince, V, 5.
Charnage. Personnage de fabliau, III, 19.
Chartier (*Alain*). A dans ses œuvres

beaucoup de questions amoureuses, I, 17.
Chartrain. Sorte de monnoie, IV, 244.
Chat. Machine de guerre, III, 72.
Château-gaillard, III, 79.
Chateauroux. Ses vins estimés, III, 37, 39.
Châteaux. Bâtis sur les hauteurs, I, 117. Étoient de véritables places-fortes, *ibid.* Un concile défend d'en bâtir de nouveaux, *ibid.* Certaines villes appelées châteaux, III, 58. Description d'un beau château, IV, 27, 33.
Chatelain (seigneur), II, 404.
Chaudel. Sorte de breuvage chaud, IV, 94.
Chédoire. Ville et château imaginaires du roman de Parthénopex, V, 211.
Chemins. Leur police appartenoit aux seigneurs, III, 98.
Chemise. Usage de coucher sans chemise, I, 221. V, 244.
Chevaleresque (*Esprit*). Inspira l'héroïsme, I, 26, 55, 252. Anéanti par l'abolition des tournois, I, 58.
Chevaleresses. (Femmes), I, 217.
Chevalerie. Pourquoi appelée l *Ordre* ou le *Saint-Ordre*, I, 209. 218. Est due à la France, 220. Conférée à des Sarrasins, I, 210. Qualités qu'elle exigeoit, I, 219. Son origine, 220.
Chevaliers. Ce que signifioit ce mot dans l'origine, I, 217. Dignité guerrière, *ibid.* Coupables de simonie s'ils achetoient ou vendoient la chevalerie, I, 218. Respect qu'on leur portoit, 219. Doivent jouir de toutes leurs aises, et goûter tous les plaisirs, *ibid.* Tout le monde leur donnoit le titre de *messire* ou *monseigneur*, *ibid.* Se mettoient à la solde des princes, V, 351. Les chevaliers pauvres vivoient de ce qu'ils gagnoient dans les tournois, V, 287.
Chevaliers françois. Leur réputation, I, 220.
Chevaux. Se donnoient en présent, III, 192, 201.
Chevaux blancs. Montés par les rois à leur entrée, I, 192. Par leurs officiers, III, 12. Prix des chevaux, 143, IV, 42. Usage de léguer son cheval à l'église, III, 174.
Chevaux anglois, III, 145.
Chevaux blonds. Estimés en France, I, 117. Noirs, regardés comme signe de laideur, I, 118. Les Gaulois les frottoient avec une lessive de chaux, I, 119, et les anciens Bourguignons avec du beurre rance, *ibid.* Coupés en rond aux chevaliers à leur réception, 218. On les coupoit aux femmes adultères, II, 341, 344. Aux fous, V, 114. Les moines portoient la tête rase, V, 115. La règle des templiers leur ordonnoit d'avoir les cheveux tondus devant et derrière, *ibid.*
Chiens de chasse. Les nobles s'en faisoient suivre dans leurs voyages, I, 173, 192. Donnés en présent, III, 192.
Chiens. Que leur histoire dénaturée dans les légendes a fait révérer comme deux saints, I, 359, 362.
Chien de Montargis, IV, 175.
Chirurgie. Un peu de chirurgie entroit dans l'éducation des jeunes filles de qualité, III, 371.
Choron. Instrument à cordes, II, 382.
Chrestien de Troyes, I, 101, 115.
Chypre. Ses vins réputés les meilleurs de l'univers, III, 38.
Cierge. Nom donné aux bougies, I, 119. Usage de faire brûler par dévotion des cierges dans les églises. IV, 36.
Cimier. Son origine, III, 29.
Clairet. Sorte de vin préparé, III, 195, 206.

Claris (*Roman de*), III, 71. IV, 33.
Clément VI. Par une bulle s'attribue la moitié du revenu des bénéfices ecclésiastiques de la France. II, 425.
Clepsidre. Voy. *Horloge.*
Clerc. Tantôt désigne un savant, tantôt un homme d'église, I, 317, III. 223, 224.
Clergé (*Puissance et juridiction du*), III, 122. Désordre de ses mœurs, I, 300. Ne faisoit point hommage pour les fiefs ecclésiastiques qu'il possédoit, II, 183. S'est souvent enrichi aux dépens des pauvres, III, 110. Son influence excessive sur les testaments, III, 110 à 113. Devenu, par les testaments, l'inspecteur et le dispensateur des fortunes des familles, 112.
Clergie. Synonyme de science, III, 224.
Clermont. Ses vins estimés, III, 36.
Cluni. Richesse de cette abbaye, IV, 266, 273.
Cocagne (*Pays de*), I, 302. Origine de cette expression, 303.
Cochon. Voy. *Porc.*
Coinsi ou *Comsi.* Auteur de Contes dévots en vers françois, V, 9, 12.
Coisne (*Saint*). Sorte de jeu, II, 198.
Colée (*accolade*). Cérémonie usitée dans la réception des chevaliers, I, 210, 224.
Colère. Personnage d'un fabliau, II, 227.
Combats à la barrière, I, 58.
Combats judiciaires, I, 322, 325, III, 109.
Combats entre villains, IV, 289.
Combats d'animaux, I, 355, 364. Donnés au peuple par les princes à certaines fêtes, *ibid.*
Commère. Excommunication pour avoir épousé sa commère, IV, 255.
Communes (*Institution* ou *rétablissement*, *privilèges*, *administration des*), III, 26.
Compiègne, III, 49. IV, 68.
Condé (*Jean de*). Auteur de fabliaux, I, 326.
Confesseur (*Jeu du*), IV, 164.
Confession. Personnage d'un fabliau, II, 228.
Confrères de la Passion, II, 177.
Constant Duhamel. Auteur de fabliaux, IV, 247.
Contes ou *Fabliaux*, I, 30. Leur origine, I, 31. Les François sont les premiers qui en aient publié en Europe, I, 46. Les autres nations les ont copiés ou imités, *ibid.* Aucun grand seigneur n'en a fait. III, 244. Usage d'en faire ou réciter à table, IV, 58, 62, 266, 273.
Contes orientaux, I, 48.
Contes du sérail, I, 120.
Contes de Fées. Leur vogue a succédé à celle des Nouvelles, I, 60.
Contes dévots. Sont tous l'ouvrage de trois ou quatre moines, V, 17. Se lisoient dans les couvents de moines, au réfectoire, V, 191.
Conteurs ou *Fabliers.* En titre d'office auprès des princes, I, 271.
Convoitise (*La ville de*). Allégorie, II, 222.
Cor. Etoit employé pour la danse, V, 76. Pour la chasse, *ibid.* Pour annoncer le moment du repas, III, 194, 200. Porté par les chevaliers ou par leur nain, 77. Adopté par des Sarrasins, *ibid.*
Corbeille. Sorte de supplice, I, 296.
Corde (*Supplice de la*). Employé pour un noble, I, 170, 186.
Corneille (*Saint*). Abbaye à Compiègne, III, 57.
Corson ou *Curson*, *Chorçon*, *Curton* (*Robert de*). Anglois, légat apostolique, IV, 15.
Cotte d'armes. Sa forme et sa matière, I, 97.
Cotte de mailles, I, 85.
Cottereaux, III, 174.
Couche, IV, 94.

Couci (*Raoul châtelain de*). Son aventure est romanesque, IV, 174.
Cours-d'Amour. Leur origine et leur vogue, I, 18. D'invention françoise, I, 19, 310, 319.
Cours plénières, I, 91. Leur origine, 92. Quand abolies, *ibid*. Du roi Artus, I, 127, 165. D'un seigneur, II, 359.
Courtebarbe. Auteur de fabliaux, III. 49.
Courtois d'Arras. Auteur de fabliaux, II, 169. IV, 209.
Couteau. Arme en usage pour les paysans, les bourgeois, et même à l'armée, III, 174. Défense aux clercs d'en porter, *ibid*. Jouer des couteaux, II, 391.
Couvade (*Faire la*), III, 372.
Couverture de lit. En fourrures et non en laine, coton ou soie comme les nôtres. V, 213.
Cris de Paris. Pièce d'ancienne poésie françoise, II, 338.
Croisades, I, 186. II, 211.
Croisés, II, 211, 217.
Cullage, *Coillage* ou *coulage* (*Droit de*), IV, 94.
Culottes. Origine de l'expression : porter les culottes, III, 177, 180.
Curé. Quand a commencé l'emploi de cette expression, III, 107.
Cyfoine. Voy. *Sifoine*.
Cygne. Se servoit sur les meilleures tables, III, 30.

D.

Dames. Etoient respectées jusqu'à l'idolâtrie, I, 251.
Damoiseau, *Damoisel*, *Damoiselle*, acceptions diverses de ces mots, III, 367.
Danse aux aveugles. Citée, II, 296.
Danseuse. Usage d'embrasser sa danseuse, V, 77.
Dante, I, 28, 33, 39. III, 37, 88, 120.
De calumnia noverali, III, 153.
Déchaussage, IV, 94.
Décise, Éloge de cette ville, IV, 1.
Décorations de théâtre, II, 220.
Demoiselle. Nom donné à des femmes mariées, II, 315, 321.
Denrées. Leurs prix, II, 336, III, 59.
Desconfes (*sans confession*). Les biens de ceux qui mouroient en cet état étoient dévolus à l'Eglise, III, 113. Réglements de saint Louis à ce sujet, 114.
Désespoir. Personnage d'un fabliau, II, 223.
Deuil. Ses vins estimés, III, 36.
Dévotion. Jointe à la galanterie et même au libertinage, I, 164, 331; II, 295. III, 244. IV, 34, 54. V, 223. Ne consistoit guère que dans des pratiques extérieures, I, 225.
Dévotion à la Vierge, en grande faveur en France au treizième siècle, V, 27.
Dévotion de Louis XI à la Vierge, V, 30.
Dévots. Classe à part dans tous les pays, V, 15.
Devises. Leur origine, III, 29.
Dextrier ou *Destrier*. Cheval de bataille, distingué du palefroi, II, 335. III, 208.
Diable. On croyoit le fâcher beaucoup en le représentant fort laid, V, 85.
Dialogue. Art du dialogue connu de nos vieux poètes, I, 74.
Diamants. Autrefois moins recherchés que plusieurs autres pierres précieuses, V, 279.
Dijon. Ses vins estimés sous la première race, III, 40.
Dijonnois. Sorte de monnoie, IV, 244.
Dits. Pièces de poésie, II, 379. III, 228.
Dolopatos. Célébrité de ce roman, III, 153.
Dot des filles de saint Louis, III, 384.

Douai, IV, 257.
Draps. D'Amiens, IV, 267. D'estanfort, IV, 69, 79. De Frise, III, 161. Ce qu'on appeloit draps de lin, II, 364. Liste de quarante-cinq villes de France qui avoient des manufactures de draps, III, 11. Etre aux draps d'un prince, III, 14.
Du Belloi, IV, 174.
Duels. Ont été la suite de l'abolition des tournois, I, 58. Ont coûté à la France plus de sang peut-être que ses batailles les plus sanglantes, *Ib.*
Durand. Auteur de fabliaux, IV, 257.
Durandal. Nom de l'épée de Charlemagne, I, 90.

E.

Ecarlate. Souvent synonyme de pourpre, I, 178. De diverses couleurs. Ecarlate verte, 180. Cramoisie, pourpre, amarante, 181. Etoit affectée aux personnes de haute distinction, II, 231. Portée par un curé, IV, 251.
Ecclésiastiques. Leur ignorance, V, 144.
Echecs. D'où est venu ce jeu; changements qui y ont été faits, I, 124.
Echevins, IV, 182.
Ecu. Sa forme et sa matière, I, 96. Usage de le porter suspendu au col, III, 209, 215; IV, 271.
Ecu. Monnoie; origine de ce nom, I, 96.
Ecuyer, I, 232. Fonctions des écuyers, I, 248. Ne pouvoient manger avec les chevaliers, I, 249. Avoient le poing coupé s'ils frappoient un chevalier, *Ibid.* Etoient employés aux services domestiques, II, 336.
Edgar. Roi d'Angleterre, V, 156.
Eginhard. I, 8, 271.
Eglise. Conserver ses privilèges, action réputée la plus glorieuse, V, 229.
Elfleda. Maîtresse du roi Edgar, V, 156.
Emérillon. Etoit servi dans les repas, III, 30.
Enfer. Liberté que se donnoient les poètes de plaisanter sur l'enfer, II, 253. III, 366.
Engoulée. Fourrure distribuée par bandes, I, 183.
Enguerrand d'Oisy, III, 256.
Entremets. Spectacles qui se représentoient pendant les repas, III, 201.
Envie. Personnage d'un fabliau, II, 222, 227.
Epaves (*droit d'*), III, 69.
Epée. Enchantée, I, 108. Epées pour le combat; leur forme, I, 96.
Epernai. Ses vins estimés, III, 39.
Eperons. Leur forme, I, 116. Etoient d'or pour les chevaliers, 101, 116. D'argent pour les écuyers, 116.
Epervier. Les nobles en portoient en voyage, I, 173, 192. II, 329. Droit de certains gentilshommes d'en porter à l'église, I, 193.
Epices. Estime qu'on en faisoit, III, 200, 219; IV, 28, 32. Epices des juges, III, 206.
Erastus (le prince). III, 153.
Escalibor. Nom de l'épée d'Artus, I, 89.
Escarbot, II, 390.
Escarcelle, sorte de bourse, I, 352.
Esope, peut-être le même que Lockman, V, 325.
Espagne. Ses vins renommés, III, 39.
Estanfort. Drap d'une très belle qualité, IV, 69, 79.
Esterling, *esterlin* ou *estellin*. La plus petite division de l'once, I, 318. Monnoie d'Angleterre, *Ibid.* D'usage en France, 310, 318, 319. II, 247.
Etampes. IV, 299. Ses vins peu estimés, III, 35.
Etriers. Les Dames et Damoiselles tenoient l'étrier des chevaliers de distinction arrivant chez elles, I, 116. Joûte sans étriers, 230, 233.
Eutrapel. Ses Contes, I, 223.

Evêques. Etendue de leur juridiction. III, 122.

Excommunié. Ses biens saisis s'il passoit un an sans se faire absoudre, III, 122.

F.

Fable. Son antiquité, IV, 326.

Fables dévotes. Copiées d'âge en âge, et même dans les livres ascétiques de notre temps, V, 15.

Fables. Par Marie de France, IV, 321 à 400.

Fabliaux. Leur origine, I, 31. Leurs défauts et leur mérite, 45. Comme la comédie peignent les actions de la vie privée, 49. Font mieux connoître les mœurs des François du treizième siècle que toutes les histoires modernes, *ibid*. Forme de leurs vers, 71. Pourquoi ont eu moins de réputation que les romans, 60. Leurs mœurs ne sont pas toujours honnêtes, 50. En quoi diffèrent des contes modernes, 52. Comment ont été connus en Italie, II, 119. Plusieurs sont tirés des ouvrages des Orientaux, II, 114, 343. III, 153, 155, 229. IV, 32. Ils en ont pris des nôtres, III, 155.

Fabliaux en latin, II, 370.

Fabliers. Liste de leurs noms, I, 75.

Facardin. Emir qui combattit saint Louis, I, 216.

Farbu. Village dans l'Artois, IV, 237.

Fard. Rouge et blanc employé pour la toilette, II, 268.

Farsi (*Hugues*). Auteur de contes en vers françois, V, 9.

Fauchet. Est le premier qui ait renouvelé la mémoire des fabliaux, I, 61, II, 17.

Fée de Bourgogne, I, 153.

Fées. Il y en avoit de deux sortes, I, 153. Leur pouvoir, I, 184.

Féerie. Fournit des sujets aux romans, I, 21.

Félonie. Comment punie, I, 186.

Femmes. Égards qu'on avoit pour elles, I, 189. Serment que faisoient les chevaliers de les protéger, I, 221.

Femmes mariées. Soumises à leurs maris, III, 203. Les servoient à table, I, 241. Femmes de prêtres, I, 300. Défendues par les conciles, I, 301. Pouvoient impunément être battues par leur maris, III, 203. Exerçoient la chirurgie, IV, 309.

Femmes chevaleresses, I, 217.

Femmes tenant les plaids, *ibid*.

Feutre. Morceau d'étoffe ou de feutre sur lequel le chevalier reposoit le pied de sa lance, V, 306.

Fief de haubert, I, 15.

Fiefs ecclésiastiques. Insaisissables même pour crime de félonie, II, 183.

Filouterie, personnage d'un fabliau, II, 223.

Flagellants. Secte de fanatiques, II, 411.

Flagellation. Châtiment monastique, II, 408. Prescrite par la règle de saint Benoit, 409. Flagellation à mort, *ibid*. Volontaire et personnelle, employée par les dévots en esprit de pénitence, 410. Pratiquée par saint Louis, 411.

Flageolet d'argent. Possédé par un berger, II, 197.

Flans, IV, 181.

Flavigny. Ses vins estimés, III, 39.

Flauste (*flûte*). Instrument de musique, I, 122.

Fleury (*l'abbé*). A rendu justice à nos anciens poètes, I, 2. Manifeste son indignation sur les usurpations et envahissements du clergé sur les fortunes particulières, III, 123, 218.

Foire de Troyes, IV, 7.

Fontaine merveilleuse qui rajeunissoit (Dans les îles Lucayes), I, 305.

Forestier, III, 296. IV, 246.
Fornication. Personnage d'un fabliau, II, 223.
Fossés des places fortes, III, 371.
Fourrures. L'introduction des soieries en a fait tomber l'usage, I, 177. Se portoient en toute saisons, I, 181. II, 335. Variées suivant les conditions de noble, bourgeois, paysan et moine, III, 124. Employées pour couverture de lit, V, 213.
Fous de cour. L'usage en vint de l'Asie, II, 427. Avoient la tête rasée *ibid*, V, 108, 114. Introduits dans les représentations de mystères, II, 428.
France. Distincte de la Bourgogne, IV, 267, 274.
Franchise. Personnage d'un fabliau, II, 228.
François. On leur doit les premiers poètes lors du renouvellement de la poésie, I, 33. Leur musique et leurs romans furent recherchés, *ib*. Leur chevalerie, leurs tournois adoptés, *ibid*. Et même leur langue, tout informe qu'elle étoit, *ibid*.
François Ier passionné pour l'antique chevalerie, I, 25. Fit traduire de l'espagnol les Amadis, d'origine françoise, *ibid*. Voulut être armé chevalier, *ibid*. III, 28. Fit faire pour Fontainebleau une horloge qui fut long-temps célèbre, III, 199.
Francs. Leurs chansons militaires, I, 8.
Frédégonde, IV, 255.
Fretel ou *Fretiau*, Sorte de flûte, II, 380.

G.

Gagne-pain. Sorte d'épée, I, 251.
Galanterie. En quoi elle consistoit, I, 55. Son influence sur les mœurs, 57. Ce qui en subsiste encore, 59.
Galardon, IV, 225.
Galette, IV, 72.
Galland, III, 154.
Gambeson, Gambison, Gaubeson, partie de l'armure, I, 94, 325.
Ganelon (*Saint*). Reconnu n'être qu'un chien, I, 359.
Garde-corps. Sorte de robe, II, 364.
Garrots ou *Carreaux*, III, 75.
Gâtinois. Usage d'y entourer les maisons d'une haie d'épines, II, 316. Ses vins estimés, III, 39. Manière d'y soigner les abeilles, IV, 336.
Gautier-le-Long. Auteur de fabliaux. III, 322.
Gauvain. Neveu du roi Artus, I, 82, 131.
Géants. Employés dans les romans et fabliaux, I, 84, 88. IV, 148. V, 331.
Gélefer. Nom de cheval, I, 202.
Genelas. Mie de Gauvain, I, 140.
Gênes, III, 83.
Genevre. Epouse d'Artus, mie de Lancelot, I, 156, 160.
Geoffroi de Monmouth. Traduit du bas-breton la chronique Brut-y-Brenhined, I, 90.
Gérard de Roussillon. Roman des Troubadours, I, 28. II, 378.
Gergeau. Ses vins estimés, III, 39.
Germains. Avoient pour les femmes un respect religieux, I, 56.
Geus (*Jeux*). D'aventure, IV, 245.
Ghistelle, V, 23.
Gigue. Instrument de musique, sorte de flûte, II, 381; IV, 28.
Gilles (*Saint*). Chatellenie, IV, 89.
Gioia. Auquel on fait honneur de la boussole, II, 235.
Giflet. Ecuyer d'Artus, I, 141, 154.
Gîte (*Droit de*), III, 13.
Gomez (*Madame de*). Ses cent Nouvelles nouvelles, I, 163.
Goule, Gouleron. Sorte de bourse, I, 352.
Gourmandise. Personnage d'un fabliau, II, 228.
Grillo. Poème italien, imité du Villain Mire, III, 11.
Gris (*fourrure de*) et de vair, III, 119, 124.

Griselidis (*Mystère de*), II, 314.
Grue, IV, 302. Se servoit sur les meilleures tables, III, 30.
Gruélan, *Graalent*, *Graelent*, *Graelens*, I, 195.
Guaites ou *Guetteurs*. Leurs fonctions, I, 351; IV, 230.
Gualter ou *Gautier*. Archidiacre d'Oxford, fait traduire du bas-breton la chronique Brut-y-Brenhined, I, 90.
Guerin. Auteur de fabliaux, I, 298. II, 340.
Guerres. Privées entre les seigneurs, III, 44. Ce droit usurpé par des roturiers et des communes, III, 46.
Guiart. Auteur de fabliaux, II, 265, 268.
Guilain (*Saint*). Abbaye dans le Haïnaut, II, 253.
Guillaume au court nez, I, 28.
Guinefort (*Saint*). Reconnu n'être qu'un chien, I, 359.
Guingamp. Ville renommée par ses lutteurs, II, 225.
Guirlande de Julie, I, 283.
Guyomars, I, 152. Guyomars de Léon, III, 69.
Guyot de Provins. Est le premier qui parle de la boussole, II, 235.

H.

Habits. Présents d'habits faits aux ménétriers, aux auteurs et aux comédiens, I, 186.
Haisiau. Auteur de fabliaux, IV, 192, 309.
Hanap. Vase à boire, I, 337, 340. IV, 3, 41. V: 167.
Haras, III, 144.
Harasse, IV, 289, 292.
Hardouin (*Le Père*). Son opinion sur les vrais auteurs des poèmes des anciens, I, 66.
Haubert. Matière et forme de cette armure, I, 85, 93. Porté par un guerrier qui n'étoit point chevalier, III, 348, 368.
Hauvillers. Ses vins estimés, III, 39.
Hazard. Sorte de jeu, I, 123.
Heaume. Ce que c'étoit que cette arme, I, 96. Très incommode, 233.
Heaumerie (*De la*). Nom d'une des rues de Paris; origine de ce nom, I, 97.
Helinand, I, 271. III, 201.
Henault (*le président*). Dans les listes de son histoire ne donne pas le nom d'un seul amiral, I, 226.
Henri d'Andeli. Auteur de lais et fabliaux, I, 273.
Henri II. Aimoit beaucoup les chevaux, III, 144.
Hérauts. Nom donné aux ménétriers, II, 364.
Herbers. A traduit le Dolopatos, III, 153.
Hérétiques. Proscrits et déclarés infâmes, I, 228. Inhabiles à tester. *Ibid.*
Hérigaut. Partie du vêtement, II, 392.
Hermine, I, 166, 181. Manteaux d'hermine, 183.
Héron. Se servoit sur les meilleures tables, III, 30
Hersant. Nom donné à la femme d'Isaugrin (le loup), II, 418.
Hétérodoxie. Aux yeux des ecclésiastiques étoit le plus grand des crimes, I, 227.
Heures. Comment on les comptoit, III, 188, 199. IV, 58.
Heures manuscrites. Ayant de singulières miniatures, IV, 198.
Hommage (*Cérémonies de l'*). II, 183. Les Rois y étoient tenus pour certains fiefs. *Ibid.*
Homme. Etre ou devenir l'homme d'un seigneur. II, 183. Du Roi, IV, 118.
Honorat de Lérins. Légende des Troubadours, I, 28.
Hôpitaux. Fondés pour les pélerins et les voyageurs, II, 397.
Horloges. Quand usitées en France, III, 199. Horloges à eau, ou clepsidres. *Ibid.*

Hôtelleries ou *Auberges*. Fort rares, II, 397.
Hourdis, III, 73.
Hugues-Capet. Roman, I, 334.
Hugues de Cambrai. Auteur de fabliaux, IV, 159.
Humfroi de Toron. Conféra la chevalerie à Saladin, II, 217.

I.

Imbert. Imitations en vers des fabliaux, I, 341. II, 323, 366. III, 101, 317, 337. IV, 63, 304.
Immunités. Regardées comme richesses, III, 230, 238.
Inhumation. Refusée par des curés jusqu'à ce qu'on leur eût montré le testament du défunt, III, 115.
Instruments de musique, I, 121.
Intestats. Privés de la sépulture en terre sainte, III, 111. Intestats involontaires traités avec la même rigueur que ceux qui l'étoient d'après refus formel, III, 113.
Isabeau de Bavière. Epouse du roi Charles VI, I, 19, 321.
Isengrin. Nom donné au loup, II, 417. IV, 361.
Issoudun. Ses vins estimés, III, 37, 39.
Ivain ou *Yvein*, I, 135.
Ivresse. Personnage d'un fabliau, II, 223.

J.

Jacobins. Nom donné aux Dominicains, IV, 185. Accusés d'avidité pour les legs pieux, 186. En querelle avec l'Université, et soutenus par la cour de Rome. *Ibid.*
Jagonce. Sorte de pierre précieuse, III, 66, 68.
Jardin. Description d'un beau jardin, IV, 28, 32. Jardins sous François Ier, IV, 33. Sous Richelieu, *Ibid.*
Jean le Chapelain. Auteur de fabliaux, IV, 266.
Jean de Meung. Continuateur du Roman de la Rose; aventure qui lui est faussement attribuée, IV, 172, 184.
Jeu. Nom donné aux pièces dramatiques, II, 184, 192, 193, 202, 211, 219.
Jeux-partis ou *Tensons*. Questions de jurisprudence amoureuse, I, 14. Inventés par les Provençaux, *Ibid.* Tribunal pour les juger, 319.
Jeux sous l'ormel, I, 319.
Jongleurs, I, 32.
Joûte (*Description d'une*). I, 86, 239. Joûte sans étriers, 230, 233.
Jouvence (*Fontaine de*), I, 303, 304.
Juifs. Convertis, II, 337.
Juifs. Vexés et persécutés dans l'Europe entière, IV, 127. Leur persévérance à revenir à leur trafic d'usure, IV, 128. Marque infamante qu'ils étoient obligés de porter, 129. Un marchand qui achetoit d'eux étoit excommunié, 130.
Julien (*Hôtel Saint-*). IV, 27, 22, 215.
Jument. Monture dérogeante, et qui eût fait regarder un chevalier comme dégradé, II, 335.
Juridiction du clergé. Etoit immense, III, 122.

K.

Kamalot. Voy. *Caramalot*.
Karados. Chevalier d'Artus, I, 147, 154.
Keux. Voy. *Queux*.

L.

La Brosse (*Pierre de*). Favori du roi, II, 201. Pendu, *ibid.*
Laçois. Ses vins estimes, III, 37.
Lafontaine. Dans ses contes n'a point peint l'état véritable des sociétés humaines, I, 54.
Lai, I, 165. Lai-chanson, 175. Lai-fabliau, *ibid.*
Laines de Bruges et de Saint-Omer, Estimées, IV, 3.

Lait. Quand permis en maigre, III, 29.
Lancelot. Amant de la reine Genèvre. I, 136. Roman de ce nom, I, 125, 250.
Lances. De quelle matière elles étoient faites, I, 95. Étoient ornées de banderolles, 308, 317.
Langue françoise. Eut dès le moyen âge une fortune prodigieuse, I, 33, Etoit celle qu'on parloit en Angleterre, II, 348.
La Noue. Déclame contre les Romans de chevalerie, I, 26.
Lanval. Chevalier de la cour d'Artus, I, 165.
Laon, III, 269.
Largesse. Cri qui accompagnoit les distributions d'argent dans les fêtes des cours plénières, I, 92. Personnage d'un fabliau, II, 222.
La Rochelle. Ses vins estimés, III, 37, 39.
Latinier. Précepteur ou maître enseignant les langues, V, 320.
La Tour-Landri (*Chevalier de*). Auteur de *Instruction à ses filles*, I, 242. IV, 173. V, 114.
Laver. Usage de laver par piété les pieds des voyageurs, V, 131, 170. On présentoit à laver avant et après le repas, III, 194. V, 149.
Le Gallois d'Aubepierre (*Jean*). Auteur de fabliaux, IV, I.
Légende dorée, V, 8.
Lemonnier (*l'Abbé*). Auteur de fables, IV, 124.
Lèpre. Horreur qu'elle inspiroit. Les lépreux étoient censés morts pour la société, etc. V, 102 à 105.
Léproseries. Très nombreuses, V, 102, Ont fini par s'éteindre avec la maladie, V, 104.
Le Roi (*Hugues*). Auteur de fabliaux, IV, 220.
Lèze-féodalité. Comment étoit puni ce crime, I, 186.
Libéralité. La première des vertus, selon les romanciers, les poètes, fabliers et musiciens, I, 233.
Libéralité. Personnage d'un fabliau, II, 228.
Lits. A la françoise, II, 170. Couverts de tapis, III, 168. Avoient des paillasses. V, 157. Usage de léguer son lit à l'église, III, 174.
Lits servant de siège, I, 166, Servoient pour les repas, I, 87, 98, 167. Voy. *Fourrure.* Les gens mariés n'avoient qu'un lit, V, 158.
Livrées, III, 13.
Lockman. Peut-être le même qu'Esope, V, 325.
Lois de saint Louis contre les délits et crimes, V, 35.
Lombards. Ont introduit en France les manufactures d'étoffes de soie, I, 177. Y ont amené l'usure, IV, 126. Accusés de manque de bravoure, III, 207.
Longueau. Village de Picardie, IV, 43.
Lorris (*Coutume de*), I, 324.
Lot. Mesure de deux pintes, II, 170.
Louis (*Saint*), I, 194, 206, 216, 227, 229, 272. II, 191, 218, 252, 337, 411. III, 32, 114. Quelle dot il donnoit à ses filles, III, 384.
Louis d'Orléans. Frère de Charles VI, IV, 208.
Lucan, I, 139.
Lusignan. Château bâti par la fée Melusine, I, 153.
Lutte. Usitée en Bretagne, II, 225,
Luxure. Personnage d'un fabliau. II, 228, 237.

M.

Machaut (*Guillaume de*), IV, 34.
Machicoulis, III, 73.
Mâcon. Ses vins estimés, III, 40.
Madame Erme. Fabliau perdu, II, 383.
Madeleine. Y en eut-il trois différentes, ou une seule? V, 75.
Madre. Faïence ou porcelaine, IV, 39, 41. V, 167. Grand madre petit madre, IV, 41.
Mahomet cornu. Nom que l'on prétendoit être donné par les Maho-

métans aux images de saint Nicolas, à cause de sa mître, II, 190.
Mahométans. Exécrés en Europe, III, 154. Bien moins en Asie par les Croisés, *Ibid.*
Maille, demi-maille. Sortes de petite monnoie, I, 337.
Maire, IV, 182.
Majesté. Quand ce titre s'est donné aux Rois, II, 365.
Mancheron de la Vierge. Relique conservée à Sens, V, 28.
Mangonneaux, III, 75.
Manni (*Domenico-Maria*), II, 297.
Mans (*Le*). Ses vins sujets à tourner, III, 36.
Mansion (*Droit de*), III, 12.
Manteau. Habillement porté par les personnes de distinction, I, 183. D'hermine à l'usage des souverains et des princes, *Ibid.* Pour les cérémonies, V, 279.
Mantelets. Machines de guerre, III, 72.
Manuscrit. Recueil d'homélies payé un prix excessif, V, 21,
Marbode. Son poème cité, III, 103.
Marc. Usage dans les paiements de compter par marcs, III, 373. Plusieurs sortes de marcs en France, *Ib.*
Marc d'argent. Sa valeur en monnoie, à diverses époques, II, 337.
Marchand. Excommunié s'il achetoit à un Juif, IV, 130.
Marchandises. Que fournissoient au commerce les différents royaumes et pays du monde alors connu, IV, 8.
Marie de France. Auteur de fabliaux et de fables, I, 165; IV, 144, 150. Ses fables, 321 à 400. Purgatoire de Saint-Patrice, V, 93.
Marie Stuart, I, 188.
Maris. Droit qu'ils avoient de battre leurs femmes, III, 195, 203. Au lit en place de leurs femmes nouvellement accouchées, III, 372.
Marli. Ses vins estimés, III, 36.
Marot (*Jean*). Cité, II, 296.
Martial d'Auvergne. A publié *Les Arrêts d'amour*, I, 321.
Martin (*Hôtel Saint-*), IV, 18, 22.
Massue. Portée dans les combats, I, 230, 232. Et dans les tournois, *Ibid.* Massue de Roland, *Ibid.*
Matelas. De tout temps en usage en France, V, 158. Se faisoient soit en lin, soit en laine, *Ibid.* Les Romains les adoptèrent des Gaulois, *Ibid.*
Maubeuge, I, 335.
Mécréants. On regardoit comme un devoir de les exterminer, I, 227 Les mécréants du dix-huitième siècle ont servi la religion sans le vouloir, V, 16.
Médecine. Un peu de médecine-pratique entroit dans l'éducation des jeunes filles de qualité, III, 371.
Médecins. Nommés physiciens, III, 4, 13.
Médon. Sorte de vin préparé, III, 205.
Médot, IV, 224.
Mélusine. Fée célèbre, I, 133.
Menagiana. Cité, I, 253.
Ménétriers. Leur origine, mœurs et fonctions, I, 33. Accueillis dans les pays étrangers, *Ibid.* Employés aux fêtes, aux noces, I, 120, 186. II, 220. Talents qu'exigeoit cette profession, 370. Sobriquets qu'ils se donnoient, 391. Jouoient dans les places publiques, 391. Alloient aux enterrements, 392.
Méon. Nouvelle édition très augmentée du Recueil de Fabliaux donné par Barbazan, I, 89.
Mercure. Gazette françoise où l'on trouve une multitude de questions amoureuses, I, 322.
Merelle. Sorte de jeu, II, 171.
Merlin. Fameux enchanteur, I, 89, 164. Ses prophéties insérées dans la chronique Brut-y-Brenhined, I, 91. Sa mort, I, 152. V, 113.
Meulan. Ses vins estimés, III, 39.
Meun, *Meung*, I, 343. III, 144.

Meurtre. Personnage d'un fabliau, II, 223.
Miel. Aliment estimé, IV, 24. Employé pour les liqueurs, III, 206.
Milices. Voyez *Troupes*.
Mine. Sorte de jeu, I, 123.
Miracles. Contes dévots, ou jeux, ainsi appelés, II, 173.
Miracles (*Recueils de*). N'ont jamais été la lecture de la nation, V, 17.
Mœurs du temps des fabliaux. Se retrouvent dans nos campagnes, V, 16.
Moines. Beaucoup de particuliers, même des princes, venoient finir leurs jours en se faisant moines, IV, 131. Prétendoient n'avoir d'autre maître que Dieu, III, 97, 99. Tort qu'ils ont fait aux lettres par leurs écrits, V, 18. Blâmés pour leurs richesses, V, 172. Pour le faste de leurs bâtiments, 173.
Moissac. Ses vins estimés, III, 39.
Molière. A imité les fabliers, III, 11, 152. IV, 11. Ses questions d'amour, I, 15.
Monastères royaux. Exempts de toute juridiction épiscopale et séculière, III, 100. Soumis ni au roi, ni à aucune puissance sur la terre, *Ibid.*
Monjoie, *Montjoie Saint-Denis*. Cri de guerre des rois de France, V, 295.
Monnoie (*Droit de battre*), III, 141. Devenu un droit royal, 142. Réglements des rois à ce sujet, 142, 143. Les monnoies dépendirent long-temps du caprice des seigneurs, 142.
Monnoyeurs (*Faux*). On les faisoit bouillir dans l'huile, et les femmes étoient enterrées vives, III, 142.
Mons, I, 335.
Montargis (*Chien de*), IV, 175.
Montbergier. Royaume imaginaire, III, 156.
Montmorenci. Ses vins estimés, III, 36.
Montmorillon. *Idem*, III, 37.
Montpellier. Ses vins estimés, III, 39. Usage d'y jeter des ordures par les fenêtres, III, 219.
Montpensier (*Mémoires de la duchesse de*). Cités, I, 99.
Montrichard. Ses vins estimés, III, 37.
Morale. Celle que prêchoient les prêtres n'étoit pas toujours pure ni éclairée, I, 225. Exemples, *Ibid.*
Morale singulière de l'auteur de Parthénopex. V, 291.
Morgane, *Morgain*, *Mourgue*, ou *Mourguein*. Sœur d'Artus, magicienne fameuse, élève de l'enchanteur Merlin, I, 129, 152, 156.
Mort subite. Personnage d'un fabliau, II, 223.
Moselle. Ses vins estimés, III, 36, 39.
Moutier-sur-Sambre. I, 335.
Mule espagnole. Monture des dames, I, 173.
Muse. Sorte de chalumeau, II, 370.
Musique. Ce qu'elle étoit au treizième siècle, I, 121. Et un modèle gravé en face de cette même page.
Musique italienne. Introduite en France, I, 33.
Mystères, II, 172, 220.

N.

Nains, *naines*. Les rois et les reines en avoient, II, 427, 428.
Narbonne. Ses vins estimés, III, 39.
Nasal, III, 349, 368.
Nectar. Sorte de vin préparé, III, 205.
Nevers. Ses vins estimés, III, 39.
Nivelle, I, 335. On y parloit françois, I, 334.
Nobles. Leurs privilèges, I, 187. Formes des procédures contre les nobles, *ibid.*
Nogent-sur-Seine, IV, 285.
Notes. Sont très nombreuses dans ce Recueil, mais en sont vraiment l'objet principal, I, 67, 68.
Notre. Affectation des moines à em-

ployer ce mot au lieu de *mon, ma*, III, 99.
Nouvelles. Leur vogue a remplacé celle des romans héroïques, I, 60.
Noyentel, III, 288.

O.

Oderisi. Peintre, célébré par le Dante, III, 120.
Offrande, IV, 142.
Oisemont. Village de Picardie, III, 288.
Ophir (*Terre d'*), II, 233.
Oraison de saint Julien, V, 177.
Orchèse. Ses vins estimés, III, 39.
Ordre, *Saint Ordre*. Nom donné à la chevalerie, I, 209, 218
Ordre de chevalerie. Poème, I, 208.
Orfroi. Etoffe de soie, travaillée avec de l'or, V, 279.
Orgueil. Personnage d'un fabliau, II, 226, 229.
Orifior. Bannière, V, 340.
Orléans. Ses vins estimés, III, 39.
Orme, *ormeau*. Titre seigneurial, I, 194.
Ormier (*aurum merum*). Or pur, I, 216.
Ornicles. Sorte de bracelets, V, 279. Quelquefois ce mot désigne de riches étoffes en soie et or.
Orphée (*Lai de*), IV, 147, 149.
Ouvain, *Ouvaine*, *Ouen*, *Ewen*, V, 95, 99.

P.

Pages. Ce qu'ils étoient, I, 248.
Paillasse. Dans un lit de noces et même dans un lit de roi, V, 157.
Pairs. Les douze pairs de Charlemagne, I, 90.
Palefroi. Cheval de voyage, distingué du dextrier, ou destrier, II, 335.
Paleter, III, 73.
Palluel. Village de Normandie, III, 256.
Palme. Ses vins estimés, III, 39.
Paon. Etoit servi dans les repas, I, 332, 336. III, 30.
Pape. Cette dignité regardée comme la première de toutes, III, 38.
Papes. Leur séjour à Avignon rend florissantes les cours-d'amours, I,
Parage, III, 214.
Paresse. Personnage de fabliau, II, 227.
Paris. Renommé pour ses plaisirs, II, 207. Pour ses écoles. IV, 62. Pour les heaumes, I, 97.
Parisis. Monnoie, IV, 128, 244.
Parlement. Assemblée des deux ordres de l'état, IV, 95, 97.
Pas d'armes, IV, 147, 149.
Passage (*Droit de*) *ou de trespas*. III, 34.
Pastourelles, I, 13. II, 20, 369, 383, 384 à 390.
Pâtés, II, 338. IV, 181, 299.
Pavois ou *Tallevas*, III, 75.
Payen. Nom donné aux Sarrasins, I, 208, 214.
Peau de bœuf (*la*). Comédie, III, 204.
Peintures dans les appartements, IV, 156.
Pélérinages, I, 186. D'Asturie, II, 218. De St-Jacques, II, 333, Fort à la mode, 396, V, 367.
Pélerins. Avoient de grands privilèges, II, 296. Regardés comme personnes sacrées, *ibid.*
Péliçon, I. 310. II, 329, 384, 432. Doublé d'écureuil et d'agneau, III, 117.
Pénitence. Ville allégorique, II, 226.
Perceval le Gallois. Chevalier d'Artus, I, 141. Roman, I, 149.
Perceforest (*Roman de*), I, 249.
Péris. Chez les Orientaux, génies consolateurs, I, 184. Chez nos romanciers, fées bienfaisantes, *ibid.*
Perrières, III, 75.
Perrons. En usage aux maisons, et surtout aux châteaux, I, 174, 193. Employés par les seigneurs haut-

justiciers comme tribunaux, I, 194, IV, 292.
Persiens. Sorte de grands boucliers, III, 71.
Pétrarque. Cité, III, 38.
Philippide. Poème de Guillaume Breton, III, 74.
Philumena. Roman des troubadours, I, 20, 28. Passage cité, III, 107.
Physicien. Nom donné aux médecins, III, 4, 13.
Piaucele (*Hugues*). Auteur de fabliaux, III, 175. IV, 264.
Pierre (*Saint*). Qualifié de baron, II, 339.
Pierre d'Anfol. Auteur de fabliaux, II, 398. III, 146.
Pierrefitte. Ses vins estimés, III, 36.
Piété. Personnage d'un fabliau, II, 226.
Pilpai. Voyez *Bidpai*.
Piment. Vin préparé que l'on buvoit à la fin du repas, V, 213.
Piron, IV, 124.
Pirou. Château de Normandie, bâti par les fées, I, 153.
Plaids de la porte. Ce que c'étoit, I, 194.
Plaisance. Ses vins estimés, III, 39.
Plate. Sorte de cuirasse, I, 94.
Plèges, I, 172, 188. Employés jusque dans les parties de plaisir, *Ibid.*, V, 130, 137.
Poitevins. Accusés de penchant au vol, II, 223.
Poitiers. Son vin blanc estimé, III, 37.
Pont-aux-Changes, III, 217.
Pont-sur-Seine, IV, 312.
Ponthieu, IV, 119. V, 355.
Pope. Imitation en vers du fabliau intitulé *Merlin*, V, 145.
Porc. Chair estimée, III, 279. Usage d'en saler à la Saint-Martin et à Noël, et d'en envoyer à ses amis, III, 280.
Portails des églises. Représentoient presque tous un Jugement dernier, V, 90.
Portes des villes. Comment fortifiées, III, 73.
Pourpre. Nom donné à plusieurs couleurs, I, 179. Pourpre d'Alexandrie, renommée, I, 167, 178. Pourpre grise, I, 173, 178. Sarrasinoise, I, 178. Pourpre d'Aumarie, *ibid.* Synonyme d'écarlate, *ibid.* Pourpre rousse, 179. Passages de Vitruve et de Plutarque sur la pourpre, I, 179. Pourpre blanche, 180.
Prédicateurs d'Italie. Mêlent les coups de discipline aux paroles de leurs sermons, II, 412.
Prêtres. Signification de ce mot, III, 108. Pouvoir des évêques de les mettre en prison, III, 109. Déréglements des prêtres, I, 300. Mariages de prêtres, I. 301. Femmes de prêtres, I, 300.
Prévôt. Rendoit la justice au nom des seigneurs, sauf l'appel au Sénéchal, II, 229. L'or et l'argent trouvés sur les criminels leur appartenoient de droit, I, 353.
Priam. Nos romanciers font descendre d'un de ses fils nos premiers rois, V, 205.
Prison. Au nombre des droits seigneuriaux, III, 110. Prisons spéciales pour les prêtres, III, 109.
Procureur, III, 65.
Prostituées. Lois qu'on fut obligé de leur donner, IV, 217. Celles de Provins renommées, *ibid.*
Provençaux (*Troubadours*). Provençals. Leur renommée a ébloui tout le monde, I, 3. Crus de grands hommes parce que Pétrarque et le Dante les chantèrent, *ibid.* Sur quels titres se fonde leur grande renommée, I, 134. N'ont point de romans, I, 28. Point de contes, I, 34. Point de pièces dramatiques, III, 135. En quoi consistent leurs poésies, I, 36. On leur attribue souvent ce qui concerne les poètes françois, III, 41. Ont été les maîtres

des Italiens, III, 30. Ne méritent pas à beaucoup près la renommée dont ils jouissent, II, 10.
Provence. Ses vins estimés, III, 39. Nom donné à toutes nos provinces méridionales, I, 5.
Proverbes de Salomon, II, 432.
Provinces françoises. Qui produisirent les auteurs de fabliaux et romans anciens, ont de nos jours produit le plus de grands hommes, I, 39.
Psyché. Imitation de cette fable dans le roman de Parthénopex, V, 243, 277.
Pucelle. Nom que tous les romanciers donnent aux suivantes des princesses ou femmes de distinction, I, 185. Femmes de chambre ainsi appelées, I, 167. Et dans beaucoup d'autres endroits de ce Recueil.
Pucelle d'Orléans. Son procès, I, 153.
Purgatoire. On a cru en France que ses flammes s'éteignoient le jour de Pâques et le jour de la Toussaint, V, 74, 78.
Purgatoire de Saint Patrice, V, 93. Cérémonies pour y descendre, 95. Fiction imitée de l'antre de Trophonius et du voyage d'Enée aux enfers, 97-98-99.

Q.

Quarantaine-le-Roi. III, 37, 44, 45.
Quarante Vizirs (les), III, 154.
Queux (Messire). Personnage de roman, I, 80, 93, 130.
Queux, Maître-Queux. Chef de cuisine, III, 193, 202.
Quintaine. Exercice militaire, III, 42. V, 124.
Quinterot ou *Quitterot*. Introduit en France les chevaux anglois, III, 145.

R.

Raoul de Houdan. Auteur de fabliaux, II, 222.
Rapine. Personnage d'un fabliau, II, 222.
Reclus. Solitaires qui s'enfermoient près des églises, III, 131.
Redevances bizarres. Résultant de droits féodaux, III, 43.
Réformés. Ont sans le vouloir servi la religion catholique, V, 16.
Réginald ou *Reïnard*. Personnage odieux qui a servi de sujet au roman du Renard, II, 422.
Reims. Ses vins estimés, III, 39.
Reines. Titre donné aux filles de rois et à des femmes de qualité, II, 365.
Religieux. Pouvoient acquérir des biens, sans jamais pouvoir les vendre, V, 178.
Rémistang. Seigneur françois, condamné à être pendu, sous Pépin, I, 186.
Renard (Jean). Auteur de fabliaux, I, 255.
Renaud. Auteur de fabliaux, IV, 162.
Rennes. Ses vins peu estimés, III, 36.
Ribaud, II, 251.
Ribauds de Soissons. Renommés, IV, 217. Roi des Ribauds, II, 251.
Richard. Fabliau perdu, II, 382.
Richard Ier roi d'Angleterre. Attiroit les jongleurs à la cour, I, 33. A versifié en romane françoise, I, 41.
Richard-sans-Peur. Roman, V, 44.
Richart de Lille. Auteur de fabliaux, IV, 67.
Rimes croisées, redoublées. Mélanges de rimes masculines et féminines connus au treizième siècle, I, 71.
Rimeurs (Vieux). Tombés en oubli, I, 2. Rimeurs françois du treizième siècle, ont ouvert en France la carrière dramatique, I, 38. Prennent le nom de trouvères ou trouveurs, I, 40. Provençaux prennent le nom de troubadours, I, 40.
Riquier (Chronique de saint), II, 373, 377.
Robert d'Arbrisselles, V, 114.

Robert de Blois. Auteur de fabliaux, II, 270.
Robes (*Présents de*), II, 362. III, 8, 13.
Roi (*Jeu du*), II, 198. Jeu du Roi qui ne ment, III, 16.
Roland. Sa chanson long-temps célèbre, maintenant perdue, I, 9, 10. II, 371.
Roman du Renard et d'Isangrin, II, 421.
Romance, II, 20.
Romanciers anciens. Se ressemblent presque tous, I, 46. Leurs fréquentes erreurs en géographie, chronologie et histoire, V, 230.
Romane ou *Romance* (*langue*). Origine de ce nom, I, 4. Romane provençale, dite langue d'Oc, I, 5. Romane françoise, dite langue d'Oïl, *Ibid.* Son triomphe, I, 34. Inconnue jusqu'au quinzième siècle dans les provinces méridionales de France, I, 44. Etoit parlée en Angleterre, II, 348.
Romans. Leur origine, I, 19. Adoptés et traduits dans l'Italie et dans l'Espagne, I, 22. En Angleterre, *Ibid.* Originairement écrits en vers, I, 24. Romans d'amour, peu nombreux, I, 24. Romans d'aventure, II, 377. Romans de chevalerie infiniment nombreux, I, 24. d'Artus. De Charlemagne. Des Amadis, *Ibid.* Ont contribué à dissiper l'ignorance et à inspirer l'élévation d'âme, I, 26. Tombent avec l'esprit de chevalerie, I, 59. Leur ennuyeuse uniformité, I, 60. Sur des milliers de ces anciens romans, à peine vingt méritent d'être cités, V, 196. Portés par nos ménétriers en Italie, III, 120. Roman de féerie, I, 21. Peu nombreux, 24. Romans dévots, I, 28. Romans héroïques du dix-septième siècle, I, 60. Romans qui leur ont succédé, *Ibid.*
Rome (*Cour de*). Accusée d'avidité, II, 415, 425. Pélerinage de Rome fort célèbre, II, 413.
Rose (*Roman de la*), II, 26, 273. Dit de la Rose, II, 27.
Rose (*Stewart*). A traduit en vers anglois la traduction françoise de Legrand, V, 201.
Rote. Instrument de musique, I, 122. II, 380, 383.
Rotruenges. Chansons à ritournelles, II, 383.
Roussin. Cheval de peu de prix, III, 94. De bagage, III, 157.
Rue-sur-Mer. Ville ancienne ou bourg du département de la Somme, V, 372.
Rutebeuf. Auteur de fabliaux, I, 77, 121, 178, 180. II, 208, 211, 226, 315, 351. III, 90, 105, 380. IV, 318. V, 83.

S.

Sabot. Jeu d'enfant, I, 84.
Sac. Faire le sac, I, 222.
Saint-Amour, IV, 187.
Saint-Brice. Ses vins estimés, III, 39.
Saint-Emilion. Ses vins estimés, III, 39.
Saint-Jean-d'Angely. Ses vins estimés, III, 37.
Sainte-Palaye. L'auteur de ce recueil reconnoît lui devoir ses premiers matériaux, I, 64.
Saintes. Ses vins estimés, III, 37, 39.
Saint-Omer. Ses laines estimées, IV, 3.
Saint-Pourçain. Ses vins estimés, III, 39.
Saint-Yon. Ses vins estimés, III, 39.
Saladin, I, 208, 214. V, 374.
Salomon, II, 429. Célèbre chez les Orientaux, II, 431. Proverbes de Salomon. 432.
Salteire ou *Saltérion*, II, 380.
Samedi (*abstinence du*), III, 60.
Samit. Nom que l'on donnoit au satin, I, 177.
Sancerre. Ses vins estimés, III, 39.
Sarrasins. Réputés païens, I, 208, 214.

Savigny. Ses vins estimés, III, 39.
Scorpions. Machines de guerre, III, 72.
Sculptures singulières. Dans une église à Caen, et à Rouen, I, 368.
Semoy. Ses vins estimés, III, 39.
Sendebad, III, 153.
Sénéchal, II, 358. Grand sénéchal, juge qui prononçoit en appel sur les jugements des prévôts, II, 229.
Senlis, II, 328. III, 49.
Sens, II, 243. III, 267. V, 28.
Sept Sages (*roman des*). Voyez *Dolopatos*.
Serfs. En quoi consistoit leur esclavage, I, 315.
Sergent. Diverses acceptions de ce mot, V, 175.
Sergents d'armes, ibid.
Serment de Louis de Bavière, III, 82. Des troupes françoises, 83.
Servants d'armes. Même emploi que Sergents d'armes, V, 176.
Service militaire. Comment exigé des propriétaires de fiefs et sous quelle peine, III, 25.
Servitude. Inhérente au gouvernement féodal, I, 234, Avoit avili les esprits, *ibid*.
Sévigné (*Madame de*). Citée, I. 10. IV, 126,
Sézanne. Ses vins estimés. III, 39.
Siège. Description d'un siège, III, 71.
Silvanelle. Fée de l'Orlando innamorato, I, 163.
Sirvente, I, 37, II. 383, III, 16.
Sobriquets. Les ménétriers se donnoient des noms de guerre et des sobriquets ridicules, II, 391.
Soie. Connue et employée, I, 166, 177. Comment introduite en France, *ibid*.
Soiries. Leur usage a fait tomber celui des fourrures, I, 177.
Soissons, III, 284. Ses vins estimés, III, 39. Ses ribauds renommés, IV, 217.
Soldat magicien (*le*). Opéra comique, IV, 61.
Sotties. Ou farces dramatiques, II, 177.
Soufflet. Donné solennellement chaque année le jour de Pâques à un juif, dans la ville de Toulouse, IV, 131.
Souskanie. Vêtement, II, 193.
Straparole, III, 198, et dans le cours des quatre premiers volumes plusieurs autres imitations de ses Nouvelles.
Supplices. Quels ils étoient en France au treizième siècle, V, 35.
Surcot. Sorte de vêtement, I, 310. II, 384. III, 117.
Suzerain. Droits respectifs du suzerain et du vassal, III, 31.
Syfoine, *Symphonie*, *Chifonie* ou *Cyfoine*. Instrument de musique, II, 380.

T.

Tabarie (*Hugues de*), I, 208, 215.
Table-Ronde (*Chevaliers de la*), I, 89, 191. Sorte de fête, 327, 334.
Tables. Sorte de jeu, probablement celui des dames ou le trictrac, I, 123, 124.
Taillebourg. Ses vins estimés, III, 39.
Tallevas ou *Pavois*, III, 75.
Tambour. Adopté des Sarrasins, V, 77.
Tapis. Employés pour s'asseoir, I, 199, 206. III, 168, 173. V, 224, 352.
Témoins. Preuves par témoins substituées aux combats judiciaires, III, 33.
Témoins. Nécessairement appelés dans les contrats dans ces temps où très peu de gens savoient lire. IV, 131.
Templiers. Ne pouvoient porter d'autres fourrures que d'agneau et de béliers, III, 124.
Tensons ou *Jeux-partis*. Question de jurisprudence amoureuse, I, 14.
Tervagant, II, 185. V, 349.
Testaments. Coutume d'y faire un legs en faveur des pauvres, III,

110. Se pervertit et devient une obligation de legs en faveur de l'Eglise, III, 111. Voyez *Intestat*. Obligation de faire les testaments en présence du curé, III. Peines contre les notaires qui ne s'y conforment point, *ibid*. Notaires tenus de communiquer les testaments à l'autorité ecclésiastique, 112.

Théâtre. Son origine en France, II, 173. Pièces de théâtre jouées sous Philippe-le-Bel, II, 177.

Théotisque, III, 63-64.

Tiers état. Introduit par Philippe-le-Bel dans l'assemblée de la nation, IV, 97.

Titres honorifiques. Non usités dans les fabliaux, II, 365.

Tonnerre. Ses vins estimés, III, 39.

Torelore. Pays et roi imaginaires, III, 360, 372. Roi de Torelore, sobriquet appliqué aux fanfarons de promesses, 372.

Tormadai. Ville imaginaire du roman de Blanchardin, V, 326.

Tortues. Machines de guerre, III, 72,

Tour. Droit que s'étoient réservé les souverains d'en avoir à leurs palais et châteaux, I, 294. Employés par les possesseurs de fiefs, 296.

Tournois. Succèdent aux exploits chevaleresques, I, 57. Défendus par le pape et par les conciles, I, 225. Sont abolis. I, 58. Dus aux François, I, 242. Leur magnificence, 243. Etoient un moyen d'existence pour les chevaliers pauvres, 236, 250. V, 287. Description d'un grand tournoi, V, 294 à 303.

Tournois. Monnoie, III, 138.

Tours. Ses vins sujets à tourner, III, 36.

Trémerel. Sorte de Jeu de dez, II, 169, 252.

Trémontaigne. L'étoile polaire, II, 233, 235.

Trennebourg. Ses vins estimés, III, 39.

Trève de Dieu, III, 45.

Trie. Ses vins estimés, III, 39.

Triolets. Communs dans le treizième siècle, I, 13.

Tristan (*Roman de*), I, 149.

Troubadours. Ce mot est resté dans la langue françoise, I, 40. Voyez *Provençaux*.

Trouveurs ou *Trouveres*. Ce mot n'est point resté dans la langue, I, 41. Confondus avec les Troubadours, I, 41. N'ont point obtenu toute la renommée qu'ils méritent, II, 10. V, 197.

Tue-sur-Mer. Voyez *Rue-sur-Mer*.

Turpin (*l'archevêque*). Chronique portant faussement son nom, I, 20.

U.

Université de Paris. Avoit ses prisons, III, 109. Pouvoit ordonner la torture, 110. Héritoit de ses écoliers morts intestats, 114. Grand nombre de ses écoliers, IV, 62.

Urien, I, 134.

Urines. La science des urines très estimée en médecine, III, 238.

Usage. De présenter de l'eau pour laver les mains avant et après le repas, III, 200.

Usage. De laver par piété les pieds des voyageurs, V, 1.

Usure. Apportée en France, par les Italiens, IV, 126.

V.

Vade in pace. Prisons perpétuelles dans les monastères, II, 408.

Vair (*fourrure de*), 330. Comment s'employoit, 335. D'où se tiroit, 336.

Vair. Couleur, IV, 220, 236.

Valet. Ce nom se donnoit aux fils de rois, de grands seigneurs, III, 371. V, 258.

Vallemachiae. Chansons libres des Gaulois, I, 11.

Vassal. Employé comme terme de

mépris, I, 125. Rapports du vassal avec son suzerain, III, 31.
Vavasseur, II, 328, 334. III, 171.
Ventouses, IV, 306.
Vergier, II, 403.
Vermanton. Ses vins estimés, III, 39.
Vers rétrogrades, I, 72. En écho, *ibid.* Moitié françois, moitié latins. 73.
Vézelai. Ses vins estimés, III, 39.
Vidal (*Raimond*). Troubadour provençal, auteur de deux contes, I, 34.
Vie des Pères. Recueil de contes dévots, V, 10.
Viele (*vielle*). Instrument de musique. I, 122. II, 380.
Viguiers. Juges assesseurs du grand sénéchal. II, 229.
Villains, I, 306. En quoi différoient des serfs, 315. Arrêt de 1280 défendant de conférer la chevalerie à un villain, III, 215.
Villon, III, 61.
Vins apprêtés. Vin cuit, clairet, moré, Médon, vin d'absinthe, de myrte, d'aloès, vins herbés, III, 205.
Vire, IV, 132.
Viretons, III, 75.
Virgile (*faits merveilleux de*), I, 293, 367.
Viviane. Fée par laquelle Merlin fut enchanté, I, 152, 176.
Volets. Ornemens de lances, I, 318.
Warburton. Son opinion sur la fiction du Purgatoire de Saint-Patrice.
Warton. History of english poetry. Cité. I, 91.

Y.

Ydier. Chevalier d'Artus, I, 143, 154.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

CHOIX

ET

EXTRAITS

D'ANCIENS FABLIAUX.

CHOIX

ET

EXTRAITS

D'ANCIENS FABLIAUX.

DE L'ABÉESSE

QUI FU GROSSE.

Si comme li soleus acuevre
La rose, et le bouton descuevre
Si qu'ele vient à sa droiture :
Tout ausi le Dieu de nature,
Jhesu-Crist à qui tout apent,
Au pechéor qui se repent,
Le cuer li desnue et descuevre,
Si qu'il li fet connoistre l'uevre
Qui à son sauvement le maine.
Si est cil sage qui se paine
De ses œvres à bien mener,
Par soufrir et par endurer,
Por avoir repos et coronne
Que Diex en saint paradis donne
A cels tant com il sont en vie,
Qui de li servir ont envie,
Et par œvres de bon renon
Connoissent et li et son non.
Cil touz jors sus ses piaus acroit,
Qui de mal fere ne recroit :
Si li avient en moult poi d'eure
Que si pechié li queurent seure ;
Qui à honte le font morir,
Et l'afondent sanz revenir.
Si fet son preu cil qui s'amende
Ainz que ses max sus li descende :
Qui trop atent à mal se gite.
Il ot une Nonne en Egypte
Qui fu bonne à Dieu et au monde,
Et la Mere Dieu sainte et monde,
Qui tout le monde en soit comprist,
En jonesse à servir aprist
Et bien son servise maintint.
En bonnes œvres tant se tint
Qu'Abéesse fu de s'église,
Et par son evesque i fu mise.
Bien sot ses nonnains entroduire
Et au droit de l'ordre conduire,
Si q'un poi durete en estoit,
Par coi chascune la doutoit.
Longuement fu et bonne et nete,
Mès li maufez qui tout aguete,
Tandi moult à li decevoir
Por l'ame qu'il en volt avoir.
A son couchier, à son lever,
Por li prendre et por li grever,
Et main et soir tant la hasta,
Qu'il à son voloir la donta :
Car par un point où il la mist,
De joie et d'enneur la demist.
Uns jones hons laienz avoit
Qui à ses besoins la servoit,
Et qui savoit sa priveté
Dont il fu laienz plus douté.
Celui volt, celui convoita,

Son cuer avec le sien bouta,
Moult li fu bons, moult li plesoit
Le servise qu'il li fesoit;
Mès cil garde ne s'en donna
Qui de bien servir se pena.
La dame une nuit se gisoit
Et à son fol talent pensoit,
Si dist : Fole, que veul-je fere,
Qui ma grant honor veul deffere,
Et veul perdre le cors et l'ame,
Qui sui de ceste meson dame,
E por le lichois de mon cors
De tout ce me veul metre hors
Por acoler et por besier,
Et por un garçon aaisier?
Ce ne porroit pas avenir,
Si le voudroie jà tenir
Por esprover qu'il me feroit,
Et se requerre m'oseroit.
Querre le vois; fi, non ferai,
Mès demain matin li dirai
Que je l'aing et que je le vuel.
Jà m'amera plus que son œul,
Et bien sai que m'amor voudra,
Et que tout mon talent fera.
Einsi fu l'Abéesse prise,
Et de son sergant fu esprise.
Or le voloit et ere non,
Tant c'un jor l'apela par non,
Si li dist son proposement
En sa chambre privéement,
Si comme maufez la déçut.
Tant fist que celle nuit conçut,
Et que si costé et sa pance
Monstrerent du fet la provance.
Qant elle se senti enceinte,
Et de ses amors fu estainte,
La char li fu moult esperdue,
Arse vosist estre et pendue:
Ne li chausist qu'el devenist,
Mès que de vie à mort venist.
En plorant dist: Que devendrai?
Dolente! quel voie tendrai?
Lasse vil! Lasse défoulée!
Tant fui or de male eure née,
Détenue fui de légier,
Qant j'oi onqes le cuer si fier,
Qant j'oi requis qui me déust
Requerre tant que il m'éust.
A toutes fames ai fet honte,
Mès bien sai que l'amende monte;
Je m'ocirrai. Non ferai voir,
Honte et pesance veul avoir
Du pechié qui tant est vilains.
Je chastioie mes nonains
De ce dont je sui enchéue
Comme ypocrite décéue,
Et de toutes la plus chétive;
J'ai contrefete la lessive
Qui les dras fet blans et netoie,
Et en euls netoier s'ordoie,
Et toute l'ordure en reçoit.
Einsi cele ou cil se deçoit,
Et la lessive contrefet
Qui le bien monstre et riens n'en fet.
Einsi l'ai-je fet comme cele
Qui sa mauvestié pas ne cele;
Si est droix que deserte en aie
Tele que tout le mont le voie,
Si qu'à honte en soi mis li cors.
Je dois bien comperer le mors
Qui me fu doux au commencier,
Or m'est après à despecier:
A despecier m'est dur le cas
Que despecier ne le puis pas.
Einsi cele se dementa
Qui durement se redouta
Que sa pance celer ne pot.
Toute l'Abaye le sot,
Et tant que les dames alerent
A leur evesque, et li conterent
Que l'Abéesse grosse estoit,
Qui chaste et bone estre devoit.
A grant merveille le fet ot
Li evesques; qant il le sot,
As dames dist que là iroit,
Et que le fet amenderoit
Par le conseil de ses amis,
A un jour qu'il leur ot promis.
Einsi à l'Abéesse avint
Que le jour que l'evesque vint,
Des matines fu jà venue,
Prise fu moult et esperdue
Qu'au terme fu d'enfant avoir.
Esbahie fu sans savoir
Et sanz conseil d'ome et de fame

Devant l'ymage Nostre Dame
Se mist en crois toute estendue,
Comme cele qui fu vendue.
La Mere Jhesu-Crist requist
A lermes chaudes et si dist:
Glorieuse Virge pucele,
Qui bien savez que je sui cele
A qui nulz ne devroit aidier,
Se je vous osasse prier,
De moi aidier vous proieroie
Par tel convent que je seroie
Vostre esclave d'ui en avant;
Et d'une chose bien me vant,
Qu'en touz biens fès tant me tendrai
Com en vie durer porrai.
Mere Dieu simple, chaste et sainte,
De cuer dolent, à chiere tainte
Vous requier comme dolereuse,
Et vous pri, Dame glorieuse,
Dame et ancelle, fille et mere,
Que vous de ma requeste amere
Et de ma fole mesestance
Me fetes, Dame, délivrance.
Douce roïne coronée,
Qui por pechéors fustes née,
Que pechéors vont reclamant
Tant que par vous ont sauvement,
Là où il vous aiment et croient,
Et de leur mesprison recroient,
Je vous aimg, Dame, et ai servie
Aucune fois en bone vie
De bon cuer vrai, aussi de bouche.
Mon servise ci vous reprouche
Por mon besoing qui près me chace.
Dame, je ne sai que je face,
Qu'en ce jor d'ui serai honie,
Se par vous ne sui garantie.
Or m'aïdiez, pucele sainte,
Ou de mon forfet sui atainte.
De fin cuer tant plaint et plora,
Et par devant l'ymage oura,
Qu'en pasment se fu endormie.
La Mere Dieu qui l'ot oïe,
Li vint devant en son avis,
En estant fu devant son vis,
Si li dist: mauvese, mauvese,
En grant honor et en grant aise
T'ai tenue por ton servise,
Dont comme fole t'es hors mise;
Trop vileinement t'es menée
Dont tu es à honte amenée,
Que honte et reproche en aras
Touz les jors mès que tu vivras,
Se par pitié n'es délivrée.
Vix qui estoies enivrée
Come mauvese, come folle,
Du pechié qui le monde afolle,
De la luxure dechaciée
Qui hors de t'enneur t'a chaciée;
Mès à ce point t'aïderai,
Et une chose te dirai,
Que se dès or en avant peches
Et en vilain pechié t'aleches,
Ce fet te renouvelerai
Et à perte te chacerai.
La Mere Dieu, par sa poissance,
D'un vallet li fist délivrance,
C'onqes cele n'en traveilla,
Ne tant ne qant ne s'esveilla.
La Dame un ange avec li ot,
Voire deus, et par l'un tantost
L'enfant d'ilecqes envoia
A un hermite, et li menda
Que quatre anz norrir le féist,
Et que à letre le méist
Tant qu'il éust entendement.
Li saims hermites erraument
Tretout joieus reçut l'enfant,
Et le coucha en son devant:
Esbahi fu, car il n'avoit
Fame ne let, si ne savoit
Comment l'enfant norrir péust,
Si qu'à la Mere Dieu pléust.
Einsi com cil se dementoit,
Et en cele pensée estoit,
Si vist venir devers le bois
Une cerfve et chiens jusqu'à trois
Qui la cerfve si près suivoient
Qu'à poi qu'il ne la consivoient.
La cerfve droit vint au reclus,
Et li hermites leva sus,
La cerfve en sa celle reçut,
Puis ferma l'uis, einsi déçut
Les chiens qui au dehors hulerent
Tant que par anui s'en alerent.
La cerfve moult aplanicha,

Et sa grant soif li estancha.
Let ot, car ele estoit femele,
Bien aperçut à sa mamele,
Et bien sot que la beste mue
Fu de par Dieu laienz venue.
Maintenant cele part se tret,
Du let en une bure tret
C'onqes la beste ne se mut,
Mès tout adès devant li jut.
Du let l'enfant acorneta,
Et boulie li apresta
Dont il chascun jor le pessoit,
Qant il de plorer l'en pressoit.
Bien le sot couchier et lever
Et baignier por miez amender,
Et la cerfve adès revenoit
Qui à plenté let li donoit.
Qant l'Abéesse s'esveilla,
Son ventre et ses costez bailla,
Si sot que délivrée estoit
De l'enfant dont el se doutoit,
Et en son corage tost sot
Qanque la Dame dist li ot,
Et de l'ermite qui avoit
Son enfant que norrir devoit.
A jointes mains, à chiere encline,
Plaine de repentance fine,
A lermes que de joie fist
La Dame mercia et dist:
Dame, qui m'avez aquitée,
Et de la grant honte gitée,
Gaaigniée m'avez à droit,
Si vous en promet orendroit
Que touz les jors que je vivrai
Vostre mémoire en cuer aurai,
Et por essaucer vostre non
De cors et d'ame vous faz don,
Si que l'ame nete sera,
Et le cors droite voie ira.
Douce mestresse, douce amie,
Je ne vous oblierai mie:
L'oublier ne ferai-je pas.
Li evesques isnele pas,
Qui ot les nonnains aünées,
En chappistre les a menées;
L'Abéesse manda, si vint,
Qui bel et saigement se tint.
Li evesques qui la haï,
Li dist: Dame Abéesse, hai!
Com je sui por vous esméus
Et de vos œvres décéus!
A vostre vie m'acordoie
Por les biens que en vous cuidoie,
Et vous estes grosse d'enfant,
Si com l'en me fet entendant!
Si avez fet honte à vostre ordre
Et à Dieu, dont vous pas estordre
Ne poez sanz grant honte avoir;
Ne vous en tenseroit avoir,
Prieres ne dons de nullui,
Que vous n'aiez honte et anui.
Vostre guile sera séue,
Fauce ypocrite décéue,
Qui le bien par dehors moustrez,
Et en tel pechié vous voultrez,
Si comme li pors en la boe,
Et fesiez la chape à choe
Por ce medire, tele sui
Qui doi bien chastier autrui.
La Dame l'evesque escouta,
Qui ses menaces poi douta.
Sire, fet-elle, moult m'avez
Avillie, si ne savez
La verité de ceste chose.
Qui que ce soit me het et chose,
Par son orgueil ne créez mie,
Si de legier ceste folie,
Mès bienz me fetes esprover,
Et se en moi povez trover
Vilanie ne mesprison,
Bien en aie mon guerredon.
Li evesques reconnut bien
Qu'elle li dist reson et bien;
En une chambre l'envoia,
Et por esprover li bailla
Un archidiacre et cinq dames
Qui sorent privetez de fames,
Et qui l'Abéesse haioient
Por le blasme qu'en lui cuidoient.
Amont et aval la cercherent,
Mès onqes vice n'i troverent,
Ne en ventre, ne en mamele,
Ne qu'en une simple pucele.
Li archidiacres s'en vint,
Qui les nonnains por foles tint,
A l'evesque dist que c'estoit

Mençonge, que pas n'en doutoit.
Les cinq toutes à un acort
Distrent qu'elles avoient tort,
Que l'esprueve véue avoient
Par quoi savoir bien le devoient.
Les autres nonnains s'esbahirent
Qui grant noise en chapitre firent,
Et distrent bien que voir disoient
Que nule des cinq n'en doutoient.
Li evesque qui n'avoit cure
De leur noise et de leur murmure,
Autres nonnains i envoia,
Du fet esprover se pena:
L'Abéesse tant esproverent,
Que toute nete la troverent,
Et toutes celles qui l'avoient
Encusée, moult bien savoient.
Li evesques qui fu humains,
Tint por musardes les nonnains;
Ne sai qantes hors en gita,
Et de laienz les enchaça,
Por ce qu'il l'orent fet muser
Et leur Abéesse encuser,
Qui en pès remest en son lieu,
Et si n'oublia pas son veu
De la douce Vierge honorer.
Li evesques s'en volt aler,
Et vouloit monter maintenant,
Qant l'Abéesse vint avant
Qui li pria tant remansist
Que sa confession oïst;
Et il si fist moult bonement,
Et cele tout son errement
Qu'elle ot fet li dist mot à mot,
C'onqes ne volt mentir de mot
De la Mere Dieu, et comment
Li ot fet son délivrement,
Et de l'enfant et de l'ermite.
Qant sa volenté li ot dite,
Li evesques li dist: Amie,
Ne vous enorgueillissiez mie
De la Dame o bonté parfete
Vous a misericorde fete:
Fuiez touz pechiez et servez
La Dame que servir devez
Qui de tel péril vous a trete.
Biau pere, de pensée nete,
De pure char et de cuer fin
La servirai jusqu'à la fin.
Vous dites bien: après l'asolt.
De leans se parti tantost,
Entalentez moult de savoir
Se cele li avoit dit voir.
Jusqu'à tierce chevaucha tant
Qu'il trova l'ermite et l'enfant:
Les enseignes vit et connut
Que la Dame li reconnut,
Et par l'ermite sot-il bien
Que menti ne li ot de rien.
A grant merveille le fet ot,
Que hons mortiez fors li nel' set.
De l'ermite parti atant,
Mès ainz le pria de l'enfant.
Après vous cont de l'Abéesse
Qui vers l'anemi fu engresse
Por le pechié qu'elle avoit fet,
Por espenéir le forfet,
Son cors mist à honte et à poine,
Si que seur li n'ot nerf ne voine
Qui n'en éust son guerredon
Por avoir merci et pardon.
Et les nonnains qui l'encuserent
Et por voir dire s'en meslerent,
Arriere revenir les fist,
Et el point de devant les mist.
Tant jéuna, tant se bati,
Tant servi Dieu, tant se mati,
Et tant servi la Dame sainte,
Que sa mesprison fu estainte,
Et que Dieu du saint paradis
Li fist doaire à son devis,
Por que ou monde s'aquita,
Et de son pechié se jeta.
Li hermites norri l'enfant
Qui fu preus, justes, avenant;
Ainz qu'il éust dix ans passez
Sot-il jà de letres assez.
Li evesques qui moult l'amoit,
Et qui des fons geté l'avoit,
De l'ermitage l'en mena,
Rente en église li dona,
Et mestre por lui entroduire
Come cil qui bien le sot duire.
Son mestre ama, son mestre crut
Qui en grant clergie l'estrut.
Moult sot de decrez et de lais,

La grace ot des clers et des lais.
Li evesques qui moult chier l'ot,
L'avança de qanque il pot:
Car en lui amer l'atisoit
Si que chascun bien en disoit,
Et il véoit bien sa provance
Qu'il sot le fet de sa nessance
Que la Mere Dieu faite avoit,
Par quoi plus amer l'en devoit.
Mort qui par tout se fiche et boute,
Et qui nullui de riens ne doute,
A sa fin cel evesque mist,
Et de ses honneurs le demist,
Tant que par volenté devine,
Sanz apel fere et sanz covine,
Cil jones hons fu esléus
Por ce qu'à bien fu connéus.
Se li chapitre qui or queurent
Des vix papelars qui deveurent
Les biens que Diex prestez lor a,
Fussent de cel chapitre là,
Miex en fust ore à sainte Eglise,
Qui jà ainsi ne fust hors mise,
Que chascun estre le vousist,
Rencune et débat i sorsist.
Bien savez qu'ensi n'avint pas,
L'eveschié à Saint Nicholas
N'à maint Abé n'à maint preudome
Mès à ce est venue la some
Qu'à force d'amis et d'avoir
Veulent les eveschiés avoir;
Et Rome qui as dons s'acorde,
Qui veult que riens ne li estorde,
Conferme touz et blans et noirs,
Qant el preudome est li avoirs.
Si font evesques deschauciez
Qui touzjors ont les bras hauciez
Por seignier, mès plus n'en feront,
Et tout li prélat qui or sont,
Seignent sanz nul bien enseignier:
Il ne se veulent pas blecier.
Le bien sevent et rien n'en font,
Si comme pechié les confont.
Cil tint l'eveschié longuement,
Et bien vesqui et saintement;
Einsi Diex à bien l'atourna,
Et de toute amour l'aourna.
Onqes ne sorent dont fu nez,
Et si s'en furent moult penez
Comment le péussent savoir,
Mès onqes n'en sorent le voir.
Par cest conte péust avoir
Pechéors confort, et savoir
Que tuit doivent la dame amer
Et sa grant douceur reclamer,
Non por son preu, mais por les nos.
Bien est maléurez et sos
Qui son preu partout ne porchace.
Autressi comme li vens chace
La nef, et à droit port la maine,
Aussi la Mere Dieu se paine
De tous pechéors à soi trere,
La douce Vierge debonnere,
La Royne de majesté,
Flors de lis, de virginité.
Ce est l'estoile primeraine
Qui el ciel les conduit et maine
De granz tenebres en clarté
A la voie de verité.
C'est la colombe qui tout porte,
Qui de paradis est la porte,
Li estendars qui ne se muet,
Qui à touz biens les bons esmuet.
Si est vilains et avilliez,
Et de paradis essilliez
Qui à la Dame ne se donne.
Si comme elle sauva la nonne
Et li couvri sa vilanie,
Por ce qu'ele l'avoit servie:
Tout aussi, se vous la servez
Et de fin cuer la reclamez,
A touz vos besoins acorra,
Et en touz liez vous secorra.
Si la devez et touz et toutes
En lerme, à genoulx et acoutes
La précieuse reclamer,
Et sa douce semblance amer,
Et dire son salut souvent;
Car qui plus le dist, plus i prent.

528 VERS.

Explicit.

DU VILAIN

QUI DEVINT RICHE ET PUIS POVRE.

Bien s'essauce qui s'umilie,
Et cil qui en orgueil se lie
Et essauce par son bobant,
Fortune li vient au devant
Qui l'abat à son mal éur,
Qant il miex cuide estre astéur.
Qant de plus haut est trebuchiez,
De tant est-il plus damagiez.
Si est fox qui par orgueil monte
Là dont il descent à sa honte.
Diex qui tout puet et Diex à qui
Toute rien s'encline, venqui
Par humilité simplement,
Si avoit-il certainement
Force et pooir de cels honir
Qui en croiz le firent fenir.
Mès à ce ne béons-nous mie,
Qu'en nos n'a pas de bien demie;
Ainz sommes nice et orgueillex,
Seurquidé, fel et desdeignex,
Et cuidons bien par nos bobans
Miex valoir que ne fist Rollans,
Par les pechiez qui si nos grievent,
Qui les oilz et les cuers nos crievent.
Tant com Diex nos fet sa bonté
De richeces et de santé,
De li servir ne nos sovient:
Qant povreté ou mal nos vient,
Si sommes douz, simples, piteus,
Tout autresi comme li leus,
Qant il est el piége chéuz,
Et il voit qu'il est détenuz;
Lors est si ateint et si pris
De ce qu'il se voit entrepris,
Q'un lievre les oilz li treroit
Que jà ne se revengeroit;
Et qant fortune le délivre,
Et el bois se voit à délivre,
Si fet touz mal et riens ne doute
Devant qu'el piege se reboute.
Autel poons dire de nous,
Cruel sommes comme li lous;
Car Dieu ne homme ne doutons
Devant qu'el piege nos boutons.
Mès autrement ira, ce cuit,
Encontre vezié recuit.
Dès qu'il connoist nos mesprisons
Dont recroire ne nos volons,
Mal guerredon nos en rendra,
Qant en son piege nos tendra.
Qant il vodra, bien le sachiez,
Pris i serez et trebuchiez;
Amendez-vos, vos qui savez
De verité que tort avez,
Ainz que Diex por conter vos mant,
Et qu'à sa commande vos mant.
De lui vient quanque nos avons,
Et pain et vin dont nous vivons:
Adonc di-ge par jugement
Que chascun le doit honement
Servir de cuer et de richece,
Qant tout nous vient de sa largece.
Qui ne le sert bien quiert sa honte.
Ci après vos commens un conte
Qui mout fet bien à escouter
Por les cuers orgueillex mater.
Dui païsant jadis estoient
Qui de busche vendre vivoient:
Mout furent de povre conquest,
Mès Diex qui les povres genz pest,
De pou de bien les sostenoit
Si com à tex genz covenoit.
Qui povres est de toutes riens,
Mout li est granz li petiz biens.
Li petiz biens en gré prenoient
Qui des granz biens rien ne savoient.
Asne avoit chascun et un bois
Qui pas ne leur ert en défois;
Touz les jors leur asnes chargoient,
Et si apareillié estoient,
Que de leur somme li asnier
N'avoient que sissain denier.
Mesonnete et femme ot chascun,
Et filz et fille avoit li un,
Si qu'assez plus li covenoit
Qu'à celui qui enfanz n'avoit.
Plus volentiers en gaaigna

Et à son pooir espargna
Por ses deus enfanz aluchier,
Que chascun si a le sien chier
Por qu'il soit de bone nature,
Et Diex het qui se desnature.
Tozjors ensemble el bois aloient,
Et ensemble s'en reperoient
Comme voisin qui s'entr'amerent.
Lonc tens ceste vie menerent,
Tant qu'il furent alé un jor
El bois por fere leur labor:
Si chéi cele matinée
Une noif et une gelée
Qui les greva si qu'il ne porent
Laborer por la froit qu'il orent:
Li uns s'efforça demanois
Tant qu'il ot sa charge du bois.
Cil qui les deus enfanz avoit,
Por le froit qui tot le grevoit,
Ne pot tenir sarpe en sa main,
Ainz les tint andeus en son sain.
Cil qui ot chargié s'en torna
Et cil qui remest s'atorna
Por sarper, mès œvre ne fist,
Et tant qu'à soi dementant dist:
Las! que porrai-je devenir
Qui onques ne poi avenir
A avoir un seul jor de pès?
Ne je ne cuit pas que jamès
Puisse avoir ne repos ne ese:
Por ce pri-ge que à Dieu plese
Que ma fin et ma mort soit près,
Mès que ainçois soie confès.
Vilain esgaré, vilain las,
Vilain qui es et qui n'es pas,
Voirement voir ne vi-je mie
Que je languis en ceste vie,
En vie qui à nul ne plest:
Dure est l'eure que vilain nest.
Qant vilain nest, si li nest paine
Qui à confusion le maine;
A confusion sui menez
Comme vilain viex et penez,
Plein de soufrete et plein d'ennui,
A géuner me covient hui,
Et toute ma mesnie o moi;
Dont plus me dement que de moi.
Mi enfant, ma femme, ma beste
Le savent bien qant il est feste,
Ou qant je ne puis gaaignier,
Car il n'ont cel jor que mengier.
Si comme fortune se paine
De querre mon duel et ma paine,
Et tuit à mon gaaing s'atendent,
Et mi enfant les mains me tendent
Qui pleurent et muerent de fain,
Se je n'ai ne paste ne pain,
Si que pitié le cuer me part;
Et leur mere vient d'autre part,
Qui m'assant et ledenge et lime
Comme femme qui tozjors lime;
Et je las qui sui enchéus,
Sui comme li cos empléus,
Chiere encline com afolez
Et comme li mastin foulez.
Por ce requier à Dieu la mort,
Car ceste soffrete m'amort.
Que qu'einsi s'aloit dementant,
Et son pis de ses mains batant,
Une voiz li vint près de lui
Qui lui dist: Qui es-tu? Je sui
Un viel, un las, un esgaré,
Qui en faute de bien fui né,
Li nomper des maléureus,
De touz li plus meséureus:
En moi fet fortune son cors
Qui nestre me fist en decors,
Si que bien ne me puet venir,
Ne à ma fin ne puis venir;
Se Diex à ma fin me méist,
Aumosne et bonté me féist;
Car je hé ma vie de mort,
Se je la hé je n'ai pas tort.
Et vos, qui estes, biau douz sire?
Por Dieu, car vos pléust à dire.
Uns hons sui qui ai non Merlin,
Qui te propheci et devin,
Et te ferai tele amistié,
Por ce que j'ai de toi pitié,
Que tozjors mès riches seroies,
Se tu de cuer servir voloies
Jhesu Crist et sa povre gent.
Tant te donrai or et argent
Que jamès jor ne te faudroit
Et Diex à la fin te vaudroit.
Tu sez bien que povreté monte,

Assez t'a fet et duel et honte;
Por ce le di, se biens avoies,
Que les povres amer devroies.
A toi les pués espermenter,
Qant tu les orras dementer;
Li sainz qui malades devient,
Set bien qu'à malade covient.
Mi sire Merlin, ce sachiez,
S'en grant bien estoie atachiez,
Que Dieu n'oubliroie-je mie:
De ce que j'auroie en baillie,
Ne les povres, ainz leur feroie
Trestouz les biens que je porroie.
Feroies-ore? Oïl voir, sire,
Loiaument le vos puis-je dire:
En vérité le vos promet.
Et j'en ta promesse me met.
Or verrai que tu en feras,
Et comment tu t'aquiteras,
Car je te metrai hors d'essil.
Va-t'en au chief de ton cortil
Où j'ai un grant tresor séu
Desouz la tige d'un séu.
Par devers senestre forras,
Et maintenant tu troveras
Le grant tresor d'or et d'argent
Dont tu feras à ton talent.
Bien garde que tu en feras,
Que selon ton fet troveras.
Va-t'en, si œvre sagement,
Et garde mon commandement,
Et d'ui en un an revendras
Ci à moi, si me conteras
De ta richece et de ta vie:
Garde que tu nu lesses mie.
La voiz atant se desvoia
Qui le vilain en envoia.
Liez de la forest s'en torna,
Son asne sanz buche enmena.
Sa femme ne se pot tenir,
Qant sans buche le vit venir,
Qu'el ne li déist: danz vilains,
Vielz despis de perece plains,
Que mengeront hui vostre enfant?
Je les vos metrai au devant,
Si vos lerai comme failliz,
De Dieu et du monde haïz.
Cil en sosriant li dist: Dame,
Vos estes m'amie et ma fame,
Si ne me corez pas si seure,
Car Diex laboure en petit d'eure:
Tenez m'en pès, si ferez bens:
Diex me conseillera par tens.
Conseillera! voire, comment?
Jel voil savoir isnelement,
Qu'il n'i afiert point de celée.
Avez-vos hui borse trouvée,
Ou avez-vos tresor songié?
Je n'ai hui béu ne mengié,
Ne mi enfant dont plus me poise;
De moi ne faz-je pas grant noise:
Je n'ai maaille ne denier,
Ne riens que je puisse engagier,
Si avon grant mestier d'avoir.
Que pensez-vos? je vois savoir.
Tant le tint cort et tant l'esmut,
Qu'au derréain li reconnut
Ce que la voiz li ot promis;
Et cil et cele à tout deus pis
Maintenant cele part alerent,
Si foïrent tant qu'il troverent
Le grant tresor et la richece
Dont puis furent en grant hautece.
Petit à petit s'atornerent,
Por le cri des genz qu'il doterent,
Et li vilains deux fois el mois
Aloit par contenance au bois,
Et tant que du tout le lessa.
A l'aise et au repos pensa,
Que mal ot soufert dès enfance,
Et son avoir fu sa fiance
C'onqes ne li sovint de rien,
Fors d'estre en seulaz et en bien.
Mesons et terres acheta,
Cel an fist et tant esploita,
Que par son avoir fu amez
Et preudom et sage clamez.
Tant com en povreté fut mis,
Sanz parenz fu et sanz amis,
Et quant en grant bruit fu montez,
Amez fu et emparentez.
Chascun au riche s'aparente,
Et l'eneure et sert et présente
Et li povres est en essil,
Chascun le foule et le tient vil.
Einsi est tout mis au lagan,

Que riche et covoitex ont sen,
Et li usurier sont amé
Por ce que riche sont clamé,
Si comme li mondes folie
Qui as biens terriens colie.
Cit hom fu riche sanz anui,
Et maint s'acointierent de lui
Tex qui de lui cure n'avoient
Qant en povreté le savoient.
Au chief de l'an el bois ala,
A la voiz el buisson parla.
La voiz li respondi : que vels?
N'as-tu assez ? De qoi te dels ?
Sire Merlin, oïl por voir,
Je sui riche de grant avoir,
Mès nue chose vos requier
Et pri com à mon ami chier,
Que poine et conseil méissiez
Tant que prevost me féissiez
De cele cité dont je sui.
Por ce le te promet que d'ui
En quarante jors le seras ;
Or t'en va, mès tu revendras
D'ui en un an à moi parler
Por ton preu querre et demander,
Et garde que tu soies tex
Que tes œvres reçoive Diex.
Cil à son hostel liez s'en vint,
Le dit de la voiz li avint
Que il fu prevoz et bailliz
Au terme qu'ele li ot mis ;
Mès onques poi de miex n'en fist,
Car là où il seur pot seur fist,
Et vers les riches s'aservi
Qu'il les douta et les servi.
Autrement fere nel' savoit
Por l'anemi quel cuer avoit ;
Ne de vilain n'est mie gieus,
Car comme bos est venimeus.
Einsi à son droit s'aquita,
Que de bien fere se gita.
Qant plus monta, plus fu vilains,
Seurquidez, fel et d'ire plains,
Si que Diex du tout oublia
Par l'orgueil où il se lia :
N'onqes puis n'ot de povres cure,
Ainz ot vers els volenté dure.
Le povre qu'ot à compaignon
Ot en despit com fel gaignon :
Toutes les foiz qu'il le voioit,
De povreté li amenoit
Remembrance si qu'à nul fuer
Nu pooit amer en son cuer.
Einsi comme fol se maintint,
Et tant que au chief de l'an vint,
Si pensa qu'à la voiz iroit
Por savoir qu'ele li donroit :
Du sien voloit encor avoir,
Fust à folie ou à savoir,
Si comme sa grant gloutonie
Qui n'ert pas encor aemplie.
A grant feste et à grant noblois
S'en ala lendemain el bois :
Sa compaignie arester fist,
Et seul lez le buisson se mist.
Si commença haut à crier :
Merlin, car vien à moi parler,
Haste-toi, la téue merci,
Car je ne puis demorer ci.
La Voiz vint et dist : Comment est?
Il m'est mout bien et bien me plest
La grant enneur où tu m'as mis,
Dont à tozjors sui tes amis ;
Mès encore te voil prier
Que tu tant me voilles aidier
Que ma fille soit mariée
Au filz au prevost d'Aquilée ;
Et de mon fils faites evesques
De la cité de Blandebesque,
Car li evesques est or mors.
C'est mes solaz et mes confors
Que de mon filz et de ma fille
Qui son parenté pas n'aville.
Se ces deus choses me fesoies,
A tozjors mes amis seroies ;
Pas ne m'en feroie proier,
Se bien le cuidoie emploier.
Par foi tu l'emploieras bien,
Car en ma fille a moult de bien ;
Preuz est et sage et bele assez,
Et mon filz si est bien letrez
Et en touz livres bien lisanz,
Et si a bien vingt et cinq anz.
Or t'en va, si pense de toi,
Et je ces deus choses t'otroi :
Dedenz quarante jors entiers

Avendra ce que tu requiers,
Et d'ui en un an ci seras.
Si garde que tu requerras;
Musart est cil qui tant s'endete
Qu'il ne puet aquiter sa dete.
Li vilains s'emparti atant
La voie as esperons hastant.
Mout fu liez et grant feste fist
De ce que cele voiz li dist.
Sa femme, qant ele le sot,
Avecqes lui grant joie en ot.
Au terme leur avint tout droit
Ce que la voiz promis avoit
Du filz et de la fille ensemble.
Le vilain qui ot cuer de tremble
Et rouz et plein de gloutonie,
N'oublia pas sa vilonie
Por l'enneur que Diex li fesoit.
En touz max fere s'aésoit,
Et touz biens à fere eschiva,
Et barat et guile aviva,
Si comme pechié le menoit
A ce que mener le devoit.
En grant hautece fu cel an,
Riche d'avoir, povre de sen;
Car comme fox ne cuidoit mie
Que jamès éust autre vie.
Qant plus ot et qant plus monta,
Mains en servi Dieu et ama,
Qu'il estoit vilains de nature
Et enforciez de norreture,
Et par ce li sers s'aquitoit
Du fiens qui el cuer li estoit.
Autre chose n'en pooit trere,
A son droit li convenoit fere;
Ne nus n'oste ne ne retret
De son sac fors ce qui i est.
Se bien i a, bien i puet prendre,
Autre chose n'i puet-on prendre,
Si comme vilains s'aquita,
Mès par cel aquit s'endeta,
Por ce qu'à Dieu gré ne savoit
Des biens que prestez li avoit,
Tant qu'une nuit dist à sa fame:
Demain me covient aler, Dame,
Parler à la voiz en cel bois;
Mès volentiers mie n'i vois,
Car je n'ai mès de lui que fere,
Si n'ai cure de son repere.
Sire, ne porqant i alez,
Et sagement à li parlez,
Si li dites bien à estrous:
Sire, je n'ai mestier de vous,
Je m'en puis bien à tant tenir,
Il m'ennuie çà tant venir;
A itant si vos en partez,
Que lui ne autre ne doutez.
Le vilain fol à lendemain
A mal éur se leva main:
De beles robes s'atorna,
Montez vers le bois s'en torna,
Dui sergant avec lui monterent
Qui compaignie li porterent.
El buisson tout seul se bouta,
D'apeler la voiz se hasta,
Et cria: Merlot, où es-tu?
Je t'ai ci grant piece atendu;
Vien avant et si te dirai
Mon talent et puis m'en irai.
La voiz tout maintenant li vint
Qui desus un arbre se tint,
Si li dist: Ça sui encrochiez
Qu'a pou que ne sui escachiez
De ton cheval des piez devant:
Or me di que tu vas querant.
A toi sui venuz congié prendre,
Et si te vois bien fere entendre
Que la poine ne puis soffrir
De tant aler ne de venir;
Mout m'ennuie, si n'ai mestier
D'autrui requerre ne proier:
Nule riens plus ne te demant,
Je m'en vois, à Dieu te commant.
Vilain décéu, vilain las!
Et jà ne t'ennuioit-il pas
Qant tu chascun jor i venoies,
Et trotant ton asne menoies
Por charchier de busche et puis vendre
Por ta lasse de vie prendre,
Dont mout estoies esgarez
Mainte foiz et moult esplorez?
Or i venoies noblement
L'an une foiz à ton talent
Emportoies à ton devis.
Or ai bien emploié et mis
Les servises que je t'ai fés

Dont tu es rogues et seurfés,
Si que pas ne cuides por voir
Que jamès puisses mal avoir,
Comme fol vilain seurquidiez,
Plain de mal et de bien vuidiez.
Qui vilain aluche et aqueut,
La verge qui puis le bat queut.
Au premier qant à moi parlas,
Mon seigneur Merlin m'apelas
Comme povre simple et de pès,
Et puis sire Merlin après,
Et puis Merlin et puis Merlot;
Si comme ton fol cuer ne pot
Essaucier mon non et m'enneur,
Ainz m'apelas par le meneur.
Vilain rude de mal savoir,
Qui as éu le grant avoir
Que Dame Dieu t'avoit presté,
N'onqes ne l'en féis honté,
Ainz as esté glouz d'autrui biens
Tout autresi comme li chiens
Qui se refet de la charoigne:
Tozjors est sus et tozjors groigne,
Por ce que plus n'en puet mengier,
N'as autres ne la velt lessier,
Jà soit ce qu'il en soit toz plains.
Autretel os-tu fet, vilains;
Les granz biens gaster ne pooies,
Ne honté fere n'en voloies.
Vilain asnier, vilain asnin,
De toutes graces orphelin,
Vilain es et vilain seras,
Et à ton labor reveudras.
Des biens où je t'avoie mis
Tiex t'en vas com tu i venis
Au premier qant te dementoies
Des povretez où tu estoies.
Tu m'as décéu comme faus,
Mès par toi revendra li maus,
Par ton orgueil, par ta rancune
Charras en la roe fortune;
El fiens desouz ilec morras
Que relever ne te porras.
Le vilain qui de riens douta,
Hors de la forest se bouta:
A la montance d'une noiz
Ne prisa le dit de la voiz.
A gabois le torna et tint,
A sa nature se maintint
Qu'il ne la volt pas estrangier
De lui, ne son fol cuer changier.
Le vilain de mal assui,
Qu'à grant poine et à grant anui
Reson qui rent et qui s'aquite
Vers chascun selon sa mérite,
A ce vilain droit s'aquita,
Qu'au néent le mist et gita:
Si vous deviserai comment.
De sa fille premierement
Avint que morte fu sanz hoir,
Si ot perdu fille et avoir.
Son filz qui evesques estoit,
Où toute sa fiance avoit,
Morut après prochainement.
Corouciez en fu durement,
Mès à bien fere ne s'esmut,
Ne sa malvestié ne connut,
Tant que li sires de la terre,
Qui ot affiné une guerre,
Vint en la vile où cil manoit,
Qui ses baillies maintenoit.
Maintenant li fu encusez
Qu'or et argent avoit assez
Plus que demi cil de Quaors,
Li vilains sales et aors,
Tant que devant lui le manda,
De son avoir li demanda;
Et cil qui donner ne savoit
Dist au seigneur que riens n'avoit.
Et li sires qui s'aïra,
Por ce que il menti, jura
Que jà riens ne li remaindroit,
Einsi voir disant le feroit.
Si li toli qanque il ot,
Que desgéuner ne se pot
De chose qui li remansist.
Einsi li plot à fere et sist,
Bien avera la prophecie.
De li ne sai plus que vos die,
Mès tant refist et esploita,
Que de rechief asne acheta,
Et el bois ala chascun jor,
Einsi revint en son labor
Qui mout le tainst et acora,
Des mains sans le cuer labora;
Li cuers à sa perte pensoit,

Einsi de deus parz laboroit.
En ses labors sa vie usa
Por son fol cuer qui l'atisa.
Einsi orgueil peine son oste
Qui d'enneur et de joie l'oste,
Et li mue sa grant hautece
En povreté et en tristece.
Si est fol qui à lui se tient,
Qant à tel guerredon en vient;
Et por ce chastier se doivent
Li endormi qui se deçoivent,
Qant Diex de povreté les tret,
Et es biens du monde les met.
Qant montez sont si se desroient,
Et Dieu de sa bonté gerroient,
Si comme cil fol vilain fist
Qui des granz biens où Diex le mist
Ne fist pas ce que fere dut
Par son orgueil qui le déçut,
Si qu'à néent fu amenez.
Et por ce garder vos devez,
Vos qui des biens Dieu estes riches,
Que vos vers lui ne soiés chiches,
Ainz les repartez largement;
Ou bien sachiez certainement
Que du plus serez-vos au mains
Ausi comme fu cist vilains
Qui se remist en l'asnerie.
Cil fet son preu qui s'umelie,
Et qui à celui gerredonne
Les biens qu'en cest siecle li donne.

598 VERS.

Explicit.

DE L'ERMITE QUI S'ENYVRA,

OU

D'UN ERMITE QUI TUA SON COMPERE

ET JUT A SA COMMERE.

Vilz pechiez fet novele honte,
Si com le proverbe reconte:
Por ce nos devon descharchier
De pechié que trop avon chier.
Qui son pechié norrist et queuve,
L'aignel resemble qui la leuve
Herberge, si ne garde l'eure
Que ele l'ocit et deveure.
Tout autretel fet li pechiez,
Qant il est en fol embuschiez:
Qant le plus velt et plus l'aqueut,
Plus s'i délite et plus le veut,
Tant qu'il l'oublie et qu'il s'endort,
Que li pechiez le tret à mort.
A mort que jà ne li faudra,
Ne jamès bien ne li vendra
Qu'en face por li geter hors,
Qu'enfer ne li arde le cors.
Por ce lo-je tant com vivons,
Que noz cuers de bien avivons,
Et par confession veraie
Façons et le pont et la voie
Par qoi à Dieu puisson venir
Qant il nos covendra morir.
Nostre Sire si donne et met
Sa grace là où il li plest,
Et sa grace de légier vient
A cil qui confession tient.
Par la sainte confession
Vient la bonne rémission,
Et par la bonne repentance
Si i devons avoir fiance,
Et de près garder et tenir
Qant tel preu nos en puet venir.
Cil qui vers Dame Dieu mesprent,
Tout maintenant qu'il se repent
De son pechié et il s'amende,
Et fet par penitance amende,
Tantost cil son meffet efface,
Mès que cil plus ne li mefface,
Et se porpent chascun por soi:
Car tuit sommes mis à l'essai,
Et par l'essai nos jugera
Diex qui à juger nos aura:
Si lo que nos nos porvoions
Ains que le jugement aions.
Ci après vos dirai la vie
D'un Hermite qui grant envie
Avoit mout de s'ame sauver,
Et bien se voloit esprover
A abstinence tant que s'ame
Fust de son cors mestresse et dame.

Li cors aveqes l'ame chante,
Mès puis que li cors l'ame hante,
Si est prise l'ame et alée,
Tant qu'en enfer est avalée.
Einsi eil sa vie atorna
Que s'ame sa char domina,
Si que sa char fu au desouz,
Par ce qu'il ne fu mie glouz
De bons morsiax ne des mox lis,
Ainz fuï tozjors les délis
Que la char demande et convoite,
Tant que la lasse dame aboite.
Voirement abete et traïne,
Tant qu'en enfer li fet gehine.
Bien s'en sot cil contre garder,
Mout tendi à s'ame sauver;
Mès li malfez grant duel en ot,
Por ce qu'il connut bien et sot
Qu'il à s'ame failli avoit,
Se par engin nu decevoit.
Mainte foiz li ala entor,
Et li livra maint dur estor;
Mès cil qui en Dieu bien créoit,
Par bien croire le recevoit,
Tant q'un jor en semblance d'ors
Vint à son reclus, tout le cors
Criant, ollant et effondrez,
La bouche et les oilz enflambez.
Qant cil le vit mout se douta,
Mout se crient et mout se tira,
Car grant poor ot de morir
Qant il le vit vers li venir,
Car meson foible et basse avoit.
Oroisons que de Dieu savoit
Dist de bon cuer et se seigna,
Et li malfez li rechigna,
Qui tantost se mist au repere
Qu'il à celui vit la croiz fere.
Et lendemain tierce passée
Retorna cil gueule baée
En la semblance d'un liepart;
Bien sembloit chose où Dieu n'ot part,
Et se demena comme beste
Qui le déable ot en la teste.
Qant cil connut que vers lui vint,
Tel poor ot ne li sovint
De proieres ne de croiz fere,
Malgré sien l'en covint à tere:
Car si fu pris et trespensez,
Qu'à la terre chéi pasmez.
Qant il revint de pamoisons,
Si commença ses oroisons
Et le signe de la croiz fist.
Et qant li anemis le vit,
Maintenant en pès le lessa,
Que cel jor plus ne l'apressa;
Mès lendemain sus li revint,
En forme de lyon se tint;
Bien sembla que il fussent cent,
Car comme foudre qui descent,
S'en vint bruiant par la bruiere
En feu, en vent et en poudriere;
Et qant il le sentit venir,
Ne se sot en quel contenir,
Nus genouz à terre se mist,
A son pere des ciex requist
Que par sa pitié le gardast,
Que ce lyon nel' devorast,
Qui si cruelment li venoit,
Que tout li lieus retentissoit,
Seur li vint à moins d'une lance.
Celui qui ot en Dieu fiance,
Et fist le signe de la croiz,
Por la poor de la grant voiz,
Seur son piz et seur son visage,
Por poor du lyon sauvage,
Non pas lyon, mès vis malfez,
Qui tantost fu deffigurez,
Et en sa forme retorna.
Cil maintenant le conjura
De par Dieu que il s'en fuïst,
Mès ainz la vérité déist
Por quoi il l'aloit si pressant.
Cil li respondi maintenant:
Saches que j'entor toi irai,
Et que je tant te mefferai,
Ou je te metrai hors du sens,
Si ne demorra pas lonc tens,
Se tu de trois choses ne fés
Cele où il aura meneurs fez,
Et que plus volentiers feras,
Ou jà vis n'es eschaperas,
Se tu ne m'otroies ce fet.
Or me di donqes ce que est.
Et je le dirai sanz déloi
Se je le puis fere ne doi,

Ainçois que tu ici m'ocies,
Et bien voil que tu me le dies.
Je di que tu t'enyverras,
Ou fornicacion feras,
Ou homicide, ce sont trois :
Or en pués un prendre à ton chois.
Cil qui durement se douta,
Trois jors de respit demanda,
Et au tierz jor li respondroit
Lequel des trois fez i prendroit.
Celui respit li otroia,
De lui tantost se desvoia
Riant, car celui degaboit,
Por ce que décéu l'avoit.
Au tierz jor li revint devant,
Si demanda son covenant.
Cil li dist qu'il s'enyverroit,
Einsi vers lui s'aquiteroit :
Car home ocire, femme avoir,
Ne feroit-il por nul avoir.
Li malfez atant le lessa
Qui le bois devant lui plessa,
Et cil remest tout entrepris
Por le don qu'il li ot promis :
Car puis que promis li avoit,
A aquiter l'en convenoit;
Mès il le feroit en tel point
Que de blasme n'i auroit point.
Desouz la ciaule où cil manoit
Une eve et un molin avoit;
Un preudome i ot à munier,
Qui cel Hermite avoit mout chier
Por la bonté qu'en li savoit:
Son compere fet en avoit,
Ensemble sovent reperoient
Comme voisin qui s'entr'amoient.
Si avint qu'à un vendredi
Que li Hermite descendi
De son reclus, et ala droit
Là où son compere manoit;
N'i vint pas à ce qu'il pensast
Que il ileqes s'enyvrast.
Cele nuit devant ot tonné
Et ot moult pléu et venté,
Si ot le munier pris poissons,
Et ot avalé ses panchons :
A son compere dist: Par foi
Au disner remandrez o moi,
Je vos conréerai mout bien.
Non ferai, je n'en ferai rien,
Que mon ordre ne requiert pas.
Et cil li dist en esle pas:
Si ferez, jel' voil. Tant proia
Que li preudom li otroia,
Car du déable li sovint
Vers qui aquiter li convint,
Et ilecqes s'aquiteroit
Sanz ce qu'outrage ne feroit.
Cil fist le disner aprester,
Et por son compere haster:
A leur mengier anguilles ot
En broet, en paste et en rot,
Dont richement se conréerent,
Et de boivre bien s'efforcierent,
Qu'il orent vins frez et noviax
Qui leur esmut touz les cerviax :
Tant burent que tuit furent hié.
Li preudon se senti hetié
Qui le vin n'avoit pas apris;
Si en fu de légier seurpris,
Si dist que aler s'en voloit,
Qu'à son talent disné avoit.
De la table sus se leva,
Estordi fu, si chancela,
Si que avant aler ne pot.
Le munier commanda tantost
A sa femme qu'el se levast,
Et que belement l'en menast,
Tant qu'il venist à son reclus.
Cele maintenant leva sus
Qui refu toute coquilliée,
Sa cote entor li escorciée.
El prist l'Ermite par la main,
Si s'en tornerent par un plain,
Après en la roche monterent,
En la roche se reposerent.
Cele maintenant s'endormi
Qui del vin ot fet son ami;
Et cil qui fu touz forsenez,
Qui ne cuidoit pas qu'il fust nez,
Prist sa commere et à li jut,
Tant que li muniers l'aperçut :
Car quant en son molin séoit,
Jusqu'au reclus celui véoit.
Si dist : il m'est avis par m'ame,
Que cil yvres gist à ma fame.

Une coignie en sa main prist,
El cors comme jalox se mist,
Cele part vint et vit la chose
Apertement fere sanz glose.
Qant li Hermites l'aperçut,
Sus se leva, mès cil corut,
De la coigniée qu'il porta
El chief assener le cuida;
Mès li Hermites li guenchi,
Et li muniers adenz chéi:
Car li cops à soi le tira,
Et la coignée li vola
Des poins, et li freres la prist,
Le munier feri, si l'ocist,
Con cil qui son sens n'avoit mie.
La muniere fu endormie
Qui de la chose riens ne sot.
Li Hermites si com il pot,
Tumbant, chancelant esploita
Tant qu'en son reclus se bouta,
Et se jut seur un pou de fein,
Ilec dormi jusqu'au demain.
Qant en sa mémoire revint,
De ce que ot fet li sovint,
Li cuers el ventre li serra,
De ses deus poins son vis merra,
Et tout son cors mist à essil.
Tout ot et cors et ame vil,
Et dist, las! q'est-ce que j'ai fet?
Et qu'atent Diex que ne me met
En enfer avec les félons,
Qant j'ai fet tex trois mesprisons,
Yvrece, homicide et luxure?
Bien m'a malfez pris en sa cure;
Bien m'a déçut, bien m'a seurpris
A perte li Dieu anemis,
Qant itel perte m'a fet fere
Que je ne puis jamès deffere,
Donc j'ai perdu Dieu sanz merci.
Qu'aten-ge donc que ne m'oci?
Je n'ai pas ce fet! si ai, las!
Fet l'ai-je, je ne le ni pas,
Que je ne puis pas bel nier:
Donqes me devroit-on lier,
Ou traîner et puis ardoir,
Et j'otroi qu'en le face voir:
Car j'ai perdu en un seul jor
Mon bien fet et Dieu et s'amor.
Hé las où porri-je fuïr?
Fuïr non pas, mès enfouir,
Por avoir de mon cors vengance,
Car bien sait que par penitance
Vengance de mon cors auroie,
Dont je jamès éusse joie.
Dont irai-ge, si m'ocirai,
Non ferai pas, ainçois vivrai;
Tant plus vivrai, plus aurai duel,
Einsi le ferai à mon vuel.
Mon duel doi-je bien porchacier,
Et je le voil querre et tracier.
Maintenant d'ilec s'en torna,
Son chemin à Rome atorna
Nus et nuz piez comme desvez.
Mout fu arochiez et gabez
En tous les liex où il venoit;
Mès en son cuer ne l'en chaloit.
Tant esploita qu'il vint à Rome;
De nule part n'encontra home
Ne femme qui ne li criast:
Voiz le fol, ou qui nu huast;
Li uns de torchons l'arochoient,
Li autres de près le feroient,
Tant que li enfant l'aperçurent
Qui après lui criant corurent:
Gardez le fol, gardez le fol
Qui tient la maçue en son col.
Tant le sivirent et chacierent,
Qu'en pès par ennui le lessierent.
Cil en une boue se mist,
Son lit d'un pou de fuerre fist
Que dedenz la boue trova:
Son lit ot, meilleur ne trova.
Desgéunez se fu de pain
Que l'en li ot mis en la main.
Tel vie longuement maintint
Tant que de li novele vint
A la Pape qui le manda,
Et sa vie li demanda.
Cil li raconta de son fet
En la maniere qu'il l'ot fet,
Dont li Papes se merveilla,
Mès neporqant l'asséura
Qu'il ne chéist en desperance,
Et li charga en penitance
Que por chaut ne por froide bise
La vie qu'il avoit enprise,

Jà por honte ne la laschast
Devant que Diex li demostrast
Qu'il fust quite de touz pechiez.
Cil qui durement en fu liez,
Li otroia mout bonement.
De lui se parti erramment
Por aquerre à son cors anui,
Tant que vengance éust de lui.
Par les rues ala fuiant,
Et le pueple entor li huant
Et disant : cist hons est desvez,
Bien s'est malfez en lui provez
Qui einsi va sanz fil de robe :
De sa folie pas ne lobe,
Ainz est droit fol qant einsi vet,
Et qant à essil si se met.
Einsi de lui leur plet tenoient,
De sa folie se rioient ;
Mout fu escopiz et soilliez,
Ferus et empainz et tooilliez,
En croiz conduiz et bertoudez,
Et bricon le fol apelez.
En bone pacience prist
Touz les ennuiz que l'en li fist.
Qant plus ot mal, plus en fu liez,
Et plus en fu Diex merciez.
Cil par leur jeu mal li fesoient,
Et en mal fere s'aésoient ;
En mal soffrir se delitoit
Por son pechié qu'il aquitoit.
De son pis querre se pena ;
Deus anz ceste vie mena,
Mout fut las, megres et atains,
Et en coleur de cire tains ;
Mès Diex qui sot sa repentance,
Et ot véu sa penitance,
De ses pechiez li fist pardon,
Et fist par revelacion
Que li apostole le sot,
Qui le fist amener tantost
Devant lui, si le fist baignier
Et revestir et aésier.
Mout le tint chier et ennora,
Et de joie por lui plora
De ce que Diex l'ot visité
Et hors de son pechié geté.
Après ce vesqi longuement
A Rome et fu mout saintement,
C'onqes puis ne s'en volt partir.
Ilecqes li plot à morir,
Tant que Diex le mist à sa fin,
Et porce qu'il le trova fin,
Mansion li fist à touz dis
Avec les Sainz en paradis.
Par ce conte vos voil mostrer
Que nus ne se doit desperer
Por pechié que face, ainz doit querre
A son cors penitance et guerre,
Tant que li cors ait gerredon
Et loier de sa mesprison,
Ausi con cist Hermites fist,
Qui son cors à dampnement mist
Por s'ame de dampnement trere,
Que son cors i voloit atrere.

404 VERS.

Explicit.

DE L'ERMITE

QUI S'ACOMPAIGNA A L'ANGE.

Un saint pere en Egypte estoit,
En hermitage mis s'estoit
Dès qu'il estoit joene vallet.
Assez i ot de travail tret,
De grant labor, de géuner,
De solitaire, de plorer ;
Moult i souffri mal et mesese
Por querre à s'ame joie et ese,
Et uns hons est plus éureus
Sovent avient que ne sont deus
Au siecle et en religion.
Icil de qui nos vos parlon,
Il li sembla que pou sentoit
Des biens que Diex as siens donnoit,
Qui estoient esperitel,
Et bien vosist avoir autel
Com aucuns de cels qu'il savoit,
Car longuement servi avoit,
Ce lui sembloit, sans gerredon.
Diex fait en terre riche don

A un qui moult petit le sert,
Et un autre qui plus desert
Laira toxjors en povreté,
En grant soufrete, en griété.
Li Hermites einsi pensoit,
Et por qoi Diex einsi fesoit
Ses jugemens einsi divers.
Or est esté, or est yvers,
Or est uns hons, demain n'ert mie;
Il est einsi de ceste vie
Comme de la roe qui torne,
En un estat point ne séjorne.
Tel jugement sont moult oscur,
Mès il sont bon et net et pur:
Diex ne fait mie sanz reson.
A ce pensa moult li preudon,
Que il dit a qu'au monde iroit
Savoir s'aucun home i auroit
Qui séust tant qu'il li déist
Por qoi Diex tel le monde fist,
Por quoi les genz ne sont igal
Et de richeces et de mal.
Ce volt savoir, en toute fin
N'avoit ne voie ne chemin
Que il séust environ li.
Un bordon prist, si s'emparti
De sa petite mesonnete.
Il n'ot mie grant voie fete
Qu'il a véu un senteret,
Et li bons hons dedenz se met;
Et qant il ot un pou alé,
Deriere lui a regardé.
Un vallet vit qui vint le trot,
En sa main tint un glavelot,
Et fu moult biax, moult alignez,
Jusqu'en mi jambe secorciez.
Bien fu vestuz comme sergenz,
Biau fu de vis et de cors genz:
Bien sembla que fust à riche homme.
Einsi s'en vint jusqu'au preudomme,
Si le salue et l'enclina,
Et li bons hons à lui parla.
A qui es, frere, di le moi?
Volentiers, sire, par ma foi:
Je sui à Dieu qui tout forma.
Certes moult bon seigneur y a,
Meilleur ne porroies trover.
Et quel part vels-tu cheminer?
Sire, fet-il, par cest païs
Ai éu dames et amis,
Si les voil aler visiter.
Se avec toi pooie aler,
Il me seroit bien avenu,
Car onques mès nul jor ne fu
En cest païs, si n'en sai rien.
Ha! sire, com vos dites bien!
Et je le voil moult volentiers.
Or en venez, biau pere chiers,
Que je sai moult bien cest païs.
Atant à la voie sont mis,
Et li vallet s'en va devant,
Et li Hermites Dieu priant.
Le jor en sont einsi alé
Tant q'un boschet ont trespassé.
Là troverent un homme mort
Qui ilec fu ocis à tort,
Et seur terre avoit tant esté,
Por le chaut tens et por l'esté
Puoit li cors si durement,
N'est hons en ce siecle vivant
Qui tost n'en fust enpullentez
Se il ne fust bien estoupez,
Se il passast cel chemin là.
Li Hermites bien s'estoupa,
Por la pueur dut estre mors.
Et le vallet s'en va au cors,
Onques n'en mostra nul semblant
Que il puïst ne tant ne qant.
Biau pere, dist-il, ça venez,
Diex nos a ici amenez
Por enfouir cest mort ici.
Biau doux frère, por Dieu merci,
Sachiez de voir je ne porroie,
Por la pueur n'i oseroie
Touchier, que moult malvais cuer ai.
Dist li vallez: jel' coverrai
Se je puis. Lors le traïna
En un fossé que il trova,
Qui assez estoit près de li:
Le cors de la terre couvri.
Li Hermites se merveilloit
Que cil la pueur ne sentoit,
Ne chiere ne semblant n'en fist.
Li vallez au chemin se mist,
Li Hermites après ala
Qui de li sivre s'efforça.

Qant une piece orent alé,
En leur chemin ont encontré
Chevaliers et dames venant:
Vers els venoient chevauchant,
Et estoient moult bel paré.
A une feste orent esté,
Je ne sai se béu avoient,
Les uns les autres débotoient,
Bien sembloient gent dissolue;
Li vallez toute sa véue
Estoupa bien qu'il ne pooit
Soufrir l'odeur qui d'els venoit,
Et hors de leur chemin ala.
Li Hermites se merveilla
De ce que ses compainz fesoit,
Por les chevaliers s'estoupoit,
Et pas nel fist por la charoigne.
Que vos feroie longue aloigne?
Jusqu'à la nuit einsi alerent,
Chiez un Hermite herbergerent
Qui volentiers les aeisa.
Tel bien com il ot lor donna,
Et cil le pristrent à bon gré.
Qant il orent le soir soupé,
Si durent estre en oroison.
Le vallet vit que li bons hon
Leur hostes en grant poine estoit
Por un henap que il avoit:
Plus entendoit à l'essuier
Qu'il ne fesoit à Dieu proier;
Et li vallet garde se prist
Où li bons hons son henap mist,
Il li embla, si le repost,
Por ce que lessier ne li vost.
Au point du jor l'en a porté
Et l'a son compaignon mostré.
Qant cil le vit, grant duel en ot,
De parler tenir ne se pot;
Reportons le, por Dieu merci,
Bien m'avez mort et malbailli
Qui le preudome avez boulé,
Ce qu'il avoit avez osté:
Por qu'avez fait tel vilanie?
Tesiez vos et n'en parlez mie,
Dist li vallez, biau pere chiers,
Sachiez que il estoit mestiers;
La verité bien en sauroiz.
Jà de chose que vos verroiz
Que je face, ne vos iriez,
Venez en tost si vos tesiez,
Que sanz reson rien n'en feré.
L'Ermite a cil tel atorné
Que riens dire ne li osa,
Le col bessié après lui va.
Le soir une cité troverent,
En mains liex ostel demanderent,
Mès n'en porent point recovrer;
Par tout leur convint à aler.
Por ce que nul denier n'avoient,
Les genz plus vils les en avoient;
Encor est-il en pluseur lieu
Qu'en aime miex denier que Dieu;
C'est granz damages et granz lez.
Li Hermites et li vallez
Qui lassé furent et moillié,
Car tout le jor ot plouvignié;
Devant l'uis d'une grant meson
Se sont assis sus un perron:
Ambedui au seigneur parlerent
Mès trop petit i conquesterent,
Que il du tout les escondist.
Li Hermites au vallet dist:
Certes, biau frere, moult m'ennuie;
Mès ci n'avons garde de pluie,
Desouz cest auvent tornerons.
Dist le vallet, nos hucherons
Encor ennuit léenz gerré,
Tant a à l'uis bret et crié,
Que par ennui léenz entrerent,
Desouz uns degrés s'esconserent.
Un pou i ot de viez estrain,
Ci poez estre jusqu'au main,
Dist la pucele: atant s'en va,
Les deus à mesese lessa,
N'avoient mengié ne béu,
Feu ne lumiere n'ont éu.
Li hostes usurier estoit,
Grant mueble et grant tresor avoit;
Un denier por Dieu ne donnast,
De pain un jor ainz géunast:
Anemis l'avoit en ses laz.
Qant la nuit ot fet ses solaz,
Mengié et béu à plenté,
Un pou de pois ot demoré
Qui ne porent estre mengiez,
As hostes les a envoiez.

La pucele les i porta
Je ne sai pas s'ele aluma.
Cele nuit ont einsi passé.
Qant lendemain fu ajorné,
Alon nos-en, dist li Hermites.
Qu'est ce, sire, que vos me dites?
Por rien nule ne m'en iroie
Se l'oste à Dieu ne commandoie,
Et je vois prendre à li congié;
Por ce qu'il nos a herbergié
Li veil doner cest bon henap
Qui n'est d'érable ne de sap,
Mès de madre bel et poli,
C'est cil qu'à l'Ermite toli.
Le vallet les degrez monta,
El solier son hoste trova:
Sire, dist-il, congié prenons,
De vostre hostel nos acquitons
De cest henap qui moult et biax:
Vers vos volons estre loiax,
N'en volons riens porter du vostre.
Diex aïde! ci a bon hoste,
Dist li borgois, le henap prent,
Biau sire, revenez sovent,
Se Diex vos gart, par tel marchié.
Cil s'en va qui a pris congié,
Si en a l'Ermite mené.
Qant hors furent de la cité,
Vallet, li Hermites a dit:
Je ne sai se c'est por despit
De moi que tu einsi te moines:
A l'Ermite qui estoit moines
Emblas, et à cestui doné
Qui nos reçut à tel vilté;
Tes œvres vont à reborsons.
Car vos tesiez, sire bons hons,
Dist li vallet, n'estes pas sages,
Norriz fustes en ces boscages,
Ne savez q'est mal ne q'est biens:
Or en venez, ne doutez riens,
Encor avez petit véu.
Biau chemin ont le jor éu,
Une abéie au soir troverent
Où volentiers les herbergerent
Li moine et les firent servir
Moult richement et à loisir,
Car il furent riche et comblé
D'avoir, de rentes et de blé,
Et moult beles mesons avoient,
Le chier tens de rien ne dotoient,
Bien furent audoi herbergié.
Au main quant il furent chaucié,
Li vallez le feu aluma,
As piez de son lit le bouta:
De l'estrain assez i avoit,
Et la chambre bassete estoit.
De légier le feu i ferra.
Le vallet l'Ermite hasta,
Venez en tost, car pas ne dout
Que jà ne soit li feus par tout.
Li Hermites moult se hasta,
Car por le fet moult se douta,
Et li vallez s'en va devant
Et ont monté un tertre grant;
Et li vallez s'est regardez,
Et dist à l'Ermite: véez
Com l'abéie art bien et cler.
Li Hermites prent à crier,
Et soi à batre et à ferir:
Ha! las, que porrai devenir?
Las li peres qui m'engendra!
Lasse celle qui me porta,
Et je plus las tout ai perdu
Ma lasse d'ame et mon salu.
Je sui ardierres de mesons,
Onqes trahi ne fu mès hons
Si lassement com je sui, las!
Ice vallet mar acontras,
Las moi! mar vi sa compaignie!
Il m'a tolu et ame et vie.
De ses poinz s'est sovent feruz.
Li vallet est à lui venuz;
Si le commence à conforter:
Por rien ne te porroie amer,
Dist li bons hons, que tu m'as mort.
Sire, dist-il, vous avez tort
Qui tel duel fetes por néent;
Bien vos dis au commencement
Que por vos ces choses feroie,
Et bien en pès vos en metroie:
Venez-en et n'en parlez plus.
Tant losenga cil le reclus,
Que tout en pès l'en a mené.
Tout le jor ont ensemble erré,
Au soir une vile troverent,
Li borgois riche et manant erent:

La vile sist seur grant riviere.
Li vallez qui fist bele chiere
Et qui les estres bien savoit,
A un hostel s'en va tout droit
Où herbergiez cuidoit bien estre.
A l'uis s'en vint avec son mestre,
Et ot l'ostel por Dieu requis.
Grant feste orent ce m'est avis,
Car li borgois preudom estoit.
Sa femme et un enfant avoit,
Un valleton que moult amoient,
Onques plus éu n'en avoient,
Et si estoient tuit chenu;
D'entor dix anz li enfés fu.
Li hoste orent leur piez lavez;
Bien sont péu et abevrez:
Jusqu'au jor aese se jurent.
Au matin qant aler s'en durent,
Biax hostes, li vallez a dit,
L'enfant nos prestez un petit,
Outre le pont bien nos menra,
Et nos devons aler par là.
Volentiers, biau filz, or alez.
Tost fu li valetons levez;
Il va devant, cil après vont,
Et qant il furent seur le pont
Où il n'ot siege ne degré,
Li vallez a l'enfant hurté
Si durement que il l'abat
El flun de l'eve trestot plat.
L'eve l'en moine, et l'a noié.
Or avon-nos bien esploitié,
Dist le vallez, or demorez,
Sire Hermite, se vos volez,
Car jà serez morz et ocis.
Li Hermites au cors s'est mis,
Car de poor trestot tressue,
Par pou que de duel ne se tue.
Qant as chanz sont, si s'est assis:
Ahi! que devendrai, chétis!
Dist li Hermites, mar fui nez,
Hors de mon sen et desperez;
Por qoi fui onques nez seur terre?
Las! moi chétiz que vingz-je querre
Hors de mon lieu où mis m'estoie,
Où mon aage usé avoie?
Déable m'a trahi et mort,
N'auré mès joie ne confort.
Ne fui-je en la compaignie
Par quoi fu arse l'abéie,
Et à l'enfant noier fui-gie:
Jhesu-Crist, que devendrai-gie?
A mes deus mains me tuerai.
Dist li vallez: avant irai
Por conforter tel viellart sot.
Le vallet tint son glavelot,
Si est à l'Ermite venuz:
Bien estes fox et décéuz,
Dist li vallez, or escoutez.
Je ne sui mie forsenez,
Or fetes pès, si entendroiz
Reson dont aeise seroiz;
Jà vos iert dite la vertez
De mes fez de qoi vos doutez
Que je féisse sanz reson:
Or m'escoutez, biau douz preudom,
Bien sai que vos estes Hermites,
Tentez fustes qant vos déistes
Qu'au siecle voloiez aler
Un preudome querre et trover
Qui tout séust, qui vos déist
Por qoi Diex tel le monde fist.
Ses jugemenz savoir voloies,
En ta viellece radotoies,
Qant tu déusses amender;
Onques ne vosis contrester
Envers cele tentation.
Tu t'en issis de ta meson,
Si estoies plus esbahiz
Que ne fust pas une berbiz.
Li déable honi t'éust
Se Diex de toi pitié n'éust;
Por toi conduire et enseignier
Te volt un saint angre envoier.
Por toi en terre m'envoia;
Je sui angres, n'en doutes jà.
Je t'ai mostré ce que queroies,
Et qu'el siecle trover voloies,
Mès connéu mie ne l'as:
Or escoute, si aprendras.
Li cors qui el bois se gisoit,
Qui deseur terre porrissoit,
Dont vos si grant pueur sentistes
Que vos aidier ne me poïstes,
C'est droiz que cors doie puir,
Por ce l'estuet-il enfouir:

Tel pueur ne me griève mie,
N'a Jhesu-Crist ne desplest mie,
Ne ne muet mie de nature,
Por ce d'estouper ne m'oi cure;
Et tu soffrir ne la pooies,
Que Dieu ne Ange pas n'estoies.
Et qant je vi les chevaliers,
Les dames et les escuiers
Qui s'en venoient à tel feste,
Chascun le chapel en la teste,
De luxure tuit décoroient,
Icil à moi si fort puoient,
Qu'il me convint à estouper.
Tele pueur covient aler
Devant Dieu jusq'au paradis,
Il s'en plaint à tous ses amis:
Jhesu-Christ bien sera venchiez
Tel vilanie et tex pechiez,
Et l'en emplent de tel ordure,
Que du dire n'ai-je plus cure:
Por la pueur dels m'estoupai.
De l'Ermite après te dirai
A qui j'emblai son henapel,
Dont il ne te fu mie bel.
Li henaz si li fist maint mal,
Plus i metoit poine et travail
Qu'il ne fesoit à Dieu prier,
El henap terdre et essuier.
Là estoit de son tens li plus,
Et ce n'est mie estaz séurs;
Diex velt q'en n'aint riens se lui non,
Méesmement un si fez hom,
Hermites et religieus.
Encor en est aucuns de cels
Qui leurs choses si chieres ont,
Autrui prester ne les vodront,
Ainçois les ont bien en sauf mis:
C'est grant meffez, ce m'est avis.
C'est leur deduit, c'est leur ydole,
Cil puet bien dire qu'il s'afole
Qui s'est mis en religion,
S'il met son cuer se à Dieu non.
Li Hermites son cuer avoit
A son henap que trop amoit,
Por ce volt Diex que jel' préisse,
Et à l'Ermite le tolisse.
Or te dirai de l'usurier
Qui à son huis nos fist huchier,
Où nos entrames par ennui.
Au matin qant aler m'en dui
Je te dis que congié prendroie,
Et le henap li lesseroie:
Diex le voloit qu'einsi féust,
Li usurier dire péust
Qant il véist son dampnement:
Diex, Diex, je herbergai ta gent,
Serai-je dampnez par droiture?
Diex n'a de leur aumosne cure;
Nus usuriers sauf ne sera,
Se il ne rent ce que il a
De l'autrui par reson malvese;
Diex ne le suefre ne ne lesse,
Que il doint riens d'autrui chatel.
S'il met un povre en son hostel
Et il li done de son pain,
Diex li rendra tout main à main.
Main à main c'est en ceste vie;
Il prent ci toute sa partie,
Jà n'aura autre paradis:
Por ce volt Diex, biax douz amis,
Qu'à double fust de nos paiez.
Fut-ce bien fet? Or en jugiez.
Il me plet bien, dist li Hermites:
De l'abéie après me dites
Por qoi le feu dedenz boutastes;
Ilec trop malement ovrastes.
Dist li Anges: je te dirai
Que jà de mot n'en mentirai.
Qant l'abéie fu fondée,
Ele fu povre et esgarée;
Sanz rente et sanz mueble vivoient,
Et chascun jor assez avoient,
Car Diex à plenté leur donnoit
Qui leur procurerres estoit:
Lors estoient de sainte vie
Li moine de ceste abéie,
Dien servoient de leur pooir,
Jà ne fussent ne main ne soir
D'oroison parti ne méu.
Or estoient à ce venu
Que leur ordre à néent aloit,
Leur rieule nus d'els ne sentoit,
Car ainz regarder ne voloient,
Ne Dieu ne homme ne dotoient.
Par leurs rentes, par leur avoir,
Povres ne voloient véoir

Ne els édier ne nul bien fere.
Por avoir borses et atrere
Deniers à fere leur aviax,
Estoient fel et desloiax.
Chascun fust abés volentiers,
Mestre, prevoz ou celeriers;
Chascun estoit espris d'envie
D'avoir la plus riche abéie.
Li chapitres et li mostiers
Estoient mis du tout arriers:
En leur palès et en leur sales
Là disoient bordes et fables;
Et Diex volt que il les perdissent,
Et que il povre devenissent.
De riche moine jà n'orroiz
Bonne chançon, que bien sachoiz
Moines doit estre soufroiteus,
Se il est vrais religieus.
Es povres liex Dieu troveroiz,
C'est en terre cest ostel droiz;
Por ce volt Diex cels ramener
A povreté por amender
Leur meffez et leur vilanies.
N'auront que fere des baillies
Li moine qui les desirroient,
Por ce que riens n'enborseroient.
Si referont mesons noveles
Qui ne seront mie si beles;
Li povre ovrier gaaigneront
De ces deniers que li moine ont,
Qui or seront plus debonere.
Por tex resons me fist Diex fere
Li feus dont trestot embrasa.
Dist li Hermite: bien ouvras,
De ce me tieng bien apaié;
Mès por qu'as-tu l'enfant noié
Au preudome qui nos fist bien?
Ne creroie por nule rien
Que ce ne fust murtre touz droiz.
Dist li Anges: or aprendroiz
Por qoi ce fu fet loiaument;
Cil est sages qui bien aprent.
Or aprenez, biax chiers Hermites,
Li preudom que ersoir véistes,
Qui volentiers nos herberga,
Plus de trente anz acompliz a
Qu'il a sa fame et est preudom,
Ne ne veneit en sa meson
Nus povres qu'il ne herbergast,
Et que il du sien ne donast.
Le sien si bien por Dieu donnoit
Qu'assez petit l'en demoroit.
Charitez ert en lui esprise,
Moult ot en lui grant covoitise
D'avoir enfant à qui lessast
Sa terre, et si li enseignast
Que Dieu de tout son cuer servist.
Mainte oroison à Dieu en fist,
Et maintes lermes en plora,
Et Diex l'enfant leur otroia.
Entor dix anz avoit ou plus,
Et li preudom devint si durs
Por l'enfant qu'il volt hériter,
Si s'estoit mis à aquester
Que ses cuers ailleurs ne tendoit;
Son usage lessié avoit,
Si ert tieves et refroidiez,
De son bien fet ert oubliez;
Usurier moult tost devenist
Ainçois que son enfant véist
Povre de mueble et d'éritage:
Venu li ert en son corage,
Tel pensée tost li venist
Par qoi son bien fet defféist,
Il perdist s'ame et la son fill.
Eschapez est de tout péril
Par l'enfant que il a perdu;
Li enfès n'avoit riens séu
De pechié, tous virges estoit,
Por ce fu pris en tel endroit
Que s'ame en paradis est jà,
Et son pere s'amendera,
Et sa mere plus douteront;
OEvres de charité feront.
Einsi seront tuit troi sauvé;
Diex leur a fet bele bonté
De l'enfant qu'à son oés a pris.
Or vos ai dit, biax douz amis,
Por quel reson j'ai si ouvré;
En ce fet vos a Diex mostré
Que divers sont si jugement,
Qu'en terre travaille sa gent,
Et les fet povres et mendis;
Si lesse avoir ses anemis
Granz richeces en pluseurs liex;
Leur partie n'est mie es ciex.

Einsi est-il com je vos di,
Je ne puis plus demorer ci,
Je m'en voiz, pensez de bien fere,
Et alez à vostre repere,
Et fetes vostre penitance.
Li vallez mue sa semblance,
Anges devint espiritex,
Chantant s'en est alé es ciex :
Gloria excelsis Deo.
A l'Ermite sembla que po
L'éust oï, mès ne quéist
Que de tel joie departist :
En croix à la terre s'estant,
A Dieu rent graces en plorant
Des biens que il li ot mostrez.
A l'ermitage est retornez
Qu'il ot lessié par sa folie;
Ilec usa toute sa vie,
A la mort Diex s'ame sauva,
En paradis le coronna:
Et Diex nos doint en ceste vie
De bien fere avoir tele envie,
Que nos cele clarté aions
Où Dieu et home connoistrons.
620 VERS.

Explicit.

DU LARRON

QUI SE COMMANDOIT A NOSTRE DAME TOUTES LES FOIS QU'L ALOIT EMBLER ;

OU

DU LARRON QUI PENDI DEUX JORS ET DEUX NUIS,

CUI NOSTRE DAME DELIVRA.

Ici enprès veil metre en brief
Un bel miracle court et brief;
Assez briement le veil retraire,
Car des autres ai moult à faire.
Un lierre fu ça en arriere
De trop merveilleuse maniere :
La douce Mere au Roi de gloire
Avoit en si très grant mémoire,
Toutes les foiz qu'embler aloit,
En sa garde se commendoit;
Et puis qu'à li sert commendez,
Ausi com s'il i fust mandez,
Embler aloit hardiement :
Et si sachiez certainement,
Lorsque riens nule enblé n'avoit,
S'aucun meséaisié savoit,
Fust povres hons ou povre fame,
Pour l'amour de la douce Dame
Moult volentiers bien leur fesoit
Et volentiers les aaisoit.
Le larrecin tant aüsa,
Et déables tant l'amusa,
Qu'en larrecin fu pris prouvez,
Conseil ne pot estre trouvez
C'on en féist se pendre non,
Car il en est de grant renon,
Qu'il fust pendus chascun fu tart,
El col li lassent lors sa hart,
Si l'ont aus fourches encroé.
La douce Dame au cors moulé
Que li laz chétif tant ama,
Dedanz son cuer moult reclama.
Cele qui nus des siens n'oublie,
Moult erroment vint en s'aïe;
Ses blanches mains souz ses piez tint
Et deus jours entiers le soustint,
Qui n'i soufri douleur ne poine.
Bien est desvez qui ne se poine
De li servir à son povoir.
Au secont jour pour li véoir
Vindrent cil qui pendu l'avoient.
Quant sain et sauf et vif le voient,
Tuit se tiennent pour décéu:
Nous avions, font-il, béu
Quant ce larron ici pendimes;
Mauvesement i entendimes,
La hart n'est pas laciée à droit.
Leur espées sachent, lors droit
En la gorge fichier li vorent,
Mès ainc mal fere ne li porent.
Pour li honnir, si com moi semble,
Tant i travaillent tuit ensemble,
Mès ne li puéent enz glacier
Rien plus qu'en fer ou en acier.
Ne forfirent ne plus ne mains,
Car encontre tenoit ses mains

La Mere au Roi qui tout cria.
Adonc li lierres s'escria:
Fuiez, fuiez, ne vaut nient,
Mès sachiez tuit à escient
Que ma Dame sainte Marie
En secours m'est et en aïe.
La douce Dame qui me tient,
Et sus ma gorge sa main tient,
La douce Dame debonere
Ne me consent nul mal à fere.
Lorsque ces mos ont entendus,
A grant joie l'ont despendus,
Du haut miracle qu'apert virent
Loenges et graces rendirent
Au Roi du ciel et à sa Mere.
Le jour méisme devint frere
Et moines en une abaie.
Nostre Dame sainte Marie
Servi touzjors devotement,
Car il sot bien certainement
Que son servise bien voudroit
Qui à li servir entendroit.
A li servir nus plus n'atende,
Ses mains jointes chacun li tende
Et li crie souvent merci:
Bien doit avoir le cuer nerci
Qui ne la sert et qui ne l'aime.
N'est nus chétif qui la reclaime,
S'un seul petit la veult amer,
Qu'el ne li ost le fiel amer
Et le venin d'entour le cuer.
La Mere Dieu ne gete puer
Ne robéeur, ne robaresse,
Ne pechéeur, ne pecharresse;
Touz les soustient, touz les gouverne.
A Montpellier ne à Palerne
N'a si soutil fusicienne;
N'est crestiens ne crestienne,
Tant soit en sus de soi boutez,
Ne d'ors pechiez tant engroutez,
Se s'orine li monstre au doit
Qu'elle en cure ne l'ait lors droit.
Jà n'iert si grant sa maladie,
Mès qu'il à li en quiere aïe,
Qu'elle erramment conseil n'i mete.
Elle le doit fere par dete,
Car à touz maus mecine porte,
Et touz desconfortez conforte,
Quant un larron conforté a.
En toi, Dame, grant confort a,
Dame tant douz, Dame tant fort,
Sont ti soulaz et ti confort,
Que nus ne puet desconforter
Nullui que veilles conforter;
Nus desconfors nel' desconforte
Celui que tes confors conforte.

112 VERS.

Explicit.

PARTONOPEX DE BLOYS.

Manuscrit de Saint-Germain, n° 1830.

. . . . . .

Partonopex est jus clinez,
S'oste ses esperons dorez;
Sa janbe lieve et en li trait,
Mais il ne sait conment ce vait;
Despoille soi et entre el lit,
Moult s'est cochiez à grant délit,
Et pas ne laisse por poor
Ne traie à soi le covertor;
Mais quant l'a trait vers ses oreilles,
Cierge estaignent et les chandeles;
La chanbre devint moult oscure.
Li anfès point ne s'asséure,
Nul talent n'a de someiller,
Paor la torne à veiller.
Or crient il moult que viegne lore,
Que vif mal fé li corent sore.
Atant un fez vient tost au lit,
Pas por pas petit et petit.
Il crient que ce ne soit mal fez,
Et dit qu'à mal eure fu nez;
Mais il ne sait que ce puet estre,
Or vorroit mielz qu'il fust à nestre.
A une part se traist du lit,
De fors soi en laisse un petit;
Mais ce est une damoisele,
Quele quel soit ou laide ou bele.
Le covertor sozlieve atant,
Si vait gesir selonc l'enfant;

Mais el ne sait mot qu'il i soit,
Quar ele ne l'ot ne ne voit,
N'encore ne l'a pas sentu,
Et cil s'est moult en pais géu.
En pais se sont géu grant pose,
Il la crient tant que parler n'ose.
La Damoisele à tant s'estent,
Et le danzel de son pié sent,
Et quant l'a sentu si tresaut,
Et s'escria non pas trop hault:
Comment! fait-ele, qui es-tu?
Qui t'a en mon lit enbatu;
Ice que est, Virge Marie,
Qui est ici, sui-ge traïe?
Et tu, qui es? va fole riens,
Cist roialmes est trestot miens:
Comment osas, sanz mon congié,
En ma tere mestre le pié,
En ma cité, en mon chastel,
Sanz mon congié, sanz mon apel,
Et en mon lit en seur que tot?
Certes ge sui marrie molt.
Li anfès a poor de soi,
Mais ce li tolt auques l'effroi
Qu'il ot nomer seinte Marie;
Quar sait que mal fé n'est-ce mie,
Et que c'est Dame ou Damoisele,
Et quide bien que moult soit bele;
Moult li est vis que beau parole,
A peine laist qu'il ne l'acole,
Et il s'en est por ce tenuz,
Que il quide estre mal venuz.
Dame, fait-il, por Dieu, merci,
A grant ahan sui venu ci;
Quar en Ardane es laiz deserz
Ai grant ahan et mal soffers,
Quant entrai à la bele nef
Qui ça m'acointa à plein tref;
Puis ving parmi ceste cité
Que vos clamez en hérité;
Aine tant ne soi aler querant
Que ge trovasse riens vivant;
Nonques tresque ci en cest lit
N'en i trovai rien escondit
A qui demandasse congie,
Quant ge de rien n'i oi de vie.
Dame, par Dieu, vostre merci!
Mors sui se me gitez de ci.
Dame, où irai quant ge n'i voi?
Por Dieu, aiez merci de moi!
Dame, ne sai quel part aler
Se me faites de ci oster.
Dame, ge sui vostre chétis,
Par vos serai ou morz ou vis.
Sire, fait-el, alez en tost,
Quar ge n'ai soig de vostre acost.
De vostre gré vos en alez,
Ou à force en seroiz gitez,
Et si auroiz grant marrement;
Quar ne sui sole, ne sanz gent.
Dame, dist-il, droit ne raison
N'ai en cest lit se par vos non;
Ne ge n'i claim ne droit ne fié,
Fors seulement vostre congié.
En vostre franchise m'esspoir
De seul anuit seul remanoir.
Sire, fait-ele, bien savez
De faintise parler assez;
Quant que vos dites est faintise,
Mais ne vos valt ceste cointise.
A force quidiez estre el lit;
Mais donc, saige d'engig petit,
Se vos estes et preuz, et fiers,
G'ai près de ci tex chevaliers
Qui jà bientost, se ge bien vueil,
Vos abatront tot cest orgueil.
Dame, fait-il, pas ne me faig;
En moi n'a orgueil ne desdaig;
Ne que que facent chevalier
De ci ne me puis esloiguier;
Se ge i devoie estre pris,
Les membres perdre ou estre ocis,
Ne sauroie quel part aler,
Ne ne sais à l'us assener.
Sire, fait-ele, levez sus;
Ge vos conduirai jusqu'à l'us,
Puis vos dorrai séur conduit
Qui bien vos menra tote nuit.
Riens ne vos vaut cest aquoison,
Ne remandroiz en la maison;
Tost en iroiz, ce est la fins,
Ou trez en seroiz à roncins.
Dame, fait-il, n'en irai pas;
N'en puis aler, quar trop sui las;
Ce est la fin, n'en puis partir,
Faites de moi vostre plaisir,

Traire ou detraire ou detranchier;
Du tot sui en vostre dangier.
Tot ligement vos doig mon cors
A laisser ci ou traire fors.
Et vos doig bonement congié
De moi ocirre sanz pechié,
Et de moi faire oster de ci
Se n'en volez avoir merci.
Atant s'est li damoisiax teuz,
Et du tot s'est en pais tenuz.
Entreset atent son martire,
A chief de piece si soupire;
Parfont soupire et gient après
Bas et soef et gist en pès.
Quant la Dame ot le lonc sopir,
Li cuers li conmence à frémir:
De l'anfant a moult grant pitié
Que l'a tant fort contralié;
Par poi ne li crie merci
De ce qu'à tort l'a tant laidi:
A chaudes larmes tendrement
Pleure et soupire et se repent.
El fait que dame, et si fait bien;
Quar soz ciel n'a si franche rien
Com est dame qui velt amer
Quant Diex la velt à ce torner.
Diex totes Dames benéie,
Et face amer sanz vilenie;
Et à chascune en a tort
Qu'à nul autre home ne s'acort.
Ceste Dame donc ge vos chant
Soef et doucement plorant
Vers le vallet gisoit à destre,
Or s'est torné sor senestre.
Li anfès jut grant piece en pès,
Et crient qu'el nel tiegne à malnais,
Quant ele s'est en pais tenue,
Se il vers lui ne se remue.
Vers lui se traist et mist sa mein
Sor un costé soef et plain,
Tant le trova plain et crasset,
A poi que trestot ne remet;
Tant l'a soef et cras trové
A poi qu'il n'a le sanc troblé.
Quant la Dame a la mein sentue,
O repentaille la remue
Tant soavet, en estordant
L'a mise arriere sor l'enfant;
Vers lui se torne et dit: lessez,
Grant folie est que vos chaciez.
Li aufès auqes s'en vergonde,
Ne déist mot por riens du monde;
Mais tot taisant et tot enbrons
S'estant vers lui tant com est lons;
Coardement ra sa mein mise
Vers la bele qui le jostise;
La franche l'a soffert en pès,
Et il se trait un poi plus près,
Et ele dist: laissiez, ostez.
Et il la prant par les costez,
Et ele fort ses janbes lace;
Et il l'estraint vers soi, l'enbrace.
Mar le faites, fait-el, sire;
Et il vers soi la saiche et tire;
Ne faites, sire, dist la bele;
Et il vers lui tant s'achantele;
Laissiez, sire, fait-el, ester.
Il entent as genoz seurer....
Les flors du pucelaige a prises;
Flors i dona et flors i prist;
Quar ainz mais tel déduit ne fist,
N'el n'ot soffert, ne il n'ot fait,
N'onques ançois riens de tel plet;
Trestot li sueffre, en pès la lace
S'ele dist riens, c'est à voiz basse;
Li cuers li muet et li volete.
Lasse, fait-el, tant sui folete;
Se force éusse à mes esploiz,
Ge vos froissasse toz les doiz;
Mais bien sentez que fole sui,
Por ce me faites cest anui.
Or avez fait toz voz talenz,
Est-ce vos nus amendemenz.
Certes, Dame, oïl si granz
Que toz jors en serai joyanz.
Por Dieu, fait-ele, nel croi pas;
Quar vos genz savez tant de gas,
Quar quant vos avez fait voz sez,
Au départir vos en gabez.
Mais ge n'en doi estre gabée
Se ge de vos sui alumée;
N'a moi n'en doit nul mal venir
Se ge ai fait vostre plaisir:
Ne nel me tornez à folie
Quar ge vueil estre vostre amie.
Ne por ce que sui tost veincue

Ne doi pas estre mescréue;
Et vos sai bien dire por quoi :
Or entendez, amis, à moi.
Ge sui de tere riche assez,
Quar vingt Rois ai de moi chacez,
Et cinq cents contes et cent duc
Et princes et demaines plus;
Les chevaliers ne sai conter,
Qu'à droit nes porroit nus nomer.
Tote la terre est mes ampires,
Vos en seroiz et duc et sires
Se mon conseil volez tenir
Qui légiers vos ert à soffrir.
Trestot mi roi et tuit mi conte,
Et mi demeine, et mi viconte,
Vuelent que soie mariée,
Et firent ci lor assanblée :
En ce fu lor conselz apris
Que je préisse à mon avis
Seignor por beautez et por mors,
Ne por granz fiez, ne por henors,
Quar riche sui-ge trop de fiez;
Ne doi vendre mes amistiez.
Et quant il orent sor moi mis,
Mes espies partot tramis,
Et en France noméement
Où Diex a mis moult bone gent.
Quant orent soffer grant ahan,
Et revinrent au chief de l'an,
De maint bel home oï novele,
Et mainte bone et mainte bele;
Mais cil qui vinrent de vers vos
De toz furent les plus joios,
Et distrent qu'avoient trouvé
Un anfant de petit ié,
Filz de la mere Maromex,
Si avoit non Partonopex.
De vos distrent tantes bontez,
Tant bones mors, tantes beautez,
Et ensement la gentillise,
Que tantost fui de vos esprise.
Si me mis en mer à cest port.
Et arrivai droit à Tréport;
C'est un havre de Normendie:
Puis vig en France la garnie;
La vos vi-ge devant le Roi
Qui vos amoit si come soi.
Li Rois sovent à vos jooit,
Et tot siecles vos i amoit.
La vos vi prime, beax amis,
Et si demorai quinze dis;
Diluec m'en vig, et fis après
Que li Rois vint en Aligrès;
Et mon enging fis que li Rois
Ala chacer en Ardenois.
Par moi sivistes le sangler
Qui vos amena vers la mer;
Là vos fis amener la nef
Qui ça vos amena soef:
Tote cest oeure fis-ge si
Que nus ne me vit ne n'oï,
Dès donc tresq'or me sui tenue
Si c'onqes puis ne fu véue.
Por ce vos di-ge, beau doz sire,
Que ne devez cuider ne dire
Que je me soie trop hastée
Se ge me sui à vos livrée :
Ne ne me tenez à légiere
Se ge ai fait vostre priere.
Quant vos primes ci arrivastes
Et en ceste cité entrastes,
Cuidai qu'à aucun des palais
Vos herbergissiez tot en pais:
Jà vos éusse fait servir
Et moult henorer et chérir,
Tant que par conseil du concile
Qui fu tenuz en ceste vile,
De vos féisse mon seignor
Et vos livrasse cest henor.
En un palais vos vi entrer
Vos n'i daignastes arrester,
Ne fors el palais principal
Vos ne deignastes prenre ostal;
Et quant vos vosistes dormir,
Gesir venistes en cest lit:
C'est le mien lit où ge me gis,
Ci vos ai trové, beax amis;
Se ge ai fet vostre plaisir,
Ne le devez à mal tenir.
Dame, fait-il, vostre merci
De quanque vos acontez ci;
Quar ge sai or bien que c'est voir,
Et qu'an vos a moult grant savoir,
Quant si savez tote ma vie
Que ge ai fait sens ou folie;
Mais de la joie de cest lit

Qui encor a duré petit,
Vos rent granz merciz et granz grez,
Et si vos en aim plus assez;
Et m'en aurez de plus à dru
De ce que m'avez consentu.
Ne vos en tieg pas à légiere,
Ainz vos en ai de plus moult chiere;
Et c'est la riens où plus me fi
Que vos me tiegnoiz à ami;
Quar or vos ai tant aamée,
Tot autre riens ai oubliée;
Avis m'est que ge fas moult bien,
Ainz ne senti tant douce rien;
Après ce que vos ai sentue,
Moult vos vorroie avoir véue.
Beax doz amis, la Dame a dit,
De moi feroiz vostre délit
Chascune nuit; tot à loisir
Me porroiz véoir et sentir,
Mais ne vorroie estre véue
Deci que l'ore fust venue;
Or l'ai mis à ceux de manor
De prenre por lor los seignor;
Et n'a que deux ans et demi
Dusqu'à l'ore que ge vos di.
Vos en auroiz moult bel soffrir,
Parler et joer et sentir;
Assez aurez chiens et oiseax,
Muls et chameax et gras chevax,
Forez et pletives rivieres,
Bones et beles et plenieres,
Pailes, ciglatons et cendax,
Dras riches et ampériax,
Pain et vin et char et poisson
Tot à loisir et à foison,
Et bone vile et beau chastel,
Et boen lit et soef et bel;
Et moi aurez chascune nuit
Por aconplir vostre déduit;
Mais n'arez home en compaignie,
Ne feme fors moi vostre amie;
Home ne feme ne verez,
N'à nul home ne parlerez
Desi que li jors soit venuz
Que li conciles soit tenuz,
Dont veroiz et orroiz la gent;
Et il vos veront ensement.
Trusqu'à cel jor le feroiz nos;
Mais dont ferai tant que par los,
Et par conseil de toz mes rois,
M'aura Partonopex de Blois.
Trus qu'à tant m'aiez espousée
Ert entre nos l'amor privée;
Adonc serai-ge vostre espouse.
Ne m'en tenez à voiséuse
Se li termes est ainsi granz,
Quar itex est li covenanz
De moi à toz ceux de manor;
Quar ge doi donc prenre seignor.
Li termes lor est anuios,
Mais ge l'ai fet, amis, por vos;
Pour ce que tendoie à vos prendre,
Les ai fet tant longues atendre;
Quar donc ert li termes pleniers
Que porroiz estre chevaliers.
A donc à primes à henor
Vos porrai eslire à Seignor,
Quar ne lor seroit bon ne bel
Que m'ofrisse à prenre un tosel;
Mais lores quant venra li jors,
M'ert grant franchise et granz henors
Que ge vos puisse as miens monstrer,
Qu'an vos n'aura que refuser;
Et sai très bien jà n'i faudroiz
Que chevaliers esliz seroiz,
Et plus beax que n'ert riens el monde,
Quar tote beautez vos abonde;
Et tant aurez de gentillire;
Jà nel' lairai de vos eslire,
Quar vos estes du sanc Hector
Qui onc n'ama argent ne or,
Ne rien fors seul chevalerie.
Por ce vueil estre vostre amie,
Quar jà li sans ne mentira,
Mais nature toz tens sera;
Ne sofferra la gentillece
Que jà faciez riens de noblece.
Por ce me met du tot en vos,
Et sai que seroiz angoissox
De moi veoir ainz que soit lieus;
Mais ce ne seroit mie geus,
Quar se vos itant porchaciez
Que par engig me véissiez,
Ains que me vosisse monstrer,
Torné seroie au plorer,
Et puis seroie mal baillie

Qu'autre cheitive, et plus honie,
Por ce sor tote riens vos pri
Que vos m'aiez en grant merci,
Que par vos ne soit engig quis
Par quoi vos me véoiz el vis
De si là que viegne li jors
Que l'en me voie à henors.
Beax amis, li termes est brief,
Et li soffrir en ert moult grief;
Porquant ne puet de bien joïr
Qui par mal me puet descovrir;
Mais ge sai bien que vos cremes
Que ge ne soie aucuns malfez,
Que tant voz face par losange
Qu'an aucun mal-pechié vos prange
Por faire vostre ame périr,
Mais ne vos vueil de ce servir.
Je croi en Dieu, le filz Marie,
Qui nos raaint de mort à vie;
Et por lui pri que vos m'amez
Se por el faire nel volez.
Riens ne m'orroiz dire ne faire
Qui onques li soit à contraire;
Toz cez commandemenz tenez,
Par tant seroiz de moi amez:
Se contre Jhesu faites rien,
Jà puis ne seroiz de moi bien.
Jesus est ma mort et ma vie,
Il a de tot la seignorie;
Il fist le ciel et le soleil,
Et tere et mer et feu vermeil,
Et l'air, et tote créature,
Et tote riens en sa figure.
Dame, fait-il, bien sai et sent
Que vos m'amez molt loialment;
Et moult m'est bel que ça de voir
Que Dieu amez trestot por voir:
Portant sui-ge séur de vos
Et jamais n'en serai doutox.
Mais vos me faites un deffens
Que ne vos voie trusqu'au tens
Que vos avez vostre gent mis;
Einsi, fait-il, le vos plevis.
N'en pranrai pas la vostre foi;
Mais si aiez merci de moi
Que ne soie par vos honie
Et vostre henor soit replevie.

A tant s'endort li Damoiseax:
La Dame a moult de ses aviax,
Baise li elz et bouche et face,
Et moult estroit vers soi l'enbrace;
Baise li col et front et vis,
Ne demande autre paradis.
Moult sovent l'esveillast, se quit,
Por avoir de lui son délit;
Mais tant le sent a travaillié,
Nel puet esveiller de pitié.
Et quant il vient à l'ajorner,
Que li solaus fait le jor cler,
Et li enfès est esperiz,
Enz en son lit est tressailliz;
Quar onques en tot son aé
N'avoit véu si grant beauté
Come en la chanbre où il gist;
Et de la beauté s'esperist,
Grant joie en a et avoit droit,
Mais not s'amie ne ne voit.
Et quant il volt les dras vestir
Dont il a ore bon loisir,
N'i a mie les siens troves;
Ainz i trova meillors assez,
Et bien tailliez à sa mesure.
Il en prant grant garde et grant cure;
Et quant il est très bien vestuz,
Du riche lit ert descenduz;
Et est vestuz plus richement
Qu'il ainz ne fu et à talent.
L'aive li donent li bacin
Qui sont d'or esméré et fin;
Et la toaille après i vient,
Mais il ne sait qui la li tient.
Puis est enz el palais entrez
Où li disners ert aprestez
Et beax et riches et cortois;
Et il se vait séoir au dois,
Et il i est serviz moult bien,
Mais n'i voit nule vive rien.
Enprès disner s'en vait menais
Vers les degrez du grant palais,
Mais son roncins n'i trueve pas
Que il laissa et maigre et las;
Ainz i a un cheval trouvé
Et bel, et gras, et séjorné. ..